TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10955 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 18 AVRIL 1980

**La grève de soutien aux étudiants a été totale en Kabylie**

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le marché de l'emploi s'améliore

# Le débat de politique étrangère au Palais-Bourbon

## M. François-Poncet adresse un avertissement à Moscou au sujet de la détente

*S'adressant, ce jeudi matin 17 avril, à l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat de politique étrangère, M. Jean François-Poncet a confirmé qu'il recevrait, mercredi prochain, M. Gromyko. Le ministre français des affaires étrangères a déclaré que* « la France a des choses à dire à l'Union soviétique » *à propos de l'invasion de l'Afghanistan qui est, a-t-il répété,* « inacceptable ». « Si la crise n'est pas surmontée rapidement, *a ajouté le ministre,* c'est tout l'édifice des relations Est-Ouest, tel qu'il a été construit à Helsinki patiemment depuis quinze ans et à Belgrade qui risque d'en être ébranlé. »

*La veille, à Bonn, le porte-parole du gouvernement ouest-allemand avait confirmé que Moscou avait renouvelé récemment son invitation à M. Schmidt de se rendre en U.R.S.S. au début de l'été. On considère, dans les milieux bien informés, que le principe de ce voyage est acquis. A Washington, enfin, le porte-parole du département d'Etat a reconnu qu'il était possible que M. Vance rencontre M. Gromyko le 15 mai à Vienne, à l'occasion des cérémonies commémorant la signature du traité sur la neutralité autrichienne.*

Ces trois rencontres confirment la volonté des Occidentaux de rétablir certains « ponts » avec Moscou, qui avaient été coupés — exception faite d'une visite en France de M. Kornienko, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, et d'une visite à Moscou de deux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay — depuis l'invasion de l'Afghanistan. Plutôt que de ponts, il serait plus juste de parler de contacts exploratoires. C'est en tout cas ce que laisse entendre M. François-Poncet dans son discours de ce jeudi. Le ministre français a déclaré, en effet, qu'il avait l'intention d'avertir M. Gromyko de la gravité de la situation et du danger qu'elle représente pour la poursuite de la détente. L'objectif de la France reste, a-t-il dit à plusieurs reprises, d'obtenir le retrait des troupes soviétiques, et *s'il revient à l'U.R.S.S. de faire les gestes nécessaires au rétablissement de la détente* ».

Dans son discours, qui doit donner lieu à un débat qui devrait se poursuivre tard dans la nuit, M. François-Poncet n'a traité pratiquement que de deux autres problèmes internationaux : le Proche-Orient et la crise européenne déclenchée par les exigences britanniques.

### Israël et l'O.L.P.

A propos du Proche-Orient, il s'est attaché à défendre les récentes prises de position de M. Giscard d'Estaing en faveur du droit à l'autodétermination du peuple palestinien dont, a-t-il dit, « *trop de commentaires ont cherché à déformer les intentions et à trahir l'esprit* ». Insistant sur le fait que le conflit qui oppose les peuples juif et palestinien ne se réglera durablement ni par les armes ni par le terrorisme, M. François-Poncet a su trouver des paroles à l'égard du peuple juif qui, si elles avaient été prononcées plus tôt, auraient pu éviter pas mal de malentendus. Il a su également traduire en quelques phrases justes la réalité de la condition palestinienne, ajoutant que ces deux peuples « *sont aussi inséparables que les deux faces de la même médaille. Tant que subsistera l'aliénation du peuple palestinien, il n'y aura pas pour Israël de vraie sécurité. Mais cette aliénation ne pourra cesser que dans des conditions qui garantissent la sécurité d'Israël* », a-t-il souligné.

Réfutant ceux qui accusent Paris de saboter les accords de Camp David, M. François-Poncet a aussi abordé très franchement « ce qu'il y a d'excessif, d'injustifié ou d'inacceptable » dans les prétentions de chaque partie. Citant la charte de l'O.L.P., il a mentionné la destruction d'Israël.

A propos de la crise européenne, le ministre a réaffirmé la position française aussi bien dans la « guerre du mouton » qu'en ce qui concerne la contribution britannique. « Ou bien, a-t-il dit, le gouvernement britannique sollicite une aide réduite dans son montant et limitée dans sa durée » et le problème sera relativement facile à réduire, « ou bien la Grande-Bretagne cherche à introduire un principe entièrement nouveau, celui du juste retour », mais il faudrait alors que ce principe bénéficie à tous les membres de la C.E.E.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 7.)

## Dialoguer avec l'U.R.S.S. ?

« La France, » dit ce jeudi matin devant l'Assemblée nationale M. Jean François-Poncet, tient à garder ouverte la communication avec l'Union soviétique. Le dialogue ne s'impose jamais plus qu'en période de crise. » Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la ligne définie une nouvelle fois par le ministre français des affaires étrangères n'est pas propre à la France. Elle constitue même une donnée fondamentale de la diplomatie de bien d'autres pays occidentaux qui ont tout autant, sinon plus que Paris, condamné l'intervention soviétique en Afghanistan.

A preuve : moins d'une semaine après la confirmation de la visite que M. Gromyko doit effectuer mercredi prochain à Paris, on laissait très clairement entendre à Bonn que le chancelier Schmidt s'apprête — s'il ne l'a déjà fait — à répondre positivement à l'invitation des dirigeants soviétiques de se rendre à Moscou au début de l'été pour rencontrer M. Brejnev. Au même moment, à Washington, le porte-parole du département d'Etat n'a pas exclu une prochaine rencontre de MM. Gromyko et Vance.

Ce dernier projet — la rencontre des chefs des diplomaties américaine et soviétique — confirme s'il en était besoin que M. Schmidt n'envisage pas de se rendre en U.R.S.S. sans l'approbation du « protecteur » américain et que cette approbation a sans doute déjà été obtenue. Le voyage du chef du gouvernement ouest-allemand, s'il a bien lieu, permettra de « tester » les intentions soviétiques en Europe. Le chancelier, dont le souci principal est de sauvegarder les bénéfices que la R.F.A. a déjà retirés de l'Ostpolitik, vient d'ailleurs de lancer un ballon d'essai qu'il appartient maintenant à l'U.R.S.S. de saisir : il a suggéré la semaine dernière que les pays membres du pacte de Varsovie et de l'OTAN suspendent pendant un certain nombre d'années l'installation de fusées à moyenne portée en Europe pour créer un climat favorable à la reprise du dialogue Est-Ouest, en particulier sur la réduction des armements.

Ce dialogue est dans l'impasse depuis que l'OTAN a décidé, en décembre 1979, de renforcer sa panoplie nucléaire en Europe occidentale pour faire face à l'installation en U.R.S.S. de nouvelles fusées à moyenne portée. On pense à Bonn que Moscou n'a pas dit son dernier mot en déclarant, à la fin de l'année dernière, que des négociations sur l'équilibre stratégique en Europe étaient exclues à moins que l'OTAN ne revienne sur sa décision. La proposition de M. Schmidt, si elle était acceptée par Moscou, consisterait à ne pas installer pour l'instant de nouvelles fusées américaines en Europe — qui ne seront pas opérationnelles de toute façon avant 1983, — étant entendu que l'U.R.S.S. cesserait de déployer de nouveaux engins.

Il est probable que les Soviétiques ne laisseront pas sans réponse ces propositions. L'invitation renouvelée au chancelier indique qu'ils sont désireux de reprendre un dialogue rendu momentanément impossible par l'invasion de l'Afghanistan. Mais comment ce dialogue pourrait-il se développer si les événements venaient à confirmer que l'on ne se trouve nullement en présence d'une action militaire ponctuelle, mais bel et bien d'une vaste et longue manœuvre dont le but ne serait autre que l'annexion de l'Afghanistan ?

C'est justement ce qu'on paraît craindre à Paris et ce dont M. François-Poncet s'est déclaré à l'Assemblée nationale bien décidé à parler avec M. Gromyko. « Ce qui était présenté le 27 décembre comme une action limitée et temporaire tend à devenir une opération massive et permanente », a-t-il souligné, non sans raison.

# Les polémiques autour de MM. Poniatowski et Peyrefitte

## • Le bureau de l'Assemblée juge recevable la proposition de saisine de la Haute Cour présentée par le P.S.

## • Le R.P.R. se contente de la mise au point du ministre de la justice

Le bureau de l'Assemblée nationale s'est réuni jeudi 17 avril, à 12 heures, pour examiner la recevabilité des deux propositions de résolution tendant à la mise en accusation de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice. Il a déclaré recevable par douze voix (4 P.C., 5 P.S., 3 R.P.R.) contre six (U.D.F.) la proposition de résolution présentée par les députés socialistes, et irrecevable par neuf voix (4 P.C., 5 P.S.) contre neuf (3 R.P.R., 6 U.D.F.) — le président de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas, faisant pencher la balance, avec voix prépondérante, en faveur du rejet, — et pour vice de forme, la proposition des députés communistes.

M. Michel Poniatowski se déclare prêt à témoigner si on le lui demande en précisant toutefois que « la police a dit tout ce que je pouvais éventuellement dire ». L'ancien ministre avait l'intention de poursuivre en diffamation les parlementaires qui réclameront sa mise en accusation devant la Haute Cour de justice, après que celle-ci a été jugée recevable. M. Gaston Defferre a dénoncé cette pression « inadmissible » sur le Parlement, et M. Fillioud, éditorialiste du bulletin socialiste « Riposte », s'est étonné de cette plainte qui, au regard du droit, a peu de chances d'être déclarée recevable en raison de l'article 26 de la Constitution sur « l'irresponsabilité parlementaire ».

Une autre « affaire » accentue le malaise de la classe politique : celle qui met en cause M. Alain Peyrefitte au sujet des moyens qu'il aurait recommandés pour isoler M. Jacques Chirac au sein du R.P.R. Le ministre de la justice a démenti, à la demande des dirigeants du groupe parlementaire gaulliste, d'avoir rédigé la « note » dont la paternité lui est attribuée (« le Monde » du 17 avril).

Sait-on que, entre deux débats sur la participation et après avoir discuté une nouvelle fois du statut de la magistrature, les députés débattaient jeudi de la politique étrangère de la France ? L'actualité internationale justifierait amplement qu'un tel débat occupe le devant de la scène, mais ce n'est pas le cas. Les « affaires », toujours les « affaires », prennent le dessus, MM. Poniatowski et Peyrefitte occupant actuellement les premiers rôles.

S'ils s'y trouvent tous deux impliqués, malgré leurs protestations, leurs cas ne sont pas exactement comparables : l'ancien ministre de l'intérieur est mis en cause dans l'affaire de Broglie, où il y eu mort d'homme ; le ministre de la justice dans l'élaboration d'une tactique permettant au pouvoir (avec tous les moyens dont il dispose) de séduire les élus du R.P.R. Non-assistance à personne en danger de mort et détournement de la justice, d'un côté, machination politicienne usant et abusant de l'appareil d'Etat, de l'autre.

S'il y a un dénominateur commun entre les deux affaires et quelques autres qui les ont précédées, c'est, d'une part, parce qu'elles mettent en cause le personnel politique et une pratique excessive du secret comme moyen de conserver le pouvoir, quel qu'il soit, et, d'autre part, parce que le débat politique, vidé de sa substance par la division tant de la majorité que de l'opposition, s'efface devant les règlements de comptes.

Une certaine usure, qui n'est pas seulement celle de l'exécutif, se perçoit depuis quelque temps : elle n'a jamais été aussi évidente.

Plusieurs responsables politiques, dans la majorité, en prennent conscience, s'inquiètent de la tournure prise par la précampagne présidentielle ou tentent de lui donner une signification plus admissible par l'opinion. C'est par exemple ce que fait M. Poniatowski, en menaçant d'attaquer en justice les parlementaires socialistes et communistes qui l'accusent ou lui demandent de s'expliquer. On s'étonnera du procédé employé par l'ancien ministre : réclamer des dommages et intérêts pour financer la campagne du candidat de son choix n'est pas banal. Sauf à considérer que l'on reste dans le domaine des « affaires ». S'il y avait là une occasion de séparer l'argent de la politique, ou simplement de l'honneur, elle est manquée.

On voit bien que M. Poniatowski essaie de détourner, essentiellement sur le parti communiste, la responsabilité des accusations dont il est l'objet.

A. L.

(Lire la suite page 11.)

# 1981, horizon sans perspective

## I. — Du changement à la résignation

par ANDRÉ LAURENS

L'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, devenue la clé de voûte de la V[e] République, est entrée dans les mœurs. Même ceux qui l'ont combattue, dans l'opposition de gauche, l'acceptent aujourd'hui, quitte, demain, à corriger l'institution sur quelques points — la durée du mandat et les pouvoirs du président — s'ils en ont la possibilité. Consultation populaire comme en témoignent les taux de participation, rendue plus populaire encore par les médias, elle a offert aux électeurs de grands rendez-vous : 1965 et la mise en ballottage du général de Gaulle ; 1969, qui vit l'apogée du centrisme renforcé par les défaillances de la gauche ; 1974, le premier affrontement, à armes égales, entre la gauche et la droite.

L'union de la gauche était alors au zénith, avec ses faiblesses, ses insuffisances, mais aussi son espérance ; le gaullisme cédait le pas au giscardisme porteur de changement. De toute façon quelque chose allait changer, du moins pouvait-on encore le croire. Que sont devenues ces illusions en 1980, un an avant la prochaine élection présidentielle ? La grande mécanique électorale s'est remise en marche, on le constate tous les jours, mais dans l'indifférence de l'opinion : 1981 est une échéance sans espoir et, en tout cas, un horizon sans perspective.

### Aucune cohérence

Aucune des perspectives offertes aux Français dans la majorité ou dans l'opposition n'est propre à susciter l'enthousiasme. On ne se passionne pas pour « *le juste milieu* », au mieux on s'y résigne ; ce n'est guère qu'une façon de ne pas choisir ou de se déterminer par rapport aux autres. On ne s'enflamme pas pour le divorce, on le subit s'il n'y a pas d'autre solution. Les bateleurs de la politique peuvent bien s'agiter pour combattre le désenchantement — c'est leur fonction et, à terme, ils auront raison — mais, dans l'immédiat, ils ne sont pas crus, et, au reste, ils ne s'y prennent pas bien. Les malheureux s'essoufflent, victimes d'un système d'information et de propagande qui s'obstine à moudre des thèmes politiques vidés de leur contenu.

Ce vide laisse la place au déballage de diverses « affaires » et règlements de compte qui expriment, au mieux, un besoin de salubrité publique vite contenu, au pire, des rancœurs qu'exacerbe la difficulté de changer, par les voies électorales classiques, les hommes au pouvoir.

Le spectacle offert est celui des sempiternelles épreuves de force : le P.C. contre le P.S. ; le R.P.R. par rapport à l'U.D.F., ou des variations de la cote des leaders auprès d'échantillons de la population.

Au devant de la scène, les candidats potentiels ou déjà déclarés à l'élection présidentielle s'emploient essentiellement à soigner leur image et, éventuellement, à ternir celle de leurs concurrents.

Il faudrait être bien naïf pour ne pas voir que ce sont là des données habituelles de la confrontation politique. Si elles choquent ou lassent plus que d'ordinaire c'est parce qu'elles occupent toute la place : on ne voit plus qu'elles. Les idées, les aspirations, le souffle, les élans populaires, tous les ingrédients nobles de la politique, semblent hors d'usage. La cohérence, qui donne son attrait aux grands projets politiques, est battue en brèche. Si tous les communistes, tous les socialistes, tous les gaullistes, ne se reconnaissent plus dans leurs chefs de file, s'il s'agit seulement de garder le pouvoir pour le pouvoir ou de marquer des points par rapport aux autres, comment et pourquoi les électeurs, quel que soit leur âge, se sentiraient-ils concernés ?

(Lire la suite page 13.)

## AU JOUR LE JOUR

### La preuve par deux

*Belzébuth ou exécuteur des basses œuvres, à moins qu'il ne soit ou n'ait été les deux à la fois, M. Poniatowski doit constituer une cible de choix puisque l'on cherche à l'assassiner politiquement, comme l'a dit si joliment M. Chinaud.*

*Mais cela prouve simplement qu'il a deux fois plus de chance que M. de Broglie, lequel fut assassiné véritablement et sans que lui soit donnée, comme à M. Poniatowski, la possibilité de voir d'où venaient les coups qui allaient lui être portés.*

MICHEL CASTE.

## « VOYAGES AVANT L'AN 40 », DE RENÉ LOYON

# Le temps des colonies

L'acteur René Loyon a retrouvé, dans les papiers de sa famille, le journal intime de son grand-père paternel, qui avait le même prénom que lui. Détachant des pages de ce journal, le petit-fils a réalisé deux heures de théâtre, qu'il a mises en scène avec le décorateur Yannis Kokkos.

Le grand-père est né en 1865, mort en 1939. Il a fait une carrière de magistrat dans les colonies : Cayenne, la Réunion, Tananarive, Dakar. Il croyait en Dieu. Sa mère était allemande, et dans son enfance il avait vécu à Stuttgart.

Le journal de René Loyon est écrit sans recherche de style, il donne la voix, les inflexions, les tours d'esprit, de toute une bourgeoisie française catholique libérale de l'entre-deux-guerres.

Dieu, la France, sa famille, sont les trois attaches profondes, sans rien de dérisoire, de cet homme qui était habité aussi par des diables de conscience.

Il a fait la guerre de 14, il a désavoué des méthodes de combat qui envoient avec légèreté les « *pauvres bougres* » à la boucherie. Il ne se sent d'aucun parti. Dans ses colonies lointaines, il examine les événements si rapides de l'Europe : troubles de l'Allemagne après Versailles, palinodies du parlementarisme à Paris, pacte franco-soviétique, la Ruhr, le Front populaire, la guerre d'Espagne, l'Axe. Une même exigence éthique lui fait condamner conservateurs et progressistes. Derrière le juge des lâchetés politiques, on sent le magistrat qu'il est, mais les extraits du *Journal* qui nous sont donnés apportent très peu de choses sur le tribunal lui-même, sur les têtes que l'avocat général fait tomber.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde

# idées

## GUERRE ET PAIX

## Gromyko ou Vance ?

par JEAN LALOY (*)

M. GROMYKO vient à Paris. Le gouvernement français a condamné l'invasion de l'Afghanistan. M. Gromyko ne lui tient pas rigueur de cette condamnation. Mais nos dirigeants, puisqu'ils condamnent l'invasion, auront du mal à trouver des sujets de conversation. Plutôt que de l'Afghanistan, M. Gromyko voudra sans doute parler des moyens de sauvegarder la « détente » en Europe. Certes, il peut y avoir quelque utilité à s'entretenir de désarmement, de détente, d'échanges commerciaux, etc. Mais est-ce le moment ? A force d'être « détendue », l'Europe ne se retrouvera-t-elle pas, un beau jour, étendue, la nuque au sol ? De quelle détente s'agit-il ?

Personne n'a-t-il remarqué ce qui se dit et s'écrit à Moscou ? Non seulement à Moscou mais à Paris. Le communiqué Brejnev-Marchais a-t-il été lu en entier ? Si oui, les lecteurs ont-ils remarqué que, selon MM. Brejnev et Marchais, le *« caractère déterminant des rapports internationaux actuels est le changement de la corrélation des forces dans un sens favorable à la paix, à l'indépendance nationale et au socialisme »* ? Cette paix, cette indépendance, ce socialisme, sont-ils ce que nous considérons comme tels ? Considérons-nous l'Afghanistan comme un pays où règnent la paix, l'indépendance et un régime (socialiste ou non) conforme aux aspirations populaires ? Si non, que peuvent aujourd'hui signifier ces termes ?

M. Ponomarev, dont on sait le rôle au secrétariat du parti, s'en est expliqué à plusieurs reprises. Ainsi à Sofia, lors d'une conférence idéologique internationale en décembre 1978 : *« Nous allons,* disait-il, *vers une époque où le socialisme sous telle ou telle forme concrète conditionnée par l'histoire sera le système social dominant sur la terre. »* Et, pour qu'on ne se trompe ni sur la nature ni sur les formes de ce socialisme, il en donnait quatre caractéristiques : *« un parti marxiste-léniniste comme parti dirigeant » ; « un rôle directeur pour la classe ouvrière, après la prise du pouvoir* (...) avec *formation de la conscience socialiste de tous les citoyens » ; « les grands moyens de production, terre, ressources naturelles, etc., aux mains du peuple » ; « organisation de toute la vie sociale selon les principes socialistes, notamment planification et direction de l'économie nationale ».*

### Le « système dominant sur la Terre »

On peut regarder ces propos comme le boniment d'un vieux fonctionnaire, fonctionnaire d'ailleurs musclé puisque, selon lui, *« la force en soi n'est pas un vice. Ce qui importe, c'est de savoir à quelles fins elle est utilisée et par qui. »* Mais on ne peut oublier que ces vues sont mises en pratique en Afghanistan, au Vietnam, à Cuba, au Yémen, en Afrique, bientôt peut-être en Iran, et que ce débordement vers le Sud est présenté par le P.C. de l'U.R.S.S. comme le début de l'époque où le socialisme sera le *« système dominant sur la Terre »*. Est-ce cela que désire l'immense majorité du peuple français ? Si l'on en juge par ses votes, la réponse est négative. Dès lors, que faire ? Comment résister ?

Pouvons-nous à nous seuls rétablir l'équilibre politique dans le monde ? Peu le croiraient. Beaucoup souhaitent donc que la France se rapproche des pays du Sud, dans l'idée de couper l'U.R.S.S. de son champ d'activité prioritaire. L'idée est raisonnable, mais sa mise en œuvre malaisée. Quels pays ? La Libye, l'Ethiopie, Cuba, le Vietnam ? Ou l'Egypte, le Sénégal, le Venezuela, la Thaïlande ? Le mouvement des non-alignés est tiraillé entre plusieurs alignements. On doit tenir le plus grand compte de ses aspirations, de ses besoins. On ne peut, dans une crise grave, s'appuyer sur lui.

Alors, l'Europe occidentale ? Oui, certes. Mais a-t-elle aujourd'hui les moyens, les rouages, d'une politique propre ? Peut-elle, au-delà des déclarations, mener une action concrète, persévérante et ferme ? L'indépendance dont chacun rêve est-elle à sa portée ? N'a-t-elle pas à tenir compte de la présence d'un voisin pesant, puissant, *« dominateur et sûr de soi »* ?

Revenons au réel. Toute crise internationale sérieuse implique ensemble l'Europe occidentale et les Etats-Unis. Si les rapports à l'intérieur de l'alliance sont mauvais, comme au moment de Suez en 1956, les risques s'accroissent. A-t-on oublié les bruits de fusées de M. Boulganine ? Si les rapports sont bons, les risques baissent. Rappelons-nous la crise de Cuba, celles de Berlin. Aujourd'hui les rapports dans l'alliance occidentale sont mauvais et risquent, dans les jours qui viennent, de devenir pires. Ne cherchons pas ici les responsabilités. On peut d'autant plus aisément se gausser de M. Carter qu'il a été changeant, tantôt très patient, tantôt très résolu. Qu'aurions-nous fait à sa place ? Avons-nous été si habiles dans l'affaire Claustre ? Après la mise à sac de notre ambassade en Libye ? Jadis, quand nous appelions les Américains au Vietnam ? Quand nous débarquions à Suez ?

### Une crise grave

Il y a mieux à faire qu'à se critiquer mutuellement. La crise, en effet, est grave. Inutile de s'interroger pour savoir si nous sommes en 1914 ou en 1939. Restons en 1980. Comme il était aisé de le prévoir, la crise se prolonge et s'étend. Après l'Afghanistan, l'Iran est menacé. A-t-on remarqué que l'U.R.S.S., après avoir en novembre voté la résolution de principe des Nations unies contre la prise d'otages, soutient aujourd'hui Khomeiny contre Carter ? Khomeiny ne serait-il pas le Castro de ce nouveau Cuba et le parti Tudeh le parti fort qui rétablit l'ordre quand l'anarchie devient insupportable ? L'Europe occidentale n'aurait-elle pas à souffrir de ce tournant ? Son indépendance en serait-elle renforcée ?

Il faudra bien un jour examiner cela et le reste entre Européens et Américains. Et, certes, il y a eu des échanges de vues pendant l'hiver. Mais leurs résultats sont là : faute d'un diagnostic établi en commun sur la nature de la crise, les fissures qu'on décelait dès janvier se sont agrandies. C'est dans ces conditions que M. Gromyko vient à Paris. De quoi et comment lui parler ?

D'abord rétablir un peu d'unité dans l'alliance, et pour cela annoncer sans tarder que la France ne pourra participer dans l'été 1980 aux Jeux olympiques à Moscou si la situation mondiale n'a pas évolué vers une détente réelle. Cela dit, expliquer à M. Gromyko que l'idée de « détente globale », mise en avant du côté français dès décembre 1979, implique certaines conséquences. La principale d'entre elles est qu'il y a clairement deux types de détente possibles. L'une, celle du pot de fer et du pot de terre, ne nous convient pas. L'autre, celle d'une réciprocité véritable sans réserves mentales ou idéologiques, nous paraît bonne, même si elle demeure aujourd'hui un objectif lointain. Mais, pour s'orienter dans cette direction, il faut surmonter la crise d'Orient, pour commencer ne pas la laisser s'étendre et comprendre que, dans le cas inverse, les conséquences seront sérieuses et durables.

Cela fait, se retourner vers les Etats-Unis. Envisager avec eux, dans une réunion à niveau élevé entre Européens et Américains, les principaux problèmes soulevés par les crises qui se produisent hors du champ d'action de l'alliance, coordonner au mieux les attitudes et les décisions dans la crise actuelle en fonction du fait qu'elle nous concerne tous et que, contrairement à ce qu'on lit trop souvent, nos intérêts sont solidaires même s'ils ne sont pas identiques. Parvenir à cette concertation, qui est la base de l'indépendance et de la sécurité, même si le président des Etats-Unis n'est pas un génie.

Est-ce à dire qu'ainsi tout sera réglé ? Non, certes. La crise peut croître et se développer. Au moins serions-nous mieux armés pour la traverser et, le cas échéant, l'orienter. Quant au dialogue avec le tiers-monde, il continuera de toute façon et les Européens y ont beaucoup à dire, beaucoup à faire.

Pour l'heure, le ministre qu'il faut rencontrer, c'est Cyrus Vance, non pas à la sauvette comme il y a deux mois, mais le temps de s'écouter et de s'entendre.

Vance, oui, Gromyko, pour quoi ?

(*) De l'Institut.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978



Commission paritaire n° 57 437.

## Un monde trop douillet

par MICHEL CICUREL (*)

DANS son allocution aux Français, le 31 décembre dernier, le président de la République évoquait le risque de guerre. Mais à peine la peur de la guerre est revenue que déjà elle s'éloigne. C'est un peu comme si le monde libre, gâté depuis trente-cinq ans jusqu'à l'écœurement de richesses, de libertés et de paix, se payait ce frisson délicieux. Comme si l'opinion occidentale n'y croyait pas. Comme si l'Occident, pour se distraire, s'offrait un parcours de montagnes russes.

Pourtant, la peur occidentale aurait de quoi s'alimenter si elle ne se trompait pas d'objet. Ce n'est pas le conflit qui mérite nos appréhensions. C'est l'abandon.

Les dirigeants soviétiques, pourtant cacochymes, pénètrent à Kaboul avec désinvolture. Ils ont raison : la réaction occidentale est platonique.

Maniée par l'Occident, la riposte économique souffre en effet d'une impuissance congénitale. Accorder du crédit au blocus de l'Est pour l'Ouest, sous prétexte que dans le domaine économique, financier et technologique, l'Occident jouit d'une suprématie incontestable, relève d'une analyse simpliste.

Le général de Gaulle rappelait souvent que l'efficacité d'une arme dépend de la volonté de s'en servir. Le monde capitaliste, douillet, pluraliste et tentateur, ne veut pas, en vérité, se servir de l'arme économique.

### Une bataille perdue d'avance

Le douillet ne peut pas livrer bataille à l'austère sur le terrain du confort : il a perdu d'avance.

Les Etats-Unis, riches parmi les riches, se sont accoutumés, ces dernières années, à un enrichissement grandissant. Le taux de croissance de l'économie américaine, durant les années 70, est le double de celui des années 60. L'exportation à crédit vers les pays de l'Est y a beaucoup contribué. Les Etats-Unis sont devenus d'importants fournisseurs et créanciers des pays socialistes. Renoncer à ce pactole et dévaloriser cette créance ressemblerait à ce comportement que les Anglo-Saxons dénoncent souvent ironiquement chez leurs amis latins : *bite your nose off to spite your race*, — se mordre le nez pour punir sa figure.

Il est plus difficile de priver les Américains de luxe que les Soviétiques de l'essentiel. Les premiers disposent de plus de moyens d'exprimer leur mécontentement. Les seconds ont plus de résistance à la privation. D'ailleurs, le contrôle de l'information en U.R.S.S. facilite l'accusation des affameurs capitalistes : le gouvernement américain ne dispose pas de cet atout pour faire accepter les sacrifices. La bataille du week-end et du pain sec est inégale. Elle n'est pas en faveur du week-end.

D'ailleurs, les dirigeants américains l'ont bien compris. Les contrats de fournitures de céréales à l'Union soviétique ont été immédiatement rachetés par l'Etat fédéral. Si le gouvernement des Etats-Unis avait choisi d'associer ses ressortissants aux conséquences désagréables de l'embargo, on aurait pu croire un instant à sa détermination de riposte économique. Au contraire, violant les usages — et les pratiques administratives, ce qui a entraîné une grande pagaille — de non-intervention de l'Etat aux Etats-Unis, l'administration Carter affiche spontanément et publiquement sa conviction que le peuple américain n'est pas disposé à supporter les rigueurs de la guerre économique. Message bien reçu par les alliés des Etats-Unis et par l'Union soviétique.

∴

Douillet, le monde occidental est aussi pluraliste. C'est son charme, sa force, mais aussi sa faiblesse. Il faut en tenir compte.

Pluraliste, d'abord, parce que le pouvoir politique et le pouvoir économique ne se confondent pas. Les thèses habituelles sur le « complexe militaro-industriel » ou sur le « capitalisme monopoliste d'Etat » ont une part de vérité. Il reste que, dans le monde capitaliste, la faculté pour l'Etat d'ordonner aux entreprises, aux banques, aux syndicats, aux comités olympiques, n'a, heureusement, rien de comparable avec celle des Etats socialistes. L'hostilité des milieux économiques et financiers à l'embargo va de soi : ils disposent des moyens de se faire entendre.

Pluraliste, ensuite, parce que la sphère d'influence américaine n'est pas monolithique. Buenos-Aires et Brasilia ne sont ni Prague ni Kaboul. Et l'on dit que l'Union soviétique aurait déjà comblé auprès de l'Argentine et du Brésil 85 % du déficit en céréales résultant de l'embargo américain. D'ailleurs les Etats-Unis eux-mêmes en sont-ils vraiment fâchés ? On n'allait pas, tout de même, affamer le peuple russe.

Pluraliste, enfin, parce que le système capitaliste regorge de capacités d'adaptation multiples et parfois surprenantes. Un embargo économique n'aurait quelques chances d'intimider l'Union soviétique que s'il était maintenu, sans faille, pendant au moins un an. C'est beaucoup plus qu'il n'en faut à l'imagination capitaliste pour le rendre sans effets. La perception libérale du temps est impatiente et versatile ; la perception communiste est tenace et quasi religieuse. La prolongation de l'embargo jouerait en faveur des Soviétiques. Les industriels, les commerçants, les banquiers, voire les fonctionnaires des pays occidentaux trouveraient avec leurs interlocuteurs habituels des pays de l'Est, bien dégourdis par les manières occidentales, mille façons de rétablir les courants d'échange tissés depuis dix ans.

Ces marques d'indépendance sont particulièrement éclatantes dans l'univers des entreprises transnationales. L'Etat national est impuissant face à leur faculté de choisir le cadre géographique qui convient le mieux pour l'exercice de leur activité. Impuissant face à l'imagination créatrice de leurs technostructures qui jouent de l'extra-territorialité avec une habileté consommée. Paradoxalement, les entreprises multinationales, que le discours communiste ne cesse de vilipender, sont des alliées efficaces de l'U.R.S.S. dans la résistance au blocus économique.

Il est singulier que le galop d'essai constitué par le blocus financier de l'Iran n'ait pas averti les Etats-Unis de la vanité de la riposte économique. Le pluralisme occidental a réglé son compte au gel des avoirs iraniens. Le crédit des banques américaines en a été gravement atteint, notamment dans le monde musulman. L'embargo est renforcé ; le gouvernement iranien s'en moque ; les alliés les plus fidèles des Etats-Unis se dérobent ; et les otages toujours prisonniers.

Lorsque la révolte iranienne bouscule la discipline du camp occidental, les Etats-Unis répondent par des mesures de rétorsion économique. Lorsque la révolte afghane trouble l'ordre du camp socialiste, l'Union soviétique envoie ses chars. Et de nouveau les Etats-Unis parlent le langage de l'économie et de la finance. Ils sont hors sujet.

Mais il y a plus. La tentation économique est sans doute l'arme la plus redoutable dont dispose l'Occident pour pénétrer et démobiliser le camp socialiste.

C'est dans cet esprit, d'abord, que les Etats-Unis avaient noué des liens économiques avec l'Union soviétique et les pays de l'Est. Cette stratégie est bien connue outre-Atlantique sous le nom de « linkage ».

Les dégâts commis dans l'unité et la volonté du camp socialiste par la pénétration économique occidentale inquiètent depuis longtemps déjà les stratèges du Kremlin. On chuchote même que l'annulation des Jeux olympiques serait perçue par certains Soviétiques avec soulagement.

### Le masque grotesque et misérable

L'idée est caressée parfois d'exploiter les divisions du camp socialiste en exerçant un embargo sélectif, épargnant certaines démocraties populaires. Cette idée n'a pas de sens. L'intégration économique du bloc socialiste est très supérieure à celle du monde capitaliste. Il n'y a de blocus concevable à l'égard de l'Union soviétique que si l'ensemble des pays du COMECON, sans exception, sont mis en quarantaine.

Cette rigueur sans faille sied mal au genre de beauté du monde libre. Elle lui accroche le masque grotesque et misérable de ces femmes qui, aguichantes jadis, se font soudain un visage sévère. Et cette métamorphose laisse le partenaire d'autrefois médusé et incrédule.

Les démocraties occidentales, championnes de la paix et de la prospérité, montrent des faiblesses évidentes dans la tension, l'austérité et la guerre. Craignant depuis 1974 pour les progrès de leur confort matériel, elles sont conduites tout naturellement à sous-estimer des risques beaucoup plus graves, qui menacent leur âme. Envahie d'une cellulite qui les amollit, elles prêtent à tort les mêmes faiblesses à leurs adversaires, pays socialistes ou en voie de développement.

Si les dirigeants de l'Ouest ne prennent pas conscience de cette infériorité occidentale, dont ils doivent s'accommoder dans les dangers, on peut craindre le pire. Il est clair qu'ils ne le font pas. Dans les affaires iranienne et afghane, le gouvernement américain a choisi de réagir essentiellement par des mesures de rétorsion économique. Ces mesures, comme on pouvait le prévoir, ont largement démontré leur inefficacité. Incapables d'impressionner l'adversaire, elles ne parviennent même pas à convaincre les partenaires les plus proches.

Devant ce constat d'insignifiance de la riposte économique, on cherche des hypothèses rassurantes. En vain. Que le président américain soit naïf, qu'il fasse de l'électoralisme en donnant de la voix sans y croire, qu'il ait pris conscience de l'infériorité militaire de son pays et se résigne aux réactions platoniques, la conclusion est la même : il n'est pas besoin de craindre une guerre mondiale prochaine, ce qui est bien ; l'abandon des Etats-Unis à l'égard de la défense du monde libre et de leurs propres ressortissants est patent, ce qui est dramatique.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 174 F | [illegible] F | 422 F | 545 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 300 F | 550 F | 800 F | 1 050 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 203 F | 355 F | 508 F | 660 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 250 F | 450 F | 650 F | 850 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## Des mots, des mots

par DANIEL AMSON (*)

*IL en va des nations comme des personnes : c'est aux actes, non aux palabres, que se mesurent les sentiments. Et, si un Etat ou un individu ne peut pas épouser toutes les querelles de ses amis, il est, cependant, certains grands principes qui ne sauraient être méconnus, sans que soient mis en cause les fondements des relations humaines ou des rapports entre puissances. L'amitié ne signifie plus rien si elle n'implique pas la condamnation sans appel de ceux qui portent atteinte à ces principes au détriment de vos amis.*

*Que signifie l'amitié de la France pour les Etats-Unis, si elle ne les soutient pas contre l'Iran, non pas dans une querelle mettant en jeu de simples intérêts économiques — la « politique politicienne » entre nations — mais dans un combat qui porte sur l'essentiel : le respect de l'immunité diplomatique, sans lequel les rapports entre Etats reculeraient, d'un seul coup, de plusieurs siècles ?*

*Sans doute objectera-t-on que la politique de la France est, avant tout, de préserver les droits de ses nationaux, qui seraient menacés par une rupture avec l'Iran.*

*Mais, cet argument n'emporte pas la conviction.*

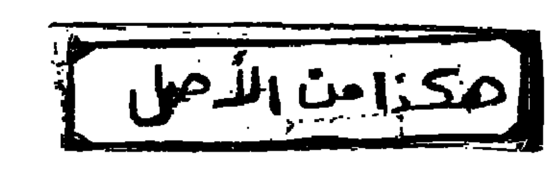
*Céder, en effet, sur un principe, pour satisfaire des intérêts, ne garantit nullement que ces intérêts ne seront pas mis en cause à plus long terme. On connaît le mot de Churchill : « Vous sacrifiez l'honneur pour obtenir la paix. » « Vous perdrez l'honneur et vous aurez la guerre. »*

*La France « joue » donc à court terme, en menant — comme Esaü dans la Bible — une « politique du plat de lentilles », qui méconnaît un principe fondamental.*

*Puisse-t-elle ne jamais éprouver, dans l'avenir, si elle devait être confrontée à un problème grave et immédiat, que, comme celle qu'elle leur témoigne aujourd'hui, l'amitié des Etats-Unis à son égard ne se traduit que par « des mots, des mots, des mots ».*

(*) Avocat à la cour.





## trop douillet

**Le Monde**

# étranger

## AFRIQUE

### Algérie

### LA REVENDICATION CULTURELLE BERBÈRE

## La grève de soutien aux étudiants a été totale en Kabylie

**Le mouvement de revendication en faveur de la culture berbère a débouché sur un arrêt de travail général mercredi 16 avril en Kabylie, en dépit de la visite à Tizi-Ouzou lundi et mardi du ministre de l'enseignement supérieur, M. Berheri. Selon « El Moudjahid », celui-ci avait eu, avec les étudiants réunis en assemblée générale, un « débat franc et serein » et avait promis que la question serait débattue « dans le cadre des orientations de la charte nationale, des résolutions du IV[e] congrès du F.L.N. et des institutions nationales ».**

De notre envoyé spécial

Tizi-Ouzou. — Répondant au mot d'ordre de « grève générale » lancé par un mystérieux « comité » (*le Monde* du 15 avril) pour soutenir les étudiants et les professeurs de l'université de Tizi-Ouzou, en particulier leurs revendications concernant la réhabilitation du patrimoine culturel berbère et les libertés d'expression et d'information, la population de la grande cité kabyle a totalement cessé le travail mercredi 16 avril toute la journée. Impossible de trouver dans la plus petite des ruelles le moindre rideau de fer qui ne soit baissé. Tous les magasins étaient fermés, y compris les restaurants, les cafés et les stations-service. Les chantiers étaient également arrêtés, et les travailleurs de l'Ecotex, chargé de réaliser l'extension de l'université, avaient abandonné grues et bulldozers.

Le mouvement n'a pas épargné les principales usines de la région, et notamment le complexe textile de Dra-Ben-Khedda, distant de 10 kilomètres, et qui emploie 4 000 ouvriers, et celui de la Sonelec (électronique), qui en occupe 1 000. Dans cette entreprise, l'arrêt de travail a même commencé de façon prématurée à la suite de l'interpellation de distributeurs de tracts membres du personnel de l'usine. Les travailleurs ont immédiatement débrayé et ont menacé d'occuper leurs ateliers si leurs camarades n'étaient pas relâchés, ce qui a été le cas peu après. Mais l'incident avait fait mauvaise impression et avait contribué, nous a dit un ouvrier, à rallier les hésitants au mouvement de grève.

### « Les étudiants ne sont pas isolés »

Dans un souci d'apaisement, les autorités ont décidé de réduire au strict minimum la présence des forces de l'ordre. Seuls trois camions anti-émeutes, aux vitres protégées par un grillage, stationnaient discrètement auprès de l'hôtel Willaya (préfecture). Quelques voitures de police bleu et blanc et quelques camions Land-Rover verts de la gendarmerie effectuaient de temps à autre des rondes dans les principales artères. Mais, dans l'ensemble, la rue était livrée à la population, qui n'en a d'ailleurs pas abusé, aucun désordre n'ayant été signalé. Il est vrai que les étudiants, le matin même, avaient diffusé un appel recommandant d'éviter tout acte de violence et de ne pas céder à d'éventuelles « provocations ».

Toute la journée, de petits groupes d'hommes, en majorité des jeunes, ont déambulé sur les trottoirs, stationnant parfois longuement pour se reposer dans les entrées d'immeubles. La situation était détendue également autour et dans les universités, où les étudiants poursuivent le mouvement de grève avec occupation déclenché le 7 avril. Les barrages de police qui surveillaient à distance le campus, et qui avaient été levés lundi à l'occasion de la visite du ministre de l'enseignement supérieur, M. Berheri, n'ont pas été rétablis, et l'on pouvait pénétrer librement à l'université, qui a d'ailleurs reçu la visite de délégations de travailleurs de la Sonitex et de la Sonelec venus exprimer leur soutien aux étudiants. Ces travailleurs, que nous avons pu rencontrer dans une salle de cours, ont dénié à leur mouvement toute signification politique ou sociale. « *Nous voulons seulement*, nous ont-ils dit, *appuyer les revendications culturelles de nos frères, car elles sont justes et concernent, au-delà des intellectuels, tous les travailleurs.* »

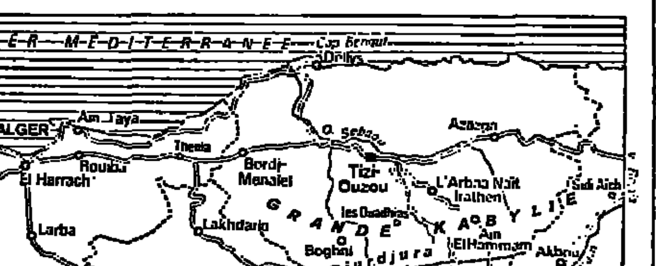
« *Nous voulons montrer*, nous a expliqué un travailleur de Sonelec, *que les étudiants de Tizi ne sont pas isolés, ainsi que certains tentent de le faire croire.* » Mais à aucun moment l'un des ouvriers interrogés n'a repris à son compte certains éléments d'un tract qui a circulé récemment pour appeler à la grève et qui dénonçait, en termes violents, les « *pénuries de produits de première nécessité, la crise du logement, la corruption organisée, le mensonge de la presse et le trafic des élections* ».

Le mouvement de grève ne s'est pas limité à Tizi-Ouzou. Tout au long de la route en lacet grimpant vers l'Arbaa-Naït Irathen (ex-Fort-National), les commerçants avaient tiré leurs rideaux. A chaque entrée ou sortie de village, et notamment à Tamazirt et à Adeni, des groupes d'hommes, souvent enroulés dans le traditionnel burnous blanc, bavardaient avec animation. Des gamins brandissaient des branches d'arbustes, saluaient les automobilistes de passage de slogans berbères. Sur quelques édifices, par endroits, des banderoles proclamaient « *Unité, oui ; unicité, non* », « *Respect pour notre culture* ». Là encore, nous n'avons noté aucune présence particulière des forces de l'ordre, même à l'Arbaa-Naït Irathen, où la grève était totale et où nous avons franchi sans encombre un petit barrage de gendarmerie installé à l'un des accès de la ville. Le mouvement de solidarité avec les étudiants semble avoir surtout touché l'axe passant par l'Arbaa et Aïn-El-Hamman (ex-Michelet). En revanche, d'autres localités, telles Azazga et Bordj-Menaïel, ne semblaient pas avoir été touchées.

Si les autorités locales ont gardé leur sang-froid avec la population locale, ce qui a permis d'éviter tout incident et sauvegarde donc toutes les chances d'apaisement, elles n'en ont pas fait autant avec les journalistes. Plusieurs correspondants étrangers accrédités à Alger, notamment ceux de l'A.F.P. et de l'agence Associated Press, ont été ainsi reconduits aux limites de la wilaya après avoir été interrogés et s'être vu confisquer notes, bandes magnétiques et photos. Un envoyé spécial de France-Inter a subi le même sort. Ils ont fait l'objet de ces mesures alors qu'ils étaient venus prendre contact avec les responsables.

La démonstration de la population de Tizi-Ouzou avait, à l'évidence, un but précis : répondre au « *meeting de soutien* », organisé jeudi dernier par les autorités locales, en prouvant que les quelques milliers de personnes participant à cette manifestation n'étaient pas, pour la plupart, originaires de la ville. Ce meeting, dont la télévision avait longuement rendu compte, avait été perçu par la population de Tizi-Ouzou comme une « *provocation* ». En lançant leur mot d'ordre, les promoteurs de la grève visaient sans doute un autre objectif : rendre plus difficile, parce que plus lourde de dangers, une éventuelle action répressive contre l'université. Les étudiants, bien que considérablement renforcés par cet appui populaire local, n'en ont pas profité pour monter la barre et hausser le ton. Ils tenaient, mercredi après-midi, des propos très conciliants : « *Nous ne nous attendons pas*, nous a dit l'un d'eux, *à ce que le gouvernement règle le problème tout de suite. Il est trop complexe, mais nous ne voulons pas non plus nous contenter de promesses. Quelques gestes suffiraient à nous convaincre de la bonne volonté des autorités, à laquelle nous ne demandons qu'à croire. Pourquoi ne nous autoriserait-on pas, par exemple, à participer à un débat télévisé, afin d'expliquer nous-mêmes nos problèmes ?* » Reste à savoir maintenant quelle attitude les autorités vont adopter devant une situation qui a considérablement évolué.

DANIEL JUNQUA.




## Tribune internationale

## Pour comprendre les manifestants

par MBAREK REDJALA (*)

*AVEC ou sans arrestations, avec ou sans blessés, avec ou sans morts, les manifestations qui se sont déroulées à Alger et dans plusieurs autres villes et bourgades de Kabylie illustrent l'ambiguïté du régime politique algérien, qui soutient à juste titre les peuples luttant pour leur indépendance, mais, hélas ! refuse obstinément à quelque six millions de berbérophones algériens le droit d'accès à leur langue et à leur culture. Or les ambiguïtés ont été de tout temps porteuses de désordre dont les auteurs ne sont pas ceux que l'on voudrait nous faire croire.*

*Toute la presse, aussi bien étrangère que nationale, reconnaît que les manifestants d'Alger, de Tizi-Ouzou, de Fort-National, de Draël-Mizan et d'ailleurs, en Algérie, sont des étudiants, des lycéens, dans leur très grande majorité. Elle souligne de la même manière le contenu essentiellement culturel des slogans criés par les manifestants ou contenus dans les tracts qu'ils ont distribués. « Droit de cité pour la culture berbère », « diversité culturelle », « pluralité des langues », « véritable culture populaire », « culture populaire algérienne », etc., ont été les slogans de ces jeunes Algériennes et Algériens, qui n'envisagent nullement de renverser le régime en place ou de mettre en cause sa légitimité. Bien mieux, pour bien montrer que leurs revendications sont purement d'ordre culturel et linguistique, ils n'ont pas hésité à rejeter sans aucune ambiguïté toute tentative de récupération politique par les partis d'opposition.*

*Je vois dans ce comportement un signe de maturité de notre jeunesse, qui, refusant de se laisser manœuvrer aussi bien par ceux qui gouvernent que par les opposants, pose les problèmes auxquels elle est quotidiennement confrontée dans les écoles primaires, dans les lycées et dans les universités, pour tout dire dans la vie tout court. Et cette jeunesse n'est pas seulement berbérophone. En effet, dans les slogans relevés par la presse nationale et internationale, il n'est pas seulement question de langue et de culture berbères, mais aussi et surtout de culture algérienne, donc de culture authentiquement nationale véhiculée par l'arabe populaire et le berbère, langues méprisées et refoulées dans une république populaire. Une pareille revendication est plus que légitime, elle est sacrée. Et sa sacralisation ne relève pas du domaine de l'affectif. Elle trouve ses fondements dans la réalité algérienne, qui est arabo-berbère par les langues et par les traditions. Aussi les arabophones sont-ils concernés au même titre que leurs concitoyens de langue et de traditions berbères.*

*IL faut que l'on sache que notre enseignement, à tous les échelons, est donné en français et en arabe dit classique, langues étrangères aussi bien pour les arabophones dont la langue maternelle est l'arabe populaire que pour les berbérophones dont la langue maternelle est le berbère. Autrement dit, et sans trop m'étendre, l'enfant algérien doit, dès le premier jour de son entrée à l'école, renoncer à sa langue naturelle, s'attaquer à deux langues qui lui sont étrangères et que ne parlent et n'écrivent ni ses parents ni tous ceux au contact desquels s'est formée sa jeune personnalité. Pour accéder à la culture écrite et avoir quelque espoir de se réaliser socialement, il lui faut renoncer à tout ce qui a été son moi durant les cinq ou six premières années de son existence. Et la culture à laquelle il s'efforcera d'accéder ensuite sera étrangère et véhiculée par des langues étrangères. Les événements que nous vivons actuellement sont le résultat direct de cette politique culturelle irrationnelle.*

*Les jeunes Algériens, dont on se plaît à dire, et à juste titre, qu'ils sont l'avenir du pays, ne peuvent plus supporter cette contrariété de leur esprit et de leur cœur dès leur plus jeune âge, de se sentir frustrés de leur moi leur vie durant dans l'espoir d'être quelque chose qu'ils ne seront jamais. Il faut donc les aider en prenant en charge leurs revendications au lieu de leur envoyer des escadrons de police. Contrairement à ce que la presse parfois dit et écrit, ces jeunes sont l'élément le plus ouvert de la nation, l'élément capable d'être soi-même tout en demeurant curieux de ce qui se passe chez l'autre. Ces jeunes Algériennes et Algériens ne sont ni contre le français ni contre l'arabe classique, ils veulent construire l'avenir de l'Algérie sur des bases algériennes. En faire des ennemis de la nation relèverait d'un comportement suicidaire. J'ose espérer que le président de la République, qui ne manque pas de bon sens, saura trouver une solution équitable à ce « problème d'ampleur nationale », selon même une déclaration de l'A.P.S. du mardi 8 avril.*

(*) Agrégé d'arabe classique, chargé de recherches au C.N.R.S.

### A PARIS, AVEC LES MEMBRES DU « COMITÉ DE DÉFENSE »

Une coopérative de production, un journal, « *Lien* », une revue, « *Tisuras* », expriment à Paris les activités culturelles berbères. Un « *Comité de défense des droits culturels algériens* » (1) s'est créé au lendemain de la manifestation de Tizi-Ouzou. Les membres de ce comité protestent contre le gouvernement, qui « *veut arabiser le pays* ». « *Les programmes officiels de la télévision sont en arabe classique*, nous dit l'un d'entre eux. *Personne chez nous, n'y comprend rien.* » « *L'arabisation qui a lieu actuellement en Algérie*, assure un autre membre du comité, *ne fait que fabriquer des chômeurs. L'arabe classique qu'on enseigne à l'école n'offre aucun débouché. D'ailleurs, les cadres du pays font enseigner à leurs enfants le français ou l'anglais et non une langue confessionnelle et inopérante.* »

« *Ecrire en tifinagh — en caractères berbères — est un crime contre la sûreté de l'Etat* », ajoute un de ses camarades : « *En 1978, une équipe de football de Tizi-Ouzou a dû changer de nom après avoir chanté sa victoire en kabyle. Elle s'appelait « la Jeunesse sportive de Kabylie » et elle est devenue « la Jeunesse électronique de Tizi-Ouzou ».* « *Pour nous*, dit un autre, *Jugurtha est toujours un héros populaire.* » Selon lui, « *porter un tee-shirt avec une inscription en tifinagh est passible des tribunaux* » : « *Je connais quelqu'un qui la nuit s'enferme chez lui pour s'en mettre un sur le dos.* »

L'ambassade d'Algérie à Paris se refuse pour sa part à toute déclaration sur les développements actuels de la revendication culturelle berbère. — C. C.

(1) 6, rue Neuve-des-Boulets, 75011 Paris. Tél. : 371-26-08.



### Libéria

## UNE TENTATIVE DE RÉBELLION A ÉCHOUÉ

**Une tentative de rébellion a échoué lundi 14 avril, au Libéria, où le procès des dignitaires du régime déchu s'est ouvert mercredi.**

Deux jours après le coup d'Etat contre William Tolbert, le commandant de l'artillerie dans le nouveau régime, Isaac Jurwah, a été tué au cours d'une embuscade tendue par trente-six soldats, dans le comté de Bong, au nord-est de Monrovia, où l'ancien chef d'Etat possédait des terres. Les soldats rebelles ont tous été arrêtés. Ceux qui seront reconnus coupables seront immédiatement fusillés, a-t-on précisé mercredi, de source officielle. Les autorités ont procédé, par ailleurs, à l'arrestation de plusieurs autres dignitaires de l'ancien régime, notamment de l'ancien chef d'état-major, M. Franklin Smith, et de plusieurs « *superintendants* » (préfets). L'un d'entre eux, M. J. Dominic Ping, se serait suicidé après avoir ouvert le feu sur les soldats venus l'arrêter.

De son côté, le nouveau chef d'Etat, le sergent-chef Samuel K. Doe, a ordonné mercredi la libération de deux cent cinquante-neuf détenus « *emprisonnés sans jugement pour des délits mineurs* » par l'ancienne administration, afin de leur « *permettre de se racheter* ». En revanche, cinq personnes surprises en train de piller ont été arrêtées.

M. Joseph Chesson, ancien ministre de la justice, et E Reginald Townsend, président du parti du président Tolbert, ont été mercredi les premiers accusés à comparaître devant un tribunal militaire installé dans le plus important camp militaire de la capitale et présidé par le lieutenant-colonel Frank P. Senkpeni, entouré de quatre assesseurs. Le public n'est pas admis aux procès, mais ceux-ci seront ouverts à la presse. Les prévenus sont accusés de « *haute trahison, corruption effreinée, mauvais usage de postes officiels et non-respect des droits de l'homme et des droits constitutionnels* ».

Les aéroports et ports du Libéria ont été rouverts mercredi. Le nouveau gouvernement, dont le premier conseil des ministres s'est tenu dans la matinée, s'efforce de calmer les esprits.

Enfin, le ministère des affaires étrangères a rendu publique la liste des membres du « Conseil de rédemption populaire » présidé par le sergent-chef Doe et qui a renversé William Tolbert. Cet organe comprend quinze sous-officiers et un soldat, alors que cinq portefeuilles ministériels ont été confiés à des officiers au sein du nouveau cabinet. — *(A.F.P.)*

### Tchad

## LE PRÉSIDENT GOUKOUNI OUEDDEÏ MENACE D'ACCEPTER L'OFFRE D'AIDE LIBYENNE

**Les combats ont repris avec une extrême violence, mercredi 16 avril dans l'après-midi, dans la partie nord de N'Djamena, entre forces armées populaires du président Goukouni Oueddeï et forces armées du Nord de M. Hissène Habré, ministre de la défense.**

**Enfin, dans une interview publiée par « Paris-Match » du 25 avril, le président Goukouni Oueddeï se déclare prêt à accepter l'aide de la Libye si « l'Egypte, le Soudan et d'autres pays continuent à aider Hissène Habré ».**

### Zimbabwe

## A la veille de l'indépendance

## M. MUGABE A DÉFINI LES PRIORITÉS DE SON GOUVERNEMENT

Au cours d'une conférence de presse tenue à Salisbury à la veille de l'indépendance du Zimbabwe (Rhodésie), M. Mugabe, premier ministre, a défini les priorités de son gouvernement : intégration des forces qui forment la nouvelle armée, car l'existence de trois armées rivales favorise la « *possibilité d'un conflit* », reclassement d'un million de réfugiés et de personnes déplacées, réouverture des écoles et cliniques fermées pendant la guerre, amélioration des conditions de vie des ouvriers.

D'autre part, le prince Charles, qui représente la reine Elizabeth II aux cérémonies marquant l'indépendance de la colonie de la Couronne, a reçu un accueil chaleureux à son arrivée, mercredi à Salisbury. Plus de quatre-vingt-dix délégations étrangères sont attendues. Le président du Pakistan et le premier ministre australien, arrivés également mercredi, seront rejoints, jeudi notamment, par le secrétaire général des Nations unies et le premier ministre indien. — *(A.F.P., Reuter.)*

# PROCHE-ORIENT

## Israël

APRÈS LES ENTRETIENS AVEC LE PRÉSIDENT CARTER

### M. Begin réaffirme que les colonies de peuplement sont nécessaires à la sécurité

De notre correspondante

**Le président Sadate a donné son accord pour que les négociations sur l'autonomie palestinienne reprennent immédiatement en Egypte et en Israël, à la demande du premier ministre israélien, a annoncé, mercredi 16 avril, le président Carter, en quittant M. Begin, à l'issue de leur dernier entretien consacré à l'avenir des négociations entre les Etats-Unis, l'Egypte et Israël.**

Washington. — La deuxième journée de la visite de M. Begin a été occupée par une nouvelle rencontre, dans la matinée de mercredi, avec M. Carter à la Maison Blanche. Le premier ministre israélien a ensuite déjeuné avec le vice-président Mondale, puis rencontré les membres de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants et du Sénat.

Dans la matinée, M. Begin a donné une conférence de presse au cours de laquelle il a abondamment cité les accords de Camp David, derrière lesquels il a souvent donné l'impression de s'abriter pour éviter de répondre aux questions difficiles. Mais le premier ministre n'a fait aucun effort pour paraître conciliant. Il a cependant annoncé, avec une satisfaction évidente, que le président Sadate avait accepté sa suggestion que les conversations se poursuivent jusqu'au 26 mai, pour moitié en Israël et pour moitié en Egypte. En ce qui concerne l'extension des colonies de peuplement dans les territoires occupés, il a déclaré qu'il n'avait aucune raison de modérer son point de vue, qui différait — et cela était « légitime » — de celui de MM. Carter et Sadate. Et le premier ministre israélien a fait une longue digression pour expliquer pourquoi les colonies sont nécessaires à la sécurité d'Israël. *« Toute personne de bonne volonté peut comprendre cela*, a-t-il assuré. *Nous avons démantelé quatre-vingt-dix-sept cellules de l'Organisation de libération de la Palestine, en Judée et en Samarie, quarante à Gaza. En une seule année, nous avons enregistré cent vingt-deux actes de terrorisme. Les colonies de peuplement sont un rempart contre ceux qui viennent de Beyrouth, de Damas ou d'Amman tuer nos femmes et nos enfants. »*

Répondant à une question, M. Begin a déclaré qu'il n'envisageait nullement de stopper les nouvelles implantations, comme certains lui demandent avec insistance, fût-ce seulement jusqu'au 26 mai.

A propos de l'autonomie des territoires peuplés par les Palestiniens, le premier ministre israélien a rappelé que c'était là son idée, et non celle de M. Carter ou de M. Sadate. Mais il a ajouté qu'il était favorable à une « *autonomie complète* » dans la mesure où elle ne menacerait pas la sécurité du pays. *« Faute de quoi, des centaines de personnes pourraient en être victimes et nous serions responsables de leur mort. »* En ce qui concerne la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies votée par la délégation américaine, puis reniée par la Maison Blanche, M. Begin a déclaré qu'il s'agissait d'une résolution « *en tout point hostile à Israël* » et qui lui rappelait celle qui avait, précédemment, assimilé le sionisme au racisme. Interrogé sur les sentiments de la communauté juive américaine à son égard et à l'égard du président Carter, M. Begin a indiqué que son rôle n'était pas d'intervenir dans les affaires intérieures des Etats-Unis.

Il n'en reste pas moins que les sentiments de cette communauté à l'égard de M. Begin sont pour le moins ambivalents. Si les responsables évitent d'afficher leurs réticences en public, en privé ils expliquent volontiers qu'ils ne seraient pas hostiles à un changement de gouvernement en Israël. Ils espéraient encore récemment que M. Begin accepterait au moins de cesser les nouvelles implantations dans les territoires occupés jusqu'au 26 mai, mais les dernières déclarations du premier ministre les ont découragés. Bien que la plupart d'entre eux rejettent l'argument selon lequel l'installation des colonies de peuplement est « illégal », ils admettent que cette politique constitue un frein au processus de paix.

Les dirigeants juifs sont surtout inquiets de ce qu'ils considèrent comme une grave méconnaissance par M. Begin des réalités politiques américaines. Le premier ministre israélien aurait ainsi interprété le « vote juif » de l'Etat de New-York, qui a contribué au succès du sénateur Kennedy, comme une approbation de sa politique. Alors que, nous disait l'un de ces dirigeants, *« il ne s'agit que d'une réaction viscérale au vote de la résolution du Conseil de sécurité condamnant Israël »*.

Jeudi matin, M. Begin devait prendre la parole devant les principales organisations juives américaines avant de regagner Jérusalem.

NICOLE BERNHEIM.

● *M. François Mitterrand* a reçu, le 15 avril, M. Meir Rosenne, ambassadeur d'Israël en France. Selon l'agence télégraphique juive, l'entretien entre l'ambassadeur et le premier secrétaire du P.S. s'est déroulé « dans un bon climat » et a porté sur l'attitude du P.S. à l'égard du problème palestinien et sur les négociations de Camp David.

Les dissensions au sein du gouvernement

### M. Ezer Weizman, ministre de la défense se prononce pour des élections anticipées

De notre correspondant

Jérusalem. — Une « *bombe* », un « *pavé dans la mare* », tels ont été immédiatement les premiers commentaires. La nouvelle a soudainement éclipsé, ce jeudi 17 avril, dans la presse israélienne et dans les milieux politiques l'analyse des comptes rendus sur le sommet Carter-Begin à Washington. Au cours d'un débat télévisé mercredi soir, M. Ezer Weizman, ministre de la défense, a déclaré qu'il était favorable à des élections anticipées, en soulignant que le gouvernement ne pouvait plus survivre longtemps. Il a laissé entendre que les élections normalement prévues pour le mois de novembre 1981 pourraient avoir lieu d'ici environ six mois. Manifestement, M. Weizman, connu en Israël pour ses incartades et son caractère impulsif, n'avait pas cette fois improvisé ses déclarations. Le ton de ses propos était serein et résolu.

Deuxième personnage du gouvernement et du propre parti de M. Begin (le Herout, composante du Likoud), le ministre de la défense, qui, au cours de la campagne électorale de 1977, avait achevé de conduire le Likoud à la victoire — alors que M. Begin était alité — vient de porter un coup très sévère au premier ministre et à la coalition gouvernementale, en confortant la position de ceux qui, dans l'équipe au pouvoir, envisageaient sérieusement depuis près d'un mois l'éventualité d'élections anticipées (*le Monde* du 20 mars).

Au cours des dernières semaines, M. Begin s'était montré déterminé à retarder l'échéance et à colmater les brèches. Ainsi avait-il récemment donné aux membres du gouvernement des consignes précises pour éviter l'étalage des difficultés que connaît le cabinet et pour tenter de resserrer les rangs, du moins en apparence. M. Weizman a avoué avec une ironie méprisante qu'il n'avait même pas pris connaissance de ces consignes. D'autre part, le ministre pensait que l'initiative prise par le président Carter pour relancer les négociations sur l'autonomie lui donnerait quelque répit sur le plan intérieur.

#### Le soutien de M. Simha Ehrlich

M. Weizman, pour se démarquer et déclencher une effervescence très vive, n'a pas attendu le retour du premier ministre de Washington. Même ses amis ne manquent pas de lui reprocher cette attitude et certains parlent de « *coup bas* », en soulignant, au moins, que le moment était « *mal choisi* ».

Le ministre de la défense n'a pas clairement détaillé les critiques qu'il fait à l'encontre du gouvernement. Mais il a laissé entendre que la gravité de la situation économique, les erreurs de la politique suivie dans les négociations actuelles à propos des territoires occupés (notamment au sujet des implantations) et le mauvais fonctionnement du gouvernement dans la plupart de ses domaines d'activité étaient des raisons suffisantes pour constater un échec et nourrir des craintes pour l'avenir du pays. M. Weizman a déclaré que le moment était venu de faire « *un sérieux examen de conscience* », et il a ajouté qu'il fallait « *faire sortir le pays de la période de dépression qu'il traverse* ». M. Weizman, qui a parfois été considéré comme un candidat au poste de premier ministre pour remplacer M. Begin ou pour diriger un gouvernement de large union nationale avec participation de l'opposition, n'a pas précisé nettement ses ambitions. A propos des négociations, M. Weizman a dit qu'il était favorable à l'application de l'autonomie dans le territoire de Gaza tout d'abord, au cas où cela ne serait pas possible dans un premier temps en Cisjordanie. Cette prise de position ne manquera pas de lui attirer davantage de critiques de la part de certains de ses collègues du gouvernement.

De toute manière, les réactions au sein de la coalition ont été tout de suite très vives. Malgré l'heure tardive, des consultations ont immédiatement eu lieu, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans les divers partis de la majorité. L'un des dirigeants du Likoud, M. Dov Chilansky, a qualifié l'attitude du ministre de la défense de « *trahison* ». Cependant, M. Weizman a trouvé quelques alliés parmi les membres de la coalition qui, depuis plusieurs semaines, se demandent s'il n'est pas temps de quitter le gouvernement avant qu'il ne sombre.

Ainsi, le vice-premier ministre, M. Simha Ehrlich, président du parti libéral (l'une des formations du Likoud) a semblé approuver les déclarations du ministre de la défense en déclarant : *« Tout homme politique peut avoir des ambitions et je comprends que M. Weizman souhaite devenir premier ministre. Il a simplement exprimé des vues que nous partageons souvent. Ses propos ne sont pas une bombe pour moi. »*

A Washington, M. Begin n'avait, ce jeudi matin, pas fait de commentaire sur les déclarations de M. Weizman et l'on pense qu'il s'en abstiendra avant son retour à Jérusalem.

FRANCIS CORNU.

#### LES GRANDS RABBINS CONTRE L'HEURE D'ÉTÉ

*(De notre correspondant.)*

Jérusalem. — Non seulement les Israéliens n'ont pas de pétrole — ils viennent de rendre à l'Egypte les puits qu'ils exploitaient dans le Sinaï — mais, en outre, ils ont peine à avoir des idées pour économiser l'énergie.

Alors que les pays européens venaient de se mettre à l'heure d'été, il a été à nouveau question d'adopter la même mesure en Israël. Mais, en dépit de l'avis favorable de plusieurs ministères de la commission des finances de la Knesset, les autorités rabbiniques ont fait savoir, le 16 avril, qu'elles s'opposaient catégoriquement à toute modification qui, selon elles, « *bouleverserait la pratique religieuse* ». Dans le passé, elles avaient déjà mis fin à une telle expérience en faisant notamment valoir que le nouvel horaire obligeait les fidèles à se lever trop tôt pour la prière du matin (qui ne peut se faire qu'après le lever du soleil). Cette fois, le Conseil du Grand Rabbinat a publié un communiqué pour souligner que l'application de l'horaire d'été se traduirait par une profanation « *inadmissible* » du sabbat, puisque les compagnies de transport public, les cinémas, les théâtres et les restaurants pourraient reprendre leurs activités plus tôt le samedi soir. Les partisans du changement ont beau faire remarquer qu'Israël — dont la facture pétrolière est l'une des plus coûteuses au monde — pourrait faire une économie d'environ deux millions de dollars par an, le grand rabbinat déclare que de pareilles considérations ne sont rien en regard du salut du pays.

Qu'importe l'heure solaire. La voix des autorités religieuses étant souvent prépondérante à Jérusalem, Israël continuera donc vraisemblablement à vivre étrangement à la même heure que l'Europe, tout en se trouvant, comme chacun sait, beaucoup plus proche de l'Orient.

F. C.

## Liban

### Des affrontements entre chiites et pro-irakiens ont fait une dizaine de morts à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — On avait connu toutes formes de combats et toutes sortes de belligérants au Liban, mais pas encore d'affrontements entre chiites et pro-irakiens. Voilà qui est fait, et sérieusement fait, puisque, en deux jours de bataille à Beyrouth-Ouest (palestino-progressiste) où roquettes et mortiers ont été abondamment utilisés, une dizaine de morts et quelque trente blessés ont été dénombrés.

Les troubles avaient commencé mardi (un mort, six blessés), à la suite d'une grève accompagnée de manifestations, à l'appel de l'organisation chiite para-militaire Amal, en signe de protestation contre la disparition à Bagdad du premier dignitaire chiite irakien, l'ayatollah Mohammed Bagher Sadr. Le Baas pro-irakien, qui dispose, comme tous les autres partis d'une milice armée au Liban et, de surcroît, d'une organisation militaire au sein de la résistance palestinienne, le FLA (auteur de l'attentat de Misgav-Am), s'est senti directement visé. D'autant plus que cette manifestation anti-irakienne se déroulait alors que les relations entre Bagdad et Téhéran sont au plus bas.

Les troubles ont repris le lendemain, englobant les quartiers populeux chiites de Chyah, Ghobeyri et Borj Barajné et, dans l'après-midi, le quartier résidentiel de Jnah où les ambassades d'Irak et d'Iran se trouvent à moins de 100 mètres l'une de l'autre.

Après avoir laissé faire durant plusieurs heures, les troupes syriennes de la FAD sont intervenues en fin d'après-midi, tandis que l'O.L.P., consciente du risque d'être entraînée dans un combat qui n'est pas le sien, et de nature à aggraver ses contradictions avec les chiites libanais, s'employait à obtenir un cessez-le-feu. Il a été finalement convenu de former des détachements mixtes (syriens, palestiniens, chiites libanais, Baas irakiens) qui sont censés s'interposer entre les belligérants.

LUCIEN GEORGE.



## Egypte

### TRENTE ÉGYPTIENS DÉFÉRÉS EN JUSTICE POUR ACTIVITÉS COMMUNISTES

**Le Caire (A.F.P.). — Trente personnes vont être déférées devant la Cour supérieure de sécurité de l'Etat égyptien sous l'accusation d'avoir, entre la fin 1977 et août 1979, « organisé le parti communiste égyptien clandestin », a annoncé mercredi soir 16 avril l'avocat général, M. Ragaa El Arabi.**

**Selon le responsable du parquet, un avocat et deux journalistes de la maison d'édition Al Akhbar font partie de ce groupe. D'autre part, M. El Arabi a indiqué que le parquet a ordonné l'arrestation de vingt-quatre autres personnes résidant à l'étranger (en France, Grande-Bretagne et R.F.A.), également inculpées dans cette même affaire. Ces personnes, « accusées notamment d'avoir publié des tracts hostiles au pouvoir », sont passibles de travaux forcés, a-t-il indiqué.**

**Enfin, l'enquête se poursuit à l'égard de trente-huit autres personnes, également impliquées dans les activités du P.C. clandestin, a ajouté le procureur général.**

● *Le gouvernement égyptien* a demandé le rappel de son chargé d'affaires, encore en poste à Alger, et a décidé de rompre toute relation avec les pays du Front de la fermeté, annonce, mercredi 16 avril, l'agence du Moyen-Orient.

L'Egypte n'est plus représentée auprès d'aucun des trois autres pays membres du Front de la fermeté : la Syrie, la Libye et le Yémen du Sud. Les relations diplomatiques entre ces quatre pays et l'Egypte ont été rompues après la signature du traité de paix égypto-israélien, le 25 mars 1979. — (*A.F.P.*).

## Iran

### M. Carter annoncerait un renforcement des sanctions économiques contre Téhéran

Le président Carter devait tenir ce jeudi soir 17 avril une conférence de presse radiotélévisée, au cours de laquelle il annoncerait un nouveau train de sanctions économiques contre l'Iran. Selon des sources officielles citées par l'Agence France-Presse, Washington s'apprêterait à prendre les mesures suivantes : interdiction des ports américains à tous les navires étrangers transportant des marchandises en provenance ou à destination de l'Iran ; interdiction de toutes les importations de produits iraniens aux Etats-Unis ; embargo sur les produits alimentaires et pharmaceutiques à destination de l'Iran.

Toujours de source officielle américaine, on apprend que le recours à des moyens de pression plus énergiques tels que l'imposition d'un blocus naval de l'Iran ne serait pas envisagé avant le mois prochain lorsque l'attitude des alliés européens et du Japon sur la question des sanctions serait plus claire. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, a démenti, pour sa part, les informations publiées à ce sujet par le *Boston Globe*. Ce quotidien écrivait mercredi que l'administration Carter avait informé les pays européens que les Etats-Unis imposeraient un blocus naval à l'Iran au cours de la semaine du 11 mai prochain, afin d'obtenir la libération des otages. M. Jody Powell a précisé qu'aucune décision « *n'a été prise ou communiquée à nos alliés* ».

On continue cependant à soutenir, à Washington, que les Etats-Unis seraient contraints de prendre des mesures de rétorsion plus énergiques si le Parlement iranien ne prenait pas une décision favorable à la libération des otages vers la mi-mai. Cependant, l'ayatollah Behechti, l'un des membres les plus influents du Conseil de la révolution, déclarait mercredi à Téhéran que l'Assemblée nationale iranienne ne pourrait être saisie du dossier avant « *juin ou peut-être juillet* » prochains. Il est en effet question d'ajourner d'au moins une semaine le second tour des élections, qui avait été fixé au 2 mai.

Le report de la consultation n'est peut-être pas étranger à la tension qui règne sur la frontière irakienne et aux informations en provenance de Washington concernant des concentrations de troupes soviétiques près de la frontière iranienne. Mardi, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, avait évoqué la possibilité d'une « *action soviétique unilatérale, destinée non pas à défendre l'Iran contre une éventuelle action militaire américaine, mais plutôt à profiter de la situation dans ce pays* ». Mercredi, M. Hodding Carter est revenu à la charge pour dédramatiser ses déclarations de la veille. Il a déclaré qu'il ne disposait pas de renseignements donnant à penser que les activités militaires de l'U.R.S.S. « *sont dirigées en direction de la frontière iranienne* ». Il s'agirait, selon l'état-major général iranien, de « *simples manœuvres* » auxquelles se livreraient les forces soviétiques. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

# A TRAVERS LE MONDE

## Centrafrique

● LE PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS s'émeut, dans un communiqué rendu public mercredi 16 avril, à Paris, de *« l'arrestation et la déportation de plusieurs militants de l'opposition centrafricaine, dont celles de Manuel Mageot et Cyriaque Bomba, du Front patriotique oubanguien (F.P.O.) »*. Le parti socialiste, qui *« exige la libération de tous les militants emprisonnés des organisations politiques centrafricaines »*, estime que ces arrestations apportent *« une nouvelle preuve du mépris avec lequel le gouvernement de M. Dacko traite les libertés politiques »* en République centrafricaine.

## El Salvador

● LE PROFESSEUR CHRISTIAN BARNARD, chirurgien sud-africain, est intervenu, mercredi 16 avril, auprès des guérilleros qui ont enlevé, en novembre dernier, M. Archibald Gardner Dunn, ambassadeur sud-africain, qui est en très mauvaise santé. Le professeur demande aux militants de l'armée de libération populaire du Salvador de laisser M. Dunn rejoindre sa famille et *« y vivre le reste de sa vie »*. *« Le temps est maintenant venu pour vous*, dit-il, *de montrer que vous possédez la plus grande des vertus humaines : la pitié. »*

## Espagne

● DEUX GARDES CIVILS ont été tués par balles, mercredi 16 avril, à Irun, au Pays basque espagnol. Les assassins ont réussi à prendre la fuite, en direction de Saint-Sébastien. La frontière a été provisoirement fermée. L'attentat n'a pas encore été revendiqué.

● M. MARCELINO OREJA, ministre des affaires étrangères, a annoncé à Madrid le mercredi 16 avril que des négociations allaient s'ouvrir avec la Grande-Bretagne sur la question de Gibraltar. Londres et Madrid auraient déjà décidé de rétablir des communications directes entre le Rocher et le territoire espagnol, relations coupées depuis 1969.

## Guatemala

● UN DIRIGEANT SYNDICAL ET SON ÉPOUSE ont été assassinés par balles par des inconnus, dans la capitale, a-t-on appris mercredi 16 avril à Guatemala. D'autre part, un climat de crise règne à l'université, où des grèves ont été décidées vendredi dernier pour protester contre l'élimination systématique d'environ quarante étudiants ou professeurs. Devant les menaces qui pèsent sur eux, certains professeurs ont préféré quitter le pays, tandis que les élèves n'assistent plus aux cours. — (*A.F.P.*)

## Nicaragua

● M. TOMAS BORGE, ministre de l'intérieur, a déclaré, mardi 15 avril, que *« les armées nicaraguayennes entreront immédiatement en action s'il se produit une intervention impérialiste contre le Salvador »*. *« Toute intervention au Salvador sera considérée comme une agression contre notre propre sol »*, a-t-il affirmé. — (*A.P.*)

## Pays-Bas

● LA TELEVISION NEERLANDAISE a diffusé mercredi 16 avril la dramatique britannique *Mort d'une princesse*, qui relate l'exécution en 1977, à Ryad, de la princesse Mishaal, membre de la famille royale saoudienne, et de son amant. La télévision a passé outre aux protestations du monde arabe et aux pressions des milieux d'affaires et du gouvernement néerlandais en faveur d'une annulation de ce programme. La diffusion du film, la semaine dernière, en Grande-Bretagne, avait déjà provoqué de vives protestations des autorités saoudiennes. — (*Corresp.*)

## R. F. A.

● M. DUSAN SEDLAR, représentant des Serbes exilés en Occident, a été tué le mercredi 16 avril dans une rue de Düsseldorf. Selon le bureau du procureur de Düsseldorf, l'attentat pourrait être le fait d'exilés croates. — (*Reuter.*)

## Zaïre

● DES ETUDIANTS EN GREVE et des adolescents ont manifesté, mercredi 16 avril, sur le campus universitaire de Kinshasa, où des soldats ont pris position. Les manifestants, qui dénoncent leurs conditions de travail et l'insuffisance des bourses, ont incendié vingt-deux véhicules et crié des slogans hostiles au régime. La veille, le président Mobutu leur avait ordonné de reprendre leurs cours (*le Monde* du 17 avril) et un porte-parole gouvernemental a dénoncé mercredi le « *mouvement subversif* » d'individus qui « *se permettent de défier l'Etat* ». — (*A.F.P.*)

Iran

**M. Carter annoncerait un renforcement des sanctions économiques contre Téhéran**

# A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

Pays-Bas

Salvador

R. F. A.

Zaïre



# PROCHE-ORIENT

## Un entretien avec le secrétaire général du Toudeh (parti communiste)

# « La révolution iranienne est menacée »

## *nous déclare M. Kianouri*

De notre envoyé spécial

Téhéran. — « *La révolution iranienne est menacée : les impérialistes américains et les réactionnaires iraniens conjuguent leurs efforts pour abattre la République ; de redoutables épreuves nous attendent.* » M. Noureddine Kianouri, le secrétaire général du Toudeh (parti communiste iranien), énumère les raisons de ses inquiétudes qui tiennent tout autant aux « *complots de l'impérialisme américain et de ses alliés* » qu'aux faiblesses inhérentes au régime de Téhéran.

M. Kianouri occupe au siège du parti — immeuble de quatre étages au centre de Téhéran qui grouille de « cadres » affairés — un modeste bureau où trône un portrait de Lénine. Des cartes de l'Iran, des photos témoignant des atrocités commises sous la monarchie, tapissent les murs. La soixantaine, des cheveux poivre et sel ornant un large front, la démarche agile et le geste vif, le chef communiste a la réputation d'être doté d'une énergie inépuisable et d'un exceptionnel talent d'organisation. Après trente ans de clandestinité, le Toudeh n'a pas retrouvé sa popularité des années 50. Toutefois il a réussi en quelques mois non seulement à obtenir sa légalisation mais aussi à se tailler une position relativement avantageuse sur la scène politique.

Des affiches et des banderoles portant les slogans du parti recouvrent les murs de Téhéran. Un quotidien, plusieurs hebdomadaires destinés notamment aux lycéens ou étudiants et aux ouvriers, un mensuel « idéologique », des pamphlets, des œuvres marxistes, les discours de M. Kianouri enregistrés sur cassettes, sont diffusés par des militants dans les rues, aux portes des établissements scolaires, des entreprises et des administrations de l'Etat. Les candidats du parti au premier tour des élections législatives à la mi-mars ont recueilli à Téhéran quelque cent mille voix.

### Un parti « ultra-orthodoxe »

*Mardom*, l'organe central du Toudeh, a perdu sa timidité des premiers jours. Il polémique avec les journaux cléricaux, il est vrai dans des termes prudemment courtois. Il ne ménage ni les membres du gouvernement ni ceux du Conseil de la révolution. Il dénonce les fraudes électorales, critique le fonctionnement des institutions, les comités islamiques comme les pasdarans (les milices du régime), mais toujours dans « *un esprit constructif* ». Le ton est plus agressif quand *Mardom* s'en prend au président de la République, M. Bani Sadr, sa cible favorite après M. Sadegh Ghotbzadeh, le ministre des affaires étrangères, tous les deux accusés de faire le jeu, involontairement sans doute, de l'impérialisme.

M. Kianouri dispose d'un précieux atout dans un pays où le clergé prédomine : il est le petit-fils de l'ayatollah Fazlollah Nouri exécuté en 1907 par les révolutionnaires laïques et dont la mémoire est vénérée dans la République islamique. On prétend qu'il entretient, de ce fait, des relations privilégiées, quoique forcément ambiguës, avec des religieux bien placés. Il se déclare fervent partisan de « *la ligne de l'imam Khomeiny* ». Cela n'empêche pas *Mardom* de censurer largement les déclarations du guide de la révolution quand celles-ci ne correspondent pas aux vues du Toudeh, l'un des partis communistes les plus « orthodoxes » du monde (pour qui l'euro-communisme par exemple est une abominable hérésie).

On chercherait en vain dans l'organe central du Toudeh la moindre trace des passages du récent « *message à la nation* » de l'imam, dans lequel celui-ci dénonçait tout à la fois le « *communisme international* » et la « *brutale agression* » des « *pillards de l'Est* » contre l'Afghanistan. Que pense M. Kianouri de ces jugements ?

« *L'imam Khomeiny a son opinion, et nous avons la nôtre sur l'aide fraternelle fournie par l'U.R.S.S. au peuple afghan* », répond-il en français, en ajoutant : « *Mais il faudrait connaître dans quel contexte l'imam a été conduit à faire de telles déclarations. Deux facteurs importants, à notre avis, y ont contribué : sa grave affection cardiaque, qui l'avait écarté des réalités politiques quotidiennes, et l'élection à la présidence de la République de M. Bani Sadr, dont les profondes convictions anticommunistes et antisoviétiques sont bien connues.*

### « M. Bani Sadr est tombé dans un piège »

— Suggérez-vous par-là que M. Bani Sadr a dicté sa volonté à l'imam ?

— *Non, mais on a fourni à l'imam des renseignements et des arguments fallacieux qui lui ont laissé croire qu'une vigoureuse dénonciation du communisme de l'U.R.S.S. achèverait de convaincre les Etats-Unis de favoriser l'extradition de l'ancien chah. Le prix demandé paraissait minime par rapport à la victoire fantastique qu'aurait remportée ainsi le peuple iranien. Imaginez seulement l'ancien souverain comparaissant devant un tribunal révolutionnaire à Téhéran !*

*» Cependant, l'imam n'avait pas été mis au courant du marché, du* « package deal » *conclu entre les Américains et certains dirigeants iraniens, religieux et laïcs, à la faveur des événements d'Afghanistan. Aux termes de cet accord, élaboré sous les auspices du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, l'Iran s'engageait notamment à mener campagne contre l'U.R.S.S. et à transférer les otages à la garde du gouvernement, avant de les libérer. En échange de quoi Washington admettrait ses crimes en Iran et ne ferait pas obstacle à l'extradition du chah. Bref, un piège, dans lequel sont tombés M. Bani Sadr et ses associés, dont les illusions sont à la mesure de leur inexpérience politique.*

*» Ils auraient dû comprendre que jamais, au grand jamais, les Etats-Unis n'auraient permis que l'ancien chah soit livré à l'Iran. Une telle concession de leur part aurait miné leur stratégie mondiale, et mis en péril le réseau de dictatures qu'ils entretiennent à travers le monde. C'est grâce à un véritable sixième sens que l'imam Khomeiny a torpillé le scénario mis au point grâce aux efforts conjugués de Carter, Brzezinski, Waldheim et la C.I.A. La ruse ayant échoué, les Américains ont eu recours aux sanctions et aux complots.*

— Ne croyez-vous pas que les Etats-Unis ont le droit d'exiger la libération de diplomates détenus en violation des lois internationales ? Est-il dans les traditions du mouvement communiste de justifier le terrorisme ?

— *Nous condamnons le terrorisme, bien entendu. Mais aucun principe n'est absolu et éternel. Dans le cas d'espèce, nous avons soutenu, dès la première heure, avant l'imam Khomeiny lui-même et les autres formations, l'occupation de l'ambassade américaine et l'arrestation de soi-disant diplomates qui se livraient non seulement à l'espionnage — pratique relativement bénigne, puisque courante dans les chancelleries étrangères — mais aussi et surtout à des activités subversives et contre-révolutionnaires, comme l'ont amplement démontré les documents saisis dans les archives secrètes de l'ambassade. Il faudrait qu'ils soient traduits devant le tribunal, au titre d'accusés ou de témoins, pour que l'opinion mondiale sache les crimes qu'ont commis les Etats-Unis dans notre pays. On s'inquiète en Occident du sort de cinquante détenus bien traités et en parfaite santé, mais rares étaient ceux qui prêtaient la moindre attention aux trente millions d'Iraniens tenus en otage pendant trente ans par les Etats-Unis...*

— La plus grande publicité a été donnée aux griefs des Iraniens à l'égard des Etats-Unis. Que faut-il de plus pour que les otages soient libérés ?

— *A la guerre comme à la guerre. Nous profitons du défaut de la cuirasse pour arracher aux Américains des concessions. C'est un atout capital, un moyen de pression considérable, que nous conserverons...*

### Empêcher la normalisation avec les Etats-Unis

— Pourquoi faire, puisque vous admettez vous-même que les Etats-Unis ne vous rendront jamais le chah ? »

M. Kianouri lâche alors avec un sourire malicieux : « *Tant que nous garderons les otages, nous empêcherons la normalisation des relations avec les Etats-Unis à laquelle rêvent certains politiciens iraniens...* »

— Certains prétendent que les « étudiants islamiques » qui détiennent les diplomates américains sont influencés ou manipulés par le Toudeh. Qu'en pensez-vous ?

— *C'est absolument ridicule !* s'exclame dans un grand éclat de rire le dirigeant communiste. *Les étudiants refusent tout contact avec nous et vont jusqu'à interdire aux journalistes de* Mardom *l'accès à leurs conférences de presse, sous prétexte que le tirage de notre journal (40 000 exemplaires) n'est pas assez élevé. Pourtant les représentant de* Joumhouri Islami *(l'organe du parti républicain islamique), qui compte deux fois moins de lecteurs, ont libre accès à l'ambassade américaine. Il est de notoriété publique que les étudiants entretiennent des rapports suivis avec l'entourage de l'imam Khomeiny et avec les religieux anti-impérialistes de l'Ecole théologique de Qom, directement ou par le truchement de l'une des personnalités marquantes de cette école, le hojatoleslam Khoeini. La confusion, si confusion il y a, découle du fait que le Toudeh et les « étudiants islamiques » suivent la même ligne anti-impérialiste de l'imam...*

— Avez-vous des contacts avec le hojatoleslam Khoeini ?

— *Non, mais nous en avons avec d'autres dirigeants du clergé. Nous dialoguons avec eux, soit verbalement, soit par écrit. Certains d'entre eux tiennent compte de nos vues et de nos analyses. Bien entendu, des divergences nous séparent sur tel ou tel chapitre. Même chez les religieux les plus anti-impérialistes, un fond d'anticommuniste subsiste. Mais cela ne devrait pas être un obstacle à une éventuelle coopération. L'anticommunisme de Nasser, de Kadhafi, de Boumediène et d'autres dirigeants du tiers-monde ne les a pas empêchés de mener une politique progressiste et révolutionnaire.*

*» Cela dit, le clergé n'est pas un corps homogène. Un large éventail d'opinions sont représentées en son sein, y compris les plus réactionnaires.*

— Pourtant l'imam Khomeiny a défendu récemment l'ensemble du clergé en demandant à la population de ne pas prêter l'oreille à ceux qui accusent les religieux d'être des réactionnaires...

— *L'imam ne pouvait pas faire autrement. Le rôle néfaste que jouent certains éléments au sein des institutions révolutionnaires — les comités islamiques, les pasdarans (milices), la Fondation des déshérités, etc., mécontente le peuple et risque ainsi de discréditer l'ensemble du clergé et les formations politiques qui en sont issues, comme le Parti républicain islamique. C'est pourquoi l'imam, tout en défendant la communauté cléricale, exige qu'une profonde épuration soit effectuée au sein de toutes les institutions de la République.* »

### L'Irak « complice de l'impérialisme »

L'épuration est « *urgente* » compte tenu des pressions grandissantes des Etats-Unis et « *ultérieurement de celles de l'Europe et du Japon* », ainsi que de l'essor pris par les activités contre-révolutionnaires en Iran même, estime le secrétaire général du Toudeh. L'Irak, « *complice des impérialistes américains* », est responsable selon lui de la vague d'attentats perpétrés contre les installations pétrolières, et attise la guerre civile au Kurdistan. Il accuse, à ce propos, des groupements kurdes « *réactionnaires* », tels le Rasgari (de composition tribale) et le Komaleh (mouvement de la tendance - maoïste) tout autant que « *certains responsables de la République islamique et de l'armée* », de se livrer à des « *provocations* » pour empêcher un règlement pacifique du problème kurde.

« *Le complot impérialiste n'est qu'à ses débuts, et nous nous attendons à de très sérieux troubles, y compris à des aggressions militaires* », ajoute-t-il.

Pour conjurer ces périls, le Toudeh prône la rupture de tous les liens qui subsistent avec les Etats-Unis, la « *destruction des bases socio-économiques du système colonial* », en nationalisant notamment le commerce extérieur, la fin de la propagande anticommuniste et antisoviétique. La mise en œuvre d'une telle politique, poursuit M. Kianouri, ne serait possible que si l'on créait un « *large front populaire et anti-impérialiste* » de toutes les forces, cléricales et laïques. Projet chimérique ? « *Non,* répond le dirigeant communiste, *un objectif d'importance cruciale...* »

ÉRIC ROULEAU.

# DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT HERRERA CAMPINS

## La France et le Venezuela sont décidés à relancer le dialogue Nord-Sud

La visite officielle en France du président vénézuélien, M. Luis Herrera Campins, a inauguré une ère nouvelle dans la coopération entre les deux pays éloignés géographiquement, mais proches par leurs options essentielles.

La France et le Venezuela ont décidé, en effet, de coopérer activement, tant au niveau politique qu'économique, pour favoriser le développement des relations bilatérales et celles que souhaitent établir les pays du pacte andin avec la C.E.E. Ils ont notamment décidé de relancer le dialogue Nord-Sud, afin de développer la coopération internationale — en particulier entre les pays industrialisés et les membres de l'OPEP — et de permettre l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial plus juste.

Président en exercice de l'OPEP et l'un des principaux producteurs et exportateurs de pétrole, le Venezuela, chef de file des pays du pacte andin, représente un interlocuteur privilégié en Amérique latine. Il constitue une sorte de pont entre les pays en voie de développement et les grandes puissances, comme les Etats-Unis et la Communauté européenne.

L'institutionnalisation des rapports entre la C.E.E. et les pays du pacte andin (Venezuela, Pérou, Equateur, Bolivie, Colombie) doit être précisée à Bruxelles les 5 et 6 mai, à l'occasion d'une visite des ministres des affaires étrangères du pacte. Au plan bilatéral, MM. Giscard d'Estaing et Herrera Campins ont souligné l'importance de l'accord de coopération scientifique, technique et industrielle signé à Caracas en mars dernier, lors de la visite de M. André Giraud, ministre de l'industrie, entre l'Institut français du pétrole et son homologue vénézuélien (INTEVEP). La France envisage notamment de doubler ses importations de pétrole vénézuélien et de participer au développement général des hydrocarbures. Elle étudiera les perspectives d'utilisation, dans l'industrie du pétrole lourd, de la ceinture de l'Orénoque et procédera, à partir de 1982-1983, au traitement annuel d'environ 2 millions de tonnes de ce pétrole lourd en vue de le rendre plus léger.

Par ailleurs, la France participera au développement de plusieurs secteurs prioritaires du sixième plan quinquennal vénézuélien (1981-1986). Parmi ces secteurs figurent le secteur énergétique — y compris les énergies de remplacement — les transports ferroviaires et urbains (notamment la deuxième étape du métro de Caracas), les télécommunications par satellite, l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire, la pétrochimie, la sidérurgie, l'aéronautique, les mines, l'infrastructure portuaire, l'océanographie, la construction de logements sociaux. Le Venezuela se félicite vivement de l'apport technologique français à son développement.

Au plan politique, la France et le Venezuela collaboreront pour préserver la sécurité et favoriser le développement des Caraïbes, ainsi que celui de l'Amérique centrale. D'autre part, les deux pays ont rappelé l'importance des résolutions des Nations unies sur le désarmement et souligné leur attachement aux principes démocratiques et au respect des droits de l'homme.

Jeudi, le président Herrera Campins devait s'adresser au Parlement européen, à Strasbourg, pour souligner l'importance d'une coopération active entre la C.E.E. et les pays du pacte andin, facteur de paix dans la région.

---

● *La France et le Venezuela* ont fermement condamné mercredi 16 avril, dans un communiqué conjoint, la prise d'otages de Téhéran. MM. Giscard d'Estaing et Luis Herrera Campins, en visite officielle à Paris, ont condamné *« avec la plus grande fermeté les atteintes portées aux missions diplomatiques ainsi qu'à l'intégrité physique, la liberté et la dignité des représentants diplomatiques »*, souligne le communiqué qui indique encore que les deux pays ont exprimé *« leur préoccupation devant la poursuite de la course aux armements, et leur inquiétude face aux graves tensions apparues dans diverses régions du monde »*.

---

● *La Chine et le Fonds monétaire international* (F.M.I.) tiendront une seconde série de négociations concernant la représentation chinoise au sein de cet organisme, après celle qui vient de se dérouler dans le plus grand secret à Pékin. Cependant, la délégation du F.M.I. a fait part d'une certaine « satisfaction » sur le déroulement de ces premières discussions.

## L'invasion de l'Afghanistan « a porté un coup aux relations

### déclare M. François-Poncet devant

**Voici les principaux passages du discours prononcé, le jeudi 17 avril, en fin de matinée, devant l'Assemblée nationale par M. Jean-François-Poncet.**

Après avoir rappelé que, « *depuis plus de vingt ans* », la politique étrangère française est « *indépendante dans sa conception et dans ses démarches* », M. François-Poncet a insisté sur « *trois événements majeurs* (qui) *focalisent les préoccupations* ». Il les a ainsi définis :

*« L'Union soviétique est intervenue militairement en Afghanistan pour y maintenir un régime de son choix ; au Proche-Orient, comme dans certaines régions de l'Afrique, les intransigeances affrontées bloquent toujours les voies de la paix ; en Europe même, un débat d'apparence financière, qui oppose un des Etats membres à ses huit partenaires, vient à remettre en cause les fondements de la Communauté. »*

Les événements d'Afghanistan, a dit le ministre, sont « *d'une particulière gravité pour trois raisons* » :

*« — Ils portent atteinte à l'indépendance d'un peuple (...) Rien ne saurait en masquer la gravité. Ni le fait qu'un gouvernement communiste détenait déjà le pouvoir à Kaboul. Ni l'appel des autorités afghanes, auquel l'Union soviétique se serait bornée à répondre. Ni les ingérences extérieures qui se seraient produites.*

*» Aucune de ces explications ne peut être acceptée. Je n'insisterai pas sur la chronologie des faits ; elle contredit formellement la thèse d'un appel. Quant aux prétendues ingérences, il n'en existe guère de preuve ; l'armement rudimentaire dont dispose la résistance afghane en dément l'existence. Et si tel avait été le cas, il resterait à expliquer pourquoi jamais ni les Nations unies, ni le mouvement des non-alignés n'ont été saisis du problème et pourquoi on en est venu immédiatement à l'envoi d'un corps expéditionnaire doté des armes les plus lourdes.*

*» Tous les témoignages s'accordent : le peuple afghan rejette la présence de troupes étrangères, que ce soit par la résistance armée ou par son opposition silencieuse.*

*» — La situation ainsi créée affecte l'équilibre de toute la région. (...) Contrôler ce carrefour a toujours été la tentation des grandes puissances. Heureusement en vain. Ce fut la chance de la paix. En y prenant position, l'Union soviétique compromet l'équilibre et la sécurité dans cette partie du monde.*

*» — L'événement a une portée plus vaste encore : il est le fait d'une des deux puissances qui détiennent seules les moyens d'un conflit planétaire et sur qui pèse, de ce fait, une responsabilité particulière dans le maintien de la paix. (...) Un coup a été porté aux relations et aux équilibres sur lesquels repose la paix. »*

### « La détente, un mot qui n'a pas bonne presse »

M. François-Poncet s'est ensuite interrogé sur l'avenir de la détente, un mot qui n'a pas « *aujourd'hui bonne presse, et c'est un signe de la crise que nous vivons* ». Pour lui, cependant, la détente « *n'a pas empêché les crises mais elle a évité qu'elles ne dégénèrent* ». « *La détente*, a ajouté M. François-Poncet, *n'est cependant pas la voie de la facilité. Elle n'est ni un alibi, ni une illusion. Elle se gagne par la fermeté et se maintient par la vigilance. Elle réclame de part et d'autre la modération des attitudes et le respect de principes communs. Elle exige des partenaires qu'ils se comprennent et s'acceptent comme ils sont. Elle suppose un équilibre des forces perçu et admis comme tel.*

*» Bref, elle a ses règles qui, pour être différentes de celles de l'affrontement, n'en sont pas moins impératives. La fermeté de la politique africaine de la France, l'effort continu qu'elle consacre à sa sécurité, ne sont pas des correctifs à sa politique de détente, ils en font partie intégrante. »*

Or, a poursuivi le ministre, la situation se dégrade. Après avoir cité les « *actions de force entreprises en Angola, dans la corne de l'Afrique, au Yémen, au Cambodge* », il a dit : « *L'incompréhension et la méfiance se sont installées entre les deux superpuissances. Les contacts entre leurs dirigeants sont devenus rares. D'un côté, des décisions ont été prises qui sont incompatibles avec l'obligation de modération et de retenue en dehors de laquelle les relations entre l'Est et l'Ouest dégénèrent tôt ou tard en affrontement. De l'autre, l'insuffisance de continuité et de fermeté a entretenu un doute sur la nature des objectifs poursuivis, la fiabilité et la constance de la politique pratiquée.* ».

Définissant ensuite la politique française, le ministre a déclaré : « *Il s'agit ni de s'incliner devant le fait accompli ni de participer à l'escalade de la confrontation. La France ne dispose pas en la circonstance d'autres armes que la fermeté et le dialogue. L'une et l'autre sont indispensables.* »

Rappelant qu'il avait qualifié d'« *inacceptable* » l'intervention en Afghanistan dans une communication faite le 6 janvier à l'ambassadeur d'U.R.S.S. en France, M. François-Poncet a ajouté :

*« Inacceptable, cela signifie que l'action soviétique n'est pas seulement contraire aux principes, mais aussi aux équilibres qui fondent les relations internationales et assurent le maintien de la paix. Le mot n'exprime pas seulement une réaction morale. Il définit un objectif politique.*

*» Cet objectif, c'est le retrait des troupes soviétiques. Certains, et parfois les mêmes qui nous taxent de timidité, en raillent l'excessive ambition. Je veux leur répondre. La question n'est pas de savoir si le départ des troupes soviétiques sera aisé à atteindre. Elle est de savoir s'il est nécessaire. (...) »*

M. François-Poncet a ensuite rappelé « *la voie du retour à la situation normale. (...) Il y faut deux conditions : qu'il soit mis fin à la présence des troupes étrangères ; que les grandes puissances et les Etats voisins prennent les engagements nécessaires pour que l'Afghanistan ne puisse constituer pour personne ni un enjeu ni une menace* ».

« *La France*, a poursuivi le ministre, *tient en même temps à garder ouverte la communication avec l'Union soviétique. A Madrid, cet automne, dans le cadre de la C.S.C.E.* (1). *A Paris, où je recevrai moi-même, le 23 avril prochain, M. Gromyko.*

*» Le dialogue ne s'impose jamais plus qu'en période de crise. Certes il ne suffit pas de parler pour s'entendre ; et je ne le prétends pas. Mais y renoncer, c'est perdre jusqu'à la possibilité de se faire comprendre. Or, la France a des choses à dire à l'Union soviétique. Personne mieux qu'elle, sans doute, n'est en mesure de faire les gestes nécessaires au rétablissement de la détente. De lui montrer les risques qu'elle prendrait à s'enfoncer dans la voie où elle est engagée.*

*» Ce qui était présenté le 27 décembre comme une action limitée et temporaire tend à devenir une opération massive et permanente. A l'intervention elle-même s'ajoutent de jour en jour les conséquences inévitables de sa prolongation.*

*» La force finit toujours par susciter une force contraire. La méfiance qu'elle engendre est contagieuse. Si la crise n'est pas surmontée rapidement, c'est tout l'édifice des relations Est-Ouest, tel qu'il a été construit à Helsinki patiemment depuis quinze ans et Belgrade, qui risque d'en être ébranlé. »*

### PROCHE-ORIENT : le conflit ne se réglera ni par les armes ni par le terrorisme

Rappelant les récentes déclarations de M. Giscard d'Estaing sur le droit à l'autodétermination du peuple palestinien pendant sa récente visite dans les Etats du Golfe et en Jordanie, le ministre des affaires étrangères a dit : « *Elles s'inscrivaient dans la continuité d'une ligne affirmée depuis plus de dix ans. Le message n'était donc pas fondamentalement nouveau : mais il venait de la France et il répondait à une attente.*

*» Trop de commentaires ont cherché à en déformer les intentions et en trahir l'esprit pour que je n'aie pas le désir de rétablir les choses dans leur vérité et dans leur clarté. La politique de la France ne s'inspire ni d'arrière-pensée ni de parti pris. Elle n'a d'autre objectif que la paix et elle tient dans un petit nombre de propositions simples.* »

M. François-Poncet a alors cité trois « propositions » :

*« Première proposition : le conflit ne trouvera de solution que politique. Il ne se réglera ni par les armes ni par le terrorisme. (...)*

*» Deuxième proposition : un règlement politique, pour être durable, ne saurait ignorer ou méconnaître ces deux données fondamentales que sont le peuple juif d'un côté, le peuple palestinien de l'autre.*

*» Le peuple juif a connu, tout au long de son histoire, des épreuves inouïes ; elles ont culminé, chacun en garde la mémoire, dans la tragédie de l'holocauste nazi. A force de courage et d'efforts, il a retrouvé un territoire et bâti un Etat. Cet Etat a droit à la sécurité et au respect. La France n'a jamais cessé de le proclamer.*

*» Le peuple palestinien existe dans la conscience que lui-même et les autres ont de sa personnalité propre et distincte. Meurtri, dispersé, exilé, il n'est nulle part chez lui ; il se sent partout étranger. Il a droit à une patrie.*

*» Troisième proposition : le règlement politique devra être global. Il est vain d'imaginer résoudre indépendamment l'un de l'autre le problème d'Israël et le problème palestinien. Ils sont aussi inséparables que les deux faces de la même médaille. Tant que subsistera l'aliénation du peuple palestinien, il n'y aura pas pour Israël de vraie sécurité. Mais cette aliénation ne pourra cesser que dans des conditions qui garantissent la sécurité d'Israël.*

*» De ces trois considérations, tout le reste se déduit : d'une part l'évacuation des territoires occupés en 1967. (...) Seule cette évacuation permettra de donner au peuple palestinien l'assise territoriale sans laquelle son droit à une patrie comme son droit à l'autodétermination ne seraient que des fictions privées de toute portée pratique.*

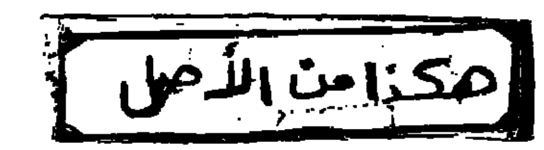
*» D'autre part, la sécurité d'Israël (...). Les frontières qui résultent pour Israël de cette évacuation doivent être pleinement reconnues et leur sécurité effectivement assurée. Le droit à l'autodétermination du peuple palestinien doit s'exercer dans le cadre et donc dans les limites d'un règlement d'ensemble où l'Etat d'Israël trouve les garanties de sécurité précises, concrètes et contraignantes auxquelles il est fondé à prétendre. La communauté internationale, par l'organe notamment du Conseil de sécurité dont je rappelle qu'aucun des membres permanents n'a jamais contesté l'existence d'Israël, devra engager solennellement son autorité sur le respect de ce règlement. La France a indiqué qu'elle était prête à apporter sur le terrain sa contribution.*

*» Il va de soi, enfin, qu'un tel règlement ne saurait avoir de validité que s'il s'impose à toutes les parties concernées. Elles doivent donc être mises à même de concourir à son élaboration.*

*» (...) J'entends dire qu'en reconnaissant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination la France aurait fait bon marché du droit d'Israël à l'existence et à la sécurité. On a même insinué qu'elle le faisait pour de sordides raisons d'intérêt. Je défie quiconque de trouver dans les déclarations du gouvernement le moindre geste qui vienne à l'appui de semblables allégations qui mettent en cause l'honneur de la France.*

*» Autant que personne, la France est attachée à l'existence d'Israël et attentive aux conditions de sa sécurité. Ce qu'elle souhaite cependant, ce n'est pas la sécurité d'un camp retranché ; c'est la sécurité et la paix. Des*





# « ... a porté un coup aux relations et aux équilibres sur lesquels repose la paix »

## déclare M. François-Poncet devant l'Assemblée nationale

*frontières contestées ne seront jamais des frontières sûres. »*

Faisant ensuite allusion à « *la charte palestinienne* » et à « *certaines déclarations* » démontrant que l'objectif de l'O.L.P. est de détruire Israël, le ministre poursuit : « *Le règlement que propose la France implique que chacune des parties renonce à ce qu'il y a d'excessif, d'injustifié ou d'inacceptable dans ses prétentions. Cela vaut, je le dis en toute clarté, pour l'O.L.P. Cela vaut aussi pour Israël. Notre position n'en cautionne aucune autre. Les contacts que nous avons établis, et que nous maintenons, sont donc sans ambiguïté. Ils ne confèrent ni privilège de représentation ni exclusivité. Ils prennent simplement acte d'une nécessité.* »

M. François-Poncet parle ensuite du processus de négociation engagé à Camp David :

« *La France ne méconnaît pas ce que cette négociation a coûté d'efforts et de volonté de paix. L'évacuation du Sinaï, la normalisation des relations bilatérales israélo-égyptiennes, sont des faits majeurs. Et je n'hésite pas à dire ici que si les mêmes principes pouvaient s'appliquer à la Cisjordanie et à Gaza et si ces pourparlers en cours permettaient le règlement global dont j'ai parlé, il aurait d'avance les suffrages de la France.*

*» Mais la négociation n'a pas encore abouti. Cela tient aux différences de conception des parties elles-mêmes. (...) J'observe au surplus que les accords de Camp David parlent explicitement du peuple palestinien et de ses droits légitimes. De quel peuple s'agit-il, et quels sont ses droits légitimes si celui de s'autodéterminer en est exclu ?*

*» Là comme ailleurs, la France a mieux à faire que de distribuer l'éloge ou le blâme. Son rôle est d'indiquer ce qu'elle croit juste et nécessaire dans l'intérêt de la paix. C'est aussi, si les circonstances l'exigent, de prendre de concert avec ses partenaires européens qui partagent ses convictions, les initiatives appropriées. C'est ce qu'elle fait et c'est ce qu'elle fera.* »

### « L'Europe est menacée »

Notant que « *l'Europe est menacée* » et « *doit s'unir* », puis que « *la politique agricole constitue la pierre angulaire de la construction communautaire* », le ministre s'explique sur le litige concernant la viande de mouton :

« *Il est faux et malhonnête de prétendre que la France, parce qu'elle tarde à appliquer un arrêt déséquilibré de la Cour de justice (2), rompt avec le traité de Rome. C'est l'inverse qui est vrai. Jamais (...) personne n'a suggéré d'ouvrir les frontières sans mettre en place une organisation commune de marchés. Le rejet obstiné d'une telle organisation pour le mouton ne contrarie pas seulement la juste revendication de nos éleveurs. Il nous conduit à nous interroger sur l'objectif poursuivi : à nous demander s'il n'est pas de transformer la Communauté économique en une simple zone de libre-échange. C'est bien pourquoi le gouvernement ne transigera pas sur cette question : elle met en cause un principe essentiel : elle touche à un intérêt légitime.* »

Abordant le problème de la contribution britannique, le ministre déclare :

« *Le gouvernement est disposé à prendre en considération les difficultés que rencontre la Grande-Bretagne. Il connaît et il apprécie les efforts qu'elle entreprend, (...). Il est prêt à apporter son appui et son aide à son allié des heures sombres. (...) Mais il défendra les principes et l'acquis du Marché commun. Il s'opposera à des compromis qui porteraient atteinte aux fondements de l'Europe communautaire.*

*» (...) De deux choses l'une. Ou bien le gouvernement britannique sollicite, comme d'autres gouvernements l'ont fait avant lui, une aide réduite dans son montant et limitée dans sa durée : le problème est alors de la nature de ceux que la Communauté a résolus dans le passé et qu'elle doit être en mesure de surmonter aujourd'hui. Ou bien, la Grande-Bretagne demande que les recettes communautaires perçues à ses frontières et sur son territoire équilibrent plus ou moins les dépenses de la communauté effectuées au Royaume-Uni. Il s'agirait alors d'introduire dans la pratique de la Communauté un principe entièrement nouveau, celui qu'on qualifie de « juste » retour ».*

*» (...) S'il devait se dégager, au cours des débats de la fin du mois, une majorité disposée à entériner un changement aussi profond, la France demanderait à ce que des propositions précises soient faites et elles les étudierait. (...) Elle le ferait, avec la ferme conviction que le système adopté en 1970 est le plus conforme aux exigences du développement de la Communauté.*

*» Ce que la France, en revanche, ne saurait accepter c'est que la règle du juste retour soit appliquée à un seul pays, qui bénéficierait alors du privilège singulier d'être à la fois dans et hors de la Communauté.*

*» Il va de soi, d'autre part, qu'au moment où la Communauté s'interroge sur l'opportunité de modifier une des règles les plus importantes de son fonctionnement, elle ne saurait négliger ou reporter les problèmes essentiels que pose son existence quotidienne. C'est pourquoi le conseil européen devra prendre les décisions qui permettront de fixer les prix agricoles pour 1980, d'arrêter les mesures d'économie qu'exige le gonflement des dépenses agricoles, de régler le problème du mouton, trouver une solution à celui de la pêche qui se trouve posé depuis l'adhésion de la Grande-Bretagne et qui constitue l'un des tests de sa volonté européenne.*

*» (...) Le moment n'est sûrement pas venu d'abandonner l'ouvrage. Une solution peut, une solution doit être trouvée. Pour qu'elle soit possible, il suffit que tous les partenaires acceptent de s'adapter à la Communauté et qu'aucun ne demande que la Communauté s'adapte à lui.* »

A propos du conflit du Tchad, M. François-Poncet a dit :

« *Le gouvernement partage les vives préoccupations que ce conflit suscite chez tous les amis de ce pays, à commencer par la France. Celle-ci respecte une attitude de stricte neutralité. Elle s'emploie, par l'aide humanitaire qu'elle apporte sans relâche, à soulager les souffrances de la population. L'ambassade de France maintient un contact permanent avec toutes les parties pour tenter d'obtenir la cessation des combats et mettre un terme à la tragédie.* »

### La crise iranienne

Le ministre rappelle enfin la fidélité de la France à l'alliance atlantique, tout en précisant que celle-ci « *n'est pas, que l'on sache, celle d'un protecteur et de ses protégés* ». Ces principes s'appliquent à « *l'épreuve injustifiable imposée aux diplomates américains à Téhéran* ». Il poursuit : « *Une règle universelle a été violée dont le respect est essentiel au maintien des relations internationales pacifiques. L'amitié que la France éprouve pour le peuple iranien ne peut la dispenser de condamner une telle violation. Seule ou avec ses partenaires européens, par les voies de la diplomatie ou par d'autres, la France n'a cessé d'agir pour qu'il y soit mis fin. Mais la solidarité qui l'unit aux Etats-Unis dans l'épreuve cruelle qu'ils subissent ne peut davantage la dispenser de décider elle-même et au moment opportun des mesures qu'elle juge les plus appropriées et les plus efficaces.* »

(1) La conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, réunie en 1975 à Helsinki, avec la participation de tous les pays européens (sauf l'Albanie), des Etats-Unis et du Canada, doit tenir une réunion d'évaluation à Madrid en 1980.

(2) Le 25 septembre 1979, la Cour européenne de justice avait enjoint à la France de lever les restrictions qu'elle impose depuis 1978 aux importations de moutons en provenance de Grande-Bretagne.

Au Palais-Bourbon

## Le débat de politique étrangère

*(Suite de la première page).*

En conclusion, M. François-Poncet a brièvement évoqué la crise iranienne et le différend américano-européen dans l'affaire des sanctions contre l'Iran. Réaffirmant la solidarité de la France avec les Etats-Unis dans l'affaire des otages, il a ajouté, en réponse aux récentes admonestations télévisées de M. Carter : « *La solidarité qui unit la France aux Etats-Unis dans l'épreuve cruelle qu'ils subissent ne peut davantage la dispenser de décider elle-même, et au moment opportun, des mesures qu'elle juge les plus appropriées et les plus efficaces.* » Il avait un peu plus tôt rappelé que l'Alliance atlantique « *n'est pas, que l'on sache, celle d'un protecteur et de ses protégés* ».

Mercredi, le conseil des ministres a adopté la position que la France défendra les 21 et 32 avril prochains, au cours de la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf, à Luxembourg. Paris, croit-on savoir, serait favorable à l'adoption d'une nouvelle mise en garde à Téhéran, menaçant l'Iran de sanctions commerciales et peut-être politiques si l'affaire des otages n'est pas réglée dans quelques semaines. Il se confirme, en effet, que l'Assemblée nationale iranienne, dont on parle de retarder encore le deuxième tour, ne sera en aucun cas en mesure de se préoccuper de ce dossier à la mi-mai. Or, c'est à partir de cette date que M. Carter a menacé de prendre des mesures à caractère militaire contre l'Iran.

JACQUES AMALRIC.

● *Le président Senghor à l'Elysée* — M. Giscard d'Estaing a reçu mercredi 16 avril en fin d'après-midi le président Senghor, avec lequel il s'est entretenu, selon le porte-parole de l'Elysée, de questions bilatérales et des problèmes économiques du Sénégal. La visite officielle du président français au Sénégal, prévue fin mars, avait été reportée *sine die* à la demande du président Senghor (*le Monde* daté 16-17 mars). Le chef d'Etat sénégalais se trouve actuellement en visite privée en France, et il a assisté mercredi à l'Elysée à un déjeuner de travail en compagnie du président du Mali et du ministre mauritanien de l'industrie (*le Monde* du 17 avril).







### Portugal

ANCIEN COLLABORATEUR DU GÉNÉRAL SPINOLA

## Le général Soares Carneiro est le candidat de la coalition gouvernementale à l'élection présidentielle

De notre correspondant

Lisbonne. — L'Alliance démocratique, au pouvoir, est décidée à soutenir la candidature à l'élection présidentielle de décembre d'un militaire de droite, le général Soares Carneiro, adjoint au vice-chef d'état-major de l'armée de terre (*le Monde* du 12 avril). Cette candidature a été confirmée lors de la réunion du conseil permanent de l'Alliance, qui a eu lieu à Porto le lundi 14 avril.

Plusieurs noms de militaires avaient été avancés pour cette candidature, notamment ceux du colonel Firmino Miguel, ancien ministre de la défense, du général Lemos Ferreira, chef d'état-major de l'armée de l'air, et même du général Spinola, ancien président de la République.

La désignation du général Soares Carneiro écarte de la course à la présidence d'autres concurrents de taille comme le colonel Pires Veloso et le général Galvao de Melo, dont les campagnes étaient pourtant bien avancées.

« *Incorruptible* », « *extrêmement compétent* », « *chef de famille exemplaire* », « *catholique fervent* », « *intransigeant* », « *respectueux de la hiérarchie* », « *cultivé et intelligent* », les journaux proches du gouvernement multiplient les superlatifs pour mieux définir la personnalité de leur candidat. Né en 1928, le général Antonio da Silva Osorio Soares Carneiro a été longtemps en Angola. Le 25 avril 1974, il occupait à Luanda le poste de secrétaire général et il collaborait avec le colonel Santos e Castro, un de ses amis intimes, favorable aux forces du Front de libération (F.N.L.A.) de M. Holden Roberto, adversaire du M.P.L.A.

Après la chute du gouvernement Caetano, la junte, dirigée alors par le général Spinola, nommait le général Soares Carneiro au poste de gouverneur général de l'Angola. Revenu à Lisbonne, il était arrêté le 13 mars 1975 pour avoir participé à la tentative de coup d'Etat spinoliste du 11 mars. Libéré quelques mois plus tard, hostile au gouvernement de gauche du général Vasco Gonçalves, il participait à la création du réseau clandestin du Comité de défense de la liberté.

Ces dernières années, le général Soares Carneiro s'était effacé.

Sa candidature contredit les thèses développées par la majorité actuelle, qui, à maintes reprises, s'est prononcée en faveur d'un pouvoir civil et du retour définitif des militaires dans les casernes. Or, le général Soares Carneiro est l'exemple type du « militaire opérationnel », politiquement très ambitieux. Disposant du soutien des secteurs conservateurs des forces armées, il est un adversaire redoutable pour le général Eanes, chef de l'Etat.

De son côté, le gouvernement de M. Sa Carneiro envisage d'avancer de cinq ou six mois l'élection présidentielle, initialement prévue pour décembre prochain. D'abord donnée par le quotidien conservateur *A Tarde*, le 21 mars, la nouvelle a été confirmée le 22 par l'hebdomadaire *Expresso*, généralement considéré comme proche du parti social-démocrate.

Selon la Constitution, le président de la République cessera d'assumer son mandat trois mois après la fin de l'actuelle législature, c'est-à-dire le 14 janvier 1981. Le même texte constitutionnel détermine, en outre, que le successeur doit être élu au moins trente jours avant son investiture. La loi ne fixe pourtant pas de délai minimal entre la date de l'élection et celle de l'entrée en fonctions du nouveau chef de l'Etat. Elle ne précise pas non plus lequel des organes de souveraineté a compétence pour convoquer des élections.

Il faudrait, pour qu'aboutisse le projet de M. Sa Carneiro, que la majorité parlementaire approuve, avant la fin d'avril, un nouveau projet de loi électorale. Il faudrait ensuite que le président de la République n'utilise pas son droit de veto, la promulgation de la loi exigeant dans ces conditions le vote des deux tiers des députés en exercice, ce qui est pratiquement impossible à obtenir. Il faudrait enfin qu'au sein même de la majorité il n'y ait pas de voix discordantes.

Un président de la République élu en juin ou en juillet attendrait en tout cas six ou sept mois avant de s'installer au palais Belem. « *Habitude assez courante dans des pays du continent américain* », expliquaient certains amis du premier ministre, qui trouvent toutes les raisons de justifier leur empressement.

A gauche, les jeux sont loin d'être faits. Interviewé à la radio, M. Soares a affirmé que le candidat du P.S. devra signer avec ce parti un engagement politique. Le leader socialiste, dont l'animosité à l'égard du général Eanes est connue, n'a pas exclu la possibilité d'appuyer une personnalité civile comme M. Nobre Da Costa, son successeur au poste de premier ministre l'été 1978. Mais un autre ancien chef de gouvernement, Mme Maria de Lurdes Pintasilgo, paraît destiné à participer à cette « valse des candidats ». Son nom vient d'être suggéré par M. Lopes Cardoso, leader de l'Union de la gauche pour la démocratie socialiste.

Du côté des communistes, les réactions à ce sujet sont, comme d'habitude, assez prudentes. En une seule phrase, le comité central du parti a tracé lors de sa dernière réunion le profil du candidat : « *Une personnalité qui défende la Constitution* ». Cette conception aboutira à choisir, pour le premier tour, un « *candidat indépendant* », capable de faire face au commandant de Carvalho, le représentant de la gauche révolutionnaire.

JOSÉ REBELO.

## L'agence Novosti tente de répondre aux objections des partis qui refusent d'assister à la conférence des P.C. européens

De notre correspondant

Moscou. — Dans un commentaire destiné à l'étranger, l'agence de presse Novosti vient, pour la première fois, de prendre position sur l'absence de certains partis communistes qui ont refusé de participer à la conférence de Paris, organisée les 28 et 29 avril par les P.C. français et polonais. Novosti ne cite cependant pas nommément ces partis et la presse soviétique s'est jusqu'à présent bornée à mentionner l'abstention de la Ligue communiste de Yougoslavie (1).

Les Soviétiques répondent aux différentes objections soulevées notamment par les partis italien et espagnol. On a dit que les participants à la conférence de Paris s'aligneraient sur Moscou, mais cette assertion, écrit le commentateur de Novosti, est aussi mal fondée que celle qui voudrait que les partis absents s' « *alignent, disons, sur Madrid* ». A l'occasion de chaque conférence communiste, on parle sans raison de la création d'un « centre » du Mouvement ouvrier international.

On a dit aussi que la réunion ne pouvait pas se tenir à cause de divergences entre partis. Une réunion internationale n'est pas destinée à approfondir les différends mais à définir des positions communes et à coordonner les actions. On estime, ajoute Novosti, que les partis socialistes ou sociaux-démocrates devraient être représentés à une telle conférence. Cependant, ces partis ont tenu à Vienne une réunion sur les problèmes du désarmement et de la paix à laquelle les communistes n'étaient pas invités : « *Sous aucun prétexte, le mouvement communiste international ne peut abandonner ses positions en tant que force indépendante dans l'arène internationale. Ceci n'a rien à voir avec le sectarisme, c'est plutôt la conscience de sa propre responsabilité* »

Enfin, le dernier argument auquel répond le commentateur de l'agence Novosti est que la défense de la paix ne devrait pas être limitée à l'Europe. Sans doute fait-il ainsi allusion aux divergences que l'intervention soviétique en Afghanistan a provoquées au sein du mouvement communiste international, mais le nom de ce pays n'est jamais prononcé. « *Est-ce à dire que l'Europe n'a pas de problèmes spécifiques parce que la détente serait indivisible ? Non,* répond le commentateur. *D'ailleurs, personne n'a proposé de tenir une conférence internationale plus large à la place de la réunion de Paris.* »

Ayant répondu à ces différentes objections, l'article indique qu'il est « *difficile de prévoir ce qui sera dit à la réunion de Paris et les résultats auxquels on aboutira* ». Cependant, nous croyons savoir que le texte de la résolution finale que les participants seront appelés à approuver circule déjà parmi les partis communistes européens.

DANIEL VERNET.

(1) Les partis communistes italien, espagnol, britannique, hollandais, islandais et celui de San-Marin ont refusé de venir à Paris.

### Italie

## A Rome L'AMBASSADEUR DE TURQUIE AUPRÈS DU SAINT-SIÈGE EST BLESSÉ DANS UN ATTENTAT

Rome (A.F.P., Reuter). — L'ambassadeur de Turquie auprès du Saint-Siège a été victime, ce jeudi matin 17 avril, d'un attentat commis par deux jeunes gens dans une rue de Rome. Il a été blessé à une épaule par plusieurs coups de feu. Son garde du corps a été atteint à la face. Leurs vies ne semblent pas en danger.

La responsabilité de l'attentat a été revendiquée, peu après, dans un appel téléphonique, par un « commando de justiciers du génocide arménien ».

## LE PAPE, LE MARXISME ET LE TERRORISME

*(De notre correspondant.)*

Rome. — *Les services d'information du Vatican ont démenti que Jean-Paul II ait prononcé la phrase — reproduite dans de nombreux journaux — dans laquelle le pape présentait le terrorisme comme l'une des conséquences extrêmes du matérialisme marxiste* (le Monde *du 15 avril), dans le discours qu'il a récemment tenu à Turin.*

*Le mot de « terrorisme » n'apparaît effectivement ni dans l'enregistrement du discours pontifical ni dans la transcription qu'en a publié l'*Osservatore romano. *Mais il figure en toutes lettres dans le texte remis aux journalistes à Turin. Après avoir consacré de nombreux commentaires, souvent polémiques, à l'affirmation du pape, la presse italienne s'interroge maintenant sur les raisons exactes de cette modification* — R. S.

### Esprone

## LE METTEUR EN SCÈNE PILAR MIRO CENSURÉ ET POURSUIVI

Le metteur en scène espagnol Pilar Miro a été inculpé par un tribunal militaire, qui estime que son film peut porter atteinte à la guardia civil. *Le Crime de la Cuenca*, qui avait été sélectionné pour représenter l'Espagne au Festival de Berlin au mois de février dernier, avait déjà été considéré comme un « délit » par le ministère de la culture au mois de décembre 1979, celui-ci remettant l'affaire au procureur général de Madrid. Pour la première fois depuis la suspension de la censure franquiste, le film avait alors été interdit (*le Monde* du 2 février).

Toutes les copies du *Crime de la Cuenca* ont été saisies, à l'exception de celle qui avait été expédiée au Festival de Berlin, et Mme Pilar Miro risque une peine maximale de quatre à cinq ans de prison pour avoir relaté l'histoire authentique de deux villageois qui, torturés par la guardia civil, avaient avoué le meurtre d'un berger : celui-ci était réapparu bien en vie en 1924, treize ans plus tard ; les deux victimes avaient été libérées sans réparation ni excuses de l'Etat.

# ASIE

## Cambodge

### CINQ ANS APRÈS LA CHUTE DE PHNOM-PENH

## Le prince Sihanouk se dit prêt à rentrer dans son pays et à coopérer avec les autorités pro-vietnamiennes

**Après plusieurs mois de visites et de consultations politiques en Europe, en Afrique, au Canada et aux Etats-Unis, le prince Sihanouk, qui vient de regagner la Corée du Nord après un bref séjour en Chine, paraît désireux — sous certaines conditions et garanties — de rentrer au Cambodge, et de coopérer avec les nouvelles autorités pro-vietnamiennes à la reconstruction de son pays dévasté.**

**Interviewé à Pékin par Nayan Chanda, journaliste de l'hebdomadaire de Hongkong, « Far Eastern Economic Review », l'ancien monarque a réaffirmé avec son franc-parler habituel son opposition à la politique chinoise de soutien aux Khmers rouges et tourné en dérision celle des Etats-Unis qui, a-t-il affirmé, n'ont tiré aucun enseignement du Vietnam.**

**Après ces déclarations, M. Han Nianlong, vice-ministre chinois des affaires étrangères, a exprimé, dans la même revue, le mécontentement de Pékin, qui s'inquiète des tentatives de règlement politique du problème cambodgien et a réaffirmé son soutien aux Khmers rouges. Le président, M. Hua Guofeng et M. Ye Jianying, président du comité permanent de l'Assemblée nationale, ont réaffirmé ce soutien dans un télégramme à M. Khieu Samphan, président du Kampuchéa démocratique, à l'occasion du cinquième anniversaire de la chute de la République khmère, le 17 avril 1975.**

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Evoquant un éventuel retour au Cambodge, le prince Sihanouk a déclaré à la *Far Eastern Economic Review* : « *J'ai toujours affirmé que si j'avais à choisir entre les deux régimes* (celui des Khmers rouges et celui du président Heng Samrin mis en place par Hanoï), *je préférerais ce dernier. Cela ne veut pas dire que je l'approuve, et je ne veux pas accepter le protectorat vietnamien. Je suis cambodgien et patriote. Je ne peux pas imaginer Sihanouk mourant en terre étrangère. (...) Avant de disparaître, mon rêve est que mon nom soit associé à la reconstruction du Cambodge, surtout dans les domaines social et culturel. (...) Je ne veux servir mon peuple qu'en tant qu'ancien dirigeant et dans le cadre imparti par le régime de Phnom-Penh, je peux être un bon ambassadeur partout, je peux obtenir l'aide humanitaire. (...) Mais je ne peux pas rentrer au Cambodge tant que mes partisans à l'étranger s'y opposent. De surcroît il me faut des garanties.*

» *Si* (le président du conseil révolutionnaire) *Heng Samrin* (le vice-président) *Pen Sovan garantissent ma sécurité, je peux garantir à mon tour que je ne ferai pas de politique. Cela ne m'intéresse plus. J'en ai eu assez.* »

C'est là un véritable appel du prince — après plusieurs offres de négociations faites l'an dernier directement au premier ministre vietnamien M. Phan Van Dong — à la coopération avec les nouvelles autorités de Phnom-Penh. Celles-ci, comme celles du Vietnam, maintiennent le silence mais se gardent de toute critique à l'égard du prince.

Sur les résultats de ses visites à l'étranger Norodom Sihanouk déclare : « *Aux Etats-Unis et en Europe tout le monde, y compris les officiels, m'a déclaré qu'il serait déraisonnable de partir en guerre. Ils n'approuvent pas l'idée de la formation d'une armée nationale placée sous mon commandement pour lutter contre les Vietnamiens. Les Français m'ont dit : « Nous ne pouvons pas » être ennemis avec le Vietnam. » Nous voulons vous aider à être » un pont entre Hanoï et vous-» mêmes. Peut-être les Vietna-» miens seront-ils intéressés par » votre proposition. Nous pourrons » alors servir d'intermédiaires.* »

Le prince affirme avoir trouvé en Europe et au Canada « *beaucoup de sympathie* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *ces pays ne sont pas prêts à retirer leur soutien aux Khmers rouges. Ils savent que les Etats-Unis votent pour les Khmers rouges, alors ils font de même. Certains votent pour Pol Pot parce qu'ils veulent vendre à la Chine : c'est un gros marché. J'ai été très déçu par les résultats de ma visite aux Etats-Unis. Mon peuple craint avant tout le retour des Khmers rouges. C'est là le problème numéro un, mais Washington ne semble pas s'en soucier.*

### Les Américains manquent de psychologie

» *L'ambassadeur Abramovitz* (en poste à Bangkok) *m'a déclaré que les Khmers rouges sont la seule force organisée contre les Vietnamiens. Les Etats-Unis sont très impressionnés. Leur seule idée directrice, c'est l'efficacité des Khmers rouges, ils ne pensent guère au sort du peuple khmer. (...) D'abord les Américains m'ont donné des conseils, presque des ordres. Richard Hol-Brooke* (sous-secrétaire d'Etat) *m'a dit : « Vous devriez améliorer » vos relations avec la Chine, ne » rien faire qui déplaise à la » Chine. » Comme c'est étrange, c'est moi Sihanouk, lorsque j'étais chef d'Etat, qui ait tempêté pour l'admission de la Chine à l'ONU alors que les Etats-Unis opposaient un refus hermétique. (...) Quelqu'un de la Rand Corporation m'a conseillé de donner le temple de Preah Vihear* (haut lieu bouddhique décrété appartenir au Cambodge par la Cour internationale de La Haye après une longue querelle entre Bangkok et Phnom-Penh) *aux Thaïlandais pour pouvoir entrer en Thaïlande et visiter les réfugiés. Aucun patriote khmer ne pourrait faire cela, et même si je le voulais, je n'ai aucun pouvoir pour le faire.* »

« *Ensuite*, poursuit le prince, *Kissinger est venu me rendre visite pour me dire : « Ne vous » en faites pas, nous allons vous » aider. » Vraiment cela me paraît extraordinairement comique. Incroyable. Je ne suis pas allé aux aux Etats-Unis pour faire campagne pour la présidence du Cambodge, mais pour y voir mes compatriotes. Les Américains n'ont tiré aucun enseignement du Vietnam. Dès que quelqu'un arrive chez eux, ils pensent qu'ils ont affaire à un autre Lon Nol ou à un Sirik Matak. Sihanouk n'est ni l'un ni l'autre. Les Américains n'ont aucune psychologie. Ils ont l'habitude de traiter avec des clients. Chaque fois qu'ils rencontrent un Asiatique ils pensent que c'est tout juste un client parmi tant d'autres.* »

Le prince estime que la prolongation de la résistance des Khmers rouges, et son soutien international, sont une justification parfaite au maintien des troupes vietnamiennes au Cambodge : « *Les Cambodgiens ont ont besoin de cette présence tant que les Kkerms rouges survivront. S'ils étaient écrasés les Vietnamiens se trouveraient affrontés à l'opposition du peuple cambodgien* », affirme-t-il. Hanoï tire donc avantage de leur survie. C'est également pour cette raison, selon Sihanouk, que les Vietnamiens n'ont pas attaqué les sanctuaires Khmers rouges en Thaïlande : « *C'est une question de digestion*, dit-il. *Comme un boa constrictor qui a avalé un lapin les Vietnamiens ont besoin de rester tranquillement dans l'ombre pour digérer le Kampuchéa. Pénétrer en Thaïlande pour déloger les Khmers rouges, aurait suscité des alarmes inutiles. (...) Les Vietnamiens sont assez malins pour ne pas l'avoir fait. Mais les Américains ne comprennent rien aux subtilités des Vietnamiens. Ils disent que les Vietnamiens ont échoué lamentablement contre les Khmers rouges.* » Sihanouk ajoute : « *Ceux qui parlent d'un effondrement de l'économie vietnamienne ne réalisent pas qu'il n'y a jamais eu d'économie. Les Vietnamiens sont, comme le disent les Français, des révolutionnaires sans culotte. Ils sont comme des poissons dans l'eau dans la guerre. Ils y sont à l'aise.* »

Pour Norodom Sihanouk l'obstination chinoise et américaine, celle des pays de l'ASEAN (1) et notamment de la Thaïlande en faveur des Khmers rouges est vouée à l'échec. Elle est immorale, impopulaire, criminelle et irréaliste. Après bien des drames et bien des hésitations le prince paraît, bon gré mal gré, mais dans l'intérêt de la survie du Cambodge, avoir choisi son camp, faute d'alternative.

**R.-P. PARINGAUX.**

(1) Association des Nations de l'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande.

● *Le Mouvement de solidarité Cambodge et des comités Cambodge* organise, samedi 19 avril, de 15 heures à 18 heures, place Raoul-Dautry, esplanade de la gare Montparnasse, un rassemblement afin « *d'informer sur la situation actuelle, de recueillir dons et médicaments pour l'aide humanitaire, de demander qu'il soit procédé conformément à la résolution du 19 novembre 1979 de l'ONU au retrait des troupes vietnamiennes suivi d'élections libres* ».

C/O Mme Lamiral, B.P. 22, 94800 Villejuif.

## Chine

## M. Berlinguer réaffirme que les relations entre communistes italiens et chinois ne sauraient porter préjudice à quiconque

**Le vice-premier ministre M. Deng Xiaoping, a déclaré, jeudi 17 avril à Pékin, que la guerre était « inévitable », mais qu'il fallait faire en sorte qu'elle éclate le plus tard possible.**

**S'entretenant avec des journalistes italiens qui accompagnent le secrétaire général du parti communiste italien, M. Enrico Berlinguer, avant d'avoir un entretien avec ce dernier, M. Deng a également affirmé que les rapports sino-soviétiques s'étaient détériorés « au-delà d'une simple dispute ». « La Chine, a dit M. Deng, est exposée à des menaces graves », L'U.R.S.S. ayant disposé un million d'hommes à ses frontières, renforcé son soutien au Vietnam et envahi l'Afghanistan. La Chine « espère que la guerre n'éclatera pas avant vingt ans », a-t-il ajouté.**

**Interrogé sur les relations sino-américaines, le vice-premier ministre a souligné qu'elles ne constituaient pas, pour Pékin, « un choix simplement tactique, mais un choix stratégique et à long terme ».**

**D'autre part, comme l'indique notre correspondant à Pékin, M. Berlinguer a réaffirmé que les relations entre communistes italiens et chinois ne sauraient porter préjudice à quiconque.**

De notre correspondant

Pékin. — La délégation du P.C.I. paraissait assez satisfaite, mardi soir 15 avril, de ses premiers entretiens avec les dirigeants communistes chinois. Après une matinée consacrée principalement à un exposé de M. Berlinguer sur la situation intérieure en Italie, les conversations se sont poursuivies dans l'après-midi avec le président Hua Guofeng et ont alors porté à la fois sur les relations entre les deux partis et sur divers problèmes internationaux.

La sévérité avec laquelle le secrétaire général du comité central chinois, M. Hu Yaobang, avait exclu le matin devant les journalistes italiens l'hypothèse d'un rapprochement avec le P.C. soviétique n'était pas du meilleur augure. En parlant de « *mobiliser la classe ouvrière dans la lutte contre les hégémonistes* », le chef de la délégation chinoise ne donnait-il pas l'impression de vouloir enrôler le P.C. italien dans sa croisade contre l'U.R.S.S.? C'était là aller à l'encontre des engagements pris publiquement par M. Berlinguer selon lesquels le rétablissement des relations entre communistes italiens et chinois ne saurait porter préjudice à quiconque.

Le chef du P.C. italien est d'ailleurs revenu avec force sur ce point dans l'allocution qu'il a prononcée au banquet offert le soir en son honneur. « *Les relations entre nos deux partis*, a-t-il dit, *ne sont dirigées contre aucun autre parti. Au contraire, nous estimons que nos relations peuvent contribuer à créer une atmosphère de meilleure compréhension et de coopération entre tous les partis et mouvements politiques inspirés par des idées de paix, de progrès et de socialisme.* »

A en croire les indications recueillies dans l'entourage de M. Berlinguer, ce point de vue aurait été parfaitement admis par M. Hua Guofeng, qui en a même donné publiquement acte à son hôte dans sa propre allocution en déclarant que le rétablissement des rapports entre P.C.C. et P.C.I. était conforme « *également aux intérêts du mouvement communiste international et de la paix mondiale* ».

De part et d'autre, au demeurant, on ne parle que d'« *égalité* », de « *respect mutuel* » et de « *franchise* » dans les échanges de vues qui ne sauraient faire disparaître toutes les différences. La presse et la télévision chinoises accordent une large place à ces retrouvailles et rendent compte avec une louable objectivité des thèses présentées du côté italien. Assez curieusement, on constate que si M Berlinguer a évoqué mardi soir le rôle du président Mao dans la victoire de la révolution chinoise, M. Hua Guofeng pour sa part n'a pas mentionné le nom du fondateur de la R.P.C.

**ALAIN JACOB.**

# AMÉRIQUES

## Cuba

## 400 réfugiés ont quitté La Havane pour le Costa-Rica

**Un troisième groupe de réfugiés, soit cent cinquante personnes, a quitté, le jeudi 17 avril, La Havane à destination du Costa Rica, à bord d'un avion de la compagnie costaricaine — Lacsa. Avec ce nouveau départ le nombre de Cubains ayant quitté La Havane à destination du Costa Rica depuis mercredi, atteint quatre cents personnes.**

**A Lima, le ministre des affaires étrangères, M. Arturo Garcia, a violemment critiqué les autorités cubaines, qu'il accuse de « tout faire pour empêcher le départ des milliers de réfugiés de l'ambassade du Pérou ». Le gouvernement péruvien reproche à La Havane d'avoir changé plusieurs fois d'attitude face aux problèmes posés par les demandes d'émigration.**

### « Je suis contre ce régime pesant et fermé »

De notre envoyé spécial

La Havane. — « *Seul mon sentiment de mère compte dans un tel moment.* » Il est 4 heures du matin, mercredi 16 avril, à l'aéroport international José-Marti. Une femme en larmes vient de serrer son fils dans ses bras. Celui-ci présente passeport et sauf-conduit au policier et disparaît en faisant un petit signe. « *Il s'est rendu à l'ambassade du Pérou sans rien nous dire*, poursuit la mère déchirée, *puis il est rentré à la maison cinq jours plus tard avec tous les papiers pour sortir. Je ne suis pas toujours d'accord avec la révolution, mais il n'avait pas de raison d'agir ainsi.* » Elle se tait un instant. Son mari, qui agite désespérément la main en direction d'un fils qu'il ne voit plus, reprend : « *En tant que révolutionnaire et que père de famille, je me sens responsable, mais je ne sais pas encore exactement de quoi.* »

Entre 2 heures et 5 heures du matin, nous avons assisté à une multitude de scènes de ce genre. Les candidats à l'exil avaient été prévenus après minuit par des policiers, venus les inviter à se rendre dès que possible à l'aéroport. Aussitôt, ils s'étaient habillés, avaient entassé quelques affaires et étaient venus accompagnés de leurs parents ou de leurs amis.

Ils étaient deux cent cinquante-trois, mercredi, à quitter La Havane à bord de deux avions costaricains. Certains avaient des vêtements de qualité, d'autres portaient leur tenue de travail. Plusieurs hommes sont arrivés seuls, les mains dans les poches, comme si de rien n'était ; puis, constatant que tout était calme, ils sortaient leurs papiers et s'engouffraient sans se retourner dans la salle d'attente.

A 8 heures du matin, les réfugiés sont montés à bord des avions sous les injures du personnel de l'aéroport et de curieux massés sur les terrasses. Mais la nuit, en revanche, a été calme. Vers 3 heures, une femme a hurlé « *Gusanos ! Que se vayan* » (« Vers de terre, partez ») ; aussitôt, elle a été interrompue par les protestations de tous les présents. Un grand Noir goguenard qui regardait la scène, nonchalamment appuyé contre un mur, cigare à la bouche, nous a déclaré: « *Je les méprise de ne pas avoir compris notre révolution, mais c'est leur droit de partir. En faisant cela, ils deviennent des ennemis, et pourtant je ne suis pas d'accord avec ceux qui veulent les rosser* » Clin d'œil ironique : « *Mais chacun pense ce qu'il veut.* » Une jeune femme s'accroche au cou de son mari. « *Je compte sur toi* ». Elle a eu peur de rentrer dans l'ambassade du Pérou, mais son époux, dès qu'il sera hors du pays, demandera qu'elle sorte à son tour. Ils ne sont « *pas d'accord avec le système* ». A côté d'elle, l'oncle du jeune homme, « *presque son père* » puisqu'il l'a élevé, regarde droit devant lui, sans bouger. Il ne veut pas pleurer : « *Je suis ouvrier et en même temps j'étudie à l'université. Je le dois à la révolution. Jamais je n'abandonnerai ma terre* ».

« *Je quitte Cuba parce que je suis progressiste* ».

L'homme est habillé d'un costume beige, chemise blanche, cravate ; il porte lunettes et moustache. Sa jeune et jolie femme, enceinte de trois mois, s'appuie à son bras : « *Je veux pouvoir constater des progrès dans ma vie matérielle, pouvoir m'acheter une maison, une voiture. Je suis contre ce régime pesant et fermé. Mon enfant naîtra dans un pays libre. L'éducation est excellente à Cuba, mais elle ne me convient pas.* »

« *Je hais le communisme, et cela m'a valu la prison. J'avais saboté des bateaux fabriqués dans l'atelier où je travaillais.* » Barbe mal rasée, Edouardo fait partie des rares personnes qui ne rêvent pas d'aller aux Etats-Unis. « *On m'attend au Canada. Je n'aurai aucun problème, car je suis franc-maçon et la solidarité, chez nous, est une règle sacrée.* »

Le Costa-Rica, qui se déclare prêt à accepter 300 réfugiés, devrait également servir de plaque tournante entre Cuba et les autres pays d'accueil. Officiellement, le sort de 5 650 des réfugiés de l'ambassade du Pérou devrait pouvoir se régler facilement puisqu'ils ont déjà été réclamés par les Etats-Unis (3 500, le Pérou (1 000), l'Espagne (500), le Costa-Rica (300), l'Equateur (200) et la Belgique (150). Une difficulté mercredi : le Pérou voulait accorder l'asile à ceux qui sont encore dans les jardins de sa mission diplomatique, alors que Cuba entendait laisser sortir par priorité les personnes déjà munies d'un passeport et d'un sauf-conduit.

**FRANCIS PISANI.**

## Argentine

## La « disparition » d'une jeune Suédoise suscite une vive tension avec Stockholm

De notre correspondant

Stockholm. — Le 27 janvier 1977, une jeune fille de dix-huit ans, Dagmar Hagelin, possédant la double nationalité suédoise et argentine, « disparaissait » à Buenos-Aires. Selon le gouvernement suédois, il est établi qu'elle a été enlevée par un commando militaire et conduite à la prison de l'école mécanique de la marine dans la banlieue de la capitale argentine. Mais le régime argentin affirme tout ignorer du sort de Dagmar Hagelin. L'affaire a de nouveau été évoquée récemment au Parlement suédois.

Stockholm a déjà effectué plusieurs démarches officielles pour tenter d'obtenir des éclaircissements. Le 17 août 1977, le président Videla répondait que la jeune Suédoise avait probablement été victime du terrorisme international ou de groupements paramilitaires incontrôlés. Au mois d'octobre 1978, les autorités argentines affirmaient laconiquement que les enquêtes menées par diverses instances n'avaient apporté aucun élément nouveau. En décembre de l'année dernière, le premier ministre suédois, M. Thorbjörn Fälldin, demandait de nouvelles explications. Mais sa requête n'a donné encore une fois aucun résultat. Le gouvernement argentin a fait savoir, le 7 avril, à l'ambassadeur de Suède à Buenos-Aires, M. Karl-Erik Wollter, qu'« *aucune information sûre ne permet de croire que Dagmar Hagelin aurait été arrêtée sur l'ordre des autorités argentines* ». Selon le chef de la diplomatie suédoise, M. Ola Ullsten, cette réponse est « *inadmissible* ». « *La vérité*, a-t-il déclaré au Parlement, *est que nous savons avec certitude que Dagmar Hagelin a été conduite au centre de détention de l'école mécanique de la marine le 27 janvier 1977.* » Irrité par l'attitude négative du gouvernement argentin, Stockholm a décidé de rendre publics les éléments du dossier et en particulier le témoignage, décisif dans cette affaire, de Mme Susana Burgos, une amie de Dagmar, elle aussi arrêtée par les services spéciaux, qui affirme avoir vu à trois reprises la jeune Suédoise dans les locaux de l'école mécanique en janvier et février 1977. La première fois, dit-elle, « *elle était blessée à la tête, attachée au lit par une chaîne et portait des traces de coups sous les yeux* ». La seconde fois, « *elle se tenait debout dans sa cellule, revêtue d'une robe de chambre à fleurs* ». Cette robe de chambre, que Susana Burgos est parvenue à emporter avec elle au moment de sa libération, a été reconnue par le père de Dagmar, qui réside aujourd'hui en Suède, comme appartenant à sa fille.

Susana Burgos, qui vit « quelque part en Europe », a témoigné au mois de décembre dernier à Stockholm devant le premier ministre suédois et elle était présente, le 11 avril, à la conférence de presse organisée par le ministre des affaires étrangères dans la capitale suédoise. Contrairement à ce que prétendent les autorités argentines, la jeune Suédoise, qui n'était pas politiquement engagée, a donc été arrêtée, le 27 janvier 1977, alors qu'elle se rendait au domicile de son amie Susana Burgos. Elle ignorait que celle-ci, veuve d'un militant du mouvement Montonero, avait été appréhendée la veille et que la police avait tendu un piège. Par ailleurs, le gouvernement accuse le lieutenant Alfredo Aztiz, actuellement attaché militaire adjoint en Afrique du Sud, d'avoir blessé Dagmar Hagelin d'un coup de revolver au moment de son arrestation. Sa photo a été publiée dans plusieurs journaux suédois.

Susana Burgos avait été libérée et envoyée en Europe au début de l'année dernière pour « infiltrer » les milieux argentins en exil hostiles à la dictature militaire. Quelques mois plus tard, elle devait cependant abandonner ses activités et rejoindre de nouveau l'opposition. Deux de ses camarades chargées de la même mission, Sara Osatinski et Ana-Maria Marti, ont, de leur côté, assuré avoir rencontré les deux religieuses françaises, Sœur Alice Domont et Sœur Renée Léonie, « disparues » le 8 décembre 1977 à l'école mécanique de la marine.

Dagmar Hagelin est-elle encore en vie ? Le gouvernement suédois estime détenir des informations qui indiquent que la jeune Suédoise était toujours en détention en 1978 après son transfert de l'école. Mais il pense qu'il est pratiquement impossible d'élucider cette affaire avec l'actuel régime argentin. Il semble, en effet, que le chef de la marine, l'amiral Lambruschini, et son prédécesseur, l'amiral Massera, se soient opposés à un règlement de la question souhaité par les dirigeants de l'armée de terre et de l'armée de l'air, il y a quelques semaines. En outre, le ministère suédois des affaires étrangères constate avec une « *profonde déception* » que plus de trois ans de diplomatie silencieuse se sont soldés dans ce cas par un échec. Il entend maintenant intensifier ses démarches auprès des organisations internationales, notamment la commission des droits de l'homme des Nations unies.

**ALAIN DEBOVE.**

## BIBLIOGRAPHIE

### « CUBA QUAND MÊME » de Marie-France Mottin

Il y a plusieurs manières de tenter d'appréhender la réalité cubaine. Celle des voyageurs de passage, sympathisants ou adversaires *a priori*, est nécessairement superficielle. Depuis vingt ans, les Cubains se sont justement irrités des louanges excessives puis des critiques caricaturales. Marie-France Mottin a choisi, elle, la route la plus longue et la plus riche. Elle a décidé de vivre la vie quotidienne des Cubains soumis depuis deux décennies à un rationnement alimentaire sévère, contraints à faire la queue pour attraper une *guagua*, un bus problématique, pour acheter des fruits, des œufs, un crayon ou un cosmétique. Elle a connu la surveillance tatillonne des comités de défense de la révolution, qui savent et régentent tout, mais aussi apprécié l'humour indestructible des Cubains, leur allergie foncière à cet encadrement pesant.

Cette expérience exceptionnelle nous vaut un récit qui en apprend dix fois plus sur la révolution cubaine que bien des analyses. Elle éclaire en particulier les raisons profondes de cette fuite d'une foule avide de s'expatrier, de se réfugier dans une ambassade dans l'espoir d'obtenir, enfin, le billet de sortie pour les Etats-Unis.

Nul mérite au départ dans cette aventure de Marie-France Mottin. Comme tant d'autres, elle est tombée amoureuse de Cuba, du premier coup. Descendant des brumes canadiennes, elle a aimé le soleil, la décontraction d'une société chaleureuse, fraternelle, où les rapports humains ont encore un sens. « *J'étais bien là-bas...* » Elle n'est pas militante, n'est inscrite à aucun parti, ce qui déconcerte les petits bureaucrates méfiants qui lui mettent des bâtons dans les roues, la surveillent, l'interrogent.

Cuba, quand même, c'est aussi une histoire d'amour troublée par de trop nombreux coups de canif. Marie-France Mottin est vite devenue allergique, comme les Cubains, à la robotisation, à la bureaucratisation. Elle hésite à livrer ses déceptions. « *Doit-on colporter les histoires de famille chez le voisin... ?* » Cet aveu d'un demi-échec, d'une passion qui ne tourne pas très bien, c'est encore heureusement une leçon d'humilité. Il y a un peu de naïveté dans le récit de Marie-France Mottin, mais aussi, comme à Cuba, énormément de chaleur, de sympathie vraie, de justesse dans la notation, de formules heureuses. En bref, une leçon d'humour face à ce demain, toujours promis et qui n'arrive jamais, face aux « problèmes » (un mot-clé à Cuba) qu'on doit résoudre. Sa conclusion : Cuba n'est pas un paradis prolétarien, ce n'est pas non plus un goulag tropical. La santé et l'éducation restent les deux fleurons exceptionnels de l'expérience cubaine. Mais « *insatisfactions, mécontentements, frustrations de tous ordres, illusions perdues, sans parler des goûts capitalistes : voilà l'opposition sous-jacente...* ». Fidel reste ce « *leader charismatique* » que personne ne discute en dépit des difficultés. « *Les Cubains se sont lassés de bien des choses, mais pas de Fidel.* »

**MARCEL NIEDERGANG.**

★ *Cuba quand même*, de Marie-France Mottin. Editions du Seuil, 250 pages.

Le Monde

# politique

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Le mode de désignation des magistrats est maintenu

« Passe-moi la rhubarbe, je te passerai le séné. » C'est en ces termes que M. Foyer (R.P.R.) avait, le 11 octobre 1979, commenté l'« arrangement transactionnel » intervenu, selon M. Peyrefitte, entre lui-même et les syndicats à propos du projet de loi sur le recrutement des magistrats, que les députés examinaient ce jour-là en première lecture.

Depuis les choses se sont gâtées, et, si l'on doit parler de transaction, c'est de celle conclue entre le garde des sceaux et le président de la commission des lois, rapporteur de ce projet. A moins qu'il ne faille mettre sur le compte des derniers événements politiques l'apparente indifférence avec laquelle M. Peyrefitte a laissé l'Assemblée mettre en pièces la plupart des dispositions libérales votées par le Sénat.

En contrepartie, M. Foyer ne s'est pas opposé à ce que les députés reviennent sur un amendement qui, à l'automne dernier, avait mis le feu aux poudres : la suppression de l'avis conforme de la commission chargée du recrutement extérieur des magistrats. Cet « amendement scélérat » dont on lui a, à tort ou à raison, attribué la paternité, retourne aux oubliettes. Il y allait de la tranquillité des cours et des tribunaux.

Se contentant, au moment de ce vote, de qualifier les propos du garde des sceaux de « plaidoyer pour le corporatisme », M. Foyer songeait sans doute à la revanche qu'il avait prise quelques minutes auparavant en faisant adopter un amendement permettant au gouvernement de choisir sur une liste d'élus les magistrats siégeant à la commission d'avancement. C'est le système qui est en vigueur aujourd'hui, mais M. Peyrefitte souhaitait lui substituer un mode de désignation où les pouvoirs publics n'auraient plus leur mot à dire.

Comme son attitude l'avait laissé présager, le garde des sceaux n'a que mollement insisté pour que l'Assemblée adopte le texte qu'il lui soumettait, soulignant que la pratique actuelle rend théorique le choix du gouvernement puisque celui-ci a toujours désigné les mieux élus. « Je puis vous assurer, a déclaré le ministre, que je continuerai à faire de même. » C'est ce qui permit à M. Richard (P.S.) de faire l'unique allusion, dans ce débat interminable, à la note du ministre de la justice au président de la République, dans laquelle plusieurs députés s'étaient plongés pour tromper leur ennui : « Cet engagement, monsieur le garde des sceaux, dépend de votre longévité. »

BERTRAND LE GENDRE.

Mercredi 16 avril, sous la présidence de M. STASI (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine, en deuxième lecture, le projet de loi organique relatif au statut de la magistrature. Ce texte tend à faciliter le recrutement des magistrats par l'introduction de concours exceptionnels et prévoit la prorogation des mesures permettant d'intégrer directement des magistrats aux échelons moyens du corps judiciaire.

M. FOYER (R.P.R.), rapporteur de la commission des lois, indique, dans son rapport, que les principales divergences entre les deux Assemblées concernent les dispositions relatives à la commission d'avancement, à la commission de discipline des magistrats du parquet ainsi qu'à la commission d'avancement statuant en matière de recrutement direct. M. Foyer s'élève contre l'attitude du gouvernement, qui, au Sénat, s'est *« désolidarisé à grand fracas du vote émis par l'Assemblée »*.

M. PEYREFITTE, ministre de la justice, rappelle que ce texte a pour but de créer un nouveau recrutement latéral de magistrats et d'instituer un corps de magistrats remplaçants pour *« débloquer un certain nombre de juridictions »*.

Dans la discussion générale, M. ALAIN RICHARD (P.S., Val-d'Oise) conteste le fait que la désignation des membres de la commission d'avancement et de recrutement soit effectuée par le pouvoir politique, et souhaite que *« des personnalités extérieures puissent faire partie de la commission »*.

M. SERGHERAERT (N. I., Nord) juge que le recrutement latéral est indispensable au rééquilibrage de la pyramide des âges et se déclare *« fermement partisan »* d'un corps de magistrats « volants », qui permettra, selon lui, une meilleure administration de la justice.

M. VILLA (P.C., Paris) affirme que ce texte constituerait, s'il était voté, *« une atteinte grave à l'indépendance de la justice, ou plutôt contre ce qu'il en reste »*. Il ajoute : *« Des magistrats triés sur le volet seront bien obligés d'obéir aux injonctions du pouvoir. »* L'un des objectifs du texte, assure-t-il, est d'empêcher les magistrats issus de l'Ecole nationale de la magistrature d'accéder à des postes de responsabilité.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse deux amendements identiques des groupes socialiste et communiste, tendant à supprimer la création d'une nouvelle catégorie de magistrats chargés d'effectuer des remplacements et placés auprès des chefs de cour d'appel, dits magistrats volants. Elle adopte, à l'initiative du rapporteur, un amendement qui supprime l'obligation pour les « magistrats volants » de demeurer en fonctions jusqu'au retour du magistrat dont ils assurent le remplacement. Elle décide ensuite de supprimer, d'une part, la possibilité de nommer, « en surnombre » ces magistrats au terme de deux années d'exercice de leurs fonctions et, d'autre part, la limitation à quatre années maximum, fixée par le Sénat, à l'exercice de ces fonctions. L'Assemblée repousse un amendement du gouvernement visant à permettre aux magistrats ayant accompli quatre années de service d'être nommés membres des *« corps recrutés par la voie de l'ENA »*. Elle adopte un amendement de M. MASSOT (app. P.S., Alpes-de-Haute-Provence) tendant à élargir aux agents publics non titulaires la possibilité de recruter directement, en qualité d'auditeurs de justice, un certain nombre de personnes ayant exercé une activité juridique, économique ou sociale.

Les députés repoussent deux amendements identiques des groupes socialiste et communiste tendant à supprimer une disposition, introduite par le Sénat, qui permettrait de ne pas inscrire sur la liste de classement de l'Ecole nationale de la magistrature les auditeurs qui n'auraient pas été jugés « aptes » par un jury.

Sur proposition de la commission des lois, l'Assemblée supprime deux dispositions prévoyant, d'une part, que nul magistrat ne peut être nommé juge d'instruction s'il ne justifie pas d'au moins trois ans d'ancienneté en qualité de magistrat et, d'autre part, de ne pas renouveler les décrets nommant les juges d'instruction au terme de trois années de fonctions, tout en maintenant ceux-ci en poste.

### La composition de la commission d'avancement

Examinant les dispositions relatives à la composition de la commission d'avancement, l'Assemblée renonce à l'amendement qu'elle avait voté en première lecture qui visait à dissocier la composition de cette commission selon qu'elle siège au titre du recrutement ou de l'avancement. Un long débat s'engage ensuite sur le mode de désignation des membres de la commission.

Par 277 voix contre 203, l'Assemblée adopte un amendement de MM. FOYER et MADELIN (U.D.F., Yvelines) tendant à maintenir le système de désignation actuel. Celui-ci permet au gouvernement de désigner les membres de cette commission parmi les magistrats figurant sur une liste élue par leurs pairs. Le garde des sceaux souligne que, dans la pratique, le gouvernement désigne les magistrats qui sont les mieux élus sur cette liste. Le texte que proposait le garde des sceaux, et que le Sénat avait adopté, supprimait la possibilité pour le gouvernement de désigner les magistrats de son choix.

L'Assemblée repousse ensuite un amendement de M. LAURIOL (R.P.R., Yvelines) consistant à supprimer l'avis conforme de la commission d'intégration en ce qui concerne la fonction et le grade des magistrats recrutés à l'extérieur.

En séance de nuit, sous la présidence de M. BROCARD (U.D.F.), l'Assemblée adopte un amendement de la commission des lois visant à supprimer la nomination de trois personnalités, choisies par la Cour de cassation, comme membres de la commission de recrutement. Contre l'avis de la commission, les députés adoptent un amendement du gouvernement tendant à supprimer un article, voté par le Sénat, qui permet aux magistrats qui sont l'objet d'un avertissement de déposer un recours devant le conseil supérieur de la magistrature.

L'Assemblée adopte enfin un amendement de M. ALAIN RICHARD (P.S.) stipulant que les auditeurs de justice *« peuvent, en leur seule qualité »*, effectuer un stage bénévole pour une partie de la durée de leur scolarité à l'Ecole nationale de la magistrature comme collaborateurs d'un avocat inscrit au barreau.

Dans les explications de vote, M. MAISONNAT (P.C., Isère) assure que *« le gouvernement et sa majorité ouvrent la voie à un recrutement qui permettra au pouvoir de choisir comme il l'entend ceux dont il fera ses juges »*.

M. Alain Richard (P.S.) relève, parmi les dispositions du texte, *« l'exclusion volontaire du vote démocratique des magistrats pour la constitution de leur commission d'avancement »* ainsi qu'un *« laisser-aller incroyable sur les différentes formes de recrutement latéral »*.

L'ensemble du projet est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

L. Z.

---

● *L'Association des journalistes parlementaires* a renouvelé son bureau. Au terme de l'assemblée générale, qui s'est réunie le lundi 4 avril, le bureau est ainsi constitué pour l'année 1980 : président, Alain Guichard *(le Monde)* ; vice-présidents; Jean-Claude Arbona *(Nouvelle République)*, Pierre Le Marc *(Ouest-France)* ; secrétaire général-trésorier, Jacques M. Boitel *(A.F.P.)* ; secrétaire général adjoint, Jean-Hubert Ducastel *(le Nouveau Journal-Agéfi)* ; secrétaires, Olivier Rouchon *(le Parisien libéré)*, Jacques Raynaud *(le Dauphiné libéré)* ; syndics, Marielle Aubry *(Bulletin quotidien)*, Henri Paillard *(le Figaro)*, Philippe Labreaux *(A.C.P.)*, Olivier Pognon *(le Figaro)*.

## MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 16 avril, une proposition de résolution de MM. Delalande et Foyer (R.P.R.) tendant à modifier les articles 32 et 87 du règlement de l'Assemblée nationale, qui concernent la constitution d'une commission spéciale et les commissions permanentes. Les députés ont ainsi supprimé l'une des possibilités de constitution des commissions spéciales : la demande de saisine pour avis de deux commissions d'un texte renvoyé au fond à une troisième ne provoquerait plus, de droit, la création d'une commission spéciale. Celle-ci continuerait à pouvoir être créée, à l'initiative soit du gouvernement, soit d'un président de groupe, soit d'un président de commission permanente, soit de trente députés.

L'Assemblée a également adopté un amendement de M. Foyer stipulant que toute question écrite à laquelle il n'a pas été répondu dans le mois suivant la publication de la question — un délai supplémentaire, qui ne peut excéder un mois, peut être demandé par le gouvernement, — est convertie en question orale (la séance de questions orales a lieu le vendredi matin), si son auteur le demande. Cette dernière disposition modifie l'article 138 du règlement.

## Le Sénat accepte la proposition gouvernementale au sujet de l'indemnité de logement des instituteurs

**Le Sénat a poursuivi, mercredi 16 avril, l'examen du projet de loi sur le développement des responsabilités des collectivités locales.**

A la fin de sa séance nocturne de mardi, il avait repoussé l'article 87 posant le principe d'un transfert aux communes des responsabilités en matière d'urbanisme et d'utilisation des sols. Ce vote des sénateurs s'explique par le fait du dépôt de deux nouveaux projets de loi traitant l'ensemble de la question.

M. MICHEL D'ORNANO, ministre de l'environnement et du cadre de vie, avait indiqué sa préférence pour un report du débat de fond sur la décentralisation du permis de construire ; débat déjà en cours devant les commissions compétentes du Sénat qui ont été saisies de ces projets.

Les sénateurs ont abordé mercredi après-midi la question des compensations financières (article 88) qui se fera par un ajustement de la dotation globale de fonctionnement. « *Cette compensation*, a indiqué M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, *sera évolutive et ne s'appliquera pas à tous les transferts de charges, l'Etat acceptant de prendre certaines compétences sans compensation correspondante. (...) Au total, sur la base 1977, et compte tenu des estimations concernant la mise à niveau des transports scolaires, c'est environ 500 millions que l'Etat accepte de ne pas inscrire au débit des collectivités locales comme il eût pu le faire dans le cadre d'une compensation strictement entendue.* » « *Plus simplement*, ajoute le ministre, *c'est un bénéfice net de 500 millions pour les départements et les communes.* »

A propos du logement des instituteurs, M. BONNET rappelle la position transactionnelle du gouvernement (*le Monde* du 16 avril). Il donne les précisions suivantes sur la situation actuelle : sur 250 000 instituteurs des écoles publiques, 37 % bénéficient d'un logement et 63 % perçoivent une indemnité : dans les 32 746 communes de moins de 2 000 habitants, 70 % des instituteurs sont logés et 30 % seulement perçoivent une indemnité, mais dans les 3 648 communes de plus de 2 000 habitants les proportions sont inversées. La fixation des indemnités est fondée sur des textes anciens, décrets du 25 octobre 1894 et du 21 mars 1922. Le montant de l'indemnité, fixé en principe pour chaque école et pour chaque catégorie d'instituteurs, est arrêté par le préfet, après avis du conseil municipal et du conseil départemental de l'éducation primaire.

Le ministre accepte donc un mécanisme qui allégera la charge des communes. Par amendement, il crée une dotation particulière destinée aux dépenses de logement des instituteurs, dotation attribuée à toutes les communes ayant une charge en matière de logement des instituteurs, qu'il s'agisse d'un logement en nature ou du versement d'une indemnité représentative. Le calcul en sera simple. Disposant d'un montant forfaitaire par instituteur, le maire n'aurait qu'à multiplier ce montant unitaire par le nombre d'instituteurs attachés, comme dit la loi de 1886, à sa commune, pour connaître le montant de la dotation lui revenant.

### Un supplément de 200 millions en 1981

Au terme d'une longue discussion qui prend souvent l'allure d'un débat de procédure au cours duquel nombre d'amendements sénatoriaux sont écartés comme irrecevables, et qui nécessite, à minuit vingt, jeudi 17, une interruption de séance, la proposition de transaction entre la commission des lois et M. Bonnet est votée par 185 voix contre 105. Au cours de cette interruption, le gouvernement accepte toutefois de renoncer à intégrer cette dotation spéciale « *au sein de la dotation globale de fonctionnement* ».

Avant le scrutin, le ministre avait souligné ses intentions : « *Je propose*, avait-il dit, *à partir des sommes actuellement versées au titre de l'indemnité représentative de logement des instituteurs, soit 756 millions de francs, de diviser ce nombre par celui des instituteurs qui perçoivent ladite indemnité, soit 155 000 francs, ce qui donne une moyenne de 4 880 francs. Le montant moyen serait versé pour tous les instituteurs, qu'ils soient ou non logés par leur comune ; ils sont 250 000, cela fait donc 1 220 millions de francs. Nous y parviendrions en six ans. Je répète que l'application serait l'affaire d'une loi ultérieure, étant bien entendu que le gouvernement n'a aucun dessein dilatoire.* »

« *Le gouvernement*, avait déclaré M. DE TINGUY au nom de la commission des lois, *fait avec ce texte un effort réel. L'an prochain, il y aura pour le logement des instituteurs un supplément de dotation de 200 millions.* »

A.G.

## M. MITTERRAND : le P.C. ne me pardonne pas d'être le « Berlinguer français » !

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., évoque, le jeudi 17 avril, dans une interview au *Quotidien de Paris*, sa récente entrevue avec le secrétaire général du P.C.I., ainsi que les relations entre communistes et socialistes. M. Mitterrand indique notamment : « *Mon entrevue avec Berlinguer ? Ce n'était ni une nasarde à Marchais ni la naissance de l'eurogauche. Les deux analyses ont été avancées. Elles sont toutes deux excessives. Mais c'était effectivement quelque chose d'important.*

» *La presse française, qui veut bien s'intéresser à moi, mais qui ne suit peut-être pas avec assez d'attention tous mes déplacements, n'a pas noté que la veille de l'entrevue entre Brandt et Berlinguer, j'avais rencontré Willy Brandt, et que Berlinguer de son côté a rencontré Kreisky et Carrillo.*

» *L'union de la gauche a bien été possible en France, pourquoi ne se ferait-elle pas au niveau européen ? Peut-être, d'ailleurs, ce que les communistes français me pardonnent mal, c'est d'avoir été en quelque sorte le Berlinguer français.*

» *Suis-je proche de Berlinguer ? Je juge les hommes sur leurs actes. Les communistes italiens ont condamnés Kaboul. C'est un acte. Le Marchais d'aujourd'hui montre un esprit de système dans la fabrication des contre-vérités. Je n'ai jamais dit que les communistes français avaient changé. J'ai toujours dit que je ne m'occupais pas des gens. Je ne suis pas expert en psychologie. Mon problème n'est pas que les gens me disent la vérité, mais que tout se passe comme s'ils me disaient la vérité.* »

## La direction du P.S. adresse une sévère mise en garde à M. Michel Rocard

**La direction du P.S. a rendu publique, mercredi soir 16 avril, au cours de la réunion hebdomadaire du bureau exécutif du P.S., une lettre adressée le 11 avril dernier par M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national, à M. Michel Rocard, ce dernier se trouvant en visite à Londres. Le texte est un sévère rappel à l'ordre qui vise à contrer les efforts entrepris par le député des Yvelines en vue de sa désignation comme candidat du P.S. à l'élection présidentielle.**

La lettre de M. Jospin, qui est officiellement le numéro deux du P.S., reprend, en les développant, les critiques qui avaient été émises lors d'une précédente réunion du bureau exécutif le 2 avril à l'encontre du député des Yvelines ; celui-ci est coupable, aux yeux de la direction, d'une part, d'avoir pris position en faveur de la souveraineté-association du Québec prônée par le parti québécois et, d'autre part, de *« caricaturer »* les positions du premier secrétaire en matière de décentralisation.

Sur le premier point, M. Jospin s'étonne qu'un membre du P.S. mène *« ce qu'il faut bien appeler une action internationale dans l'ignorance du parti »* ; il invoque le principe de non-ingérence et rappelle que le *« projet socialiste »* ne prend pas parti dans la querelle québécoise ; il a demandé et obtenu de M. Rocard que le document controversé soit transmis à la direction, texte que le député des Yvelines avait confidentiellement adressé à M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales du Québec.

Sur le second point, M. Jospin reproche à M. Rocard d'avoir développé, notamment à R.T.L. le 29 mars, l'idée qu'il incarne un courant axé sur la décentralisation, alors que celui de M. Mitterrand privilégie le contrôle de l'appareil d'Etat.

M. Jospin en appelle au respect *« de quelques règles morales élémentaires »*, condition d'un fonctionnement *« correct »* du P.S. et demande que *« cesse »* le procès fait, selon lui, au premier secrétaire.

S'il est vrai que les positions de M. Mitterrand en faveur de la décentralisation sont sans équivoque, peut-être y a-t-il, dans le louable souci de correction exprimé par M. Jospin, une part d'autocritique de celui qui avait cru bon de rapprocher la pensée de M. Michel Rocard de celle de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (*le Monde* daté 16-17 décembre 1979).

La lettre de M. Jospin vaut surtout par ce qu'elle révèle de la volonté des amis de M. Mitterrand. Ces derniers sont plus que jamais décidés à contrarier le projet de M. Rocard d'être désigné comme candidat du P.S. pour 1981 ; ils souhaitent créer les conditions d'une nouvelle candidature du premier secrétaire, comme l'a rappelé, mercredi à Paris, M. Charles Hernu. Aussi ont-ils décidé de contrer le député des Yvelines chaque fois que cela leur paraît possible.

Après avoir renforcé l'organisation de leur courant, pour se doter des moyens d'une contre-offensive efficace, ils se proposent d'entraver ce qu'ils nomment *« l'opération Rocard »* et qui apparaît comme une campagne interne avant la lettre. Il s'agit donc non seulement d'éplucher la moindre des déclarations de M. Rocard pour le rappeler au respect de la ligne du parti, mais aussi de ne pas lui laisser le champ libre.

C'est ainsi que M. Laurent Fabius, porte-parole du parti, a fait état de plaintes émanant de plusieurs fédérations, déplorant d'*« apprendre par la presse »* la venue de M. Rocard dans leurs départements. Pour M. Fabius, *« ou bien Michel Rocard se déplace en province en tant que candidat, mais les candidatures ne son tpas ouvertes (1), ou bien, il le fait en tant que responsable du parti, mais il doit en informer les fédérations. Ou encore, il agit en tant qu'animateur d'un courant, mais, là aussi, il n'est pas possible que les fédérations soient informées par les journaux de manifestations auxquelles elles n'ont pas été associées »*.

Outre l'avantage psychologique que peut comporter un tel rappel à l'ordre — M. Rocard est placé dans la posture difficile de celui qui, minoritaire, est mis en demeure de répondre de ses faits et gestes devant la direction, — celle-ci cherche également à situer le débat au niveau politique. Face à un rival qui s'est placé sur le terrain de l'efficacité, elle *« se demande »* au fond, avec M. Jospin, si les divergences qui séparent M. Rocard de la majorité du parti ne sont pas si graves qu'elles doivent interdire à celui-ci d'être le candidat du parti. Ces divergences touchent, en effet, à des *« notions aussi décisives que la République, la nation, et les conditions nécessaires à la réalisation du socialisme »*.

### Le ton monte

A ce jeu, on peut craindre que le P.S. ne retrouve rapidement le chemin de ces « procès » qu'il s'agit précisément d'éviter. Il est vrai que le ton monte au P.S. à chaque fois qu'approche une échéance interne : une convention nationale doit être réunie le 26 avril prochain afin, notamment, de fixer le calendrier du processus de désignation du candidat socialiste. M. Charles Hernu, qui est l'un des fidèles de M. Mitterrand, considère que cette convention doit permettre au premier secrétaire d'*« anoncer ses intentions »*. *« C'est du moins ce que je souhaite »*, a ajouté le député du Rhône.

Nombreux sont ceux des partisans de M. Mitterrand qui considèrent que cette échéance ne doit pas être *« de tout repos »* pour le député des Yvelines, auquel ils entendent signifier que la campagne interne ne pourra commencer qu'à la date arrêtée par la direction (probablement à l'automne).

De son côté, M. Rocard, entre deux voyages à l'étranger, et après une tournée dans le Nord-Pas-de-Calais s'apprête à visiter, les 22, 23 et 24 avril, trois départements qui lui sont réputés hostiles (Lot-et-Garonne, Gironde et Pyrénées-Atlantiques). S'il est vrai que l'annonce de cette visite avait créé quelques remous, il semble que les choses se présentent mieux : M. Rocard devrait être bien accueilli.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) M. Mitterrand avait cependant décaré récemment : *« Il y a ouverture de candidature au P.S. »* (*le Monde* du 15 mars.)

## M. Jospin : le respect de quelques règles morales élémentaires

Après avoir repris les griefs que la direction nourrit à l'encontre de M. Michel Rocard à la suite de ses prises de position en faveur de la souveraineté - association du Québec et d'une large décentralisation (*le Monde* du 4 avril), M. Lionel Jospin écrit notamment qu'*« il est temps »* de dénoncer la *« caricature »* faite par le député des Yvelines des positions du premier secrétaire et d'autres membres de la direction, en matière de décentralisation.

M. Jospin ajoute : « *Sur les risques du pouvoir, sur le rejet de la bureaucratie, sur la critique de l'Etat, sur la nécessité de la décentralisation, sur les moyens à rendre aux collectivités locales, les textes du parti sont clairs et nous engagent tous. Pour ce qui concerne le premier secrétaire au premier chef visé par cette campagne, tu ne peux ignorer les multiples ouvrages, articles ou discours dans lesquels, sans relâche, depuis 1958, il a critiqué le centralisme étatique, la technocratie, le parisianisme et défendu les pouvoirs des collectivités locales, et le droit à la différence pour les identités culturelles régionales.*

» *D'où viennent donc ces attaques sempiternelles, ce procès sans cesse repris, ces reproches infligés aux uns et ces brevets décernés aux autres. Si ce procès est sans fondement et purement tactique — ce que je crois — il faut qu'il cesse. Un parti comme le nôtre ne peut correctement fonctionner, la fraternité ne peut y survivre, si l'honnêteté, quelques règles morales élémentaires, ne sont pas respectées entre nous, notamment par ceux qui aspirent aux plus hautes fonctions. A moins que je ne sois injuste, qu'il n'y ait pas procès mais qu'il y ait lieu à débat entre nous sur ce problème aussi. Si c'est le cas, ce débat n'est certainement pas où tu l'as placé jusqu'ici. Peut-être est-il ailleurs, en effet, plus profond et encore non totalement révélé !*

M. Jospin s'appuie ensuite sur les déclarations de M. Michel Rocard devant la Cour de sûreté de l'Etat, en octobre 1979, lors du procès des militants du Front de libération de la Bretagne et juge *« effarante »* l'analyse du rôle historique de l'école faite par le député des Yvelines. Celui-ci avait notamment déclaré : *« L'école de la IIIe République a imposé la langue française. De combien de dyslexiques, d'handicapés mentaux est-elle responsable ? »*

M. Jospin en conclut : « *Je me demande si ce qui nous sépare n'est pas la question de l'équilibre des institutions, des lieux du pouvoir, de la place à garder à la notion de communauté nationale. Décentraliser en organisant un pouvoir régional vraiment démocratique, reconnaître les identités culturelles et la pratique des langues régionales, cela ne veut pas dire sacrifier la réalité de la nation ou la disloquer. Cela ne veut pas dire réduire la place des échelons communal et départemental qui sont à la base de la démocratie. Telle est, en tout cas, la position exprimée jusqu'à maintenant par le parti et confirmée par le projet socialiste. Si des divergences existent, alors il faut en débattre.* »

# POLITIQUE

## LA MISE EN CAUSE DE M. PONIATOWSKI ET CELLE DE M. PEYREFITTE

# Une commission spéciale de députés examinera au fond la saisine de la Haute Cour de justice

**Le bureau de l'Assemblée nationale s'est réuni, jeudi 17 avril, pour examiner la recevabilité des propositions de résolutions déposées mardi 15 avril par les groupes communiste et socialiste et qui tendent à la mise en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice.**

**La proposition de résolution présentée par M. Gaston Defferre et quarante-neuf de ses collègues, a été déclarée « recevable en la forme et sera en conséquence renvoyée à une commission élue spécialement pour son examen au fond ». La proposition de résolution proposée par M. Robert Ballanger et quatre-vingt-deux députés communistes a été déclarée irrecevable, « comme contraire, en la forme, à la disposition de l'article 18 de l'ordonnance numéro 59-1 du 2 janvier 1959 portant loi organique sur la Haute Cour de justice, stipulant que la résolution doit contenir l'énoncé sommaire des faits reprochés ».**

**Après son examen au fond par une commission spéciale, la procédure de la saisine de la Haute Cour prévoit que les deux assemblées se prononcent à la majorité absolue et en termes identiques.**

## « Le milliard de l'honneur »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Sans doute ne saura-t-on jamais si ce rapprochement insolite, compte tenu des circonstances, fut provoqué par le hasard, l'étiquette parlementaire, ou simplement une main malicieuse. Toujours est-il que MM. Michel Poniatowski et Claude Estier déjeunaient côte à côte, mardi 15 avril, à la table d'honneur où Mme Simone Veil avait convié la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, présidée par M. Michel Cointat et venue pour la première fois en visite officielle à Strasbourg. Au même moment, au Palais-Bourbon, les amis de M. Estier, au nom du groupe socialiste, et les communistes s'apprêtaient à engager la procédure de mise en accusation de l'ancien ministre de l'intérieur devant la Haute Cour de justice M. Poniatowski se montrait aussi détendu, placide et bonhomme qu'à l'ordinaire. L' « *affaire* » ? Il en parlait volontiers avec un certain détachement, assurant qu'elle ne l'empêchait pas de dormir.

Soudain, en cette fin de matinée du mercredi 16 avril, M. Poniatowski change de ton. A peine la nouvelle de sa riposte, préparée la veille au soir, se répand-elle dans les couloirs du Palais de l'Europe que l'ancien ministre d'État se prête volontiers, et avec volubilité, aux questions des journalistes. « *On m'accuse sans preuve, c'est de la diffamation absolue. La loi ne protège pas les députés contre des poursuites pour diffamation ; il y a une jurisprudence. J'ai le droit d'attaquer, mais les poursuites ne peuvent être engagées que hors session parlementaire. Si jamais ces gens avaient l'impudence de continuer cette procédure, il faudrait que j'attende la fin de la session pour engager des opérations légales contre eux. J'ai été patient, mais il ne faut pas abuser.* »

M. Poniatowski admet qu'il a emporté des documents lorsqu'il a quitté le ministère de l'intérieur : « *Pour écrire mes mémoires* », dit-il en souriant. Pourquoi menacer de réclamer 5 millions de dommages-intérêts au parti communiste et au parti socialiste ? « *Je veux mettre les hommes politiques devant leurs responsabilités.* »

L'ancien ministre confirme qu'il ne portera pas plainte contre les deux formations si leurs propositions de résolution ne sont pas jugées recevables par le bureau de l'Assemblée nationale. « *Je serai bon prince* », dit-il. Le « *Je serai bon prince* », dit-il. « *J'attaque, dans cette affaire, l'opposition, qui se conduit de manière totalement inadmissible. Tout cela vise directement un homme du président, et le parti communiste cherche à gommer l'affaire Marchais, sur laquelle j'avais manifesté une courtoise réserve. Mais il ne faut pas pousser. Car, même si M. Marchais est rentré en France en 1943, il a vécu et mangé...*

### « Taper fort »

— *Qu'est-ce que cela signifie ?*

— *... Il a vécu, il a mangé. Cela veut dire ce que cela veut dire. Il faut aussi qu'il explique pourquoi il ne s'est pas engagé dans la lutte contre le nazisme, comme aurait dû le faire un homme de son âge. Je ne me suis jamais vanté de mes états militaires, mais je n'admets pas que M. Marchais, qui n'a rien fait, pousse un homme qui s'est engagé, qui s'est évadé en Afrique du Nord, qui a été parachuté, qui a été blessé deux fois, qui a la croix de guerre et la médaille militaire. Je n'admets pas de recevoir quelque leçon que ce soit de M. Marchais étant donné son passé.*

— *Que pensez-vous de l'attitude du R.P.R. ?*

— *No comment.* »

Durant tout l'après-midi, dans les couloirs et la buvette du palais, M. Poniatowski dit ce qu'il a sur le cœur, éludant d'une pirouette les questions auxquelles il ne veut pas répondre. Pour lui, aujourd'hui, l'important, c'est de faire face spectaculairement, après avoir affecté l'indifférence. « *Le président lui a demandé de taper fort* », assure un attaché parlementaire qui affirme être « *au parfum* » et fait état d'une conversation entre M. Poniatowski et M. Giscard d'Estaing.

Depuis mercredi matin, l'ancien ministre a chargé une agence spécialisée de constituer un press-book pour confondre éventuellement en diffamation tous ses détracteur. Taper fort ? Pour l'instant, les socialistes présents à Strasbourg ne paraissent guère ébranlés. « *M. Poniatowski use d'un étrange procédé*, souligne M. Estier. *Pourquoi réclamer ces millions ? C'est très maladroit de sa part de dire qu'il poursuit les socialistes et les communistes pour financer la campagne de Giscard. Il mouille Giscard. Tout cela est le signe d'une nervosité étrange.* »

Mme Gisèle Charzat et M. Georges Sarre ironisent à propos du total des dommages-intérêts réclamés : « *Ce n'est plus le milliard des émigrés*, dit la première, *c'est le milliard de l'honneur.* » « *Dans le temps l'Aga Khan, lui aussi, évaluait son poids d'or...* », dit le second.

Au nom des communistes français, M. Louis Baillot estime que M. Poniatowski cherche à exercer un « *chantage sur l'Assemblée nationale et les partis politiques. Il brandit la menace parce qu'il est en difficulté* », dit-il. M. Estier croise M. Baillot : « *Il va falloir nous cotiser.* »

Chez les gaullistes aussi, la colère du prince provoque des sourires : « *A une certaine époque*, indique M. Vincent Ansquer, *on parlait beaucoup des « coups » de M. Poniatowski. Il est coutumier du fait. Aujourd'hui, c'est le boomerang qui lui revient.* »

M. Michel Debré, lui, ne veut pas en parler. Son visage exprime un certain écœurement. « *Lui, quand il a quitté l'hôtel Matignon*, souligne un de ses collaborateurs, *il n'a emporté que son courrier personnel.* »

ALAIN ROLLAT.

## Les plaintes en diffamation de l'ancien ministre auraient peu de chances d'être recevables

Après le dépôt par M[e] Francis Szpiner, défenseur de Pierre de Varga, le 8 avril, d'une plainte contre X... auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris pour dissimulation de documents (*le Monde* du 10 avril), une information judiciaire a été ouverte, mercredi 16 avril, en application de l'article 439 du code pénal. Cette information, confiée à M. Jean Ferré, juge d'instruction, vise les deux rapports de la dixième brigade territoriale publiés par *le Canard enchaîné*. Comme elle vise des hauts responsables de la police, le magistrat instructeur devra saisir la Cour de cassation.

D'autre part, Serge Tessèdre, inculpé de complicité dans l'assassinat de Jean de Broglie pour avoir présenté le tueur présumé Gérard Frèche à l'ancien policier Guy Simoné a demandé, mercredi 16 avril, devant la chambre d'accusation de la cour de Paris sa mise en liberté. L'arrêt sera rendu vendredi 18 avril.

M. Michel Poniatowski n'a pas encore déposé officiellement sa plainte en diffamation contre le P.C., le P.S., M. Georges Fillioud, député (P.S.), ainsi que contre les signataires de la résolution de mise en accusation devant la Haute Cour de justice. Il semble peu probable que ces plaintes aient des chances d'aboutir, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord en raison de l'article 26 de la Constitution, qui dispose : « *Aucun membre du Parlement ne peut être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions. Aucun membre du Parlement ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit. Aucun membre du Parlement ne peut, hors session, être arrêté qu'avec l'autorisation du bureau de l'assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit, de poursuites autorisées ou de condamnation définitive.*

*La détention ou la poursuite d'un membre du Parlement est suspendue si l'assemblée dont il fait partie le requiert.* » Les choses sont donc claires. Mais M. Poniatowski estime que la résolution votée par les députés de l'opposition n'est « *ni un vote, ni une opinion* ». « *Il s'agit*, a-t-il dit à Europe 1, ce jeudi 17 avril, *d'un texte écrit, signé, qui comporte un certain nombre d'accusations diffamatoires. (...) L'article 26 limite les activités parlementaires aux votes et aux opinions et pas du tout à la diffamation.* » « *On a l'impression*, a ajouté le ministre, *que le Parlement, pour des raisons politiques, est en train de faire justice soi-même et dans des conditions extrêmement dangereuses. Si on admet que le Parlement, de sa propre initiative, peut faire des actes de diffamation à l'encontre d'un simple citoyen sans que celui-ci puisse se retourner et se défendre contre lui et accuser les parlementaires qui portent eux-mêmes cette accusation, on se retrouve dans une situation léonine.* »

Tout le problème est donc de savoir si l'exposé des motifs des propositions de résolutions communiste et socialiste peut être considéré comme une opinion... et une opinion diffamatoire. Le point de droit reste à trancher. Mais ce qui est sûr, c'est que cette procédure visant à réunir la Haute Cour de justice aboutit à un vote et, dans ce cas, l'article 26 de la Constitution, qui pose le principe de l'« *irresponsabilité absolue et totale des parlementaires* », devrait être applicable.

D'autre part, en ce qui concerne la plainte contre les deux formations politiques de l'opposition, seule une action au civil peut être intentée contre elles, car les personnes morales que constituent les deux partis n'ont pas de responsabilité pénale. A la limite, donc, M. Poniatowski pourrait toujours demander des dommages-intérêts, mais là encore, le point de droit reste à clarifier.

Enfin, pour pouvoir poursuivre M. Fillioud ainsi que chacun des signataires de la résolution, M. Poniatowski devrait obtenir du Parlement la levée de l'immunité parlementaire des députés, et cela se produit très rarement. Elle fut cependant accordée à l'unanimité contre le député Rives-Henry, compromis dans le scandale de la Garantie foncière.

Rappelons, enfin, que l'article 41, alinéa 1, de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse dispose : « *Ne donneront ouverture à aucune action les discours tenus dans le sein de l'Assemblée nationale ou du Sénat ainsi que les rapports ou toute autre pièce imprimée par ordre de l'une de ces deux assemblées.* »

### M. PONIATOWSKI : la police a dit tout ce que je pouvais dire.

**Au cours de l'émission « Expliquez-vous » à Europe 1, M. Michel Poniatowski a déclaré, ce jeudi matin 17 avril : « Il est intolérable d'être accusé injustement, faussement, sans l'ombre d'une seule preuve, d'avoir soustrait une pièce au dossier, d'avoir eu connaissance de menaces sur la vie du député Jean de Broglie, d'avoir violé le secret de l'instruction. »**

**L'ancien ministre de l'intérieur a ajouté : « Je suis prêt à témoigner. Je suis prêt, si on me pose des questions, à répondre à ces questions. Je ne vois aucune raison pour lesquelles je refuserais mon témoignage. » Mais il a précisé cependant : « Je crois que la police a dit tout ce que je pouvais éventuellement dire. »**

### M. MITTERRAND : maintenant il faut s'expliquer.

Dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris*, M. François Mitterrand commente « l'affaire Poniatowski » en ces termes : « *Qu'à la rigueur des documents eussent été dissimulés au ministre jusqu'au 25 décembre 1976, soit. Mais qu'ils soient restés ignorés de lui, pendant les trois ans et demi qui ont suivi, c'est impossible. (...)*

» *Maintenant il faut s'expliquer. C'est parce qu'il a refusé une explication normale, par des voies normales, qu'il doit maintenant en donner une devant une juridiction exceptionnelle, s'il n'est plus d'autre recours. (...)*

» *On s'est étonné dans cette affaire que le parti socialiste ne demande la mise en accusation de M. Poniatowski qu'après le parti communiste. On y a vu je ne sais quelle réticence. Mais c'est seulement que nos règles structurelles sont plus lentes et plus formelles que celles de nos voisins. Démocratie oblige. (...)*

» *Le P.S. n'a jamais été absent du débat, il y a même été longtemps seul présent, lorsque le parti communiste, qui vient de changer ses batteries, faisait preuve d'une singulière réserve, dans l'affaire Bokassa, dans l'affaire des diamants, dans l'affaire Boulin.* »

M. Mitterrand ajoute que dans « *l'affaire Marchais*, [le P.S.] *n'a rigoureusement aucun élément qui lui permette d'accuser* ».

### M. GASTON DEFFERRE : tentative de pression inadmissible.

M. Gaston Defferre, député socialiste des Bouches-du-Rhône, a évoqué, le mercredi 16 avril, à l'Assemblée nationale, les propos tenus à Strasbourg par M. Michel Poniatowski. A l'occasion d'un rappel au règlement, le président du groupe socialiste a déclaré :

« *En vertu de l'article 26 de notre Constitution, il n'est pas possible d'engager de poursuites, quelles qu'elles soient, contre un parlementaire qui réagit dans l'exercice de ses fonctions. Aucun parlementaire ne peut donc être poursuivi en justice pour les propositions de résolution qu'il a déposées sur le bureau de l'Assemblée. Il est enfin douteux qu'un ancien ministre ayant joué un rôle aussi important — je ne veux pas qualifier le rôle qu'il a joué par ailleurs dans certaines circonstances... — que M. Poniatowski ignore la Constitution et se livre ainsi à des attaques contre des parlementaires, qui ne sont fondées ni en droit ni en fait. Mais, si encore M. Poniatowski en était resté là, nous aurions méprisé ses prétendues plaintes en diffamation. Ce matin, parlant de Strasbourg, M. Poniatowski a expliqué qu'il retirerait sa plainte si le bureau de l'Assemblée nationale déclarait la démarche des élus communistes et socialistes irrecevable. Et il a ajouté : « Je me » montrerais alors bon prince. » C'est totalement scandaleux. C'est tenter d'exercer sur le bureau de l'Assemblée nationale une pression absolument inadmissible.* »

### M. FILLIOUD (P.S.) : affolement.

M. Georges Fillioud, député socialiste de la Drôme, écrit dans *Riposte* du jeudi 17 avril, sous le titre « Poniatowski s'affole » : « *Qu'un responsable de si haut niveau puisse s'affoler, comme vient de le faire M. Poniatowski, permet de tout craindre. Et autorise à croire qu'il a pu commettre les actes les plus insensés quand il disposait de tous les moyens pour conduire des opérations souterraines. Car, enfin, sa décision de porter plainte contre les députés qui ont signé les propositions de résolution demandant sa mise en accusation devant la Haute Cour de justice est proprement incompréhensible.* »

## « Il n'y a pas d'affaire Peyrefitte »

*La préoccupation première des responsables du R.P.R. a été tout au long de la journée du mercredi 16 avril d'éviter que l'« affaire Peyrefitte » ne prenne trop d'ampleur. Ils redoutaient, en effet, que celle-ci venant se surajouter à l'« affaire Poniatowski » ne constitue un nouveau prétexte dont le pouvoir serait habile à s'emparer pour le retourner contre le R.P.R. afin de faire apparaître le mouvement gaulliste comme la source de la détérioration du climat politique.*

*Les dirigeants du R.P.R. ont donc décidé que les deux affaires étaient de la stricte compétence du groupe parlementaire et ne concernaient nullement le mouvement lui-même. C'est pour cela que M. Chirac n'est intervenu à aucun moment à leur propos pas plus que ne l'a fait M. Pons, secrétaire général du parti. Ainsi même le déjeuner offert à l'Hôtel de Ville par M. Chirac aux membres du bureau du groupe n'a été que très partiellement consacré à l'évocation des « affaires ». Au même moment, les ministres R.P.R. et quelques députés réputés « légitimistes », hôtes à déjeuner de M. Chaban-Delmas, à l'hôtel de Lassay, parlaient aussi peu que possible des mêmes affaires. De même, sauf initiative personnelle intempestive d'un délégué, le comité central de dimanche prochain devrait être strictement consacré à l'étude de « la participation », sujet devenu par excellence et par providence inexplosif.*

*C'est donc M. Claude Labbé et le bureau du groupe qui ont été chargés de demander des éclaircissements à M. Peyrefitte et de rechercher un compromis, qu'au demeurant toutes les parties semblaient souhaiter. Il a tout de même fallu vingt-quatre heures pleines à M. Peyrefitte, après la parution de la « note » qui lui était attribuée par le* Canard enchaîné, *pour qu'il* « décline toute responsabilité à l'égard d'un texte » *qu'il n'a, dit-il,* « ni écrit ni signé ». *Une dépêche de l'Agence France-Presse avait en effet donné une analyse de la « note », le mardi 15, à 17 h. 39, et la mise au point du ministre est parue le mercredi à 17 h. 13.*

*Les députés R.P.R. entre-temps avaient pour la plupart abondamment commenté le contenu de la « note » dont l'authenticité — au moins quant au fond — ne leur semblait alors pas faire de doute. La perspective de voir comparaître M. Peyrefitte devant le bureau du groupe érigé pour la circonstance en jury d'honneur leur paraissait même normale. Ce bureau a néanmoins choisi de se donner le temps de la réflexion. En renonçant à se réunir comme prévu le jeudi 17 avril, les membres du bureau, qui voulaient juger à la mise au point du ministre était assez convaincante, ont en définitive décidé de se satisfaire des apparences.*

*S'ils ont accueilli avec ironie ou scepticisme le « démenti » du garde des sceaux, la plupart des députés ont aussi éprouvé un réel soulagement de voir enfin une affaire si promptement arrangée. Le R.P.R., en effet, doit s'apprêter à affronter des problèmes d'une tout autre ampleur dont cette péripétie constitue peut-être l'une des prémices.*

ANDRÉ PASSERON.

Agence France-Presse, 17 h. 13. — M. Alain Peyrefitte : « *Je décline toute responsabilité à l'égard d'un texte que je n'ai ni écrit ni signé.* »

M. Jean Falala, vice-président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, affirme au même moment : « *Il n'y a pas d'affaire Peyrefitte* » Ouf ! On respire. En voilà toujours une que la presse n'aura pas. A moins qu'un obscur secrétaire de fédération s'en saisisse « spontanément » devant le comité central du R.P.R. et que les dirigeants du « Rassemblement » décident de le faire savoir.

M. Falala savait, comme tout le monde dans les couloirs de l'Assemblée nationale, que le garde des sceaux s'apprêtait à nier la paternité de la note de dix pages qu'il aurait adressée le 9 janvier dernier à M. Valéry Giscard d'Estaing ou à son entourage afin de lui indiquer comment il devait s'y prendre pour isoler M. Jacques Chirac dans l'opinion tout en se conciliant, à un an de l'élection présidentielle, les bonnes grâces des parlementaires R.P.R. M. Falala savait parce que, dit-il, M. Claude Labbé, président du groupe, avait pris contact avec M. Peyrefitte pour lui demander un démenti « *convaincant* », faute de quoi le R.P.R. ne le « *connaîtrait plus* ». M. Peyrefitte s'est exécuté en deux lignes qui ont convaincu M. Falala.

Avant la publication de ce communiqué laconique, la plupart des députés dont les noms sont cités dans la note attribuée à M. Peyrefitte ne paraissaient pas en contester l'authenticité. M. Michel Cointat, ancien ministre de l'agriculture, député d'Ille-et-Vilaine, présenté comme l'une de ces « *bonnes volontés* » qu'il faut songer à « *récompenser* » — peut-être même en leur entrebâillant la porte du gouvernement, à la faveur d'un remaniement ministériel, — apprécie cette charmante attention : « *C'est très gentil de sa part. Il faut toujours avoir de la considération pour les copains. Je vais aller le remercier.* »

### « Extrême sensibilité »

M. François Le Douarec, député d'Ille-et-Vilaine également, croit comprendre les raisons pour lesquelles il a eu la surprise et le malheur d'être classé parmi les « *extrémistes* » peu fréquentables. Il a échangé, raconte-t-il, quelques propos un peu vifs avec M. Peyrefitte, le 6 janvier dernier, trois jours avant la date portée sur le document, à propos d'un tribunal de grande instance de sa région.

Cité comme l'exemple type de ces députés dont l'« *extrême sensibilité* » est parfois mise à mal par le « *manque d'égards* » dont certains ministres U.D.F. ou même le chef de l'État font preuve à leur endroit, M. François Grussenmeyer (Bas-Rhin) authentifie implicitement l'origine du texte publié par *le Monde*.

Selon le document contesté par le garde des sceaux « *Grussenmeyer et Weissenhorn* (députés du Haut-Rhin), *d'esprit jusque-là majoritaire, ont été retournés parce que le président, à l'occasion de son voyage en Alsace, ne leur aurait pas adressé la parole* » L'auteur de cette analyse précise, entre parenthèses, que M. Grussenmeyer, le recevant « *peu de temps auparavant* » à Reichshoffen « *avait plusieurs fois, dans son discours d'accueil, proclamé son loyalisme envers le président, sans citer Jacques Chirac une seule fois* ».

Ce point d'histoire est d'une telle importance que M. Grussenmeyer, pressé de questions, revit la scène. Il se souvient qu'il a reçu le garde des sceaux à Reichshoffen, où M. Peyrefitte était venu donner une conférence sur la Chine. Il a cité le nom de M. Chirac une fois dans son discours et il précise, avec quelque irritation : « *Je suis gaulliste depuis la guerre et je n'ai jamais changé de couleur* »

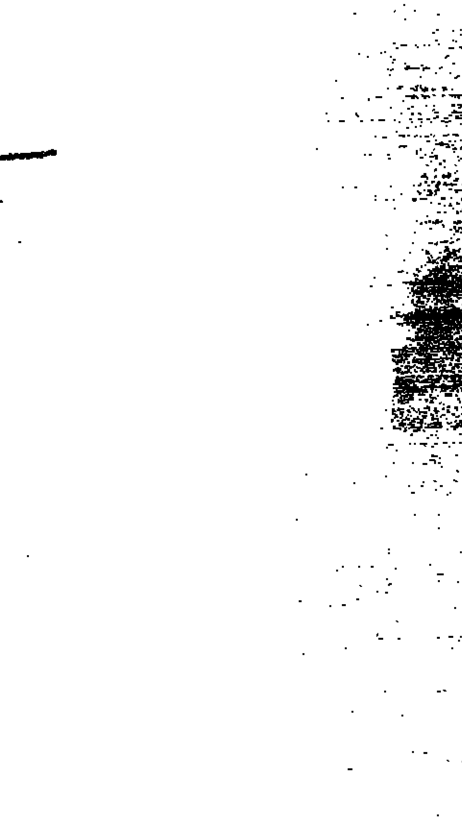
M. Didier Julia (Seine-et-Marne), dont le nom n'est mentionné ni au chapitre des susceptibles, ni à celui des gentils ou des méchants, n'en tient pas rigueur au rédacteur du document. « *C'est une lettre charmante et pleine de naïveté*, dit-il. *Voilà à quoi aboutit la réflexion d'un solitaire.* »

M. Robert Poujade (Côte-d'Or) est considéré comme l'un des « *plus compétents* » et des « *plus coopératifs* », de ceux dont on peut faire le cas échéant des ministres R.P.R. bon genre. Il s'en amuse autant qu'il joue avec les mots du démenti de M. Peyrefitte : « *Je décline toute responsabilité à l'égard du* Mal français (1) *que je n'ai ni écrit ni signé.* »

J.-Y. L.

(1) Ouvrage signé par M. Alain Peyrefitte.





...CELLE DE M. PEYREFITTE

...isine de la Haute Cour de justice

M. MITTERRAND : maintien... il faut s'expliquer

# POLITIQUE

## Controverses

*(Suite de la première page).*

Il oppose son « affaire » et son passé militaire à ceux de M. Georges Marchais. L'ancien ministre ménage beaucoup plus le R.P.R. qui, pourtant, a souhaité la réouverture du dossier de l'affaire de Broglie. Ce n'est pas une grande preuve de confiance dans les explications données par un homme que les gaullistes ont de nombreuses raisons de détester. Nonobstant ce nouvel élément du contentieux, M. Poniatowski ne veut pas aggraver une querelle qui ferait le plus mauvais effet au sein de la majorité et dans l'opinion.

Le R.P.R. est, toutes choses égales, dans la même situation vis-à-vis de M. Alain Peyrefitte. Le démenti du ministre de la justice était souhaité pour la forme, mais c'est peu de dire qu'il n'a pas convaincu.

La mise au point qu'il a publiée n'est pas surprenante, mais elle n'est pas suffisante. Il est arrivé à M. Peyrefitte de diffuser des notes rédigées par ses collaborateurs avec la mention : non relu et non signé par le ministre. Le bref démenti par lequel il dégage sa responsabilité ne conteste pas l'authenticité de la note qui lui est attribuée : d'où vient-elle ? Le ministre de la justice ne dit pas n'en avoir jamais eu connaissance et il ne nie pas davantage qu'elle ait été transmise au cabinet de M. Giscard d'Estaing. Pour toutes ces raisons, sa mise au point ne met pas un terme à l'affaire et ne conduit pas à contester l'authenticité d'un document dont personne ne doute dans les milieux politiques et qui nous est parvenu de bonne source.

Le R.P.R. paraît se contenter des apparences, car ses dirigeants estiment qu'ils ne gagneraient rien auprès de l'opinion en amplifiant cette querelle. Tous comptes faits, « la machination » prêtée à M. Peyrefitte sert les intérêts de M. Chirac dans la mesure où, rendue publique, elle va à l'encontre de son objectif, qui était d'isoler le président du R.P.R. Ce dernier n'a plus qu'à se présenter en partenaire ouvertement contestataire mais loyal de la majorité.

Que l'opinion se laisse prendre à ces stratagèmes, à ces démentis qui n'en sont pas, à ces protestations de fausse bonne foi, c'est une autre... affaire.

A. L.

## M. PASQUA (R.P.R.) : la réélection de M. Giscard d'Estaing peut constituer un danger pour la démocratie.

M. Charles Pasqua, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, dans une déclaration faite au *Quotidien de Paris* du 17 avril, écrit :

*« Tout à sa recherche personnelle, le président de la République a été conduit — à son corps défendant ? — à considérer que, défendant seul la vérité, le débat d'idées, au fond, ne pouvait guère exister. Un leurre, un de plus ; une escroquerie à l'intelligence qui démontre le caractère profondément « unanimiste » du pouvoir actuel.*

*» Tout reposant entre les mains du président, rien n'étant jamais mis en cause, le président lui-même étant sceptique sur la légitimité de son pouvoir — une sorte de « président mais », — le débat d'idées étant escamoté au nom de la primauté de l'intelligence du prince, rien d'étonnant à ce que le système dégénère.*

*» Dans ces conditions, il est certain que l'éventuelle réélection de M. Giscard d'Estaing peut constituer un danger pour la démocratie.*

*» La médiocrité prétentieuse, le double langage permanent, la perversion des institutions n'ont qu'un temps. Il ne servirait à rien de parler de moralisation de la vie publique si, à l'occasion de l'élection présidentielle — puisque c'est la seule occasion possible, — les Français ne se donnaient pas le moyen de réformer, c'est-à-dire d'assurer le redressement de l'Etat et le renouveau de la France.*

*» Le bilan du septennat pourra se résumer en un seul mot : échec. »*

# DÉFENSE

## LE GÉNÉRAL SABOURET REÇOIT SA QUATRIÈME ÉTOILE

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 16 avril a approuvé les promotions et nominations suivantes Multon ; général de brigade, les dans les armées.

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Philippe Sabouret.

Sont promus : général de division, le général de brigade Pierre Multon ; général de brigade, les colonels Pierre Hovette, Jean-François Silvestre, Jean-Louis Delmas et Jean Darléguy (nommé sous-directeur organisation, personnel et instruction à la direction centrale des transmissions).

Est nommé : commandant les transmissions du III^e corps d'armée et de la 1^re région militaire (Paris), le général de brigade Jacques Dard.

● AIR. — Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Pierre Montrelay; général de brigade aérienne, le colonel Marc Faivre.

● ARMEMENT. — Sont nommés : adjoint au directeur de la surveillance industrielle de l'armement (SIAR), l'ingénieur général de première classe Louis Pacaud; directeur régional de la SIAR, l'ingénieur général de première classe Robert Gaillardot; chargé de mission auprès du directeur de la SIAR, l'ingénieur général de deuxième classe Lucien Cruchant.

● GENDARMERIE. — Sont promus : général de brigade, les colonels Louis Ouvrard (nommé commandant régional de la gendarmerie nationale à Lille); Guy Delfosse et Gabriel Geillon (nommé sous-directeur du personnel de la gendarmerie nationale).

### En R.F.A.

### LES OBUS D'EXERCICE ÉTAIENT DES PROJECTILES RÉELS...

Bonn (A.F.P.). — A la suite d'une erreur incompréhensible, des obus d'exercice à blanc des canons, à bord d'avions légers de l'armée de terre ouest-allemande, ont été remplacés par des projectiles réels de 20 millimètres à l'insu des équipages qui étaient en exercice.

Lors d'un simulacre d'attaque, mercredi 16 avril, contre un faubourg de la ville de Rheine (Rhénanie-Westphalie), les appareils ont arrosé le quartier d'obus réels.

Par miracle, personne n'a été blessé, mais les projectiles ont provoqué des dégâts assez graves, trouant des toits et des murs et endommageant un certain nombre de voitures. Dans les rues, les passants ont été saisis de panique.

Une enquête est en cours pour établir les responsabilités de cette erreur.





Le Monde DE L'ÉDUCATION

L'ORIENTATION APRÈS LA CINQUIÈME ET LA TROISIÈME

## POLITIQUE

# Le bilan de quarante-neuf élections cantonales

## III. — 1980 a mal commencé pour le P.C.F.

par RAYMOND BARRILLON

**Poursuivant l'étude des quarante-neuf élections cantonales qui se sont déroulées entre le mois de mai 1979 et le mois de mars 1980 (« le Monde » des 16 et 17 avril), nous examinons les résultats obtenus par le P.C.F. lors des premiers tours de ces consultations.**

**L'évolution de ces résultats par rapport aux renouvellements des conseils généraux de mars 1976 et de mars 1979 est caractérisée par un net contraste entre une légère progression pour la période mai-décembre 1979 (+ 0,72 point de pourcentage par rapport aux suffrages exprimés) et une régression non négligeable (— 3,49 points) depuis le début de 1980.**

Les résultats du P.C.F. doivent être appréciés en tenant compte de trente-sept des quarante-neuf élections partielles de la période mai 1979 - mars 1980. Il y a lieu d'exclure douze consultations.

Le parti n'a pas désigné de candidat pour les scrutins de Mens, Isère (16 septembre 1979), de Seltz, Bas-Rhin (14 octobre 1979), de Belgodère et de Prunelli-di-Fiumorbo, Haute-Corse (24 février 1980), de Fort-de-France IV, Martinique (23 mars 1980).

La majorité était absente de la compétition, contrairement à ce qui s'était passé en mars 1979, à Lussan, Gard (13 mai 1979), au Bugue, Dordogne (21 octobre 1979) et à Bastia I, Haute-Corse (24 février 1980), et, contrairement à ce qui s'était passé en mars 1976, à Moulins-Engilbert, Nièvre (13 mai 1979) et à Vauvert, Gard (2 septembre 1979).

Le P.C. a eu en face de lui le P.S. à Castillonnès, Lot-et-Garonne (21 octobre 1979) contrairement à ce qui s'était passé lors du renouvellement de 1976 et inversement, n'a pas eu de concurrent de gauche à Vermand, Aisne (16 mars 1980), contrairement à ce qui s'était passé lors du renouvellement de 1979.

Le tableau III ci-dessous, fait apparaître que, dans les trente-sept cantons retenus, le parti communiste a progressé, par rapport aux renouvellements de mars 1976 et de mars 1979, dans onze cas (de 0,24 point à 8,72 points), et a régressé dans vingt-six autres (de 0,22 point à 14,31 points). Son pourcentage de réussite est donc de 29,72 et se situe très sensiblement en dessous de celui du P.S. (43,75).

● Dans les vingt cantons où l'on a voté entre mai et décembre 1979, le P.C.F. a recueilli 17 416 voix, soit 18,37 % des 94 797 suffrages exprimés au lieu de 18 673 voix, soit 17,65 % des 105 790 suffrages exprimés. SA PROGRESSION A ETE DE 0,72 POINT.

Dans les neuf cantons précédemment pourvus en mars 1979, il a obtenu 6 993 voix, soit 18,33 % des 38 149 suffrages exprimés, au lieu de 8 002 voix, soit 19,66 % des 40 693 suffrages exprimés. La régression a été de 1,33 point.

Dans les onze cantons précédemment pourvus en mars 1976, il a totalisé 10 423 voix, soit 18,39 % des 56 648 suffrages exprimés, au lieu de 10 671 voix, soit 16,39 % des 65 097 suffrages exprimés. La progression a été de deux points.

● Dans les dix-sept cantons où l'on a voté entre janvier et mars 1980, le P.C.F. a recueilli 21 243 voix, soit 22 % des 96 533 suffrages exprimés au lieu de 27 123 voix, soit 25,49 % des 106 374 suffrages exprimés. LA REGRESSION A ETE DE 3,49 POINTS.

Dans les onze cantons de la « série » 1979, il a obtenu 15 993 voix, soit 23,07 % des 69 302 suffrages exprimés au lieu de 19 873 voix, soit 25,97 % des 76 515 suffrages exprimés. La régression a été de 2,90 points.

Dans les six cantons de la « série » 1976, il a totalisé 5 250 voix, soit 19,27 % des 27 231 suffrages exprimés au lieu de 7 250 voix, soit 24,28 % des 29 859 suffrages exprimés. La régression a été de 5,01 points.

● Sur l'ensemble des trente-sept cantons et pour la période mai 1979 - mars 1980, le bilan du P.C.F. est le suivant : 38 659 voix, soit 20,20 % des 191 330 suffrages exprimés au lieu de 45 798 voix, soit 21,58 % des 212 164 suffrages exprimés. LA REGRESSION A ETE DE 1,38 POINT.

Dans les vingt cantons de la « série » 1979, il a obtenu 22 986 voix, soit 21,39 % des 107 451 suffrages exprimés au lieu de 27 875 voix, soit 23,78 % des 117 208 suffrages exprimés. La régression a été de 2,39 points.

Dans les dix-sept cantons de la « série » 1976, il a totalisé 15 673 voix, soit 18,68 % des 83 879 suffrages exprimés au lieu de 17 921 voix, soit 18,87 % des 94 956 suffrages exprimés. La régression a été de 0,19 point.

Le P.C.F. a donc insensiblement progressé de mai à décembre 1979 (+ 0,72), puis sensiblement régressé (— 3,49) depuis le début de 1980.

Le pourcentage de réussite du parti qui a été de 29,72, nous l'avons dit, pour la période mai 1979 - mars 1980, se décompose de la manière suivante : 40 pour les consultations qui se sont déroulées de mai à décembre 1979 (8 progressions et 12 régressions) et 17,64 pour celles qui sont intervenues de janvier à mars 1980 (3 progressions et 14 reculs).

La tentation est évidemment très grande d'expliquer un tel contraste par le trouble qu'ont pu provoquer dans l'électorat communiste, d'une part, l'approbation par le parti de l'intervention soviétique en Afghanistan, et, d'autre part, les polémiques relatives aux activités de M. Marchais pendant la période de l'occupation. Il semble que l'on assiste à un phénomène de relâchement plutôt que de regroupement autour de la « citadelle assiégée ».

Les évolutions respectives du P.S. et du P.C.F. au sein de l'opposition de gauche ci-devant unie par rapport aux consultations de mars 1976 et mars 1979 se résument dans le tableau ci-contre (variation en points de pourcentage des voix obtenues par rapport aux suffrages exprimés).

| | Ensemble gauche | P.S. | P.C.F. |
|---|---|---|---|
| Mai - décembre 1979 | + 1,21 | — 0,59 | + 0,72 |
| Janvier - mars 1980 | — 3,25 | + 0,38 | — 3,49 |
| Mai 1979 - mars 1980 | — 1,92 | — 0,25 | — 1,38 |

Prochain article :

**DES REPORTS DE VOIX PLUS DÉFAVORABLES AU P.C.F. QU'AU P.S.**

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans notre précédent article (*le Monde* du 17 avril, page 12, colonne 5). Pour les treize « cantonales » de la période janvier-mars 1980, le P.S. a PROGRESSÉ, et non RÉGRESSÉ, de 0,38 point, ainsi qu'il ressortait des indications figurant dans ce paragraphe (29,40 %, au lieu de 29,02 %).

## III. — LES PROGRÈS DU P.C.F....

### A) PAR RAPPORT AU 7 MARS 1976

| Dates | Canton et département | Voix et suffrages exprimés 1979 et 1980 | % | Voix et suffrages exprimés en mars 1976 | % | Variation en points de % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 mai 1979 | Chatou (Yvelines) | 1 529/11 061 | 13,82 | 1 504/11 069 | 13,58 | + 0,24 |
| 17 juin 1979 | Troarn (Calvados) | 3 392/11 261 | 30,12 | 2 661/12 432 | 21,40 | + 8,72 |
| 22 juillet 1979 | Colmars-les-Alpes (Alpes-de-Hte-Prov.) | 86/763 | 11,27 | 57/666 | 8,55 | + 2,72 |
| 7 octobre 1979 | Hucqueliers (Pas-de-Calais) | 402/4 248 | 9,46 | 183/4 237 | 4,31 | + 5,15 |
| 18 novembre 1979 | Baud (Finistère) | 1 147/6 733 | 17,03 | 1 119/7 620 | 14,68 | + 2,35 |
| 10 février 1980 | Bapaume (Pas-de-Calais) | 681/4 157 | 16,38 | 514/4 517 | 11,37 | + 5,01 |
| | ENSEMBLE | 7 237/38 223 | 18,93 | 6 038/40 541 | 14,89 | + 4,04 |

### B) PAR RAPPORT AU 18 MARS 1979

| Dates | Canton et département | Voix et suffrages exprimés 1979 et 1980 | % | Voix et suffrages exprimés en mars 979 | % | Variation en points de % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 17 juin 1979 | Annecy N.-O. (Haute-Savoie) | 1 896/7 508 | 25,25 | 2 031/9 088 | 22,34 | + 2,91 |
| 29 juillet 1979 | Les Vans (Ardèche) | 1 407/4 473 | 31,45 | 1 250/4 340 | 28,80 | + 2,65 |
| 2 décembre 1979 | Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme) | 685/5 002 | 13,69 | 692/5 308 | 13,03 | + 0,66 |
| 2 mars 1980 | Cusset (Allier) | 3 220/7 997 | 40,26 | 2 895/8 302 | 34,87 | + 5,39 |
| 9 mars 1980 | Gagny (Seine-Saint-Denis) | 4 024/11 070 | 36,35 | 4 539/12 760 | 35,57 | + 0,78 |
| | ENSEMBLE | 11 232/36 650 | 31,15 | 11 407/39 798 | 28,66 | + 2,49 |

## ... ET SES RECULS

### A) PAR RAPPORT AU 7 MARS 1976

| Dates | Canton et département | Voix et suffrages exprimés 1979 et 1980 | % | Voix et suffrages exprimés en mars 1976 | % | Variation en points de % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 20 mai 1979 | Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne) | 735/3 660 | 20,08 | 814/3 834 | 21,23 | — 1,15 |
| 20 mai 1979 | Sainte-Anne 2 (Guadeloupe) | 869/1 749 | 49,68 | 798/1 599 | 49,90 | — 0,22 |
| 19 août 1979 | Cerisy-la-Salle (Manche) | 57/2 530 | 2,25 | 92/2 776 | 3,31 | — 1,06 |
| 2 décembre 1979 | Montgeron (Essonne) | 1 265/6 949 | 18,20 | 1 646/8 893 | 18,50 | — 0,30 |
| 9 décembre 1979 | Bordeaux 3 (Gironde) | 304/4 890 | 6,20 | 829/9 077 | 9,13 | — 2,93 |
| 9 décembre 1979 | Vatan (Indre) | 637/2 795 | 22,79 | 968/2 894 | 33,44 | — 10,65 |
| 20 janvier 1980 | Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées) | 261/2 323 | 11,23 | 348/2 111 | 16,48 | — 5,25 |
| 10 février 1980 | St-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire) | 286/2 007 | 14,25 | 384/2 245 | 17,10 | — 2,85 |
| 24 février 1980 | Gavray (Manche) | 48/2 896 | 1,65 | [illegible]/2 817 | 3,62 | — 1,97 |
| 9 mars 1980 | Créon (Gironde) | 1 643/8 642 | 19,01 | [illegible]/9 478 | 26,21 | — 7,20 |
| 16 mars 1980 | Reims-VII (Marne) | 2 331/7 206 | 32,34 | 3 417/8 891 | 29,31 | — 6,97 |
| | ENSEMBLE | 8 436/45 656 | 18,47 | 11 883/54 415 | 21,83 | — 3,36 |

### B) PAR RAPPORT AU 18 MARS 1979

| Date | Canton et département | Voix et suffrages exprimés en 1979 et 1980 | % | Voix et suffrages exprimés exprimés en mars 1979 | % | Variation en points de % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 17 juin 1979 | Lezoux (Puy-de-Dôme) | 528/5 351 | 9,86 | 777/5 439 | 14,28 | — 4,42 |
| 24 juin 1979 | Fours (Nièvre) | 450/2 981 | 15,09 | 610/3 003 | 20,31 | — 5,22 |
| 8 juillet 1979 | Ruffec (Charente) | 924/5 231 | 17,66 | 1 103/5 627 | 19,60 | — 1,94 |
| 23 septembre 1979 | Prayssas (Lot-et-Garonne) | 241/1 955 | 12,32 | 351/2 169 | 16,18 | — 3,86 |
| 30 septembre 1979 | Saint-Gervais-sur-Mare (Hérault) | 657/3 671 | 17,89 | 817/3 489 | 23,41 | — 5,52 |
| 14 octobre 1979 | Mesvres (Saône-et-Loire) | 205/1 977 | 10,36 | 371/2 230 | 16,63 | — 6,27 |
| 6 janvier 1980 | Saint-Affrique (Aveyron) | 657/6 073 | 10,81 | [illegible]/6 672 | 14,16 | — 3,35 |
| 3 février 1980 | Bouilly (Aube) | 620/2 627 | 23,60 | [illegible]/3 367 | 26,78 | — 3,18 |
| 2 mars 1980 | Villefranche-du-Périgord (Dordogne) | 629/1 990 | 31,60 | [illegible]/1 840 | 39,56 | — 7,96 |
| 2 mars 1980 | Ecos (Eure) | 330/4 350 | 7,58 | [illegible]/4 687 | 15,44 | — 7,86 |
| 2 mars 1980 | Francohville (Val-d'Oise) | 2 710/9 042 | 29,96 | 3 214/10 146 | 31,67 | — 1,71 |
| 9 mars 1980 | Fronton (Haute-Garonne) | 994/7 916 | 12,55 | 1 436/8 246 | 17,41 | — 4,86 |
| 16 mars 1980 | Saint-Rémy-en-Bouzemont (Marne) | 109/2 495 | 4,36 | 285/2 254 | 12,64 | — 8,28 |
| 16 mars 1980 | Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime) | 150/2 702 | 5,55 | 536/2 698 | 19,86 | — 14,31 |
| 23 mars 1980 | Rombas (Moselle) | 2 550/13 039 | 19,55 | 3 669/15 543 | 23,60 | — 4,05 |
| | ENSEMBLE | 11 754/71 401 | 16,46 | 16 468/77 410 | 21,27 | — 4,81 |








# 1981, horizon sans perspective

*(Suite de la première page.)*

Certes, ils voteront le moment venu et, à quelques dizaines de milliers de voix près — celles qui font la décision dans ce pays, — ils exprimeront leurs sensibilités habituelles, mais le cœur n'y sera pas. Et pas davantage le suspense des grandes décisions nationales. Il y a six ans, les électeurs étaient appelés à faire *« un choix de société »* ou à *« changer la vie »*, rien de moins. Dans un an, dès maintenant, ils sont sensés départager — la belle affaire ! — MM. Giscard d'Estaing et Chirac, MM. Mitterrand et Marchais, sans oublier MM. Rocard et Debré. Et sur quelles bases ? Les revenus des intéressés, leur passé, leurs arrière-pensées. Même à ce niveau-là la confrontation est faussée car toutes les données ne sont pas fournies. On voudrait bien qu'elles le soient car ce serait un progrès, mais, en tout état de cause, la recherche plus polémique que loyale de la transparence des acteurs de la vie politique ne peut masquer la pauvreté de leur texte.

Or c'est bien ce que l'on tente de faire. L'affaire Marchais, par exemple, a de multiples avantages. Elle permet d'en évacuer d'autres qui sont restées floues ou inexpliquées et elle fournit au P.C. une occasion de se mobiliser contre le « complot anticommuniste » au moment où de nombreux militants s'interrogent. M. Mitterrand et M. Rocard sont accusés de virer à droite par les communistes. Ils protestent, mais pour les amis du premier le second n'échappe pas tout à fait à cette accusation. Les communistes auraient-ils raison, mais jusqu'où ? Autre énigme : qu'est-ce qui différencie exactement M. Chirac de M. Debré et les deux de M. Giscard d'Estaing ? Est-ce suffisamment grave pour que les gaullistes cherchent à évincer les giscardiens de l'Élysée alors qu'ils refusent de chasser M. Barre de l'Hôtel Matignon ? Comment croire que les Français puissent s'associer pleinement à ces querelles du sérail ?

## L'immobilisme

Pendant ce temps, la terre tourne avec le poids de la crise économique dans les pays nantis d'Occident et de tragédies autrement plus graves, ailleurs. La France vit, relativement protégée, dans cet environnement qui l'inquiète, et elle n'ose bouger. La chance et la limite du pouvoir sont là, dans ce sentiment d'inquiétude et dans cet immobilisme que M. Mitterrand qualifie de « surplace ». Ne leur dit-on pas assez, aux Français, que les contraintes extérieures sont dures, que tout le mal vient d'ailleurs, qu'ils n'ont qu'à bien se tenir puisqu'on s'occupe de leur sort comme il convient ! Le monde a changé, et cela entraîne des modifications, sans doute nécessaires, des structures de production, mais il est difficile de comprendre, d'une part, pourquoi les gens avisés qui dirigent l'économie depuis si longtemps ne les ont pas mieux préparées et, d'autre part, pourquoi ce sont toujours les mêmes qui font les frais des cures d'austérité, de stabilisation ou de redressement. La réponse à cette double question devrait être l'explosion du mécontentement général, qui, pourtant, ne se produit pas. C'est que le système d'assistance de plus en plus sophistiqué, l'amorce de la réduction de l'écart des revenus et, plus encore, la crainte de l'avenir dans une conjoncture de crise contribuent à contenir les tensions sociales.

La vérité oblige à dire que la stérilité de la gauche favorise le sentiment général de résignation. Là aussi les contraintes extérieures pèsent durement et pas seulement sur l'appareil de tel parti, suivant que l'on se réfère à Moscou ou à Bonn, mais, plus encore, sur les esprits tant de fois déçus par des victoires devenues amères en Amérique latine ou dans le Sud-Est asiatique.

Pour toutes ces raisons, les Français acceptent, en rechignant, sans plus, le règne des experts. La France est le terrain d'une expérience économique, peut-être salutaire, mais dont les succès promis reculent au fur et à mesure de son déroulement. Le maintien de l'inflation ? Il s'explique très bien. Le chômage ? Il n'est pas ce qu'on dit et il se situe à un niveau tout à fait normal dans une économie libérale. La monnaie va très bien, tant mieux pour elle. Dans l'ensemble, M. Barre est satisfait.

En filigrane, son discours contient une sévère critique de ce qui s'est fait en France depuis dix ans. Elle n'épargne ni Georges Pompidou, ni l'acceptation de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, ni les premiers ministres ou ministres des finances précédents. La politique suivie est donc celle qui aurait dû être mise en œuvre depuis longtemps.

Le régime institué par la Ve République a, dans ses débuts, et à la faveur de l'expansion, permis d'accélérer l'industrialisation. Grâce à la primauté accordée à l'exécutif, il offre maintenant la même liberté de manœuvre pour assainir l'appareil de production. Il n'est pas sûr que les catégories sociales qui n'avaient pas eu le sentiment de profiter également de la distribution des richesses, comme l'a montré la montée de l'union de la gauche, aient actuellement la conviction d'être davantage prises en considération. L'austérité est plus généreusement partagée que le gâteau de l'expansion.

Pourtant les chances de la décrispation tant invoquée, comme s'il suffisait d'y mettre un peu de bonne volonté, ne sont pas ailleurs que dans une meilleure intégration de tous dans la communauté économique et sociale. Car, si imparfaite soit-elle, la société politique assure, en régime démocratique, l'égalisation des droits. Aussi est-ce à travers d'autres aspirations que s'expriment, en marge de la mise en cause classique du capitalisme par les doctrines socialistes, les nouvelles revendications d'accès à la décision : ce sont l'autogestion, la décentralisation, la participation et, même, l'écologie. Le pouvoir ne les ignore pas, et il lui arrive de s'en préoccuper tout en considérant, comme une grande partie de la classe politique, qu'elles procèdent du luxe ou de l'utopie. M. Giscard d'Estaing s'y réfère, mais c'est par des initiatives plus traditionnelles — et qui lui donnent le beau rôle — qu'il intervient pour mettre de l'huile dans les rouages sociaux et institutionnels : on majore des prestations et on dialogue tous azimuts.

## La dyarchie

Pendant ce temps-là, le premier ministre assume les diverses expressions du mécontentement que provoque son action. Il le fait avec d'autant plus de philosophie qu'il est certain que ses mérites seront, à terme, reconnus. Cette capacité à endosser l'impopularité n'est pas le seul secret de sa longévité. Son mérite est double : il conduit une médication de longue haleine en accord avec le président de la République et, dans l'exercice de ses fonctions, il n'empiète pas sur le pouvoir suprême. Un ministre, qui a une bonne connaissance de la pratique institutionnelle, estime que la dyarchie spécifique à la cinquième République n'a jamais aussi bien fonctionné.

Entre le général de Gaulle et Michel Debré, il y avait eu l'Algérie. Avec Georges Pompidou, le divorce était né du désaccord sur « le grand dessein de la participation » et s'était matérialisé avec la perspective de la succession. Entre Georges Pompidou et Jacques Chaban-Delmas, le malentendu s'était installé sur le contenu du projet politique à mettre en œuvre. MM. Couve de Murville et Messmer furent surtout des exécutants, ce qui n'est pas le cas de M. Barre, qui reste le théoricien et le promoteur de son action de redressement économique. Jusqu'à preuve du contraire, il ne va pas au-delà du rôle de premier ministre et ne menace en rien l'autorité du président, qui ne rate pas une occasion de se manifester *à son avantage* quand l'opportunité s'en fait sentir. Par exemple, pour relever le taux d'intérêt des livrets d'épargne.

Dans ces conditions, pourquoi changer de premier ministre si ce n'est pas pour changer de politique ? D'autant plus que son remplacement poserait les mêmes problèmes avec la fraction contestataire de la majorité. M. Chirac et M. Mitterrand ont compris depuis longtemps qu'il était vain de concentrer leurs attaques sur le premier ministre. En tout état de cause et, particulièrement dans la perspective de 1981, la cible principale est à l'Élysée. On sait où elle est, mais elle n'est pas facile à saisir dans la ligne de mire.

ANDRÉ LAURENS.

Prochain article :

LE DISCOURS ET LA RÉALITÉ

Le Monde

# équipement

## URBANISME

### L'État ne veut pas abandonner le terrain prévu dans le quinzième arrondissement pour l'Institut du monde arabe

La construction de l'Institut du monde arabe, boulevard de Grenelle, dans le quinzième arrondissement (à proximité de la tour Eiffel, en face du Trocadéro), a été évoquée, mercredi 16 avril, à l'Assemblée nationale. Mme Nicole de Hauteclocque, député R.P.R. de Paris, a demandé à M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, *« si l'État ne pouvait choisir un autre terrain »* que celui qui est prévu dans l'actuel projet (*le Monde* du 11 mars).

Ce terrain, selon Mme de Hauteclocque, a été loué par la Ville de Paris à l'État, et la municipalité l'a aménagé en aires de jeux et de sport *« dont profitent huit ou neuf cents enfants du quinzième et du septième arrondissement »*. *« Or, à cet endroit précis, on s'apprête à construire l'Institut du monde arabe. »* Mme de Hauteclocque a conclu de cette façon : *« La Ville de Paris s'essouffle à créer les terrains de sport et les espaces aérés qui font défaut aux écoles, et l'État réduit ses efforts à néant. »*

Pour le ministre des affaires étrangères, *« le gouvernement a multiplié les recherches, mais en vain. Il faut dire que les conditions auxquelles le terrain doit répondre sont difficiles à satisfaire : comment trouver dans le centre de Paris un espace assez grand pour accueillir une construction de très haute qualité ? »*. L'État veut donc récupérer son terrain de plus de 8 000 mètres carrés, boulevard de Grenelle, pour que soit réalisé l'Institut qui comprendra un centre de documentation et d'information, une bibliothèque, un auditorium et un musée d'art et de civilisation. M. François-Poncet a conclu : *« Je reste ouvert à toute autre proposition, pourvu que les terrains offerts présentent les mêmes avantages que celui qui a été choisi. En attendant, le gouvernement persévérera dans son projet. »*

**[L'argumentation de M. François-Poncet n'est pas convaincante. Le ministre des affaires étrangères ne fera croire à personne qu'il n'existe dans Paris aucun terrain suffisamment vaste et bien desservi pour accueillir l'Institut du monde arabe. Il y en avait, par exemple, aux Halles ; il y en a à La Villette ou à Bercy ou dans une ville nouvelle. La décentralisation est prônée partout, mais l'État montre dans cette affaire qu'il est le premier à refuser de bouger à l'intérieur même de la capitale.]**

## ENVIRONNEMENT

COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR UNE « ÉNERGIE POPULAIRE »

### Quinze mille logements vont être équipés de chauffe-eau solaires

D'ici un an quinze mille logements de la catégorie des H.L.M. seront équipés d'un chauffe-eau solaire. Telle devrait être la conséquence de la convention qui a été signée le 14 avril entre M. Robert Lion, délégué général de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M., d'une part, et le ministère de l'industrie, le ministère de l'environnement et du cadre de vie et le commissariat à l'énergie solaire, d'autre part.

Pour encourager le recours au chauffage solaire de l'eau sanitaire, l'administration renonce à prélever sur les logements ainsi équipés l'avance remboursable de 3 500 F qui avait été instaurée il y a quelques années pour pénaliser le chauffage « tout électrique ». Le surcoût de l'équipement solaire (6 000 à 10 000 francs selon le type de logement) sera pris en charge par l'État sous forme de prêts bonifiés. Une liste d'une dizaine de constructeurs agréés va être publiée dans les jours à venir.

Ce coup d'accélérateur donné à l'utilisation de l'énergie solaire coïncide avec une autre initiative spectaculaire : du 26 avril au 11 mai prochain à la Foire de Paris, le Comité d'action pour le solaire (1), créé il y a un mois, tiendra un stand de 3 000 mètres carrés sur lequel un ordinateur débitera à cadence accélérée des informations techniques sur l'installation de chauffe-eau solaires. Il suffira aux visiteurs de fournir à la machine cinq informations : le département où est installée la maison, l'orientation du toit, son inclinaison, le nombre des occupants de la demeure et la température d'eau souhaitée.

L'ordinateur leur fournira quelques minutes après une fiche technique indiquant la surface de capteurs nécessaires, la capacité des ballons de stockage et l'économie réalisée en kWh. Une liste d'installateurs leur sera également communiquée.

Sur le stand seront exposés divers matériels solaires tels que chauffe-eau, serres, aéro-générateurs, photopiles et même des modèles de micro-centrales hydrauliques.

La quasi-simultanéité de la signature de la convention entre l'administration et l'Union des H.L.M. et la manifestation de la Foire de Paris n'est pas une coïncidence fortuite. M. Robert Lion est en effet à la fois délégué général de l'Union des H.L.M. et président du Comité d'action pour le solaire. Cette association qui groupe des grandes entreprises, des personnalités passionnées par les applications de l'énergie solaire et des représentants des services publics ne cache pas ses intentions : constituer un groupe de pression, un « lobby » à l'américaine. Elle se situe dans le prolongement du « Jour du soleil » qui fut organisé en juin 1979 avec le succès que l'on sait (*le Monde* des 26 et 27 juin 1979).

#### Pour une véritable mobilisation dans le pays

« *Pourtant*, remarque M. Robert Lion, *le solaire en France n'est pas pris au sérieux. Les efforts du commissariat à l'énergie solaire (Comes) restent trop timides : en 1980 l'État consacre au développement du solaire 80 % de ce qu'il accordait en 1960 au nucléaire. A ce rythme il n'y aura pas de véritable alternative solaire en France avant un demi-siècle.* » Le Comité d'action pour le solaire réclame donc une accélération du programme et une véritable mobilisation dans le pays.

« *Le solaire*, indique M. Robert Lion, *dispose d'atouts considérables. C'est une énergie populaire parce qu'elle jouit d'un préjugé favorable ; elle peut être mise en application par des millions d'autodidactes ; elle ne nécessite que des installations légères, du savoir-faire d'un réseau d'artisans et elle repose sur le bon sens.* »

Le Comité d'action pour le solaire prépare pour le mois de juin un « manifeste pour la France solaire » qui contiendra une série de propositions. Celles-ci seront soutenues par un comité de parlementaires. A la suite de l'exposition organisée à la Foire de Paris, le comité diffusera des documents pratiques et mettra en place des services-conseils dans plusieurs grandes villes de France. « *Notre démarche est non conformiste*, dit M. Robert Lion. *Ce sont des militants qui prennent en charge, à leur manière, un dessein national.* »

(1) Comité d'action pour le solaire, 7, rue du Laos, 75015 Paris. Tél. 783-48-31 et 567-69-40.

## TRANSPORTS

UN BATEAU GREC BLOQUÉ A NANTES

### Les naufragés du « Notis »

De notre correspondant

Nantes. — « Nous avons faim ! », « On veut notre argent ! » « We want I.T.F. money ! », « We denonce Christo ! », « We demand justice ! » *Sur la passerelle du* Notis, *ce cargo grec dont l'odyssée s'est achevée, à Nantes, le 3 avril, l'équipage a accroché une dizaine de cartons et bouts de contre-plaqué portant, peintes, ses deux principales revendications : de l'argent et de la nourriture. Abandonnés par leur armateur, les marins en sont réduits à jouer les mendiants pour survivre. Jusqu'ici, la solidarité ouvrière exprimée au travers de plusieurs collectes a permis de leur assurer des vivres.*

*Mardi 15 avril, les dix-sept hommes d'équipage se sont prononcés à l'unanimité, par un vote à bulletin secret, pour la saisie et la vente du navire, et de sa cargaison, afin de dégager les fonds nécessaires au paiement des salaires en retard et aux billets d'avion pour le rapatriement. Certains marins n'ont pas été payés depuis huit mois. Personne n'a perçu de salaire depuis janvier. L'armateur grec, M. Chatzichristos, est attendu à Nantes depuis une dizaine de jours. Mais, à chaque rendez-vous donné, il fait savoir par le consul qu'il arrivera « demain ». On comprend, dans ces conditions, que l'équipage n'ait plus guère confiance en lui.*

*L'aventure du* Notis, *cargo vieux de vingt-cinq ans, avait commencé, le 9 septembre 1979, à Abidjan. Le bateau, qui vient de charger 4 100 tonnes de tourteaux de coton pour la CORALENA (Coopérative laitière de la région nantaise), ne quitte pourtant la lagune que le 7 février 1980, cinq mois plus tard. Les avaries de machines ne sont pas la seule raison de ce long mouillage. Les officiers grecs ont, purement et simplement, abandonné le navire, lassés d'attendre leurs arriérés de salaire.*

*Les marins, eux, qui n'ont pu s'enfuir faute d'argent, en sont réduits à aller à terre quémander de la nourriture dans les villages côtiers pour survivre. Le 1er février, un nouvel état-major arrive sur le navire. Tous les officiers sont grecs pour commander un équipage composé surtout de Gambiens, mais également de quelques Chiliens et Argentins.*

#### Misère et racisme

*Le cargo met enfin le cap sur l'Europe, mais, au bout de deux jours, le moteur s'arrête à nouveau. Nouvelles péripéties à Santa-Cruz-de-Tenerife (Canaries), puis en rade de Saint-Nazaire, où il est resté quinze jours avant d'être remorqué à Nantes.*

*L'armateur était sur le quai lorsque son navire a touché le port. Il y a fait embarquer pour 2 000 F de nourriture et est parti sans payer. Les officiers ont aussitôt mis sous clé cette provende à la cambuse, et il a fallu l'intervention du secrétaire des marins C.G.T. de Nantes, M. Roland Andrieu, pour que les vivres soient partagés. Misère et racisme. C'est à la suite de cet incident que les marins africains ont badigeonné sur la coque rouillée l'inscription :* « We are on strike for equal right » (« Nous sommes en grève pour obtenir l'égalité des droits »).

*Un navire identique au* Notis, *le* Dimitrios, *a eu les mêmes difficultés, voici quelques mois, à Karachi. Le commandant actuel du* Notis *avait été dépêché à bord pour trouver une solution : on a appris, le 15 avril, que le* Dimitrios *aurait été vendu à la ferraille à Bombay... A Nantes, l'équipage ne veut pas quitter le navire sans garanties, et il a chargé un avocat de défendre ses intérêts.*

*Le syndicat des marins C.G.T. s'inquiète de voir la Grèce frapper à la porte de l'Europe communautaire.* « Il est plus que temps, *affirme M. Roland Andrieu*, que les Grecs prennent des dispositions contre ces armateurs qui pullulent et polluent les mers, et se permettent même, comme dans le cas du *Notis*, de laisser mourir de faim leurs équipages. »

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

### Après l'incendie survenu à La Hague

### LA PRODUCTION DE L'USINE DE RETRAITEMENT NUCLÉAIRE EST INTERROMPUE POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE

*(De notre correspondant.)*

Cherbourg. — La production à l'usine de retraitement des combustibles nucléaires irradiés de La Hague, interrompue, mardi 15 avril à la suite d'un incendie dans un poste d'alimentation électrique (nos dernières éditions), ne recommencera pas avant plusieurs jours. Il faudra, en effet, un certain délai, encore indéterminé, pour que soit remplacé un transformateur électrique qui a été entièrement détruit. L'arrêt de la ventilation des ateliers, où sont manipulés des produits radioactifs, qui a duré plusieurs heures, a, d'autre part, très vraisemblablement fait monter le taux d'activité : des opérations de décontamination et de nettoyage seront peut-être nécessaires dans ces zones qui avaient été évacuées.

Dans un communiqué publié mercredi, la C.F.D.T. souligne que « *une fois de plus l'expérience prouve que tout ne peut être prévu, y compris les conséquences de l'accident le plus banal* ». Elle exige en conséquence que « *tout soit mis en œuvre pour faire la lumière sur ce nouvel incident* ».

Les dégâts électriques considérables ont été provoqués, à l'origine, par un court-circuit, dû vraisemblablement à une fausse manœuvre effectuée dans l'un des postes chargés de transformer le courant fourni par le réseau E.D.F.

RENÉ MOIRAND.

### A PROPOS DE...

Le transfert du service des approvisionnements de la S.N.C.F.

### Des emplois parisiens pour aider la province

**Toutes les études de prospective le prouvent : d'ici à 1986, il ne faut pas s'attendre à une augmentation du nombre des emplois industriels ni encore moins des emplois dans l'agriculture. Selon les projections de l'INSEE, le nombre de postes de travail dans l'industrie tombera de 6 189 000 en 1975 à 4 939 000 en 1986, et dans l'agriculture de 2 140 000 à 1 510 000.**

**Aussi les responsables de l'aménagement du territoire ne comptent-ils guère que sur le « vivier » des emplois du secteur tertiaire (bureaux, recherche, banques, services divers aux entreprises) pour alimenter la politique de décentralisation qui est toujours, en dépit du ralentissement de la croissance économique générale, l'un de leurs objectifs essentiels. En effet, toujours d'après l'INSEE, les emplois du secteur tertiaire passeront de 10 730 000 en 1975 à 12 280 000 en 1986.**

*C'est ainsi que le gouvernement a décidé de transférer — progressivement — de Paris à Lyon le service des approvisionnements de la S.N.C.F. (huit cents emplois) et à Lille celui de la comptabilité et du contrôle des recettes (huit cents emplois). Les élus (U.D.F.) de Paris ont d'ailleurs été reçus, le 16 avril, à leur demande, par M. Jacques Pélissier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., pour lui faire part de leur inquiétude à propos de l'opération de décentralisation du service des approvisionnements.*

*Dans un communiqué, l'U.D.F.* « regrette que cette décision ait été prise sans consultation préalable avec les élus et sans qu'il ait été tenu exactement compte des graves répercussions économiques indirectes, qui en résulteront pour de nombreuses entreprises de la région d'Île-de-France et de Paris ».

*Le transfert de ce service, actuellement installé 100, avenue de Suffren à Paris (septième arrondissement), doit se réaliser à Lyon à l'automne 1983, au moment de la mise en ligne du train à grande vitesse (T.G.V.).*

*M. Edouard Frédéric-Dupont, député (R.P.R.) de Paris, avait* déjà évoqué cette affaire, *le 11 avril, à l'Assemblée nationale* « Il s'agit d'une nouvelle provocation, après tant d'autres, à l'égard de la région parisienne », *avait-il indiqué. Selon le parlementaire, la Délégation à l'aménagement du territoire* « a fait disparaître, depuis quinze ans, dans la région parisienne 230 000 emplois du secteur secondaire, 22 000 emplois du secteur tertiaire, et elle programme la suppression de 36 000 emplois dans les administrations centrales, de 150 000 dans les organismes de crédit et de 50 000 dans les ministères des transports, de la culture et de la communication ».

*Mais le ministre des transports, au nom de la solidarité gouvernementale, a confirmé ce transfert. A son avis,* « le service des approvisionnements pouvant travailler sans liaisons fréquentes avec les organismes centraux de la S.N.C.F., sa présence, en région parisienne, ne s'impose effectivement pas pour les tâches qu'il a à remplir ou les besoins auxquels il répond ».

*Les protestations des élus — de tout bord d'ailleurs — ne font pas fléchir le gouvernement et la DATAR. Une délégation d'élus socialistes de la région parisienne a rencontré, le 15 avril, M. Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, et dénoncé la* « désindustrialisation ». *Après une année 1979, pendant laquelle de nombreux transferts (administration, entreprises publiques, services privés), ont été décidés, portant sur plus de 3 000 emplois, on indique à la DATAR que,* « en 1980, de nouvelles opérations déjà annoncées devraient effectivement être lancées, notamment le Centre national de télé-enseignement à Rennes (150 personnes), le Centre informatique du casier judiciaire national à Nantes (250 emplois), la Banque de France à Rennes (500) et à Poitiers (200) ».

*En dépit des mesures d'accompagnement décidées par le gouvernement, notamment une prime de 10 000 F aux salariés d'Île-de-France qui sont obligés de démissionner pour suivre leur conjoint décentralisé, il est certain que la politique des transferts, dénoncée unanimement en Île-de-France, comme le* « déménagement de cette région », *va entretenir, voire relancer, la vieille querelle,* « province contre Paris ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

### Nettoyeurs du métro de Paris

### NÉGOCIATIONS TOUJOURS SUSPENDUES

Le conflit du métro semble à nouveau se durcir. Dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17, la R.A.T.P. a tenté de faire nettoyer quelques stations, mais dans la plupart des cas des grévistes ont réussi à l'en empêcher. La Régie et la C.F.D.T. avaient pourtant accepté lors de leur rencontre, du samedi 12 avril, de suspendre la première son appel à des entreprises non en grève, la seconde ses piquets de grève le temps des négociations.

Celles-ci, il est vrai, sont suspendues, depuis le mardi 15 avril au soir et ne paraissent pas devoir reprendre dans l'immédiat. L'inspecteur de travail a renoncé, ce jeudi matin 17, à convoquer, comme prévu, une nouvelle réunion, les responsables des entreprises lui ayant annoncé qu'ils n'avaient pas d'autres propositions à faire. Pourtant la différence entre leur offre et le souhait de la C.F.D.T. n'est plus que de 166 F.

● *S.A.S. se retire du Canada.* — La compagnie scandinave S.A.S. cessera de desservir Montréal au Canada à partir du 18 juillet. Ses responsables invoquent *« les frais engagés par l'utilisation de l'aéroport de Mirabel »*, le nouvel aéroport international de Montréal, situé à 70 kilomètres au nord de la métropole québécoise.

ent

…R UNE « ÉNERGIE POPULAIRE »

…e équipés de chauffe-eau solaires

Pour une véritable mobilisation dans le pays

A PROPOS DE...

Le transfert du service des appro… de la S.N.C.F.

Des emplois parisiens pour aider la province






# Peter Handke et l'art du fragment

● *Aller à la rencontre du monde en explorant ses anecdotes...*

PRESQUE tous les livres de Peter Handke cachent un journal intime. Dans *l'Heure de la sensation vraie* comme dans *la Femme gauchère*, que ses « héros » soient hommes ou femmes, il compose leurs vies fictives de faits et d'observations quotidiens glanés patiemment au fil de ses propres journées. Ces vies, de ce *fait* même, n'ont rien d'héroïque, pas plus que les personnages handkiens n'ont de consistance psychologique : elles s'effritent littéralement sous nos yeux, tout comme leurs protagonistes, en se décomposant en mille détails si anecdotiques qu'ils deviennent curieusement autonomes par rapport à tout contexte. A force de singularité, paradoxalement, l'anecdote rejoint l'universel, les observations personnelles se noient dans l'anonymat et dans l'oubli.

Dans le dernier livre de Handke sorti en France, *le Poids du monde*, ce principe apparaît au grand jour. Handke ne se cache ici derrière aucun personnage : il ne nous livre que les pages de son propre journal, couvrant jour par jour la période de deux longues années (1975-1977). Toute trace de trame, si ténue qu'elle soit, disparaît en même temps.

Entièrement composé de notes dont la longueur ne dépasse pas une page — fréquemment, elles tiennent en une seule phrase, — l'ensemble ne cesse de se décomposer en ses parties constitutives. Signe de résignation ? Dans ses livres précédents, Handke explorait les anecdotes du monde comme autant d'indices, dans l'espoir qu'elles le conduisent à un sens qui leur serait commun : à une loi manquante qui, découverte, ferait à nouveau résonner le vide dont nous sommes encerclés. *Le Poids du monde* est-il un aveu de l'échec de cette entreprise ?

On pense à Michel Leiris, et à sa *Règle du jeu*. Au bout de plusieurs décennies d'une quête analogue, de tortueux voyages à travers la subjectivité d'une mémoire, en vue d'en dégager une règle de conduite et, du même coup, d'en rassembler les parties éparses en un tout cohérent, le poète a clos ce cycle, en 1976, sans être parvenu à ses fins : le quatrième et dernier volume *(Frêle Bruit)* ne livre, lui aussi, que des notes fragmentaires, ponctuées de silences et de blancs où la règle recherchée semble définitivement absente.

Mais, curieusement, c'est justement dans ce volume où Leiris, pour la première fois, paraît se réconcilier avec lui-même, et où sa parole adhère, en fait, le mieux à la peau du monde. La cohérence de celui-ci n'est-elle pas qu'une chimère, le monde n'étant lui-même qu'un fragment parmi d'autres ? Y a-t-il d'autre ordre que celui de l'éparpillement, de meilleure « règle » que l'absence de toute règle, une fois qu'on a réussi à l'assumer ?

Plusieurs auteurs, connus ou moins connus, en arrivent d'ailleurs aujourd'hui à une conclusion semblable : la poésie actuelle est dans le fragment, dans un détail plus ou moins empirique, mais qui, en même temps, permet à peu près le seul dépassement non abusif de l'anecdote quotidienne. Car l'éclatement du récit en fragments est plus qu'un simple reflet de celui du monde lui-même : c'est aussi une prévention contre toute tentative d'unification arbitraire, propre notamment aux idéologies.

Le fragment a déjà été à l'honneur dans le romantisme, qui l'a utilisé comme un fétiche magique : de Novalis aux surréalistes, il a autant incarné la trace d'une totalité — et d'une sagesse — perdue que le lieu d'une réconciliation paradoxale du réel et du désir, où la partie se pare temporairement de tous les prestiges de l'ensemble. Son dernier livre, en ce sens, montre aussi Handke comme un romantique déçu ; avant de représenter une ouverture, le fragment — le détail — lui est d'abord une cage où il ne cesse de se débattre, faute de pouvoir viser un but plus « sensé ».

S'imaginant qu'on l'empêche de faire les menus gestes par lesquels on manifeste sa gêne — jouer avec une montre ou un bouton, se caresser les cheveux, — Handke note qu' « *à la fin, on n'aurait plus rien à quoi se retenir* ». Ses fragments, tout d'abord, fonctionnent à la façon de ses gestes : comme ce à quoi on se retient, pour ne pas sombrer dans le néant.



★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

A force, cependant, ils deviennent l'instrument de leur propre dépassement : l'anecdote, dans ces détails, s'efface tout à coup devant une grâce qui en prolonge l'écho au-delà de ses limites, sans pour autant la nier. Comme toute grâce véritable, celle-ci tient en peu de chose : juste à la façon, le plus souvent, dont Handke « *réagit par la langue à tout ce qui lui arrive* », au mouvement et à la respiration des phrases dans lesquelles ses observations prennent corps. Mais ce mouvement suggère aussi une façon d'aller à la rencontre du monde et de respirer à son rythme.

Il ne s'agit pas exactement de cet éclatement du moi prôné par tant d'utopies idéologiques, du romantisme à l'antipsychiatrie, et grâce auquel l'homme pourrait retrouver une unité « première » avec la nature.

Proches plutôt de certaines formes « nihilistes » de l'extase mystique, les fragments de Handke, plus modestement, permettraient à l'individu de rejoindre la vie et le monde dans un anonymat commun, en le replongeant un instant dans ces zones incertaines, marginales, où les choses et les idées n'ont qu'un sens naissant.

Au viol romantique du réel par le désir, tel qu'il a trouvé son arme privilégiée dans l' « image » surréaliste, les observations apparemment plates de Handke n'opposent pas la grisaille, mais simplement une plus grande « attention » aux choses et aux êtres, dépourvue d'illusions, ouverte à toutes les virtualités de l'existence. Dans sa postface à un autre livre de Handke (1), Georges-Arthur Goldschmidt, le traducteur du *Poids du monde*, a défini l'écriture handkienne par le soin de « *laisser venir à soi les pensées et les impressions qu'on ne formule pas d'habitude* », de « *prêter la plus extrême attention à ce qui pourrait bien être en définitive la réalité véritable, c'est-à-dire tout ce que voit et ressent la conscience bien plus que l'ensemble des concepts et leurs enchaînements* ». Après tant de courses après une « vraie vie » chimérique, à jamais absente, cette exploration patiente du présent garde seule, paradoxalement, quelque goût d'espoir.

Elle ne concerne pas seulement, comme on pourrait le penser, un individu isolé : si le regard que Handke pose sur le monde est celui d'un solitaire, la solitude, pour lui, n'est qu'un moyen de retrouver son authenticité et, au-delà, d'établir des rapports plus justes avec les autres.

Les seules réserves qu'on pourrait formuler à son égard porteraient plutôt, ainsi, sur l'usage un peu trop systématique qu'il fait de sa méthode, au point d'ajouter à la grâce un rien de cuistrerie, et sur une certaine froideur « puritaine » transparaissant jusque dans ses notations les plus « physiques » ; à cet égard, en quelque sorte, la « leçon » de l'écrivain est mieux incarnée dans les films de son ami Wenders que dans ses propres livres. N'empêche que de fragment en fragment, dans son éclatement même, l'écriture de Handke fait ressortir comme peu d'autres, en dépit du « poids du monde », ce que la vie continue à être avant tout : un poème de tous les instants, sans commencement ni fin.

PETR KRAL.

★ LE POIDS DU MONDE, de Peter Handke. Traduit de l'allemand par G.-A. Goldschmidt. Gallimard. 325 p., environ 59 F.

(1) *Le Non-sens et le Bonheur*, de Peter Handke. Poèmes, traduit par G.-A. Goldschmidt. Christian Bourgois éd., 1974, 147 p., environ 31 F.

# Rimbaud l'Africain

● *Dans « la Marche au soleil », de Xavier Grall.*

AVEC certains écrivains, on ne saurait se montrer familier, malgré l'affection qu'ils inspirent. Comment s'adresser à Bossuet ou à Pascal autrement qu'en leur disant « vous », même si on les connaît depuis longtemps ? Mais Rimbaud, on le tutoie aussitôt, comme le fait Xavier Grall dans ce livre : « *A nous deux, Jean Arthur Rimbaud ! Voici que je t'apostrophe, véhémentement, passionnément, dans un double mouvement d'amour et de fureur...* » L'auteur évoque, de sa manière exaltée, les débuts de cette mauvaise fréquentation : « *J'avais dix-neuf ans. C'était dans un collège de Saint-Malo. Un ami m'avait donné le livre de tes œuvres. Et je lus, en cachette, sous l'œil bigleux d'un pion idiot, les poèmes*, Une saison en enfer, les Illuminations, *tout. Et je fus comme foudroyé. Sans doute pour mon malheur, je naquis alors à la littérature. Et je n'en sortis plus jamais... Depuis, nous ne nous sommes pas quittés. Au point que j'en ai assez. De ton génie. De tes quolibets. De ton œil sournois. De ta pureté sauvage, agressive. Crève, mon vieux ! Crève, je te ressuscite. car tout ici est contradictoire.* »

On sent déjà le ton de l'amitié que Grall continue de porter au somptueux voyou de Charleville. On devine que l'auteur n'est pas de ces biographes qui considèrent, avec détachement, l'objet de leur étude. Rimbaud l'atteint, le remue, le sollicite. Quand il en parle, il se compromet.

FRANÇOIS BOTT.

*(Lire la suite page 18.)*

# Le dernier chant de Sulivan

● *Un livre d'allégresse.*

JEAN SULIVAN est parti (1), mais son dernier chant vient encore frapper nos oreilles. Cet « *Exode* », il s'agit bien d'un chant : « *Depuis le temps que vous écoutez ma chanson... Je ne l'ai pas cherché, je le jure. Je croyais vouloir autrefois exceller en « littérature », parmi les maîtres parce que je n'avais pas d'autre image. Et voilà que la « littérature » s'est détachée de moi comme un autre folklore d'enfance. Voilà que je suis devenu un apôtre. Drôle d'apôtre, hors propagande qui renvoie chacun à lui-même. Il n'a qu'une chose à dire. Qu'on veuille bien l'excuser de tant la ressasser. C'est le propre des chansons ? Je ne sais plus faire de dissertation.*

» *Cette chose c'est que le langage par lequel s'est exprimée la foi en imprégnant une civilisation, s'il manifeste encore ses vertus, avoue ses limites. Le temps est venu qu'il se relativise afin de permettre à la révélation chrétienne d'être réellement proposée à tout homme, agnostique, athée d'Occident, africain, oriental de toutes religions.* »

Sulivan, quand il a écrit ces lignes, n'a pas seulement exprimé tout ce livre, mais tout lui-même, tel qu'il était du moins à l'heure où il est parti, où il a fait cet ultime exode, auquel il se préparait, on le voit bien et à quoi il veut nous préparer aussi. Car nous avons beau être et nous vouloir sédentaires, bien assis sur le siège moelleux, confortable et aérodynamique de notre voiture ou en face de notre télé, lucarne sur le monde, nous aussi, toi, moi, nous devrons un jour partir. « *Nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente.* »

Nous aimons mieux ne pas trop y penser. Aussi bien l'exode à quoi nous invite Sulivan n'est pas plus celui-là qu'un autre. Son dernier livre n'est pas un livre sur la mort, mais un livre sur la vie, et sur cette vie-ci, la vie d'ici-bas qui est bonne, qui est excellente et que nous ne savons pas toujours apprécier. Il écrit quelque part : « *Et un rire monta du ventre de la vie.* » C'est à Saint-Malo, par une matinée de brume et de vent, tandis que les mouettes et les goélands « *qui ne voient pas la mort* », possédaient la ville, que Jean Sulivan a su qu'il écrirait « *l'Exode, et que ce serait un livre d'allégresse, même s'il devait blesser* ».

Voilà : nous le tenons à présent dans nos mains, ce livre, et, si la chanson qu'il nous chante est âpre et dure, elle n'est pas triste.

## Un départ collectif

Le départ à quoi nous sommes invités, ce n'est pas seulement un départ individuel. Mais c'est aussi, c'est même surtout, un départ collectif, celui de l'Eglise, celui d'une civilisation tout entière. Il faut oser cela à chaque seconde ou bien ne pas se dire disciple du Christ. Rien ne ressemble moins à un établissement que d'imiter le Christ, qui n'eut pas où reposer sa tête.

Et ici bien sûr, nous sommes saisis par la contradiction : quoi de plus établi au monde que cette Eglise catholique, dont Sulivan se réclame, comme on se réclame de sa mère ? Quoi de plus engoncé dans des dogmes, des rites, des interdits, des traditions ?

JACQUES MADAULE.

*(Lire la suite page 17.)*

(1) *Le Monde* du 19 février 1980.

## « Le Prince et le Marchand », de P. Barbéris

# Marx pas mort

DEPUIS une dizaine d'années, les forces sociales que dérangent certaines analyses de Marx tentent d'imputer au théoricien de la lutte des classes tous les crimes et échecs des Etats qui se réclament de lui.

On a pu croire d'abord que cette opération, de bonne guerre idéologique, succomberait à son simplisme. C'était compter sans un appareil culturel acquis à la manœuvre en presque totalité, et sans quantité de renforts bénévoles : staliniens et gauchistes reconvertis dans la mise en garde antitotalitaire, opportunistes à qui le suicide de la gauche électorale n'offrait plus de carrière, mages de l'irrationnel et petits pages du pessimisme, tous auxiliaires de l'Ordre par vocation. Cela fait tant de monde dans le Landerneau à plume, qu'on lit désormais partout, comme une évidence n'ayant plus à être démontrée : *« Vue la faillite des idéologies sclérosées qui nous opprimaient, etc. »*

Les marxistes sans église ni remords — il en reste — commencent à avoir les oreilles chauffées par ces incantations, et amorcent depuis peu une contre-offensive, en rappelant avec quelque vivacité les apports de « leur » méthode : aux sciences humaines (Fougeyrollas), à une histoire de l'intelligentsia (Debray) et, aujourd'hui, à la critique littéraire.

C'EST peu dire que Pierre Barbéris n'avance pas masqué. Sa douzaine d'ouvrages, en particulier sur Balzac, affichaient un point de vue politique que *le Prince le Marchand*, sorte de complément méthodologique à ses *Lectures du réel*, revendique avec plus d'enthousiasme encore, pour ne pas dire : impétuosité.

En très gros, l'auteur s'intéresse avant tout à ce que la littérature recèle de concret et d'histoire. A l'époque où il commençait d'enseigner, un tel programme n'effarouchait guère que les derniers universitaires lansoniens, empêtrés dans leurs « sources » et leur « sens manifeste ». Trente ans après, il se heurte à plus coriace. Le capitalisme est en passe de réaliser son idéal de citoyens rapportant leur paie

*Par Bertrand Poirot-Delpech*

aux caisses des supermarchés, ne consommant plus que du livre jetable après usage, et apprenant à se passer de leur histoire. Ce rêve de masses amnésiques est favorisé inespérément par la séduction des nouvelles machines à décerveler — moto, disco, — et par une certaine fierté de ne rien savoir, héritée du gauchisme.

De son côté, l'idéologie libérale — car c'est une idéologie, quoi qu'elle prétende — remet en service le vieux mythe d'une « vérité humaine éternelle et au-dessus des classes », avec le renfort, lui aussi inespéré, des structuralistes, freudiens, linguistes et autres textualistes ralliés, tel Barthes, à un néo-idéalisme gustatif et esthétisant.

Contre ces réconciliations illusoires et intéressées, Barbéris croit que l'homme, et la littérature, reflètent les rapports de forces à l'œuvre dans l'histoire. Comment les y surprendre ?

L'AUTEUR commence par faire justice d'une caricature répandue avec malice. La critique marxiste ne veut pas montrer que les écrivains du passé étaient marxistes sans le savoir, ni privilégier, dans le choix des textes comme dans leur interprétation, l'économique et le social au mépris du psychologique, ni sacrifier à un progressisme qui ferait de Zola le continuateur de Balzac, de Proust une régression dans le mondain, etc.

Si tant est qu'on puisse résumer des prescriptions dispersées sur quatre cents pages dans le désordre de la passion, la méthode de Barbéris consiste notamment à afficher d'entrée de jeu un point de vue de classe (comme, après tout, Thiers et Michelet en leur temps !), à « libérer » le texte de la fausse clarté qu'y ont jetée les lectures bien pensantes, et de son propre aveuglement sur ce qu'il recèle. Règle d'or : ne pas oublier que les choses ne sont présentes dans un texte qu'à travers des signes, obéissant à des systèmes particuliers, mais traiter ces signes comme des réalités, toujours écrits « contre » quelque chose.

Contrairement à ce que suggère son ton de pamphlétaire véhément et péremptoire, Barbéris ne prétend pas légiférer ni détenir seul la vérité. La liste des auteurs dont il se réclame peu ou prou va, dans l'ordre alphabétique, d'Althusser à Zéraffa, en passant par Adorno, Duby, Genette, Girard, Goldman, Gramsci, Lévi-Strauss, Lukacs, Ricardou et Marthe Robert. Le freudisme de cette dernière ne dissuade pas notre marxiste de la placer très haut ; gage d'éclectisme, vue la prépondérance qu'il réserve, quant à lui, à l'histoire.

PREPONDERANCE est un mot faible. Il faudrait parler de hantise. Le mot histoire revient jusqu'à quinze fois par page, et le plus souvent en lettres capitales. On imagine qu'il serait apparu en rouge et souligné trois fois, si la typographie l'avait permis.

Cette insistance rageuse réplique aux efforts non moins acharnés qui ont été déployés de tout temps pour escamoter ladite histoire. Le héros romantique est né, selon l'auteur, de cet obscurcissement. Et quand ce n'est pas l'histoire qu'on masque dans les romans, ce sont ses ressorts véritables, en tête desquels la lutte des classes. En évoquant, dans *Mythologies*, la « grande famille des hommes », Barthes aurait servi d'alibi à un obscurantisme historique qui va de Dumas à Guitry. *« Les structures ne descendent pas dans la rue »*, selon le mot fameux de Goldman.

*(Lire la suite page 18.)*

# la vie littéraire

## Un colloque sur l'écrivain ivoirien Bernard Dadié.

Considéré comme le plus grand écrivain ivoirien d'expression française de sa génération, Bernard Dinlin Dadié a servi de thème d'études à un colloque qui s'est tenu, à la fin de mars, à Abidjan. Organisé sous la double direction de M. Christophe Dailly, directeur de l'Institut de littérature et d'esthétique négro-africaines d'Abidjan (ILENA), et de M. Jouanny, directeur du Centre d'études et de recherches culturelles sur les littératures d'expression française (CERCLEF), ce colloque, dont toutes les communications seront publiées par les Nouvelles Editions africaines, a permis de traiter de tous les aspects de la personnalité et de l'œuvre de Bernard Dadié.

Pour avoir été un des « pères fondateurs » du Rassemblement démocratique africain (R.D.A.), Bernard Dadié a joué un grand rôle dans la brève saga de la décolonisation en Afrique de l'Ouest. Auteur de plusieurs romans, dont *Un nègre à Paris* et *Patron de New-York*, il a écrit de nombreux poèmes et plusieurs pièces de théâtre.

Fondé en 1974, l'ILENA anime une revue sur l'esthétique et la littérature négro-africaines, domaine auquel il consacre un vaste programme décennal de recherches. D'autre part, l'Institut prépare pour 1981 un séminaire qui sera consacré à l'écrivain malgache Jacques Rabemananjara. — Ph. D.

## Les archives des *Cahiers du Sud* léguées à la ville de Marseille

Grâce au legs fait par Mme Marcelle Ballard, veuve de Jean Ballard, la ville de Marseille possède désormais un fonds des *Cahiers du Sud*.

Aucune revue littéraire éditée en province n'a jamais acquis le renom et l'influence qui furent ceux des *Cahiers du Sud*. De 1914 à 1960, Jean Ballard « engrangea » dans le grenier du cours d'Estienne-d'Orves à Marseille, devenu depuis cours Jean-Ballard, un trésor littéraire composé d'une innombrable correspondance avec la plupart de ceux qui étaient ou allaient devenir les écrivains majeurs de ce siècle. Jean Ballard aurait pu se flatter, s'il en avait eu le goût, d'avoir révélé, parmi des centaines d'autres, trois noms, alors pratiquement inconnus, ceux de Miguel Angel Asturias, Vicente Aleixandre et Odysseus Elytis, qui allaient devenir tous trois prix Nobel de littérature.

Indéfectiblement attaché à Marseille, où il exerça sa vie durant la profession de peseur juré tout en dirigeant les *Cahiers du Sud*, Jean Ballard fut ouvert sans exclusivité à tous les courants de pensée, à la littérature étrangère et aux aspects les plus novateurs de l'art et de la pensée modernes, à tel point qu'André Malraux qualifiait la revue de « banc d'essai de la jeune littérature contemporaine ».

En 1966, usé par une vie d'efforts au service des lettres, Jean Ballard devait fermer son « grenier ». Il ne devait guère survivre à ce geste.

Les archives de la revue sont constituées de quelque dix mille volumes, pour la plupart épuisés aujourd'hui, ainsi que de très nombreuses collections de revues littéraires françaises et étrangères.

D'ores et déjà, on peut avoir accès aux huit cent trente-sept dossiers d'écrivains, la plupart composés de lettres échangées par Jean Ballard avec ceux dont il publiera les textes, de Adamov à Valéry, en passant par Artaud, Bosco, Breton, Camus, Candrars, Char, Eluard, Gide, Malraux, Montherlant, Queneau, Saint-John Perse, Supervielle, et tant d'autres.

Le legs le plus précieux retrouvé dans ce fonds littéraire est une petite mallette contenant quatre volumes manuscrits du journal intime intitulé *le Livre heureux*, et six volumes de *réflexions* ayant appartenu au poète Joë Bousquet. La plupart des textes qu'ils contiennent sont restés inédits.

L'an prochain, la ville organisera une exposition-rétrospective et un colloque international lorsque le classement du fonds sera achevé. — J. C.

★ On peut s'adresser sur place à M. Marc Faigre, fonds des *Cahiers du sud*, archives de la ville de Marseille, palais des beaux-arts, 1, place Auguste-Carli, 13000 Marseille. Téléphone : 48-14-66, tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h.

## Inusables mystères

Les revoici, ces inusables *Mystères de Paris*, qui firent la fortune d'Eugène Sue, celle du socialisant *Journal des débats* d'alors, et de surcroît, dit la légende, la révolution de 1848. *« C'est peut-être bête comme un chou »*, en disait lui-même Sue, avant que son public l'eût convaincu du contraire. C'est bien fait, en tout cas, et *les Mystères* se lisent encore, avec un peu de bonne volonté.

Michel de l'Ormerale leur donne une vêture somptueuse, et peut-être hors de proportion avec la qualité du texte, qui n'est qu'un bon feuilleton d'époque : cinq volumes de format moyen (176 × 260), reliés rouge et or, ornés sur les plats d'une gravure polychrome d'époque et de médaillons, dorés sur trois tranches, gravures de l'édition de 1843.

L'ensemble, qui convient bien aux quelques scènes de cour (celle de S.A. le grand-duc de Gerolstein) s'accorde plus difficilement à la noirceur des bas-fonds parisiens et, dans l'aventure, Sue le dandy est mieux servi que l'Eugène socialiste et révolutionnaire.

Les cinq volumes des *Mystères de Paris* seront suivis des cinq du *Juif errant*, moins connu. Placement sans doute, et décoration certainement. Mais on trouve encore, avec un peu de patience, dans la librairie d'occasion, de belles éditions des *Mystères* en deux volumes grand format, des années 1860-1880, autour de 500 francs les deux pour des exemplaires en parfait état ; en particulier ceux de Jules Rouff, avec les gravures énergiques de Navellier et Marie et des reliures sombres bien culottées. Et le plaisir de la recherche est si grand ! — J. C.

★ EUGÈNE SUE : « les Mystères de Paris » (5 vol.), « le Juif errant » (5 vol.), reproduction des tomes originaux de 1843-1845, premier volume paru (visible à la Galerie - Exposition, 17, rue de Castagnary, 75015 PARIS. Tél. : 828-40-70. Edit. Michel de l'Ormerale, 4, rue Labrouste, 75 015 Paris ; le volume, 185 francs.

## La culotte de Dagobert

A ceci près qu'il s'agissait d'un pantalon court, froncé au-dessous des genoux, la chanson dit vrai : si étourdi, ce Mérovingien, que la bévue se reproduisit assez souvent pour alimenter la légende.

De lui, que sait-on ? Beaucoup de choses, après cet ouvrage qui place dans la clarté une époque confuse et un homme fascinant : de précocité intellectuelle d'abord, parfaitement apte à gouverner, et depuis longtemps, lorsqu'il parvient au pouvoir en 629 ; pas si débonnaire qu'on l'a raconté, mais fort d'une connaissance directe des choses et tenant bon sur ses vues avec un sens développé de l'autorité ; « pacifiste » par manque de dons guerriers, mais aussi parce que sa jeunesse a baigné dans le sang et les tragédies : fort porté sur les femmes, ce qui, dans notre pays, n'est pas fait pour nuire aux réputations.

En France, où il régnera jusqu'en 639, Dagobert introduit pour la première fois la spécialisation en matière gouvernementale. Le chef d'Etat qu'il est distribue les tâches. A Ega, les réformes administratives, coordonnées avec celles des finances, confiées à Eloi (premier saint du règne) ; celles de la justice affectées à Audoemus Dodo, autrement dit Ouen-Dadon (second saint), les questions religieuses restant la part de Faron, (troisième saint), ils pullulent, décidément, autour de Dagobert.

Avant lui, après lui, les atrocités, les guérillas incessantes, l'hébétude des masses, la démission de l'Eglise, et un net recul de la civilisation. Dix ans, grâce à lui, d'embellie dans la nuit mérovingienne. Sait-on que son nom signifie « bonheur du jour » ? Prédestination... — G. G.-A.

★ DAGOBERT, de Maurice Bouvier-Ajam, Taillandier.

## Relire Browning...

Deux publications mettent en relief la modernité de Robert Browning : la parution du livre de Bernard Brugière, *l'Univers imaginaire de Robert Browning* (chez Klincksieck), et la réédition de *Hommes et Femmes*, recueil des célèbres « monologues dramatiques » du poète (chez Aubier-Montaigne). Tout comme Thomas Hardy, mieux connu par la génération des années 30 que par la nôtre, Browning avait de fervents lecteurs en la personne de Gide et de Charles Du Bos.

C'est à une véritable relecture que nous convie maintenant l'ouvrage de Bernard Brugière, qui vient enfin compléter la connaissance que nous avions du poète à travers l'éblouissante traduction en prose par Georges Connes de *l'Anneau et le Livre* (Gallimard, 1959). Browning naît en 1812 ; dès l'enfance et l'adolescence, se développe chez l'écrivain — en même temps qu'il se sent assez vite à l'étroit dans son milieu social — un puissant besoin d'identification à la mère, qui le pousse à cette totale dévotion amoureuse qu'il éprouvera pour sa femme, Elizabeth Barrett, et même *« à renoncer à son propre point de vue pour adopter celui de l'aimée »*.

Peut-être faut-il voir dans cette disposition de l'esprit le point de départ de la technique de Browning. Sa poésie apparaît à la frontière de tous les genres : elle a la fluidité plastique d'un discours de casuiste, une sensualité au rythme insistant que l'on retrouve chez Hopkins, Pound, Eliot ; elle a le suspens inhérent au monologue dramatique et on peut même dire qu'elle débouche sur la richesse kaléidoscopique d'un roman de James, avec son point de vue global fait de la réunion des visions individuelles. Ce n'est pas une biographie que Bernard Brugière propose mais une plongée, à travers les thèmes et les images, au sein de l'œuvre de celui que Du Bos appelait le « roi de l'introspection d'autrui ». — D. de M.

## Les éditions Déesse et l'enfer

Les éditions Déesse (6, rue Emile-Allez, 75017 Paris) publient une collection, Documents « S », qui explore l'enfer des publications polissonnes, notamment des années 50, dont l'histoire reste à écrire. Après *Sex-stars-Petite étude sans prétention pour amateurs de jolies actrices peu habillées !* elles viennent de sortir Sexy... ce *roman noir !* de Claure Soulard, l'auteur de *Bandes dessinées marginales : les Italiennes.*

Dans ses Mémoires, l'éditeur Eric Losfeld, qui vient de mourir, raconte comment, pour vivre, il dut écrire sous des pseudonymes de nombreux romans policiers, inspirés des américains. C'est de cette production oubliée que Claude Soulard a voulu dresser le catalogue.

On y retrouve les noms de maisons d'édition éphémères, nées tout juste après la guerre, qui voulaient exploiter le succès de la « Série Noire » ; le pastiche de Boris Vian, *J'irai cracher sur vos tombes*, paru chez Jean d'Halluin, relève aussi de la même littérature, souvent proche du canular, volontaire ou pas.

On peut rêver, ou se souvenir, devant les titres et les couvertures d'ouvrages qui sont déjà recherchés par les collectionneurs : *Ivresses d'épouvante, l'Enfer du ventre, Voluptés mortelles, la Pire des garces, Voluptueux chantage, On verra ça, mignonne...* — R. S.

# vient de paraître

### Romans

ZOE OLDENBOURG : *la Joie-Souffrance*. — Des émigrés russes dans le Paris des années 30, par l'auteur du *Bûcher de Montségur*. (Gallimard, 759 p.)

### Lettres étrangères

PER OLOV ENQUIST : *le Départ des musiciens*. — Une famille de paysans-ouvriers dans les scieries du nord de la Suède, où le romancier passa son enfance. Traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Léna Grumbach. (Flammarion, collection « Connections », 378 p.) — *La Cathédrale olympique*. Vingt-huit articles de l'écrivain suédois, envoyé spécial aux Jeux olympiques de Munich. Traduit par Marc de Gouvenain et Lena Grumbach. (Pandora, « Domaine nordique », 198 p.)

JOHN UPDIKE : *le Putsch*. — Grandeur et décadence d'un colonel-président-dictateur d'une ex-colonie française d'Afrique noire. Par l'écrivain américain, né en 1932, auteur notamment de *Couples*. Traduit par Maurice Rambaud. (Gallimard, « Du monde entier », 354 p.)

MAX FRISCH : *Triptyque*. — Trois tableaux scéniques sur le thème de la mort. Par l'écrivain et dramaturge suisse-allemand né en 1911. Texte français de Henry Bergerot. (Gallimard, « Du monde entier », 152 p.)

HAN SUYIN : *la Moisson du Phénix*. — La fin d'un cycle de cinq volumes. Commencée en 1964, cette saga raconte la Chine de ces deux derniers siècles. Traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch. (Stock, 410 p.)

*L'Epopée irlandaise*. — L'occasion de redécouvrir la littérature celtique. La traduction de Georges Dottin date de 1926. *Présentation* et notes de Jean Markale. (Les Presses d'aujourd'hui, « L'arbre double », 216 p.)

### Poésie

LORAND GASPAR : *Egée* suivi de *Judée*. — L'auteur du *Quatrième Etat de la matière* propose une sorte de journal poétique de ses voyages dans l'espace et dans le temps. (Gallimard, 162 p.)

YVONNE CAROUTCH : *Ungaretti*. — Une présentation et un choix de textes qui permettent d'évaluer la modernité de ce grand poète italien disparu en 1970. (Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », 220 p.)

### Histoire littéraire

CATULLE MENDES : *l'Homme tout nu*. — Présenté par Patrick Grainville, le roman d'un auteur injustement oublié, contemporain d'Anatole France et de Mirbeau. Un mélange d'humour, de paganisme et de sensualité. (Editions libres Hallier, 304 p.)

GUILLAUME APOLLINAIRE : *Petites Merveilles du quotidien et Petites Flâneries d'art*. — Des textes inédits, retrouvés, présentés et annotés par Pierre Caizergues. (Fata Morgana, Montpellier, deux volumes de 168 et 176 p.)

*Cahiers Saint-Exupéry I*. — Avec des inédits, ce premier volume présente une bibliographie complète de l'œuvre de Saint-Exupéry et des textes qui lui furent consacrés. (Gallimard, 194 p.)

### Ecrits intimes

JOE BOUSQUET : *Papillon de neige*. — Présenté par Maurice Nadeau, le journal de Joe Bousquet, de 1939 à 1942. (Ed. Verdier, 110 p.)

### Autobiographie

MIRCEA ELIADE : *Mémoire, I, 1907-1937, les Promesses de l'équinoxe*. — La jeunesse du grand écrivain et penseur roumain, titulaire de la chaire d'histoire des religions à l'université de Chicago. Traduit du roumain par Constantin N. Grigoresco. (Gallimard, 456 p.)

### Correspondance

ROGER MARTIN DU GARD : *Correspondance générale*. — Ces lettres, qui vont de 1896 à 1918, nous offrent un témoignage important sur les débuts du siècle et sur la première guerre mondiale. Edition présentée et établie par Maurice Rieuneau, avec la collaboration d'André Daspre et de Claude Sicard. (Gallimard, 2 vol., 302 et 414 p.)

### Philosophie

*De Vienne à Cambridge*. — L'héritage du positivisme logique de 1950 à nos jours. Textes choisis, présentés et traduits par Pierre Jacob. (Ed. Gallimard, 434 p.)

# en bref

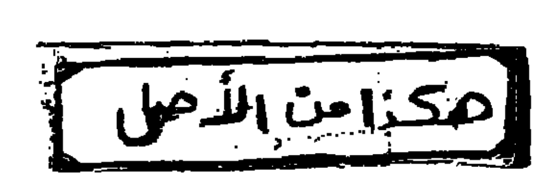
● UNE NOUVELLE COLLECTION, « Enonciations », vient d'être créée aux éditions Christian Bourgois par Frédéric Berthet et Jean-Michel Ribettes. Elle publiera des auteurs inédits dans le domaine de la psychanalyse, de la sémiologie, de l'esthétique. Le livre de Juan-David Nasio « l'Inconscient à venir » ouvre cette série, où l'on pourra lire des exposés d'enseignements faits en 1979 à l'Ecole freudienne de Paris.

● SUR LE THEME « POESIE CONTEMPORAINE D'EXPRESSION FRANÇAISE DU BASSIN MEDITERRANEEN » sont organisées, du 22 avril au 4 mai, au Théâtre quotidien de Montpellier (5, rue Carré-du-Roi, tous les jours, de 18 h. 30 à 22 heures), des rencontres avec des poètes, écrivains, traducteurs et éditeurs de revues.

● A L'OCCASION DE LA PARUTION DU CAHIER « OBSIDIANE » CONSACRÉ A HART CRANE (1899-1932), le Centre culturel américain organise un débat entre traducteurs et critiques français sur le poète, le mercredi 23 avril 1980, à 18 h. 30. (Centre culturel américain, 3, rue du Dragon, 75006 Paris.)

● LE PRIX DU CERCLE DE L'UNION, décerné par un jury où dominent les diplomates et les historiens, vient d'être attribué à Pierre Chevallier pour son ouvrage « Louis XIII » (Fayard).

● LE PRIX MYSTÈRE DE LA CRITIQUE, décerné par un jury de critiques de romans policiers, a été attribué à Jean Vautrin pour son livre intitulé « Bloody Mary » (éditions Mazarine).



## romans

# J.-L. Curtis, chroniqueur des années de grisaille

● ***Des personnages désenchantés.***

DES *Jeunes Hommes* à *l'Horizon dérobé*, les grands romans de Jean-Louis Curtis constituent depuis 1946 une sorte de chronique de l'époque contemporaine. Dans le premier volume de *l'Horizon dérobé*, publié l'hiver dernier, Catherine, Nicolas et Thierry quittaient leur Béarn natal pour faire à Paris, de 1958 à 1968, leur éducation intellectuelle, sentimentale et politique. 1968 marquait à peu près la fin d'une adolescence que chacun avait, à sa façon, tenté de prolonger aussi tardivement que possible.

Il y avait Thierry l'ambitieux, Catherine l'impulsive, Nicolas l'évasif. L'aspect le plus inattendu du roman, c'était l'espèce de « jardin préraphaélite » que partageaient Catherine et Nicolas, leur complicité de « jumeaux » et leur affection chaste — les « goûts » de Nicolas le portant vers les jeunes pâtres. C'est dans le salon de l'extravagante Mme Saint-Aygulf que les trois jeunes Béarnais s'initiaient aux scènes et intrigues de la vie parisienne.

Dans le second volume, *la Moitié du chemin*, Catherine, Thierry et Nicolas abordent l'âge mûr, perdent le sentiment que tout est possible, en éprouvent un certain désenchantement. Pour Thierry, qui travaille dans un ministère et dans la presse, tout va bien sur le plan professionnel. Son alliance avec la famille Saint-Aygulf — à laquelle il donne un héritier, — si elle favorise à l'extérieur son ascension sociale, n'en marque que plus cruellement les limites dans sa vie privée.

### Une angoisse commune

L'angoisse est sans doute le véritable point commun entre tous ces personnages. Pour Catherine, c'est précisément l'inquiétude, la peur de la solitude qui l'ont poussée à épouser un promoteur immobilier, mariage discordant qui éloigne Catherine de son « jumeau » Nicolas et se termine huit ans plus tard par un divorce. Catherine part alors pour le tiers-monde travailler bénévolement dans le cadre d'une organisation charitable.

Finalement l'intérêt se concentre autour de Nicolas, le plus marginal des trois, l' « ascète-esthète ». Il travaille dans une agence de voyages, métier peu absorbant qui lui laisse du temps pour écrire, « vivre en poésie », chercher le climat sensuel de l'Arcadie de Théocrite ou de l'Alexandrie de Cavafy. Une sorte de grâce a préservé pendant quinze ans la jeunesse de Nicolas. Brusquement, il rattrape son âge véritable et se prépare mélancoliquement à la maturité.

*L'Horizon dérobé* est un solide roman, bien construit, où les points de vue variés indiquent la complexité des liens — fidélité, jalousie, curiosité — qui unissent les personnages. Jean-Louis Curtis jette une lumière crue sur Thierry, fourvoie prématurément Catherine dans le « séjour des morts », multiplie les zones d'ombre suggestives autour de Nicolas. Au centre de ce second et avant-dernier volume, il offre à Catherine et Nicolas l' *« exception radieuse »* d'une longue journée de liberté où ils retrouvent *« les limbes heureux d'avant l'âge adulte »*.

A chaque personnage sont liés des motifs : pour Nicolas, par exemple, Venise, un tableau de Boecklin, un concerto de Vivaldi. Mais ce jeu de subtiles correspondances, auquel excelle Curtis dans de brèves nouvelles comme *le Thé sous les cyprès*, se perd ici dans la grisaille de ces existences quotidiennes et des commentaires sur l'époque. Dans la masse du roman circulent, en filigrane, des souffles frais et vivaces, une méditation élégiaque sur la précarité de l'instant, que la chronique monotone qui lui fait contrepoint menace d'étouffer.

MONIQUE PETILLON.

★ LA MOITIE DU CHEMIN, de Jean-Louis Curtis. Tome II de L'HORIZON DEROBE. Flammarion, 256 p., environ 58 F.

## essai

# Le dernier chant de Sulivan

*(Suite de la page 15.)*

Quoi de plus solidaire de tous les établissements et donc de toutes les injustices, car tout ce qui est établi est nécessairement injuste par quelque côté ? Pour lutter contre la mort qui les guette individuellement les hommes n'ont rien trouvé de mieux que ces établissements qui ont au moins pour eux de durer un peu plus.

Sulivan sait tout cela, et il le dit. Il n'ignore pas la contradiction essentielle, l'écartèlement qui est au cœur de sa position. Comment concilier la liberté des enfants de Dieu et la fidélité à l'Eglise ? Mais aussi, *« quelle imprudence d'avoir voulu prendre le parti le plus sûr »* ! Car nous sommes en Occident, et point ailleurs ; dans un monde obsédé de sécurité, et c'est de là, non d'ailleurs, que Sulivan nous a parlé.

Nos démocraties repues et molles, pour lesquelles il se montre justement sévère, sont des démocraties assises, sédentaires. On y recommande aux cardiaques d'y faire un peu de course à pied, autrement... L'Eglise est de la couleur du temps, des ciels changeants. Comment ne serait-elle pas teintée de confort et de sécurité ?

C'est à cela que Sulivan cherche à nous arracher, à cette immobilité, à cette béatitude satisfaite, à ces murailles que nous ne cessons de bâtir sur nos frontières comme la vieille Chine. En face de cet absurde, qu'il connaissait autant que personne, Sulivan a écrit un livre d'allégresse. C'est par rapport à cela que l'allégresse est, en effet, justifiée, qu'il en faut, littéralement. Après tout, tandis que vous tremblez derrière vos murailles qui ne sont jamais assez hautes ni assez solides, les oiseaux chantent, figurez-vous, et le soleil se lève. Voici un nouveau matin qui nous est offert à tous, qui que nous soyons.

### Connaître le « corps des mots »

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura plus d'injustices à combattre, de douleur à soulager. Mais cela signifie, pour parler comme Sulivan, que *« vous êtes tous poètes. J'écris pour n'importe qui »* et encore : *« Je vous parle d'un rivage qui est aussi le vôtre. »*

Tout cela n'est pas de la littérature. Mais il fallait pour le dire de cette voix inimitable connaître le « corps des mots » aussi parfaitement que Sulivan.

JACQUES MADAULE.

★ *L'EXODE*, de Jean Sulivan. Desclée de Brouwer, 218 pages. Environ 55 F.

# La vie en forme de puzzle

UN nom difficile à prononcer, mais qu'il faut retenir : Alain Absire. Il a publié un premier roman, l'an passé : *l'Homme disparu*. Un second cette année : *Roman d'une ville en douze nuits*. Un sprinter. Un racer. Tiendra-t-il la distance ?

*L'Homme disparu* racontait l'histoire d'un de ces « escamotages » que l'on voit apparaître, parfois, dans les journaux, sous la forme d'avis de recherches. L'homme est un cadre supérieur, marié, père de deux petites filles adorables. Situation cossue. Ameublement confortable. Tout pour être heureux. Ou ne pas l'être. Un matin, il part, avec sa voiture. Mais au lieu de se rendre à son bureau, il se laisse dériver, au hasard des autoroutes, des routes. Il ne reviendra plus. Maladie de l'âme. Usure des usages. Un ressort a craqué : celui des conventions sociales.

### Une enquête de police

Ce qui caractérisait ce livre, c'était le ton, à la fois retenu, feutré, comme une glissade, et en même temps minutieusement descriptif, comme une caméra qui s'applique à une recherche policière attentive. Le Nouveau Roman était passé par là. Mais le livre d'Absire était moins systématique, moins poussé à l'extrême, plus ancré dans la réalité quotidienne d'un homme quelconque de notre temps. Une tentative séduisante de faire réintégrer l'école du regard dans le vieux monde du roman traditionnel, à intrigue et à histoire.

*Roman d'une ville en douze nuits* élargit le champ à la peinture entrecroisée de plusieurs destins que réunit toutefois l'unité de lieu : la ville, et de temps : les douze nuits. Un peu à la manière du simultanéisme de Dos Passos ou de l'unanimisme de Jules Romains. C'est toujours la même écriture, attentive, méticuleuse, ne laissant rien dans l'ombre, appliquée au moindre fait et geste, et, en même temps, détachée, extérieure, mais cette fois la caméra balaie l'opacité de la nuit, saisissant dans son pinceau un groupe, une silhouette, une démarche, une attitude, comme un projecteur dans un camp explore l'ombre, ou comme une enquête de police qui tâtonne, revenant, reprenant, insistant, cherchant l'indice. La vie en forme de puzzle.

Il y a de l'intrigue policière dans cette méthode. Et, d'ailleurs, il y a meurtre. Il y a victime. Il y a délation. Il y a coupable (mais est-ce le bon ?).

Attention toutefois à la poésie des ports, façon Mac Orlan, des beuglants, des filles publiques dans les vitrines des fêtes foraines, des prostituées au grand cœur ! Tout ce matériel romanesque a déjà beaucoup servi et sent un peu le bric-à-brac.

Alain Absire le renouvelle, par la vigueur de son écriture, l'acuité de son observation. Mais il aura intérêt à revenir à des décors moins stéréotypés, des personnages plus personnels, un tragique plus de notre temps.

Alain Absire : une piste à suivre.

PAUL MORELLE.

★ L'HOMME DISPARU et ROMAN D'UNE VILLE EN DOUZE NUITS, d'Alain Absire. Edit. libres Hallier, 280 et 218 p., environ 39 F chaque ouvrage.

# Marx pas mort

*(Suite de la page 15.)*

Comment cette histoire-lutte, et non morale, est-elle présente dans les textes ? Elle les baigne, comme elle baigne tout système culturel. Elle est présente à chaque ligne à travers les changements décrits, les questions posées, les lectures successives qu'on fait des œuvres. Elle est dans les crises familiales et les fantasmes secrets, autant que dans les événements collectifs. *« Le roman est la seule façon de connaître la vie réelle »* : ce n'est pas un romancier chauvin qui l'a dit, c'est un historien, le vieux Seignobos.

BARBERIS ne se contente pas de marteler la nécessité d'un retour à l'histoire, dans l'intérêt de cette dernière comme de la littérature. Il démontre cette nécessité avec persuasion.

En dix-neuviémiste consommé, il puise tout naturellement dans un *corpus* qu'il sait par cœur : Balzac, Musset, Chateaubriand, Stendhal, Flaubert. L'exemple le mieux appliqué à sa thèse générale concerne les rapports de la chouannerie avec la Révolution, vus respectivement par les historiens — Michelet, Jaurès, Marx — et par Balzac. Egalement très probantes : les réflexions sur les « fous » littéraires — Malivert, Chabert, — et sur la chronologie dans le roman, la façon dont les dates historiques y apparaissent, ou s'y effacent, comme dans *Bovary.*

Cette prédilection pour le roman et le siècle dernier n'exclut pas des incursions dans d'autres époques ou genres : *Hamlet, Tartuffe, le Misanthrope.* Chez Molière, comme chez La Bruyère, Barbéris traque le mythe, construit après coup, d'une peinture moraliste d'autant plus accomplie qu'elle serait intemporelle. Jusque sous l'« éternel féminin » de Célimène et le « genre humain » que fuit Alceste, il débusque le réel social, obstinément.

TROP obstinément pour convaincre, se dit-on parfois. La fièvre, associée au raisonnement, est à double tranchant. Signe de foi impérieuse, elle peut aussi engendrer la méfiance. *« Faut que ça sorte ! »*, dit l'auteur quelque part, dans le feu de... l'action. A vouloir frapper trop fort, tout le temps, on augmente le risque de taper à côté.

Le brillant développement de Barthes sur la « chambre » chez Racine, par exemple, ne mérite ni l'adjectif « insuffisant », ni d'ailleurs celui de « génial » que Barbéris lui associe. Est-il bien indiqué de critiquer le jargon des autres, quand soi-même on abuse des *« décryptages »* et autres *« trifonctionnel non clôturant »* ? Je ne fais pas là le procès du vocabulaire technique, nécessaire, et dont beaucoup d'adversaires se servent, au nom du bon sens, pour un anti-intellectualisme redoutable. Je dis seulement qu'on est toujours le cuistre de quelqu'un, et que quand on défend une position de raison, en savant marxiste, face à des incantations, il y a peut-être intérêt à se garder soi-même du style incantatoire. Peut-on à la fois se féliciter comme d'une victoire de la vérité, que disparaissent les majuscules des mots Etat ou France..., et écrire HISTOIRE en capitales, des centaines de fois ?

HEUREUSEMENT, ces excès de plume cèdent, pour finir, à une attitude plus mesurée et tolérante, à un pessimisme lucide, à des espoirs fondés sur une méthode et non sur une morale.

De plus, la pugnacité de Barbéris procède à l'évidence — et se met au service — d'un véritable patriotisme de la littérature. Les écrivains cumulent, à ses yeux, tous les mérites. Même s'ils ne s'en aperçoivent pas, ils fournissent un outil de connaissance, donc de jubilation, en avance sur tous les autres, libre de tout contrôle, éternellement disponible, et pratiquement inépuisable...

Aucun passionné de lecture ne dira le contraire.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LE PRINCE ET LE MARCHAND, de Pierre Barbéris. Fayard, 436 pages, environ 75 F.

# histoire littéraire

## REGARDS SUR RIMBAUD

## L'Africain

*(Suite de la page 15.)*

En écrivant ce livre, il a refait le trajet du poète ; il a partagé ses tourments autant que ses enthousiasmes. Certes, il n'est pas allé sur ses traces, mais il s'est imaginé l'accompagnant. Grall a commencé par la fin du voyage : le Harar, voulant montrer que Rimbaud ne s'était pas éteint, à vingt ans, comme trop de gens l'ont prétendu, mais qu'il avait trouvé, en Abyssinie, ce qu'il avait *« naguère pressenti dans des proses réellement prophétiques »*. Le Rimbaud du Harar nous est dépeint comme un « conquérant » fasciné par ce qu'il découvre et toujours impatient de voir davantage les beautés luxueuses *« qui s'offrent à lui »*. Sa poésie n'est plus dans les rêveries fulgurantes qu'il opposait, rageusement, à la tristesse des Ardennes. Elle apparaît dans les paysages qu'il traverse, dans les couleurs qui l'assaillent, la lumière qui le blesse. Il connaît alors des « journées triomphales », dit l'auteur.

### « L'Europe mesquine et sédentaire »

Et, quand il reviendra, sur une civière d'infirme, *« vers l'Europe grise, mesquine et sédentaire »*, l'« incorrigible moqueur » avouera se défaite en *« rageant et pleurant »*. Le destin l'aura jeté dans le pire esclavage. Contraint à l'immobilité, ce « marcheur » inlassable subira la dérision de son état comme le plus cruel des châtiments. Tandis qu'il rentre, occupé de la douleur vorace qui possède son genou, Grall l'exhorte à regarder encore l'Afrique, sa « vraie patrie ». L'auteur récuse, d'une manière convaincante, l'opinion de tous ceux qui ont distingué deux Rimbaud, *« l'un admirable, l'autre médiocre, repoussant même »*. Ils ont *« voulu voir dans cette existence hâtive et passante une incompréhensible et déplorable cassure entre l'adolescence et l'âge adulte, entre la période poétique et la période africaine »*. Selon Grall, loin de renier sa poésie, Rimbaud la matérialise, lorsqu'il visite le désert. *« L'Orient n'augmente pas son génie, mais il le ratifie avec éclat. Son œuvre, qu'il méprise au Harar, c'est véritablement au Harar qu'il la signe... Car, ce qui fait l'unité profonde et inaltérable de cette vie, c'est l'exploration sous toutes ses formes. »*



*Rimbaud par Ernest PIGNON-ERNEST.*

« Marcheur mystique », refusant de « fixer » son corps et son esprit, Rimbaud n'a pas cessé de *« trafiquer dans l'inconnu »*, comme le dit superbement l'auteur.

FRANÇOIS BOTT.

★ ARTHUR RIMBAUD. LA MARCHE AU SOLEIL, de Xavier Grall. Edit. Mazarine, 186 p., environ 45 F.

## De la déchéance à l'innocence

● ***Baudelaire et Rimbaud, sous l'œil de Georges Poulet.***

GEORGES POULET place côte à côte deux mondes dont le rapprochement est explosif : l'un, celui de la déchéance, du péché, du remords, traversé par des moments de grâce et d'espérance — et c'est Baudelaire ; l'autre, celui du matin pur, de l'éveil créateur, de la lumière sans ombre — et l'on a reconnu Rimbaud. G. Poulet a déjà consacré deux essais à Baudelaire, mais chez ce critique, qui s'intéresse plus à la façon d'exister des auteurs qu'à leurs œuvres, chaque parcours est différent, aucun n'est exhaustif.

Le texte du présent volume a déjà été publié, en partie, dans *Qui était Baudelaire ?* (Skira, 1969), avec une abondante illustration. Il s'agit d'introduire le lecteur dans l'étouffante prison où s'enferme un homme qui a pris au sérieux l'idée d'un péché originel : le temps s'immobilise devant l'irrémédiable, et la vie en est toute paralysée. La conscience s'enfièvre dans le vide et dans l'ennui, attendant, comme une délivrance, le sommeil et la mort. Impression de lente descente dans une profondeur de néant : l'homme déchu, dépossédé de l'état angélique qui devait être le sien, s'enferme sur soi, sans pouvoir communiquer avec autrui, plongé dans une ombre qui est peut-être un gouffre. Seule survit en lui l'imagination. Par elle, il se crée des souvenirs de bonheur, par elle, il éclaire sa nuit de lueurs artificielles, une lumière noire qui remplace pour lui, hélas ! le soleil.

Après la ténèbre, la lumière : voici le *Fils du soleil.* Rimbaud ne détruit le réel (l'ordre, la morale, la société) que pour faire surgir l'authentique. Fureur destructrice à la recherche d'une virginité, d'une innocence cachées, mais toujours présentes, qu'il suffit de dévoiler. En cela consiste la création poétique : transmuter le réel en le rendant à sa pureté originelle, s'éveiller à un présent toujours neuf, voler un feu que l'on porte en soi.

Hélas ! L'éveil poétique est discontinu ! Il ne dure pas : c'est un matin répété aussi souvent que possible, mais que l'ombre absorbe vite. D'où la hâte, la précipitation de *« l'homme aux semelles de vent »*, d'où ce morcellement du réel, cette fragmentation des objets, ce bariolage des couleurs... Rimbaud peut bien s'identifier au soleil, se dissoudre dans son rayon, il ne connaîtra que des ivresses, des illuminations successives. Et plus il précipite le mouvement en proclamant ses éblouissements, plus il se sent, lui, l'être libre et bondissant, entraîné dans une vertigineuse giration, un tournoiement de maelström qui l'emprisonne.

Deux types de consciences radicalement opposées, l'une qui, prisonnière dès l'origine, cherche à s'évader, l'autre née libre, émancipée, que sa volonté même d'intensité condamne à l'emprisonnement. G. Poulet, voué à l'interprétation des individus, se refuse à voir les continuités de l'histoire. Pour lui, entre Baudelaire et Rimbaud rien de commun. Ce que l'historien aperçoit s'efface dès qu'on accommode, comme lui, sur le concret. Poulet se délecte des différences au risque de s'y noyer ; l'historien, au contraire, en prenant du recul, nous apporte la sécurité des grandes perspectives. Ce qui pour l'un est éclatement devient alors pour l'autre un courant continu. Et chacun d'eux a raison !

JEAN ONIMUS.

★ LA POESIE ECLATEE, par G. Poulet. 176 p. PUF « Ecriture ». Signalons une récente réédition des « Métamorphoses du Cercle » avec une remarquable préface de J. Starobinski, la meilleure étude qu'on ait consacrée à G. Poulet (Flammarion, coll. Champs). 520 p., environ 10 F.

## L'aventure javanaise

LE 19 mai 1876, Rimbaud, *« conscrit du bon vouloir »*, s'engage à vingt et un ans dans l'Armée royale des Indes néerlandaises, véritable légion étrangère. Ses compagnons français sont nombreux, la prime est importante, 300 florins (quelque 600 F *or*). Rimbaud, qui a traîné ses guêtres dans la Commune de Paris, se voit déguiser en fusilier. Haut *képi* bordé d'un cordonnet orange, uniforme de serge bleu orné de brandebourgs bleus et manteau de voyage gris.

Embarqué sur le vapeur *Prins-van-Orange*, il quitte la Hollande le 10 juin avec un contingent de deux cents hommes. Dans la cale étouffante, bercé dans son hamac — avec sa ration hebdomadaire de café, thé, sucre, beurre, biscuits, — quelles devaient être les pensées de ce jeune homme ? Escale à Southampton — pour charger des vivres et du bétail — puis le large. Distribution des jeux de loto et de dames, une pipe, du tabac à fumer et à chiquer. Le régime de la croisière commence avec le biscuit de mer. Le matin, distribution de café et d'orge à la mélasse ; à midi, un verre de vin. Le samedi, un verre d'eau-de-vie. Le dimanche, viande et gâteaux.

### Quarante-deux jours de traversée

En mer Rouge, la tenue tropicale est distribuée, deux blouses de toile blanche (comme celles des peintres en bâtiment de l'époque), un pantalon rayé bleu et blanc et un béret écossais. Le navire arrive, après une traversée de quarante-deux jours, à Batavia (Jakarta). Au cours des différentes escales, une dizaine de fusiliers avaient déserté, avaient été repêchés ou avaient disparu. Les recrues sont installées dans le quartier de Meester-Cornelis (aujourd'hui Djatinegara).

L'accueil se veut aimable : distribution de pain blanc et de vin ; les fusiliers empruntent un tramway à chevaux les menant à la caserne — aujourd'hui Gang Berlan. Rimbaud est incorporé au Ier bataillon d'infanterie (4e compagnie). Quelques jours après, embarquement vers Semarang, sur la côte septentrionale de Java. De là, un train les conduit à Tuntang, près de Fort-Guillaume-Ier. Ensuite, la compagnie se dirige à pied vers Salatiega, à 600 mètres d'altitude, où elle dut arriver vers le 3 août.

### La réalité rétablie

Le 15 août, le fusilier Rimbaud manque à l'appel. Moins de trois semaines après son arrivée, il a déserté. Le 12 septembre, il est rayé des cadres. Selon le règlement, les possessions du délinquant sont vendues aux enchères. A partir de ce moment-là, toute trace de Rimbaud se perd... Aucun document et, pour cause, aucune confidence de l'intéressé. Il serait réapparu à Charleville, le 31 décembre 1876, soit quatre mois et demi après sa désertion. Selon J.-M. Carré et l'ambassadeur J. Chauvel, il se serait embarqué à Batavia sur un navire néerlandais passant par Le Cap, pour arriver en Angleterre. Comment imaginer un Blanc, ignorant le javanais, parcourant 500 kilomètres sans se faire remarquer chez un peuple où tout est traditionnellement rapporté aux autorités ? Rimbaud a dû simplement gagner Semarang, distant de 48 kilomètres et s'embarquer sur le navire britannique *Lartington*, se rendant à Marseille.

Pourquoi Rimbaud a-t-il déserté ? Après avoir cédé à l'appel de l'Orient, le poète incapable de se plier à une discipline quelconque saisit la première occasion d'y échapper. Qu'a-t-il vu de Java ? Ses moments de liberté y furent rares. Quelques loisirs à Batavia, à Semarang et à Salatiaga. Voici la réalité, fort différente de celle inventée par ses biographes. Isabelle, comme à l'accoutumée, a fabulé. Enid Starkie l'imagine traversant 200 kilomètres de jungle en deux semaines. Un autre le décrit « errant dans les majestueuses forêts vierges de Java avec pour compagnons les orangs-outangs, les tigres et les boas ». D'autres ont placé son séjour à Sumatra. Le dépouillement des archives de l'armée néerlandaise par l'historien militaire M. Van Dam met fin aux légendes. Ses précisions sont irréfutables, grâce lui soit rendue, et à L.-C. Damais, qui nous l'a fait découvrir.

De toute façon, lorsque Rimbaud s'embarque en 1876, le poète avait tout dit. C'est en 1871 qu'il avait écrit *le Bateau ivre* (inspiré du *Vieux Solitaire* de Léon Dierx). *Une saison en enfer* en 1873. C'était la période où *« le cuivre s'éveille clairon »*. En 1876, à Java, le clairon était redevenu cuivre et sonnait la diane. La flamme avait déserté l'enveloppe de chair. Mais l'avidité et la soif de Rimbaud avaient exigé davantage que les hallucinations provoquées par l'alcool, la drogue et l'alchimie du verbe. Des cheminées d'usine transformées en mosquées ? Un médiocre Charleville en « incroyables Florides » ? Non, à la place des « végétaux français hargneux, phtisiques, ridicules », il réclame cette fois-ci la géante Raffelesia et l'étrange amoraphallus, les orchidées odoriférantes et les banians sacrés. Rejetant la balle des mots, l'aventurier a voulu mordre les choses de ses jeunes dents. D'où cet engagement, nouvelle chance donnée au monde de répondre à ses exigences.

### La dernière corde du funambule

Java inférieur aux rêves ? Evidemment. Et il se venge par le refus d'en rien dire. Mais quoi ! *« J'ai tendu des cordes de clocher à clocher ; des guirlandes de fenêtre à fenêtre ; des chaînes d'or d'étoile à étoile, et je danse. »* Lorsqu'un funambule s'est ainsi projeté jusqu'aux astres pour connaître l'ivresse des profondeurs, la folie, la trappe, l'armée ou le suicide sont les seuls refuges. La nuit pour Nietzsche. Dieu pour Huysmans. La RAF pour Lawrence d'Arabie. Pour Rimbaud, le silence.

RENÉ SERVOISE.

RIMBAUD

De la déchéance à l'innocence

enture javanaise

# lettres étrangères

## Cabrera-Infante, un maître de l'artifice

● *Un Cubain qui a choisi Londres et le dandysme.*

UN critique de cinéma qui récuse la critique, un ancien chargé d'affaires cubain en Europe qui refuse Cuba, un noctambule invétéré qui accepte le ludisme des mots, tel est Guillermo Cabrera-Infante, né le 22 avril 1929 dans la province d'Oriente. Il y a donc cinquante et un ans que cet événement mémorable s'est produit, et l'auteur d'*Orbis oscillantis,* à l'évidence, ne s'en est jamais remis. Ce nouveau livre de Cabrera-Infante — lequel, parmi les quatre pseudonymes dont il a usé, a utilisé celui de « Caïn » — s'inscrit dans la droite ligne de cette façon d'épopée somnambulique qu'était, publié en 1970, chez Gallimard, son roman : *Trois Tristes Tigres.*

*Orbis oscillantis* est un livre imaginaire qui ne touche le romanesque que de biais. Tout un jeu — permis par les jeux de mots — se met en place dans cette série de chapitres disparates : c'est un éloge débridé de l'Artifice. Oscar Wilde, dans ces pages bondissantes, croise Twiggy, salue Mae West, s'enchante des boutiques colorées et insolites de Carnaby Street et de King's Road. L'auteur affirme qu'il a vu, au cinéma, avec sa mère, alors qu'il était âgé de vingt-neuf jours, une reprise des *Quatre Cavaliers de l'Apocalypse :* c'est une clé, mythique il est vrai, mais importante.

C'est là-dessus que Cabrera-Infante, qui a choisi de vivre à Londres, imagine d'inventer Londres, cette tour de Babel qui s'enfonce dans les flots, affirme-t-il, chaque jour davantage — et bascule hors de ses assises. Pourtant, Londres est la plus belle ville du monde, parce qu'elle est la ville du dandysme par excellence : là, le jugement fameux de Wilde trouve encore à s'incarner : « *Il vaut mieux être beau qu'intelligent.* » Mais l'Artifice, c'est aussi la culture. Guillermo Cabrera-Infante prend la mode à plein bras, mais ce n'est ni pour la censurer ni pour la blâmer : il en fait louange, il lui rend hommage, il s'enivre de ses couleurs et de sa fugacité.

Si Cabrera-Infante s'accorde avec la mode, il n'est pas un homme à la mode. Son chat, baptisé Offenbach, et à propos duquel il écrit des pages ravissantes, s'y opposerait. Simplement, c'est un écrivain qui préfère ce qui se passe aujourd'hui, même si c'est un aujourd'hui de décadence, à un hier même glorieux. Il réserve l'avenir — avec une sagesse turbulente. Pourtant, le voici qui *convoque les frères Marx, et le* révérend Dodgson (parfois nommé Lewis Carroll) qui fut un « contradictoire » des plus célèbres, mais aussi Susan Sontag, et le Julio Cortazar de *Marelle*, mais aussi, Borges et les lampes Tiffany's...


★ *Dessin de CAGNAT.*

Cela bondit et rebondit dans une fête du langage, avec des syncopes du sens et des images à vous couper le souffle. Cela vit, respire, s'emporte, se fait, se défait, et dérive merveilleusement. Les *Nursery rhymes* sont convoquées, puis les *Limericks,* puis le *Clerihew,* — puis, là-bas, les ombres musiciennes de La Havane, au temps d'un certain bonheur. Cabrera-Infante écrit de lui et des autres avec le même sans-gêne, avec la même vertu de « fantastiqueur », inventant le vrai à mesure qu'il l'imagine, et *créant la ville de Londres telle* qu'il faudrait la voir.

Il y a chez lui du Jerry Lewis. On l'a dit : *Orbis oscillantis* est une bande dessinée à l'envers, les images étant encloses dans les bulles (et non l'inverse). Guillermo Cabrera-Infante parle de l'artifice en maître, en connaisseur, en amoureux. Il a, par le désordre même de ses mots, le sens souverain de la saveur fugitive et irremplaçable du monde des vivants.

**HUBERT JUIN.**

★ **ORBIS OSCILLANTIS, par Guillermo Cabrera-Infante. Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan. Collection Barroco. Editions Flammarion. 235 pages. Environ 40 F.**

## La mise à mort américaine

● *« Un exercice de curiosité, un exercice de pouvoir ».*

LA ré-élection triomphale du président Nixon, en 1972, à la suite d'une campagne centrée sur la « loi et l'ordre », inaugure le déclin de l'idéologie égalitaire des années 60 et l'émergence d'un nouveau réflexe conservateur. Parmi les signes de ce préalignement, la réintroduction de la peine de mort, abandonnée depuis une quinzaine d'années. C'est à la première d'une nouvelle série d'exécutions que nous convie James McLendon. La scène se passe à Starke, en Floride, où le père de l'auteur dirigeait une prison. L'histoire repose sur des faits réels.

L'essentiel n'est pas le problème moral, social ou politique de la peine de mort, mais la mise à mort. La préparation des exécuteurs et des exécutés. Le spectacle communiqué aux foules par la télévision, la radio, les journaux. L'idéal du travail parfaitement accompli, quelle qu'en soit la nature. Pour l'aficionado, la dignité sied au taureau comme au torero. On ne peut s'empêcher de penser à Hemingway (auquel McLendon a consacré une biographie) : vision d'un monde où l'homme peut être défait, mais où il n'est jamais vaincu s'il assume son rôle d'homme.

On retrouve aussi le style du maître : la phrase courte, le détail apparemment neutre, limité au comportement extérieur, qui génère néanmoins une puissante émotion. Mais le manichéisme a disparu. McLendon sait que les rôles sont complexes et réversibles, notamment entre la victime et le bourreau.

« *Les Serviteurs* » : l'électricien qui vérifie scrupuleusement les circuits, la solidité des sangles, l'isolement de la chaise. Ce matin-là, après avoir fini de s'habiller, il s'aperçoit de ce qu'il vient de faire : il s'est vêtu comme pour un enterrement. Non sans peine, il franchit le barrage policier : garde nationale, police de la route, shérifs des comités avoisinants — l'habituelle paranoïa des forces de l'ordre.

Le gardien-chef, un ancien para spécialisé dans la « préparation » des condamnés (il n'a eu que trois « problèmes » sur quatre-vingt-seize exécutions), est profondément hostile aux médias et aux droits de l'homme qu'ils affichent. Face à lui, le directeur de la prison, un homme plus jeune, issu de l'Université, opposé aux méthodes anciennes, mais qui exige néanmoins que tout se passe « sans incident ».

Le bourreau, anonyme, coiffé d'une cagoule à l'ancienne. Il a fallu six mois pour le choisir parmi les quatre-vingt-deux candidatures reçues par le gouverneur.

« *Les Témoins* ». Leur nombre est fixé à douze par le gouverneur, afin de permettre la représentation des trois chaînes de télé, des principales agences de presse ainsi que des nouveaux « récitants » : le journaliste chargé de commenter l'événement pour *Esquire*, le romancier célèbre invité à recueillir l'histoire des quatre condamnés. Chacun fait son métier au mieux de sa compétence : l'interviewer comme l'interviewé.

« *Les Condamnés* ». Ils ne deviennent « réels » que lorsqu'ils sont interrogés par l'écrivain. Alice a tué ses trois enfants, après avoir été abandonnée par un mari qui la trompe avec un autre homme. Sa marotte : trouver la paix dans la mort. Krugel a commis plusieurs viols après avoir été employé par un riche et vicieux personnage qui exige de lui qu'il viole, en sa présence, ses diverses compagnes. Obsession : pisser par terre. Santos, le Cubain a été recruté par la C.I.A. pour assassiner Castro ; « opération Alpha » est provisoirement abandonnée ; il prend l'initiative de faire sauter un club procastriste ; dix personnes trouvent la mort. Leitmotiv : le hasard. Parker, un Noir de 2 mètres de haut, fils d'un Haïtien venu aux Etats-Unis pour réaliser son rêve de respectabilité. Il épouse une héritière de Boston, qui le repousse en apprenant qu'il organise un réseau de drogue. Il tire sur l'épouse et la belle-mère. La faille, pour lui, c'est son « romantisme fatal ».

« *Le Rythme de la mort.* » Lundi, 8 heures : la jambe d'Alice est trop maigre, on colle du ruban adhésif pour que le courant passe ; après huit séquences de trente à cinquante secondes, son pouls s'arrête. 8 h. 12 : le visage de Kruger est couvert de vomis, l'éponge de contact est sèche, il faut s'y prendre à deux fois pour qu'il meure. 8 h. 30 : deux minutes entières sont nécessaires pour en finir avec Santos. 8 h. 50 : Parker fait sa dernière déclaration : « *Posez donc ce casque sur ma tête, et laissez-moi partir.* »

Les jeux ne sont pas faits : cinq jours après l'exécution, le bourreau gagne le large dans son bateau de pêche qu'il fait exploser. Deux semaines après ce suicide, l'électricien demande sa retraite anticipée sans réduction de pension, le gouverneur ne s'y oppose pas.

On pense à Norman Mailer en lisant ce texte, non seulement parce que Mailer est le plus célèbre des écrivains-journalistes qui exploitent l'actualité, ainsi qu'en témoigne sa récente « histoire de Gary Gilmore » (1), mais aussi parce que McLendon partage avec Mailer la fascination du jeu et du pouvoir : « *Dans cette affaire*, remarque un personnage de McLendon, *il n'y a aucune pensée pour les condamnés. Ils ne sont que l'objet d'un exercice, un exercice de curiosité, un exercice de pouvoir.* »

**PIERRE DOMMERGUES.**

★ **« LES TRAVAILLEURS DE LA MORT », de James McLondon. Traduit par Anne Abihssira. Laffont, 338 pages, environ 61 F.**

(1) Norman Mailer : *The Executioner's Song,* à paraître aux éditions Laffont. Voir *le Monde des livres* du 28 décembre 1979.

## SI VOUS AIMEZ LE BUBBLE-GUM...

EN 1943, Jenny, une infirmière qui se fera plus tard une gloire d'être « *sexuellement suspecte* », lacère d'un coup de scalpel un homme qui s'était montré entreprenant dans un cinéma. Cette douce créature rêve cependant d'avoir un enfant : elle choisira comme moyen un homme débile et aphasique (à la suite d'une blessure de guerre), le sergent Garp.

De cette brève union clinique naîtra S. T. Garp. Il partira sur les chemins de la vie avec une mère autoritaire, folle, qui n'en deviendra pas moins une incarnation du féminisme à la suite de la publication de son autobiographie. Garp, lui aussi, écrira, pour le meilleur et pour le pire, se mariera, sera père de famille, perdra un enfant, et finira abattu par une démente dans un gymnase, de la même façon que sa mère avait été tuée par un détraqué au cours d'une campagne électorale.

Entre le point de départ du *Monde selon Garp* et le point d'arrivée ainsi juxtaposés s'écoule, en 583 pages, une suite d'aventures plus rocambolesques *les unes que les autres. Une* véritable kermesse où défilent, comme au jeu de massacre, des figures grimaçantes. Il est sans doute de bon ton de dire que c'est là une réduction symbolique et terriblement expressive de notre monde, voire de la condition humaine, une sorte de *Bruit et la Fureur* pour fin de société. La critique américaine ne s'en est pas privée, dont les citations accompagnent l'introduction en France de ce best-seller made in U.S.A.

En fait, si John Irving ne manque pas d'imagination, il reste à prouver qu'elle est créatrice. N'importe quelle feuille spécialisée dans la tranche de vie sanglante à souhait, lubrique ce qu'il faut, violente comme il se doit, montre autant de science dans les effets en beaucoup moins bavard. Vous avez dit chaotique ? Nous dirons incohérent. Baroque ? Disons plutôt grotesque. Démesuré ? Outré convient mieux.

Les poncifs les plus à la mode jaillissent en cascade : le féminisme interprété comme la paranoïa castratrice, le viol, le transsexuel, les rapports mère-fils sur le mode heurté et parodique, l'adultère à résonances tragiques, la concupiscence sexuelle, etc. Les personnages ont le relief de figures de carton-pâte, *les mouvements de l'intrigue la* délicatesse de manœuvre d'un char de combat ; quant à l'écriture...

En vérité, cet ouvrage ne peut que décevoir au plan littéraire. Peut-être relève-t-il simplement de cette erreur qui consiste à placer dans un livre médiocre et boursouflé un espoir de best-seller ? Mais, après tout, chacun est libre d'aimer le bubble-gum... Même en littérature.

**PIERRE KYRIA.**

★ **LE MONDE SELON GARP, de John Irving. traduit de l'américain par Maurice Ramband, Le Seuil, 583 pages. Environ 60 F.**

## *L'errance de Manzur*

● *Douze récits comme un patchwork romanesque.*

IL y a chez cet Argentin de quarante-quatre ans une certaine folie de la classification. Entomologiste, il remplace les insectes par des mots et se délecte en rangeant la langue dans d'innombrables enveloppes numérotées cachées dans des tiroirs enfouis dans des cassettes distribuées dans des coffres répertoriés dans des armoires agencées dans... Une soif démoniaque pour la structure, comme pour s'y « retrouver » dans une vie voyageuse et plurielle : travaux pour les télévisions argentine et new-yorkaise, puis à l'O.R.T.F. et à Radio France International ; IDHEC, radio suisse, American Center, Afrique du Nord, Moyen-Orient, Kenya, théâtre Kathakali. Voyages initiatiques que n'eût point reniés l'errant Guesa (1), du Brésilien Sousandrade...

### Une traversée du savoir

L'errance de Manzur, si elle passe par la folie taxinomique, n'a rien d'une nauséeuse pharmacie chinoise aux senteurs formalistes. Il retrouve là une des constantes de l'écriture latino-américaine contemporaine : ce passage du sang dans la philosophie, de la chair dans l'os, d'une écriture prenant ses racines dans l'humus du légendaire et du mythique, mais y puisant comme pour mieux en nommer la pérennité dans le présent. L'économique, le politique, le culturel et le cultuel sont toujours vigoureusement et efficacement présents dans l'écriture latino-américaine. Aucune coupure, aucun exercice de style, si ce n'est, pour reprendre un jeu de mots du Cubain Guillermo Cabrera Infante dans *l'Exorcisme,* dans cette traversée du savoir par la durée.

Douze récits — qui sont autant de stations, de postures (autonomes ou non) formant comme un immense patchwork romanesque aux fragments agencés et rassemblés par l'infinie ténèbre de l'être, — suivis de deux cent six « notes » savantes et succulentes constituant une pénétration anthropophagique dans les dictionnaires étymologiques, les précis grammaticaux et autres bibles des langues et des symboles, ouvrant chacun une phase *de mort et de renaissance.* Une lente approche du souvenir archéologique, une plongée dans les couches profondes de la mémoire des peuples, *du* peuple *mapuche,* qui creuse sa langue et sa terre pour découvrir dans les strates successives de son histoire les dépôts fossoyeurs et engendreurs du présent et rendre ainsi compte — à l'image du chiffre douze (2) — de la complexité interne de l'univers et de *son* univers.

La grande beauté de ce livre tient dans la liaison précieuse qu'il établit entre le rêve et la réalité, entre le quotidien de la chair et la chair dont les pores sécrètent la force du songe. Une infinie tendresse nostalgique dans l'évocation des petits vals fertiles du rio Mendoza, du jardin plein de feuilles et de moineaux morts, de Doña Cumeche pauvre et âgée qui dort avec la radio allumée. La description minutieuse de la vie, des faits, des gestes, un peu de ce « *moment des choses* » (3) si simplement photographié par C. Batho. Et puis, soudain, la présence du rien qui engendre des monstres, l'aveugle Lorenzo, démiurge qui ne fait vivre l'autre que lorsqu'il le rêve, l'*achahual* et le grand Ramon violemment ramenés à la réalité à la vue du poussin jaune étripé par la laie-vipère, le tigre-papillon qui assassine les troupeaux... Un goût de mort dans la bouche, un goût de « rouille », dirait Roa-Bastos...

**GÉRARD DE CORTANZE.**

★ **SOLSTICE DU JAGUAR. Gregorio Manzur. Traduit de l'espagnol par Antoine Berman, Fayard, 235 pages. Environ 69 F.**

(1) Des extraits du chapitre 10 (« L'enfer de Wall Street ») de son livre *O Guesa Errante* sont parus dans les revues *Change, Poésie et N.D.L.R.*

(2) Le titre du livre en espagnol est *Doce Estos del Cuyum.*

(3) *Le Moment des choses,* Claude Batho. Des femmes, 1978.

# Après la mort de

## *Les réactions*

**M. RAYMOND BARRE : la pensée contemporaine endeuillée.**

M. Raymond Barre, premier ministre, a fait la déclaration suivante :

« *La mort de Jean-Paul Sartre endeuille la pensée contemporaine française et internationale.*

» *Son œuvre est considérable par son ampleur et sa diversité.*

» *Jean-Paul Sartre a sans nul doute été le plus grand philosophe de notre temps.*

» *Il a brillamment illustré le roman, le théâtre, la critique littéraire.*

» *Il s'est passionnément engagé pour les causes qui semblaient jalonner les chemins de la liberté.*

» *Je salue une vie et une œuvre qui ont témoigné pour la liberté et pour la dignité de l'homme.* »

**M. LIONEL STOLERU : « Un grand témoin de l'absolu. »**

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État à la condition des travailleurs manuels, a fait cet éloge de Jean-Paul Sartre : « *Je ne suis pas le seul dans la majorité présidentielle à avoir été séduit et impressionné par son intransigeance extraordinaire dans le combat toujours à recommencer pour les droits de l'homme. Cette intransigeance a fait de ce grand athée un grand témoin de l'absolu. Il a su montrer par sa vie qu'une pensée qui refuse de s'engager dans les combats de l'existence est une pensée dérisoire.* »

**M. GEORGES MARCHAIS : ses rapports avec le P.C. ne furent pas simples.**

M. Georges Marchais, actuellement en voyage au Liban, a déclaré : « *Avec Jean-Paul Sartre disparaît un des plus grands esprits de notre temps. Philosophe, écrivain, homme de théâtre, Jean-Paul Sartre a suivi l'itinéraire d'un intellectuel au cœur des contradictions de la société de son temps. Ses rapports avec le parti communiste français, avec le socialisme scientifique, ne furent pas simples. Mais rien ne saurait faire oublier ce que fut son engagement contre les guerres coloniales, pour la paix, pour les libertés, en des temps où il était courageux d'être aux côtés des communistes. L'apport de Jean-Paul Sartre à la pensée critique et au mouvement contemporain des idées aura profondément marqué la vie intellectuelle de notre siècle.* »

**M. Michel CREPEAU, président du Mouvement des radicaux de gauche :**

« *A dire vrai, je crois que Sartre aurait beaucoup ri à telle ou telle déclaration, venant de gens qu'il a toujours combattu, et qui l'ont toujours haï.*

» *D'autre que moi parleront mieux que je ne puis le faire ici de son œuvre philosophique ou littéraire.*

» *De lui, les radicaux retiendront d'abord l'image d'un homme libre, d'un humaniste d'aujourd'hui, de quelqu'un qui a toujours su se battre et attaquer lorsque les libertés étaient en question.*

» *Jean-Paul Sartre était essentiellement un inquiéteur public, un « empêcheur de ronronner en rond ». Notre société a furieusement besoin d'hommes comme lui.* »

**M. DAVID ROUSSET : le truchement des idées.**

M. David Rousset, fondateur, avec Sartre, du Rassemblement démocratique révolutionnaire :

« *La vie militante d'organisation ne convenait pas à Sartre... Il n'a jamais été capable de saisir une situation directement. Instinctivement, il lui faut toujours, pour comprendre ce qui se passe, passer par le détour de l'abstraction de cette situation, c'est-à-dire par le truchement des idées.* »

Rappelant leur rupture, en 1949, quand il lança sa campagne sur le système concentrationnaire stalinien, M. David Rousset ajoute : « *Sartre n'a jamais contesté la réalité de ce système, mais il n'en voyait pas les conséquences politiques et sociales. J'estime que ce jugement, que je tiens pour aberrant, n'aurait pas été possible de la part de Sartre s'il avait eu ce contact direct, décisif, avec une expérience.* »

**M. JEAN-PIERRE BLOCH : un ami d'Israël.**

M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), rappelle que Sartre « *a toujours été à la pointe du combat pour dénoncer le racisme et l'antisémitisme et qu'il fut dès les premiers jours, un grand ami d'Israël auquel il resta constamment fidèle* ».

**M. DANIEL COHN-BENDIT : rassembler des idées.**

« *Il a représenté quelqu'un de choquant, quelqu'un de foncièrement minoritaire, et qui voulait être minoritaire. Pour lui, le problème n'était pas de rassembler des hommes, mais de rassembler des idées.*

» *Sartre ne demeurera pas un symbole en tant que guide, qu'il ne voulait pas être, mais en tant qu'homme qui désirait fondamentalement la liberté.* »

## Portrait d'un inconnu

BIENTOT, la rumeur des éloges funèbres cessera, et nous aurons à redécouvrir Jean-Paul Sartre, victime, plus que tous les autres, de cette réputation qui dissimule et trahit les grands écrivains. On pourrait dire à son propos que toutes les réputations, même les plus honorables, sont fâcheuses. Cette gloire, dont il se moquait, il en a subi tous les désavantages, sinon toutes les infortunes. Il a été le philosophe masqué, l'écrivain travesti que notre époque réclamait. Il a servi, lui-même, cette image, non par faiblesse, mais parce qu'il obéissait à la loi morale, qui lui prescrivait d'être un homme public.

Quand on essaie, dès maintenant, de le relire sans préjugé d'aucune sorte, en oubliant tous les commentaires, qui ont formé autour de son œuvre un étonnant complot, on entrevoit quelqu'un d'autre, un esprit dont les mouvements intimes séduisent par leur caractère inattendu, et leurs prolongements infinis. C'est un inconnu qui apparaît, lorsqu'on cesse d'enfermer Sartre dans lui-même. Ecoutons-le parler de l'*instant* : « *Qui dit instant dit instant fatal... Il suffit d'un instant pour détruire, pour jouir, pour tuer, pour se faire tuer, pour faire sa fortune sur un coup de dés.* » Ecoutons-le, aussi, lorsqu'il évoque le travail funeste des années : « *Le vieillissement... c'est la mort au ralenti. On ne meurt pas de vieillesse... on vieillit de mourir* » ; ou lorsqu'il dépeint son avenir : « *Que mes congénères m'oublient au lendemain de mon enterrement, peu m'importe ; tant qu'ils vivront, je les hanterai, insaisissable, innommé, présent en chacun comme sont en moi les milliards de trépassés que j'ignore et que je préserve de l'anéantissement.* » Nous voici très éloignés de l'existentialisme ou du sartrisme, mais dans la proximité d'un homme qui nous transmet son mystère, comme tous les grands écrivains.

FRANÇOIS BOTT.

### A LA TÉLÉVISION

**Deux pièces de Jean-Paul Sartre seront retransmises sur TF 1 : le jeudi 17 avril, à 22 h. 30, « la P... respectueuse » (mise en scène Daniel Ceccaldi, avec Elizabeth Wiener, Claude Dauphin, Georges Claisse) ; le lundi 21 avril, à 20 h. 35, « les Séquestrés d'Altona » (réalisation Vittorio de Sica, avec Sophia Loren, Frederic March, Maximilien Schell). Un documentaire, réalisé par Alexandre Astruc et Michel Contat, « Sartre par lui-même », sera également diffusé sur cette même chaîne. Premier volet (« De la naissance de Sartre à la défaite de 1940 ») le lundi 21 avril, à 22 heures ; second volet (« De l'occupation à nos jours »), le mardi 22 avril, à 21 h. 30.**

**Sur Antenne 2, le magazine littéraire de Bernard Pivot « Apostrophes » du vendredi 18 avril, à 21 h. 35, sera entièrement consacré au philosophe et suivi, à 23 heures, de la diffusion de « la Chambre » (nouvelle adaptée pour la télévision par Georges Jarlot, réalisation Michel Mitrani, avec Michel Auclair, Geneviève Page, Jean-Roger Caussimont).**

● *C'est FR 3 et non Antenne 2* qui diffusera, le 19 avril à 20 h. 30, *Huis clos*, dans l'adaptation de Michel Mitrani, avec Evelyne Rey, Judith Magre, Michel Auclair et René-Jean Chauffard.

Après la mort de

*Les réactions*

un inconnu

A LA TÉLÉVISION



formats...



# Jean-Paul Sartre

## *en France et dans le monde*

**M. ALAIN GEISMAR : se battre pour la construction de l'homme.**

M. Alain Geismar, ancien dirigeant du SNE-Sup. et de la Gauche prolétarienne, nous a déclaré notamment : « *Je ne saurais pas exprimer assez ce que représente pour moi, individu, la garantie morale et intellectuelle du regard de Sartre sur les pratiques de ces années. Il lui était aussi naturel de venir à trente protester contre l'assassinat des Arméniens par le gouvernement soviétique que d'être à des dizaines de milliers à un autre moment. Non pas qu'il recherchât une quelconque solitude du juste, mais parce que, pour lui, le nombre n'a jamais été significatif de la moralité d'un mouvement. Quelle joie de rencontrer le nombre, les masses en fusion, mais quelle nécessité de se battre, fût-ce seul, pour la construction de l'homme, pour le mettre à la hauteur de sa liberté !* »

Soulignant l'importance des derniers entretiens dans le *Nouvel Observateur*, Alain Geismar ajoute : « *Qui donc, maintenant, saura dire à ceux qui arrivent que l'action ne mène pas nécessairement au camp nazi ou au goulag, que la pensée peut être aussi le chemin de la liberté ?* »

**M. PIERRE EMMANUEL : de grandes générosités.**

M. Pierre Emmanuel, délégué national du R.P.R. à la culture, a fait cette déclaration : « *Un homme présent, un homme encombrant parce que, toute sa vie, il a fait de l'homme son interrogation continuelle. D'où son engagement dans l'histoire, et les divers engagements politiques auxquels il vouait son intelligence et sa passion. Il s'est beaucoup trompé, peut-être parce que sa vision de la société est devenue de plus en plus manichéenne. Il a cherché toute sa vie un milieu dont il se serait senti entièrement solidaire, et une révolution assez pure pour qu'il s'y incorporât. Plus que sa pensée, c'est son attitude qui émeut. Ce protestant qui n'avait pas rencontré Dieu voulait sans le savoir être un Christ souffrant : l'homme de douleur, porteur du péché, de la laideur et de la misère du monde. Assumer ainsi le poids de l'histoire, au prix de lourdes erreurs mais aussi de grandes générosités, n'est pas fréquent chez un intellectuel.*

» *Aujourd'hui, nous ne nous rappellerons pas ses intolérances ni ses haines; nous ne nous souviendrons pas qu'il a, par son prestigieux exemple, contribué à l'aveuglement politique de l'intelligentsia française dans une mesure que l'histoire appréciera; nous invoquerons simplement son acharnement, dans ses dernières années, à défendre certaines grandes causes, peut-être parce qu'il était arrivé à un détachement de soi où se mêlaient l'orgueil et le besoin de participer à la souffrance obscure des plus oubliés et des plus humbles.* »

**M. BERNARD PINGAUD : « Il ne s'est jamais pris pour Sartre. »**

M. Bernard Pingaud, qui a longtemps collaboré avec Jean-Paul Sartre au comité de rédaction des *Temps modernes*, a déclaré : « *C'était, contrairement à ce qu'on croit, un modéré* ».

Pingaud a précisé au micro d'Europe 1 : « *Il avait un talent tout à fait exceptionnel pour la polémique, qui a donné de lui l'image d'un polémiste violent, parfois même hargneux. Or, c'était quelqu'un qui n'avait aucune espèce de haine, sinon cette haine anonyme et viscérale pour la bourgeoisie (...). C'était surtout quelqu'un qui n'avait aucun amour-propre personnel. Il était capable quand une cause commune l'exigeait de serrer, le lendemain, la main de l'homme qu'il avait attaqué la veille (...). Il avait la gentillesse d'une intelligence à la fois sûre d'elle-même et complètement dénuée de vanité. Il ne s'est jamais pris pour Sartre.* »

**Mme NATHALIE SARRAUTE : une profonde reconnaissance.**

« *J'avais pour Jean-Paul Sartre une très profonde reconnaissance car il a été mon premier lecteur, et ses encouragements lors de la sortie de mon premier livre* (Tropismes) *et à nouveau après la Libération (il a préfacé* Portrait d'un inconnu), *m'ont été d'un grand prix.*

» *J'avais pour lui la plus profonde estime. Son œuvre est considérable. Quant à son influence, je ne crois pas que la littérature engagée se soit épanouie comme il l'avait souhaité.* »

**Mgr PAUL POUPARD : « Un authentique moraliste. »**

Mgr Paul Poupard, recteur de l'Institut catholique de Paris, estime que Sartre, dans ses dernières déclarations, « *a donné le sentiment de redécouvrir enfin des valeurs fondamentales, à savoir que la liberté n'est pas la liberté folle, mais qu'elle a une finalité. Donc, en d'autres termes, Sartre, à la fin de son parcours intellectuel étonnant, s'est affirmé comme un authentique moraliste.* »

**LA C.G.T. : « Une remise en cause de la société capitaliste. » »**

M. René Buhl, secrétaire de la C.G.T., nous a fait parvenir cet hommage :

« *La C.G.T. s'incline devant la mémoire d'un littérateur, d'un philosophe qui inscrivit sa pensée et son œuvre dans un mouvement de remise en cause de la société capitaliste.*

» *Il affirma, par ses positions publiques, son attachement à la paix et à la lutte des peuples pour leur indépendance.*

» *Il a marqué, par sa haute personnalité, par les controverses qu'il a soulevées, les dernières cinquante années de la vie intellectuelle.* »

**LE MRAP : solidaire des travailleurs immigrés.**

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.), dont il était membre d'honneur, « *salue avec émotion l'auteur de* « Réflexions sur la question juive » *ainsi que le militant activement solidaire des travailleurs immigrés persécutés, des peuples en lutte pour leur liberté, des combattants contre l'apartheid* ».

**LE MOUVEMENT DE LA PAIX : « Une part active à toutes les campagnes. »**

Le Mouvement de la paix a publié ce communiqué :

« *Jean-Paul Sartre, membre du conseil national du Mouvement de la paix depuis sa fondation, a pris une part active à toutes les campagnes contre la guerre froide et les guerres coloniales. De Vienne (1952) à Helsinki (1965), sa participation aux assemblées organisées par le Conseil mondial de la paix a suscité l'intérêt général et un grand mouvement de sympathie après son refus de recevoir le Prix Nobel.*

» *Ses prises de position l'avaient ensuite éloigné des initiatives communes en faveur de la paix et du désarmement.*

» *Le Mouvement de la paix s'incline avec respect devant la mémoire de ce grand philosophe du vingtième siècle.* »

---

● *Le Diable et le Bon Dieu* est à l'affiche du Théâtre de Sparte à Paris jusqu'au 19 avril inclus. La représentation commence à 19 h. (72, rue de Reuilly, tél. : 628.58.28).

A l'étranger, l'écho de la mort de Sartre a été d'une importance inégale selon les pays où les premières réactions soulignent, presque unanimement, l'influence philosophique et intellectuelle de l'écrivain et du philosophe tout en manifestant des particularités nationales.

● A LONDRES, en raison de l'actualité internationale très chargée, les journaux n'ont donné jusqu'à présent qu'une place relativement modeste à l'événement, se réservant pour les hebdomadaires et les journaux du dimanche.

Le *Times*, par exemple, traduit bien l'état d'esprit des Britanniques toujours déconcertés par la tradition française de l'écrivain engagé et souligne que chez « *le plus ouvertement politique de tous les grands écrivains français, (la) passion parfois intolérante et toujours violente pour la liberté et la justice en avait fait un homme aussi haï et aimé que le furent en leur temps Rousseau, Voltaire et Zola* ».

Très réticent, le *Daily Telegraph* estime que son influence sur la jeunesse « *était loin d'être bonne* », et ajoute : « *De son vivant, il devint presque une figure historique, mais cela ne veut pas dire qu'il est assuré d'avoir une place dans l'histoire* », tandis que l'*Evening News* le qualifie de « « *tigre de papier de la gauche* », que « *malheureusement ou peut-être heureusement, le monde refusait d'entendre...* »

● AU VATICAN, la mort de Jean-Paul Sartre ne semble pas avoir beaucoup impressionné l'*Osservatore romano*. Dans son numéro de mercredi après-midi, daté 17 avril, le quotidien du Vatican consacre une trentaine de lignes, au bas de sa troisième page, à cette figure de « l'intelligence » européenne qui « *dans les années de l'après-guerre, eut une grande notoriété et représenta les courants de l'existentialisme athée, de la désespérance et du néant* ». Le commentaire conclut : « *Sartre a représenté les inquiétudes profondes et les contradictions spectaculaires, les erreurs et l'importance d'une certaine culture affrontée aux problèmes et aux interrogations du monde contemporain. Et même s'il peut paraître impitoyable de le dire en ce moment, un des « maîtres » de la désorientation et de l'échec.* »

A ROME, le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, a envoyé un message de condoléances à Simone de Beauvoir. Dans son message, le président italien rappelle l'engagement constant de Jean-Paul Sartre, « *Une des voix les plus influentes et les plus hautes valeurs humaines de liberté et de justice.* »

● A BONN, le journal progressiste *Frankfurter Rundchau* ouvre sa première page avec l'annonce de la mort de Sartre, « *un des plus grands philosophes du vingtième siècle* ». Le journal consacre en outre une page entière à un article intitulé : « L'époque de Voltaire a pris fin ».

● A ATHENES, « *Notre dette envers Sartre était incommensurable* », a déclaré le dirigeant du Mouvement socialiste panhellénique, M. Andreas Papandréou, dans un message adressé à Mme de Beauvoir.

La presse consacre jeudi de longs articles, certains journaux soulignent le rôle qu'il a joué dans la lutte contre le régime des colonels.

● A STOCKHOLM, où force est de constater que l'œuvre de Sartre n'a eu que relativement peu d'influence sur la jeunesse suédoise, on lui a longtemps gardé rancune, dans certains milieux littéraires de bon ton, d'avoir refusé le prix Nobel en 1964.

« *Il était présent à chaque instant*, écrit le Dagens Nybeter, *et il a continuellement remis en question ses propres idées, refusant de les considérer comme définitives. Il n'a peut-être pas écrit des romans aussi vivants que son ami de jeunesse Paul Nizan, des nouvelles aussi célèbres qu'Albert Camus et des pièces de théâtre aussi originales que Becket, mais il était un maître de l'essai, du provisoire génial.* »

● A MOSCOU, les *Izvestia* du mercredi 16 avril ont annoncé en quatre lignes, sans commentaire, la mort de l' « *écrivain, philosophe et polémiste célèbre* », et la *Pravda* n'a, pour l'instant, rien publié. Mais en Pologne et en Hongrie, la radio a annoncé le décès du philosophe français, soulignant son rôle en tant qu'homme politique, et précisant que plusieurs de ses œuvres avaient été traduites en hongrois.

● AU CAIRE, où Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre s'étaient rendus en 1967 et avaient été reçus à l'université dans une atmosphère passionnée, il était, avec Molière, Hugo et Camus, l'auteur français le plus apprécié en Egypte, et son œuvre entière est traduite en arabe.

« *Sartre était un partisan de la liberté pour l'homme arabe et pour la nation arabe. Mais il y avait en lui un conflit, car, en même temps, il voulait qu'Israël puisse continuer à exister tel qu'il est et que les droits nationaux du peuple palestinien, qu'il avait reconnus avant même la guerre de six jours, se concrétisent par la création d'un Etat palestinien laïc* », nous a déclaré le journaliste et essayiste égyptien Lofti El-Kholi.

● A JERUSALEM, la presse israélienne a consacré de longues nécrologies à Jean-Paul Sartre, en rappelant sa dévotion à Israël et sa solidarité avec le peuple juif. Les journaux ont souligné qu'il était favorable au droit à l'autodétermination des Palestiniens, mais qu'il a parallèlement insisté auprès des leaders arabes sur la nécessité pour eux de reconnaître le droit d'Israël à l'existence.

Significativement, *Yediot Aharonot* titre : « Sartre a exprimé sa sympathie pour Israël et l'O.L.P. ». Le quotidien *Al Hamishmar* publie des extraits de *Réflexions sur la question juive*. L'un des collaborateurs de ce journal écrit : « *Avec la mort de Sartre, notre jeunesse est morte.* »

J.-P. Sartre, rappelle-t-on dans la presse israélienne, qui avait jusque là refusé toutes les distinctions, avait reçu en 1976 le diplôme de « docteur honoris causa » de l'université de Jérusalem.

● A PEKIN, l'agence Chine nouvelle a annoncé, mercredi soir, le décès en soulignant que Sartre était « *un ami du peuple chinois* ».

L'écrivain et philosophe français s'était rendu une fois en Chine, rapporte l'agence chinoise, qui rappelle que, « *bien connu dans les milieux culturels et philosophiques, Sartre a écrit environ cinquante ouvrages traitant de philosophie, littérature, arts et journalisme* ».

● A HANOI, les Vietnamiens ont été informés jeudi de la mort *de Sartre par l'un des trois* quotidiens paraissant à Hanoï, en quatre lignes et sans commentaires. Le *Hanoi Moi* écrit jeudi dans un encadré laconique que « *l'écrivain et philosophe français Jean-Paul Sartre est décédé le 15 avril à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.* »

## Dans la presse parisienne

**L'AURORE : un destructeur de l'âme.**

Sous le titre « Un destructeur de l'âme », M. Jacques Guillemé-Brulon s'indigne du concert d'éloges autour du disparu. Il note que « *le caïd de Saint-Germain-des-Prés n'a pas été le créateur de l'existentialisme* ». Tourné « *vers les puissances des ténèbres* », plongé dans « *le néant insondable de son nombril* », responsable de la « *folie dévastatrice de mai 68* » et du « *terrorisme naissant* ». Sartre se ramènerait à ceci :

« *Une danse de Saint-Gui permanente, une bienheureuse épilepsie, en quelque sorte, génératrices de principes aussi creux que définitifs.* »

**LA CROIX : une liberté irréductible.**

Dans *la Croix* du 17 avril, M. Etienne Borne analyse le « destin de l'existentialisme » : « *La question de fond que pose la pensée sartrienne est celle de savoir s'il est possible de faire de l'anthropologie de Kierkegaard — ou de Pascal — un argument contre la foi de Kierkegaard et de Pascal. Et même et surtout si la réponse est négative, comment ne pas savoir gré à Jean-Paul Sartre d'avoir fait de l'homme une liberté irréductible à tous les conditionnements, capable de congédier la sécurité des mythes et des systèmes, et qui ne trouve sinon son salut, du moins son authenticité que dans la claire reconnaissance de sa condition dramatique ? Tragique même si Dieu n'est pas.* »

**LIBERATION : il n'a jamais craqué.**

*Libération* consacre la quasi-totalité de son numéro du 17 avril à celui qui fut associé à sa création en 1973. Serge July écrit notamment : « *Sartre n'a jamais craqué. Sartre était toujours là, engagé, même en se trompant. Jusqu'au bout. Jusqu'aux inévitables ruptures. Et il repartait, inlassable. Même la maladie, même la semi-cécité, même l'effondrement de la vieillesse avec ses mille chantiers de sape, n'étaient pas parvenus à faire lâcher prise à cet intellectuel qui vomissait sa classe d'origine. Sa haine est restée entière, étincelante comme un pur diamant capable de percer tous les carcans pénitentiaires de la conscience.* »

*Libération* rappelle que la dernière interview de Jean-Paul Sartre avait été donnée au mensuel homosexuel *le Gai Pied*.

**LE QUOTIDIEN DE PARIS : un hommage mitigé.**

Dominique Jamet, sous-titrant son article « *Assoiffé de justice, il n'a jamais su faire exactement correspondre sa pensée à ses actes* », souligne à plaisir les contradictions du penseur.

Mais c'est pour sauver « *le grand, le très grand, l'immense écrivain* », « *l'homme bon et généreux* » et « *le témoin* » qu'il égale à Voltaire, Hugo, Zola.

---

● *Les Nouvelles littéraires* mettent en vente, jeudi 17 avril, un numéro spécial de seize pages entièrement consacré à Sartre.

**LES OBSÈQUES A MONTPARNASSE**

**Jean-Paul Sartre sera provisoirement inhumé au cimetière du Montparnasse le samedi 19 avril dans l'après-midi.**

***Le cortège partira de l'hôpital Broussais, rue Didot, à 14 heures, en direction du boulevard Brune. Il se rendra au cimetière en passant par l'entrée principale boulevard Edgar-Quinet.***

**L'écrivain sera incinéré, ainsi qu'il l'avait souhaité il y a plusieurs années, le mercredi 23 avril, au Père-Lachaise, mais ses cendres reposeront au cimetière du Montparnasse.**

**Le mercredi 16 avril, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est rendu à l'hôpital Broussais pour s'incliner « à titre personnel » devant la dépouille du philosophe.**

Le Monde

# société

## JUSTICE

LES QUATRE PROCÈS INTENTÉS PAR LES COUSINS DU CHEF DE L'ÉTAT

## Deux condamnations pour « Minute » mais une seule pour « le Canard enchaîné » dans l'affaire des diamants

**En publiant, le 10 octobre 1979, les premiers documents qui allaient être à l'origine de l'« affaire des diamants de Bokassa », « le Canard enchaîné » ne mettait pas seulement en cause le président de la République. Il visait aussi la famille du chef de l'État en présentant deux de ses cousins — MM. François et Jacques Giscard d'Estaing, respectivement président de la Banque française du commerce extérieur et directeur financier du Commissariat à l'énergie atomique — comme bénéficiaires de « plaquettes » reçues de l'ex-empereur centrafricain.**

**De son côté, l'hebdomadaire « Minute », dans son numéro du 7 novembre 1979, devait à son tour mettre en cause MM. François et Jacques Giscard d'Estaing. Ceux-ci avaient riposté rapidement en assignant en dommages et intérêts pour diffamation, d'abord « le Canard enchaîné », ensuite « Minute ». Il s'en était suivi deux procès plaidés successivement devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Mme Simone Rozès : le premier contre « le Canard enchaîné », le 5 mars (« le Monde » du 7 mars), l'autre contre « Minute », le 26 mars (« le Monde » du 28 mars).**

**A la suite de ces débats qui portaient au prétoire l'« affaire des diamants », et jusqu'à présent les seuls, le tribunal a rendu, le mercredi 16 avril, les quatre jugements qui devaient en découler. Il a estimé la diffamation établie dans trois des cas : envers MM. François et Jacques Giscard d'Estaing par « Minute », envers M. François Giscard d'Estaing seul par « le Canard enchaîné ». En revanche, il a débouté de son action contre ce dernier journal M. Jacques Giscard d'Estaing, qui, dans cette affaire, est condamné aux dépens.**

A *Minute*, les demandeurs reprochaient principalement d'avoir écrit : « *Toute la famille Giscard, de François, le directeur de la Banque du commerce extérieur, à Jacques qui fricote depuis des années entre atomes et savanes, est mouillée jusqu'au portefeuille dans les combines centrafricaines* ». Pour le tribunal qui le relève dans deux jugements identiques « *l'évocation par les défendeurs de l'existence notoire des combines centrafricaines attribuées à l'ex-empereur Bokassa, puis des liens d'estime pour ne pas dire d'amitié qu'ils prétendent démontrer entre la famille Giscard d'Estaing et celle de Bokassa ne saurait justifier comme il est allégué l'emploi des termes diffamatoires utilisés dans l'article* ».

*Le Canard enchaîné* se voyait reproché un article de M. Claude Angéli intitulé « *La peur d'un Watergate à la française* ». Mais les deux cousins n'y étaient pas traités de la même façon, d'où deux décisions différentes. Au sujet de M. François Giscard d'Estaing, *le Canard enchaîné* écrivait : « *La famille présidentielle en a bien profité et les archives centrafricaines l'attestent encore. Le cousin François Giscard d'Estaing surtout, que le futur empereur avait nommé commandeur de l'ordre de l'Opération Bokassa* », et qui « *a été personnellement chargé par Bokassa de régler une partie des frais de son sacre. Voilà qui méritait bien un joli paquet de diamants.* »

Pour rapporter la preuve de ses allégations, le journal avait produit aux débats un écrit dactylographié signé Bokassa détaillant les cadeaux offerts par l'empereur à François Giscard d'Estaing : six plaquettes de diamants taillés de premier choix, certaines de quinze diamants, d'autres de vingt diamants, présentées dans des écrins, et une paire de défenses d'éléphant. A quoi le tribunal répond : « *A supposer que la signature apposée sur le document puisse suffire à l'authentifier, en dépit d'une présentation matérielle appelant de larges réserves, son contenu est limité à la seule affirmation par Bokassa d'une remise de cadeaux divers.* » Ainsi, « *la diffamation subsiste, car l'article laisse entendre que ces cadeaux ont été la contrepartie du règlement des frais du sacre* ».

Le même article n'ignorait pas M. Jacques Giscard d'Estaing. Mais, à son propos, il relevait seulement que « *d'autres diamants encore, mais en nombre plus limité, ont été offerts à Jacques Giscard d'Estaing. Son cousin Valéry l'a chargé de s'intéresser au projet d'exploitation d'un gisement d'uranium centrafricain de Bakouma.* »

Le tribunal a estimé que « *la seule indication que des diamants aient été offert à Jacques Giscard d'Estaing n'a pas pour effet d'imputer ni même d'insinuer que, pour bénéficier de ces cadeaux, l'intéressé ait dû adopter un comportement répréhensible dans ses activités justifiant une récompense de Bokassa.* » Et le jugement conclut : « *Si ce propos faisant allusion aux largesses de Bokassa à l'égard de la famille présidentielle contient à l'évidence une intention malicieuse, les éléments nécessaires de la diffamation, fût-elle commise par voie d'insinuation, ne sont pas établis.* »

Dans les trois décisions de condamnation, le tribunal accorde aux demandeurs le franc de dommages et intérêts qu'ils demandaient et ordonne la publication intégrale du jugement dans le prochain numéro des hebdomadaires, mais sans exécution provisoire. Les intéressés disposent d'un mois pour faire appel.

## FAITS DIVERS

### DEUX PERSONNES MEURENT APRÈS AVOIR ABSORBÉ DU PASTIS FRELATÉ

De notre correspondant

**Valence. — Du pastis frelaté, fabriqué avec de l'alcool méthylique (ou méthanol), impropre à la consommation, a provoqué la mort, le lundi 14 et le mardi 15 avril, de deux personnes à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) : il s'agit de M. Marc Jouvet et de son épouse Jacqueline, âgés de vingt-huit ans, parents de deux jeunes enfants (« le Monde » du 17 avril).**

**La gendarmerie a interpellé deux habitants de Pierrelatte (Drôme), MM. Jean-Marie Bergeon et Marcel Lashermes ; le second détenait à son domicile une dizaine de litres de méthanol que lui aurait cédés le premier. M. Lashermes aurait offert à son compagnon de travail, M. Marc Jouvet, deux litres d'alcool pour le remercier de lui avoir coupé du bois.**

**Déjà, en septembre 1979, quatorze ouvriers d'une entreprise de Montélimar (Drôme) avaient été intoxiqués par du pastis de fabrication artisanale. Trois d'entre eux étaient morts (« le Monde » du 5 septembre 1979). Les cinq fabricants de faux pastis appréhendés alors, doivent être jugés en correctionnelle à la fin du mois. Les enquêteurs n'excluent pas qu'il y ait un lien entre les deux affaires.**

● *Altercation mortelle entre deux automobilistes.* — Après un léger accrochage entre leurs deux véhicules, survenu dans la soirée du mercredi 16 avril sur le boulevard circulaire du quartier de la Défense, à Puteaux (Hauts-de-Seine), les deux conducteurs, MM. Pascal Rossi, trente ans, ferrailleur, et Jean-Bernard Lannois, vingt-six ans, boulanger, en sont rapidement venus aux coups. Alors que le jeune boulanger était penché en avant, son antagoniste lui a décoché un coup de pied au visage, dont la violence allait le déséquilibrer. Tombé à la renverse sur le sol, M. Lannois décédait peu après.

● *Un automobiliste tué d'une balle dans la tête* a été découvert, le jeudi 17 avril vers 2 heures, au volant de son véhicule, rue Jean-Jaurès, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Aucun papier d'identité n'a été trouvé dans les vêtements de la victime, qui semblent avoir été fouillés. Les policiers de la huitième brigade territoriale n'ont pu encore établir l'identité de la victime. Le numéro minéralogique de la voiture les a menés à l'adresse d'un immeuble de La Courneuve détruit depuis plusieurs mois.

● *Suicide du haut des tours de Notre-Dame.* — Un jeune homme âgé de dix-neuf ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a mis fin à ses jours, le mercredi 16 avril en début de soirée, en se lançant dans le vide du haut des tours de Notre-Dame de Paris. Le dernier suicide identique s'était produit le 25 juin 1977.

### OUVERTURE DES JEUX RETARDÉE AU CASINO RUHL DE NICE

Cannes. — La commission supérieure des jeux a décidé, le mercredi 16 avril, de renvoyer à une date ultérieure l'examen de la demande d'autorisation d'exploitation des jeux au casino Ruhl de Nice. Ce nouveau report est justifié par des problèmes d'ordre juridique. L'autorisation ne serait pas accordée, en effet, comme on l'avait envisagé, à la société niçoise d'exploitation des casinos (SNEC), qui s'était constituée en février dernier pour prendre le relais de la société de créations et d'exploitations touristiques (Socret), présidée jusqu'au 19 mars par M. Jean-Dominique Fratoni, mais à la Socret elle-même, dont le nouveau P.-D.G. est M. François Scarbonchi, ancien directeur du Ruhl de 1974 à février 1977 (*le Monde* du 8 avril 1980).

De ce fait, une nouvelle délibération du conseil municipal de Nice — qui avait donné un avis favorable à la demande de la SNEC le 31 janvier 1980 — se révèle nécessaire. De son côté, le conseil d'administration de la Socret doit se réunir pour demander le renouvellement de l'autorisation d'exploitation, qui avait été retirée aux membres du comité de direction des jeux de la société le 9 novembre 1979. — *(Corresp. régional.)*



Les suites judiciaires des manifestations de Plogoff

## Me Choucq a comparu devant la cour d'appel de Rennes

De notre correspondant

**La troisième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes, présidée par M. Jean-Marie Vignaud, a examiné, mercredi 16 avril, le cas de Mᵉ Yann Choucq, du barreau de Nantes, suspendu dix jours pour outrage à magistrat, le 6 mars, en flagrant délit (« le Monde » du 8 mars). Cette sanction avait été prise par le tribunal de Quimper alors que ce dernier jugeait neuf personnes arrêtées après les manifestations contre l'installation d'une centrale nucléaire à Plogoff (Finistère). Cette décision avait provoqué une vague de protestations dans tous les barreaux de France. L'arrêt sera rendu le 14 mai.**

Rennes. — Le 6 mars, le palais de justice de Quimper était en état de siège. Les forces de l'ordre n'avaient pas hésité à charger à l'intérieur du palais, allant jusqu'à molester un avocat. Dans le prétoire, Mᵉ Choucq, l'un des trois défenseurs des neuf prévenus, déclarera à l'intention de M. René Constant, procureur de la République qui avait ordonné la mise en liberté de M. Le Braz, interpellé sur les lieux d'une manifestation et frère du'n substitut du parquet de Nantes : « *Je ne puis croire qu'un lien de parenté de M. Le Braz avec un représentant du parquet ait eu une influence quelconque sur le fait qu'il a été relâché* ». S'estimant outragé, M. Constant saisissait aussitôt le tribunal, qui sanctionnait.

Mercredi 16 avril, l'avocat s'est expliqué : « *Je voulais souligner la disparité ent ereds gens arrêtés dans les mêmes circonstances de temps et de lieu. On avait pu poursuivre ou non sur un critère de garantie sociale ou d'honorabilité. Si ce critère peut être retenu pour l'application d'une sanction, il me semble qu'il ne doit pas l'être dans l'appréciation de la culpabilité.* »

### Les droits de la défense

A son tour, alors qu'étaient présents une cinquantaine d'avocats représentant la plupart des barreaux, le bâtonnier Charles Le Bihan, du barreau de Quimper, a décrit l'audience émaillée d'incidents du 6 mars, au cour de laquelle un avocat, intervenant dans une procédure de flagrant délit, fut lui-même sanctionné selon cette procédure pour délit d'audience. « *A cette occasion, on a déclenché l'artillerie lourde contre Mᵉ Choucq* », a-t-il déclaré avant de qualifier de critiquable l'initiative du procureur de la République puis la décision des juges quimpérois. Le bâtonnier Charles Maquet, du barreau de Rennes, s'est attaché à démontrer que Mᵉ Choucq était intervenu dans le strict cadre de la défense pour ensuite s'interroger sur les conséquences de ces glissements dangereux des droits de la défense. « *Si l'on continue dans cette voie, il n'y aura plus de défense possible et l'avocat sera réduit à un rôle de figurant sans que puisse réellement exister un débat contradictoire.* » Déplorant le fait qu'un tribunal ait siégé « *sous le coup de la colère et dans le tumulte* », évoquant l'époque où « *les avocats osaient parler et* [où] *les magistrats osaient entendre* », Mᵉ Paul Bouchet, bâtonnier du barreau de Lyon, a demandé la levée de la sanction infligée à Mᵉ Choucq et, par-delà, à l'ensemble du barreau.

Tout autre a été la position de l'accusation, qui, se référant exclusivement à des ouvrages publiés par des avocats, a requis la confirmation de la sanction en décelant dans la petite phrase reprochée à Mᵉ Choucq « *des insinuations malveillantes et une certaine malignité* ». Une petite phrase qui constitue une atteinte au devoir de référence envers un magistrat. L'avocat général a considéré que l'écart de langage reproché à Mᵉ Choucq était inutile à la défense de ses clients. « *Je suis très inquiet*, a aussitôt répondu l'avocat sanctionné à l'adresse du président Vignaud, *lorsque je vois que c'est l'accusation qui porte une appréciation sur l'utilité d'un propos tenu par la défense.* »

CHRISTIAN TUAL.

### PEINE RÉDUITE EN APPEL POUR UN MANIFESTANT

(De notre correspondant.)

**Rennes. — M. Clet Ansquer, cinquante-sept ans, retraité de l'administration pénitentiaire et arrêté après une manifestation à Plogoff (Finistère), a été condamné, mercredi 16 avril, par la troisième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes à un mois d'emprisonnement, dont huit jours avec sursis, en application de l'article 314 du code pénal, dit loi « anticasseurs ». Le 27 février, le tribunal correctionnel de Quimper l'avait condamné à un mois de prison selon la procédure de flagrant délit. La cour d'appel avait ordonné la remise en liberté de l'ancien gardien de prison, le 19 mars, après vingt-neuf jours de détention. (« Le Monde » du 21 mars.) — *C. T.***

### ENCORE PLUSIEURS ANNÉES DE FORMALITÉS POUR LA CENTRALE

**L'avis favorable donné par la commission d'enquête à la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff (« le Monde » du 17 avril) n'est que l'une des phases d'une longue procédure administrative encore loin d'être achevée.**

Cet avis ainsi que ceux qu'a formulés la population sur les registres d'enquête sont transmis au ministère de l'industrie. Celui-ci demandera à E.D.F. de répondre point par point aux observations et aux objections présentées. D'autres ministères, comme celui de l'agriculture et celui de l'environnement et du cadre de vie, seront consultés.

L'ensemble du dossier sera ensuite transmis au Conseil d'État, qui doit donner son avis sur l'utilité publique du projet. Il faut noter que cet organisme n'a jamais rendu d'avis défavorable sur un dossier de centrale nucléaire. Même s'il le faisait, le gouvernement ne serait pas tenu de le suivre. Le décret d'utilité publique sera en effet signé par le premier ministre et le ministre de l'industrie.

Il est probable que cette étape de la procédure ne sera pas atteinte avant un an. Ensuite E.D.F. devra obtenir le permis de construire, une autorisation d'endigage, une autorisation de création d'une installation nucléaire et une autorisation de rejet d'effluents liquides. Si tout se passe bien, pour E.D.F., la centrale de Plogoff devrait donc entrer en service en 1987 ou 1988.

● *Un avion de l'armée de l'air belge* s'est écrasé, mercredi matin 16 avril, sur l'aéroport Lesquin-Lille (Nord). Les deux occupants, le capitaine Jean-Claude Timmermans et le lieutenant Etienne Lemmens, ont été tués.





## FAITS ET JUGEMENTS

### Des avocats contre les portiques.

Après l'installation de portiques de détection au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) (*le Monde* du 17 avril), le conseil de l'ordre des avocats du barreau de Paris a décidé de demander des explications au garde des sceaux. Il rappelle qu'« *aucune entrave ne peut être apportée à la libre communication de l'avocat et de son client détenu et ce, en vertu de l'article D 68 du code de procédure pénale* ». Le conseil de l'ordre « *proteste de la façon la plus énergique contre cette atteinte aux droits de la défense et les suspicions injustifiées qu'elle laisse planer sur la profession d'avocat* ». Il demande aux avocats parisiens de refuser de se soumettre à ce contrôle, « *sauf en cas d'urgence absolue* ».

La direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la justice confirme que de tels portiques ont été installés et branchés le 2 avril à Fleury-Mérogis, à l'hôpital central des prisons et au Centre national d'orientation de Fresnes. Le passage sous les portiques, qu'elle considère comme une « *mesure normale de sécurité* », est obligatoire pour toutes les personnes entrant en contact avec des détenus.

### Des clercs en grève.

A l'appel de la Fédération générale F.O. des clercs de notaire, 50 % environ des quarante-deux mille salariés que compte ce secteur ont été en grève mardi.

Le conseil supérieur du notariat conteste l'ampleur du mouvement et affirme qu'il a été très peu suivi. Le différend porte sur le montant des salaires. La Fédération F.O. reproche au conseil supérieur de ne pas tenir ses engagements de rétablir l'ouverture de 1 à 4 de l'échelle hiérarchique des salaires. Les notaires affirment que cette échelle hiérarchique est respectée, mais reconnaissent que, la demande de la C.F.D.T., les revalorisations de ces dernières années ont surtout été appliquées aux bas salaires. Ce conflit, qui porte sur les différences de niveau entre salaires théoriques et salaires effectifs, a donné lieu à une action en justice qui a été plaidée en appel mardi 15 avril. La décision sera rendue le 13 mai.

En première instance, le 13 septembre 1978, le tribunal civil de Paris avait débouté la Fédération. F.O., qui affirme que l'écart des salaires serait aujourd'hui de 1 à 2,9 environ, demande une revalorisation qui aurait pour effet d'augmenter de 10 à 15 % le salaire d'un employé de course, qui est aujourd'hui de 2 400 F, et d'à peu près un tiers le salaire d'un clerc de première catégorie, qui est actuellement d'environ 5 000 F.

### Une nouvelle inculpation pour M. Henri Tournet.

Administrateur de sociétés et principal inculpé dans l'affaire des terrains de Ramatuelle (Var), M. Henri Tournet a été inculpé le 31 mars d'abus de confiance par M. Georges Chassaing, premier juge d'instruction au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine).

L'auteur de la plainte, Mme Rolande Rachez-Stromberg, qui revendique la propriété des terrains de Ramatuelle et avait précédemment déposé une plainte contre X pour meurtre (*le Monde* du 7 février), soutient que sa mère, Mme Suzanne Rachez, alors P.-D.G. de la Compagnie fermière de Saint-Amand-les-Eaux (Nord) et aujourd'hui décédée, avait fait l'acquisition, pour 900 000 francs et par l'intermédiaire de M. Tournet, des 75 hectares de la presqu'île de Ramatuelle.

Lors de sa première audition par le magistrat instructeur, le 18 janvier, Mme Rachez-Stromberg avait communiqué à celui-ci les références des deux chèques bancaires réglant le montant total de l'achat, et que M. Tournet aurait encaissés, avant de faire inscrire l'acte de propriété à son propre nom.

Pour sa part, M. Tournet a déclaré le 16 avril qu'il ne voyait « *aucun inconvénient* » à cette inculpation, dans la mesure où elle lui donne accès au dossier. M. Tournet a affirmé que la plaignante avait fait état d'un « *faux document* », en l'occurrence une lettre qu'il aurait adressée à Mme Suzanne Rachez, et qu'il prétend n'avoir pas signée de sa main. Il indique qu'il se réserve le droit de porter plainte pour « *dénonciation calomnieuse* ».

● *Fusillade à Lille.* — Six malfaiteurs, qui venaient de commettre un hold-up, au cours duquel ils ont volé 15 000 F, le mercredi 16 avril, contre une agence du Crédit du Nord, à Lille, ont fait usage de leurs armes contre les policiers, dont trois ont été légèrement blessés : MM. René Bruyelle, Pierre Gawron et Jean-Marie Renard. Un des malfaiteurs, Claude Jacob, également blessé, a été arrêté avec deux de ses complices ; les trois autres sont en fuite. — *(Corresp.)*

## MÉDECINE

# Un rapport de la Banque mondiale suggère de profondes modifications des politiques sanitaires dans le tiers-monde

**Jamais les peuples du tiers-monde ne parviendront à un niveau de développement économique satisfaisant tant que leur situation sanitaire restera catastrophique : c'est-à-dire aussi longtemps que l'espérance de vie, la mortalité infantile, l'incidence des maladies parasitaires et infectieuses resteront à leurs niveaux actuels. Ainsi pourrait être résumée la *prise de conscience, depuis une dizaine d'années — et surtout depuis 1978, —* d'un certain nombre d'institutions internationales. La Banque mondiale, qui réalisait depuis 1974 des projets parfois dispersés d'assistance sanitaire, vient à son tour de franchir ce pas : elle publie un rapport sévère sur la situation sanitaire du tiers-monde (1), dans lequel elle s'élève contre les politiques de santé surannées qui y règnent encore trop souvent, et propose la mise en œuvre de schémas d'intervention peu classiques, axés sur le développement communautaire.**

Dans certaines des régions les plus pauvres du monde, jusqu'à la moitié des enfants meurent avant d'avoir atteint leur premier anniversaire. L'espérance de vie, pour l'ensemble des pays en voie de développement, n'est que de cinquante-trois ans : soixante et un ans en Amérique latine, quarante-neuf ans en Asie du Sud, et quarante-sept ans en Afrique (2). Encore ne faut-il évidemment pas seulement tenir compte de la mortalité, mais aussi de la morbidité : selon les évaluations de la Banque mondiale, la maladie interrompt à elle seule les activités des habitants du tiers-monde pendant... un dixième de leur vie, et cela à des moments parfois cruciaux pour la collectivité, tels que les semailles ou les moissons.

Les maladies les plus meurtrières et les plus invalidantes, note le rapport de la BIRD, sont d'origine parasitaire et infectieuse : ainsi, au début des années 70, quelque un milliard huit cent millions de personnes dans le monde souffraient de parasitoses intestinales. Huit cent cinquante millions vivent aujourd'hui dans des zones infestées par le paludisme. Le retour en force du paludisme — qui avait diminué dans les années 50 — est tel (par exemple en Indonésie, à Ceylan, en Inde) que le nombre de cas nouveaux a augmenté de quelque... 230 % entre 1972 et 1976.

La trypanosomiase (maladie du sommeil) est aussi en recrudescence en Afrique centrale, alors qu'elle avait fortement régressé entre les deux guerres. Les bilharzioses (affections urinaires ou intestinales chroniques dues à un parasite) progressent aussi à la faveur des travaux d'irrigation agricole, et affecte aujourd'hui, estiment les experts de la Banque mondiale, 180 millions de personnes. L'onchocercose (infestation cutanée ou oculaire d'origine parasitaire) *« hyperendémique en Afrique de l'Ouest et dans certaines parties de l'Amérique centrale »* ne semble guère régresser non plus. Il ne s'agit là, bien évidemment, que de quelques exemples à situer sur un fond général de malnutrition.

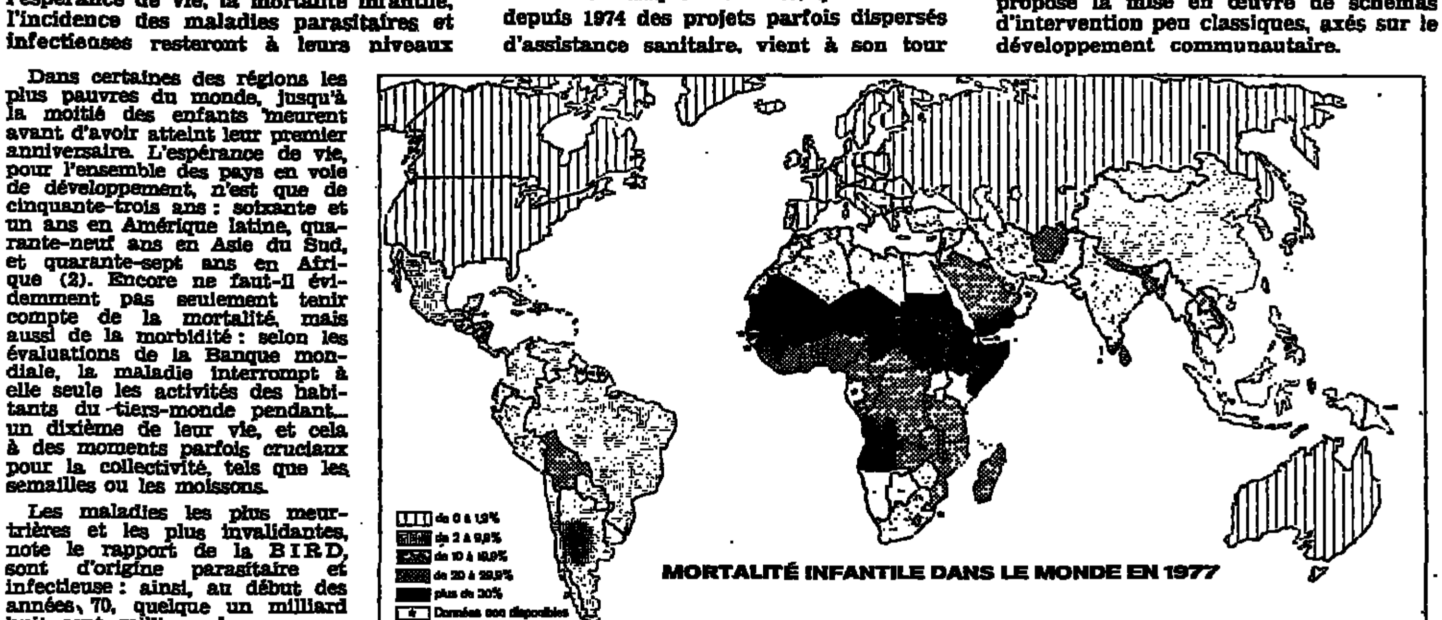
Or, ajoutent les experts de la BIRD, les deux tiers au moins des populations du tiers-monde vivent totalement à l'écart de toute forme de soins médicaux, même dans les pays où des services de santé ont une existence autre que fantomatique. En premier lieu, les services sanitaires sont, dans l'immense majorité des cas, inaccessibles géographiquement : leur rayon d'action n'excède pas en moyenne... 3 à 5 kilomètres, soit la distance qu'il est possible de parcourir à pied lorsqu'on est malade, lit-on dans le rapport. Il ne s'agit bien évidemment que d'une moyenne : il n'est pas rare de rencontrer, dans les hôpitaux du tiers monde, des malades qui ont accompli d'immenses voyages. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité.

Inaccessibles en raison de la distance, les services médicaux, c'est-à-dire, en général, les hôpitaux, le sont aussi pour des motifs d'ordre *culturel et économique*, même lorsqu'ils sont *« gratuits »*. Tant que le milieu reste contaminé, tant que des systèmes d'adduction d'eau et d'évacuation des déchets ne sont pas construits, tant qu'une éducation sanitaire et nutritionnelle ne sera pas mise en œuvre, les structures de soins curatifs — et ruineuses — resteront d'une utilité sans proportion avec leur coût.

### Repenser le système sanitaire

C'est donc l'ensemble du système sanitaire qu'il faut repenser, y compris et surtout la politique de formation des responsables sanitaires, estiment les experts de la Banque mondiale. *« Les limites de l'action des soins curatifs sont illustrées par l'exemple d'un institut de soins pour enfants prématurés, en Colombie. Les taux de survie des nouveau-nés y atteignirent ceux de l'Amérique du Nord. Mais 70 % de ces enfants, une fois sortis de l'établissement et replacés dans leur milieu, moururent dans les trois mois... »*

La politique que la Banque mondiale se propose d'encourager rejoint la formule préconisée par l'O.M.S. et l'UNICEF : mettre en œuvre des structures pyramidales, où l'essentiel des soins soit fourni par un villageois formé en quelques mois, rattaché à un dispensaire de brousse, lui-même relié à un hôpital urbain, dont l'accès serait réservé aux cas difficiles. Ce schéma, qui correspond à la politique des *« soins de santé primaires »* qu'ont déjà adoptée certains pays du tiers-monde, mais que d'autres rejettent énergiquement, n'exige pas, de la part des pays intéressés, de dépenses supplémentaires considérables par rapport aux sommes actuellement engagées. Mais il suppose un renversement radical des politiques sanitaires *« élaborées par des élites urbaines qui ont elles-mêmes souvent déjà atteint un niveau sanitaire et nutritionnel satisfaisant »*.




Source : Banque Mondiale (décembre 1979)

La Banque mondiale a donc décidé d'engager à l'avenir des programmes d'action sanitaire qui ne seront plus de simples *« appendices »* de ses projets de développement économique. Elle a créé pour ce faire, en octobre 1979, un *« département de la population, de la santé et de la nutrition »* dirigée par un Canadien, le docteur John Evans, ancien président de l'université de Toronto. Son premier projet d'intervention dans le secteur sanitaire devrait commencer en juillet prochain. Quatre à cinq autres suivront d'ici à 1984. A l'heure actuelle, conclut le rapport de la BIRD, quelque 75 milliards de dollars sont consacrés annuellement par les pays en voie de développement à des équipements modernes auxqules n'a accès qu'une frange minime de leur population. — C. B.

(1) « Health sectorpolicy paper ». Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Bureau européen : 66, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. 723-54-31.

(2) Ces chiffres ne sont que des moyennes approximatives à l'échelle des continents : dans un certain nombre de pays d'Afrique noire par exemple (Mali, Haute-Volta, Tchad, Niger...), l'espérance de vie est inférieure à quarante ans.

## A L'ACADÉMIE

# La drogue à l'armée

Une augmentation sensible du nombre des toxicomanes est constatée depuis 1976 par les autorités militaires françaises.

Alors que huit cent quatre-vingts sujets s'adonnant à des drogues diverses étaient signalés par le service de santé des armées en 1975, il y en eut mille quatre cent quarante en 1976 et mille huit cent cinquante-six en 1978. *« Ces chiffres pèchent par défaut »*, ont souligné à l'Académie nationale de médecine, lors de sa séance du mardi 15 avril, le médecin-général Lefebvre (Val-de-Grâce) et ses collaborateurs, *« car ils ne recensent que les sujets qui sont venus spontanément faire état de leurs difficultés »*.

La grande majorité (93 %) des toxicophiles ainsi recensés sont des appelés avec un fort pourcentage de sursitaires (36 %). 80 % de ces usagers de la drogue recourent à des associations diverses : haschisch-L.S.D. (55 %), haschisch-héroïne (11 %), et cocaïne-morphine, le tout associé à l'alcool dans plus des trois quarts des cas. L'âge de début de la toxicomanie est en moyenne de seize ans, avec plusieurs cas entre dix et onze ans. Dans 42 % des cas, les médecins consultés par ces toxicomanes ont mis en évidence chez eux des troubles psychiatriques.

En plus d'un effort suivi d'information et d'éducation, il semble que les consignes données aux médecins militaires à propos de ces cas relèvent de la compréhension, de la compétence spécifique et de la prise en charge. Dans certains cas, un traitement est proposé en milieu militaire ; si le sujet est trop fragile, l'inaptitude peut être accordée. Un grand effort a été accompli à l'égard des médecins affectés aux forces armées et des séances de formation ou de recyclage concernant les problèmes de toxicomanie sont organisées plusieurs fois par an à leur intention.

## RELIGION

# L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS LANCE UN APPEL AUX CATHOLIQUES POUR QU'ILS PARTICIPENT AUX FRAIS ENTRAINÉS PAR LES VOYAGES EN FRANCE DE JEAN-PAUL II

Aucune précision n'est encore donnée officiellement sur le programme exact de Jean-Paul II lors de son séjour en France du vendredi après-midi 30 mai au lundi 2 juin, dans la soirée.

Deux envoyés du Vatican, Mgr Jacques Martin, consulteur à la secrétairerie d'Etat, et Mgr Paul Marcinkus, président de l'office administratif de l'Institut pour les œuvres de la religion, sont venus à Paris pour préparer avec le secrétariat de l'épiscopat français le déroulement du voyage. Il reste au pape à se prononcer sur les propositions qui lui sont faites.

Le conseil permanent de l'épiscopat, qui s'est réuni à Paris les 14 et 15 avril, a, pour l'instant, pris deux initiatives publiques :

1) Il précise dans un message que la visite de Jean-Paul II est celle d'un *« témoin »*, d'un *« frère avec qui nous portons le souci de toutes nos Eglises »* et d'un *« pasteur »* ; 2) Les cardinaux Roger Etchegaray et François Marty font, d'autre part, appel à la générosité des catholiques de France en prévision des frais qui seront occasionnés par les déplacements du pape en France, celui de cette année et sa venue à Lourdes en 1981 : une quête sera faite dans toutes les églises le dimanche 1er juin. En outre, une souscription est lancée auprès des catholiques de France. Les chèques bancaires ou les virements (mandats) postaux sont à adresser à : Voyage du pape, 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75384 Paris Cedex 08, C.C.P. 84 84 C Paris ; Congrès eucharistique international, 65100 Lourdes, C.C.P. 35 37 29 E Toulouse.

**[Le mot de « frère » utilisé par le conseil permanent pourra étonner certains. Il ne veut évidemment pas gommer la paternité toute particulière de l'évêque de Rome chargé de veiller à l'unité des Eglises locales et de « confirmer » la foi des catholiques, mais rappeler l'égalité foncière des évêques, successeurs des apôtres, qui constituent un collège dont le pape est le premier en tant qu'évêque de Rome. L'heure n'est plus — sauf exception — à la papolâtrie mais à une conception plurielle de l'autorité dans l'Eglise. Si le pouvoir du pape est limité, il n'est pas seulement honorifique. Le dernier mot lui revient. — H. F.]**

● RECTIFICATIF. — Une erreur matérielle malencontreuse nous a fait écrire « Jordanie » au lieu de « Judée » dans l'avant-dernier paragraphe de l'article « La résurrection et les incroyants » d'Henri Fesquet publié dans *le Monde* du 4 avril.

## SCIENCES

# La nouvelle direction du C.N.R.S. s'est donné pour tâche d'assurer « une recherche fondamentale de haut niveau »

*En septembre 1979, une réforme profonde du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) amenant à sa tête une nouvelle équipe de direction. Un conseil d'administration de quinze membres, présidé par M. Thibault, était chargé de définir la politique générale. Sa mise en œuvre était confiée à M. Jacques Ducuing, directeur général, assisté pour la gestion administrative et financière par un secrétaire général, M. Georges Roux, et entouré de plusieurs directeurs scientifiques ayant compétence dans un domaine particulier de recherches. Un comité scientifique de seize membres, dont dix élus, avise le directeur général.*

*La nouvelle direction a rendu compte à la presse, le mardi 15 avril, à Paris, de ses premiers mois d'activité. Elle a exposé ses vues sur les missions du C.N.R.S., et sur les moyens qu'elle a déjà, ou entend mettre en œuvre, pour les remplir.*

La mission principale du C.N.R.S. est, selon M. Ducuing, *« d'assurer une recherche fondamentale de haut niveau dans tous les domaines »*. Ne pas le faire serait grave, non seulement pour la recherche fondamentale, mais aussi pour la recherche appliquée, celle-ci s'appuyant sur celle-là. Mais cette vocation fondamentaliste ne doit entraîner aucun repli sur soi, et M. Ducuing précise que *« nos travaux doivent rester en amont, mais prendre en compte les grands problèmes du pays, et être au service de leur solution »*. La composition du conseil d'administration du C.N.R.S., constitué de scientifiques, de représentants de « haut rang » des pouvoirs publics et d'industriels *« exerçant d'importantes responsabilités »*, facilite l'adaptation des travaux du C.N.R.S. aux besoins exprimés en aval ; en sens inverse, elle contribue à informer la haute administration et le monde économique des problèmes qui se posent à un organisme de recherches.

Etablir un maximum de liaisons entre la recherche et les autres activités était une des motivations de la réforme. C'est plus spécialement la tâche du nouveau directeur des relations extérieures, M. Wladimir Mercouroff. La collaboration avec les entreprises sera *développée — échange d'idées et de résultats —* ainsi que la diffusion de l'information scientifique ; et pour favoriser des *« transferts d'hommes »*, on nommera prochainement un chargé de mission « rayonnement » pour *« implanter dans l'industrie et dans les organes de décisions des chercheurs, pris parmi les meilleurs, qui feront profiter de leur expérience d'autres secteurs de la société »*. Il pourra s'agir de détachements de longue durée, ou de changements définitifs de carrière. On voit apparaître ainsi une seconde motivation des réformes, *qui était d'augmenter la mobilité*, interne et externe, des chercheurs.

### Déconcentrer

Une autre idée sous-jacente était de déconcentrer l'administration du C.N.R.S., et c'est à cette tâche que s'est attaquée en priorité la nouvelle direction. Le nombre des directions administratives a été réduit de quatre à deux (affaires budgétaires, personnel et affaires sociales). Une centaine de personnes ont quitté l'administration centrale pour venir renforcer les administrateurs délégués auprès des laboratoires. Ceux-ci ont vu leurs responsabilités accrues. Plusieurs sont devenus ordonnateurs secondaires, pour éviter de faire remonter à l'administration centrale certains engagements de dépenses. Cette disposition va être généralisée. De même est en cours de réorganisation le service informatique de gestion, *« qui avait fait l'objet de nombreuses critiques »*.

Les équipes des directeurs scientifiques seront renforcées par la *nomination de directeurs scientifiques adjoints*. Enfin la direction souhaite que le nouveau statut des ingénieurs, techniciens et administratifs, améliore les perspectives de carrière en prenant en compte la qualification acquise par ces personnels du fait même de leur activité. Des discussions sur ce statut devraient s'ouvrir en mai entre le secrétariat d'Etat à la recherche et les organisations syndicales. — M. A.

## ÉDUCATION

# Six classes primaires servant d'application à l'École normale de Versailles sont menacées de fermeture

L'avenir de l'école primaire Vauban, à Versailles (Yvelines), inquiète les parents d'élèves au point qu'une grève avec occupation est prévue pour le jeudi 17 avril. Les habitants du quartier de l'avenue de Paris, adhérents des fédérations Lagarde ou Cornec, constatent le lent démantèlement qui doit, selon eux, conduire à la fermeture de cette école d'application de l'école normale, dont le fonctionnement est pourtant cité en exemple à Versailles. En vertu du statut qui la régit, l'école primaire n'accueille pas plus de vingt-cinq élèves dans chacune de ses onze classes, et elle travaille en liaison étroite avec l'école normale de Versailles, à qui elle sert un peu d'atelier. Non seulement les stagiaires de l'école normale viennent y remplacer, « au pied levé », les maîtres absents, mais ces mêmes « apprentis » instituteurs s'y font la main en suivant les travaux des classes primaires.

*« En décembre, quant ont plané les premières menaces, il nous avait été promis que l'école garderait ses onze classes*, disent les parents. *Aujourd'hui, on va vers une suppression à terme d'un établissement pourtant exemplaire. »*

Naguère école de filles, le groupe scolaire Vauban avait reçu, il y a quelques années, les élèves de l'école annexe de la Condamine, où devaient avoir lieu d'importants travaux. A la rentrée prochaine, cinq classes réintégreront l'école désormais restaurée. Ensuite, à raison d'une classe par an, le reste des effectifs du groupe Vauban sera réparti entre les écoles du quartier, au risque de créer des classes surchargées. *« En cinq ans, l'école d'application aura disparu, et ce malgré les belles assurances »*, estiment les associations de parents qui réclament des garanties écrites.

Dès la rentrée, les cinq classes libérées au groupe Vauban accueilleront une partie de l'école de musique Lulli, dont les locaux actuels menacent ruine. Dix studios musicaux seront installés dans le préau et dix autres suivront un peu plus tard. Le développement spectaculaire du conservatoire de musique de Versailles nécessite d'assurer dans les meilleures conditions le fonctionnement de l'école de musique Lulli, qui pourrait devenir une véritable pépinière de jeunes talents. Ne dit-on pas déjà, ici et là, que le conservatoire de Versailles pourrait, dans les toutes prochaines années, devenir une annexe du conservatoire de Paris ?

Chargé des problèmes scolaires, M. Etienne Pinte, député R.P.R. des Yvelines et maire adjoint de Versailles, suit le dossier de très près. *« Nous sommes convaincus que M. Pinte fait ce qu'il peut, mais qu'il est gêné par les services du rectorat »*, assurent les parents mécontents.

DANIEL RÉGIS.

## APRÈS LA SUSPENSION DU PRÉCÉDENT DIRECTEUR

# M. Jean Mermet sera placé à la tête de l'École des mines de Saint-Étienne

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, réuni, mercredi 16 avril, en présence de M. de Wissocq, directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie, a décidé de proposer au ministre, M. André Giraud, la nomination de M. Jean Mermet aux fonctions de directeur de l'école. Agé de cinquante-quatre ans, M. Mermet, qui fut président du directoire des Mines de potasse d'Alsace avant d'accéder, en 1971, au poste de président-directeur général de la société Carel-Fouché-Languepin, spécialisée dans le matériel ferroviaire, est, selon M. de Wissocq, *« un homme d'une grande autorité qui a le goût d'apporter à autrui le fruit de son expérience »*.

Il a été préféré à un second candidat en présence, M. Goux, détaché à l'Ecole des mines de Saint-Etienne dans les fonctions de professeur de métallurgie et de directeur du centre de recherches. M. Mermet devrait prendre ses nouvelles fonctions lundi 21 avril. Il remplacera M. Guy Arnouil dont la suspension, à dater du 28 mars, après une enquête administrative demandée au début de janvier par le préfet de la Loire, a été assortie d'une plainte auprès du procureur de la République.

La décision prise à l'encontre de M. Annouil, par M. Giraud, est donc sans relation avec les problèmes de l'Ecole des mines de Saint-Etienne ayant motivé l'étude de M. Paul Gamous, chargé de mission au ministère de l'éducation, don le rapport excluait le principe d'une fusion avec l'école de Paris (*le Monde* du 3 avril). Les milieux officiels se sont montrés plus que discrets sur la disgrâce de M. Arnouil. L'enquête administrative faite en mars par la direction des fraudes du ministère de l'industrie, aurait porté notamment sur la Fondation des industries minérales, minières et métallurgiques, organisme qui collecte et gère la taxe d'apprentissage versée à l'Ecole des mines, soit environ 1 million de francs pour les deux exercices. *« Les problèmes de l'homme ne doivent pas influer sur le renom de l'école »*, a seulement déclaré M. de Wissocq.

La municipalité de gauche de Saint-Etienne avait, il y a quinze jours, rappelé sa volonté de voir maintenue l'autonomie de l'Ecole des mines *« qui ne saurait être remise en cause par des événements qui semblent avoir trait à la vie privée de l'ancien directeur »*. Elle a reçu des apaisements puisque non seulement il n'est pas question du transfert de l'Ecole des mines de Saint-Etienne, mais que, au contraire, il s'agit du développement de ses actions de recherche en coopération avec les autres E.N.S.M. avec la création d'un conseil scientifique commun. Le conseil de perfectionnement envisage la création d'une quatrième année, « Techniques de l'exportation », ouverte aussi aux ingénieurs déjà dans dans la vie active.

PAUL CHAPPEL.

● *M. Jean Cornec*, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves, nous demande de préciser qu'il a reçu la lettre écrite par M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), à l'intention des familles. Ce texte avait pour but d'expliquer pourquoi les instituteurs feront grève les 24 et 25 avril (*le Monde* du 17 avril).

# ÉDUCATION

## HYPOTHÈSES D'ÉCOLES

# Réponses à M. Yves Véquaud : il y a des élèves heureux

*De toutes les « Hypothèses d'écoles » que* le Monde *a publiées depuis le 4 janvier, sous la signature de personnalités très diverses, soucieuses d'exposer leur vision de l'institution telle qu'elle est ou devrait être, celle de M. Yves Véquaud* (le Monde *du 21 février) a suscité de nombreuses et vives réactions. L'auteur, d'ailleurs, s'y attendait, qui écrivait :* « Je ne vais pas manquer de recevoir la dizaine de lettres rituelles d'enseignants à la retraite qui se croient encore obligés de corriger mes devoirs. » *M. Véquaud avait ouvert son point de vue par cette brève affirmation :* « Les parents n'aiment pas leurs enfants, la preuve en est qu'ils les mettent à l'école. »

*Plusieurs lecteurs s'en prennent à l'auteur lui-même, le traitant de* « litté-raté », *et qualifiant son article de* « fielleux, venimeux et jaloux » *(M. Marc Verguiolle de Chantal, professeur honoraire à Montpellier). M. Véquaud est accusé d'avoir* « fui le banc des galériens et d'être passé garde-chiourme » *par Mme Rivet, professeur à Rambouillet, qui s'irrite du traitement fait aux enseignants :* « Pédants, cuistres, conservateurs, autoritaires : nous voilà. Ignares, gauchistes, contestataires, laxistes : c'est encore nous. Le meunier ? Présent, c'est moi. Son fils ? Présent. L'âne ? Présent, présent. Les élèves ne savent plus l'orthographe ? C'est ma faute. Les élèves font encore du latin ? C'est ma faute. Ouvrez les lycées, qu'y entrent le vent des cimes et les idées de nos grands penseurs de la télévision. Fermez les lycées, tout ça, c'est de la politique. Ah ! le temps où le professeur de lettres défendait avec le même feu Pascal, puis Voltaire ! Vous entrez dans votre classe : laissez à la porte vos idées politiques, vos opinions religieuses, vos préférences sociales, votre race, votre sexe. Soyez neutre. Et vivant — j'allais oublier : vivant. Comment ? Qu'est-ce qui vous en empêche ? Qu'est-ce qui vous gêne ? Vous n'êtes peut-être pas fait pour ce métier. Vous leur donnez trop de travail. Vous ne leur donnez pas assez de travail. Vous êtes sévère. Vous n'êtes pas assez sévère. Trop de... Pas assez de... Bon Dieu ! dès que je serai à la retraite, je passerai dans les donneurs de conseils. »

*M. Breton, de Rillieux-la-Pape (Rhône),* « aurait aimé lire aussi que ce métier réussit un très bon score au niveau des dépressions nerveuses ou des suicides ». *Il ajoute :* « Dans votre argumentation, vous ressortez la dictée imposée stupidement et sans discernement d'en haut. Présentée de cette façon, comment ne pas approuver ? Mais ce que vous ne dites pas, c'est qu'il n'est pas un enseignant digne de ce nom pour assener à ses élèves une telle « dictée », comme cela, de façon abrupte ; qu'elle doit obligatoirement être la conclusion d'un thème ou d'une enquête réalisés en classe, même par des enfants de la ville. Et sur cet exemple pédagogique pourtant des plus simples, vous n'avez même pas été effleuré par l'idée que des petits citadins pouvaient avoir besoin d'autre chose que des thèmes archiconnus pour eux sur le système métro - boulot - dodo. »

*Les élèves du cours moyen deuxième année de l'école Saint-Exupéry à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime) désapprouvent M. Véquaud :* « Nous, on ne s'ennuie pas, on travaille (...). Quand on a envie d'aller aux toilettes, on y va ! » *Avant de conclure (spontanément ?) :* « Vous voyez bien que les parents ont raison de nous envoyer à l'école. »

## Assez d'insultes inutiles

*En tout cas, M. Jean-Hugues Wolfshon, professeur certifié à Sarcelles, confirme :* « Moi, j'ai même vu des élèves heureux. Peut-être parce que leurs vacances, justement, ils ne les passent ni à La Baule, voire à Saint-Tropez, mais à Sarcelles ou à Saint-Denis. Si certains ont eu l'illusion de combattre en lisant en classe des articles du *Monde* ou des auteurs contemporains, qu'ils se rassurent : ce sont ces mêmes articles qui servent aujourd'hui de sujet au baccalauréat, ces mêmes auteurs qui sont étudiés, parfois exclusivement. On a changé l'air, pas la chanson.

Alors, assez de fausses querelles, assez d'insultes inutiles, assez de bandeaux pour cacher les soleils ! Le lieu commun, aujourd'hui, c'est l'insulte. »

*Elève heureux, M. Vacher, de Lyon, l'a été, écrit-il.* « Dans les classes sombres de l'école communale, face aux blouses grises de mes instituteurs, je me suis, me semble-t-il, assez rarement ennuyé et je me suis instruit. (...)

» J'ai connu des joies plus grandes. Ainsi, pour être plus rares, les séances de gymnastique ou de « plein air » n'en étaient que plus appréciées. Mais ces maîtres que l'on dit médiocres avaient aussi quelques talents. Celui-ci jouait de la flûte et nous faisait chanter à plusieurs voix (au cours élémentaire 2e année) : « *En chasse ! Compagnons debout, le soleil paraît !* » Cet autre jouait de l'harmonium et nous étions ravis d'entendre le cor, le hautbois et la flûte accompagner tour à tour nos misérables productions. Tous savaient conter, même l'histoire de France, donner quelque intensité dramatique au moindre texte de lecture, rendre clair ce qui ne l'était pas à des enfants de huit ans. Parce que ces maîtres connaissaient leur métier et savaient lui consacrer assez de temps, nous avons appris à lire, à compter, à réfléchir, à ne pas baisser les bras à la première difficulté. Ce n'est pas rien. Je n'oublie pas que les mêmes savaient aussi punir ; mais je crois me souvenir qu'ils le faisaient, comme le voulait Alain, avec cette indifférence qui exclut la rancœur et convient à la justice.

» Mais l'école est plus que l'école. S'il m'arrive de plaindre les écoliers d'aujourd'hui, que je fréquente beaucoup, c'est en constatant que, pour employer une expression à la mode, on les a privés de bien des « espaces de liberté ». Ces écoliers de 1980, un car les « ramasse », ou bien une maman les attend au portail de l'école, les fait monter dans sa voiture pour les conduire devant la télévision. Ne leur manque-t-il pas souvent le chemin de l'école, interminable et allongé par plaisir, la cour de récréation sans trop d'interdits, ses plaies, ses bosses, ses jeux, maintenant disparus, ses hiérarchies renversées, les jeudis sans télé, sans judo, sans cours de danse ? C'est dans ces « espaces de liberté », aujourd'hui réduits, que j'ai sans doute appris à ne jamais m'ennuyer. Au lieu que je trouve des figures moroses, parfois déjà blasées, à ces écoliers qui ne se mettent plus en rangs avant d'entrer en classe, qui sont autorisés à se déplacer quand bon leur semble, qui sont invités à s'exprimer avec spontanéité, dont on s'inquiète tant de savoir si ce que l'on va entreprendre, et qu'ils ne connaissent pas, les intéresse.

» Je voudrais, pour moi-même, avoir rendu justice à mes anciens maîtres. Faut-il ajouter qu'il serait vain de souhaiter pour les écoliers d'aujourd'hui cette école d'avant-hier ? Mais ce qu'il faut bien dire, c'est qu'il n'a jamais été aussi difficile d'enseigner, dans une école maintenant soumise à des exigences contradictoires dont les « hypothèses d'écoles » sont en quelque sorte le signe. Et s'il fallait, avec simplicité, n'attendre de l'école que ce qu'elle peut donner ? »

## Oser dénoncer le mal

*Vitupéré, M. Véquaud trouve aussi des défenseurs qui ont entendu dans son texte l'écho de leur expérience. Mme Louise Helmbacher, institutrice honoraire de la Drôme, félicite l'auteur d'avoir* « osé dénoncer le mal qui a tué, qui continue à tuer notre école : imposture magistrale qui substitue l'exercice de la puissance et du droit arbitraire de l'adulte (je n'ose employer le mot éducateur), à la joie de l'enfant.

» Je ne résiste pas au désir de vous écrire, car votre triste bilan est aussi le mien et je me retrouve retraitée depuis huit ans, dans un total isolement moral, déçue, brisée, dépouillée, humiliée, pour avoir tenté (combien naïvement mais de tout mon cœur), de préserver en moi l'étincelle d'enfance, pour avoir voulu aimer les enfants plus que les instruire ».

*Une lectrice de Paris* « ne se pardonnera jamais » *d'avoir envoyé ses filles à l'école,* « où elles sont malheureuses, où elles n'apprennent rien que l'ennui. L'aînée, en 1re C (où règnent la tension, l'angoisse) est devenue anorexique et, tellement paniquée par le bac, qu'en année de terminale elle n'est pas revenue des vacances de Pâques... Ce n'est pas faute d'avoir dépensé du temps, de l'énergie, de la matière grise à essayer de changer l'école (après 1968, on croyait qu'on pourrait changer tout ça...). J'aurais mieux fait de le passer, ce temps, à vivre avec mes filles, peindre, tricoter, faire la cuisine, rire, apprendre par d'autres moyens. Je crois que c'est la peur qui nous arrête devant les solutions radicales. Les compromis ne sont que le masque de notre lâcheté ! Quel gâchis ! »

*Mme Patricia Hipiansky, qui habite Saint-Paul, dans les Alpes-Maritimes, partage un avis semblable :*

« Les parents ne savent même pas, pour la plupart, ce que fabriquent leurs enfants pendant toute une journée d'emprisonnement. Ils les abandonnent derrière des grilles à une institution caduque qui est censée les servir, c'est-à-dire les broyer. L'école, reflet de la société, ne fonctionne que pour briser l'originel, l'imagination et le fantastique de l'enfant, afin qu'il corresponde au profil de l'individu-type, pur produit préfabriqué devenu sans défense et sans révolte. Voilà les parents que nous sommes : nous laissons nos enfants aux mains abusives d'éducateurs censurés et contrôlés par un pouvoir centralisé, qui, au fil du temps, s'adaptent à un encadrement dicté par des lois successives et contradictoires et noyé par un enseignement imbécile et à contre-courant.

» Je ne prétends pas posséder votre triste et longue expérience qui s'étale sur des années pour aboutir à cette conclusion réaliste : les grands oubliés à l'école, ce sont nos enfants. Ce qui peut, pour le moins, paraître paradoxal. J'ai quelque peu fréquenté cet endroit sinistre, en qualité (si j'ose dire) de présidente de parents d'élèves d'une maternelle et d'une primaire. J'ai ressenti de la honte pour moi, parent, et pour tous les autres parents, inconscients volontaires, de leur démission et de leur désengagement concernant l'avenir de leurs enfants.

## A la limite de la désespérance

» Allez leur expliquer que l'école est un trajet triste où la parole, le geste et le rire sont supprimés au nom de principes éducatifs qui se résument à faire absorber dans un temps record un enseignement bourré de « trucs » et de « machins » à débiter par cœur... Ne peut-on pas exercer la mémoire et la discipline d'une manière simplement intelligente ?

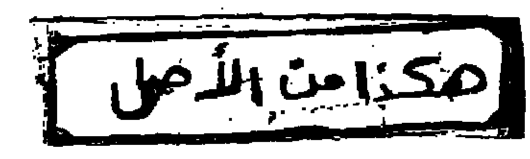
» Allez chercher les parents pour qu'ils entrent à l'école et voient ce que j'y ai vu... Comment d'ailleurs les responsabiliser alors qu'ils ont subi le même système éducatif qui les mutile et en fait des assistés à vie. La gravité, c'est que votre article révèle une sincérité à la limite de la désespérance et qui devrait susciter des remous, mais pour que ce miracle s'accomplisse, il faudrait qu'enseignants et parents ne confondent pas l'apprentissage du savoir avec la machine à fabriquer des robots.

» Que faire alors ? Bruno Bettelheim dit en substance : « *On ne peut changer l'homme qu'à partir de son éducation.* » La sagesse est dans cette réflexion. Les moutons de Panurge que sont les abrutis d'enseignants et de parents sont-ils prêts à changer de mentalité ? Je suis aussi pessimiste que vous à ce sujet.

» Ma seule certitude : ma fille n'ira pas à l'école publique, laïque et gratuite. »

*Alors, l'école impossible ? Un lecteur, au moins, M. Fernand Oury, qui se réjouit d'avoir lu le texte d'Yves Véquaud, rappelle qu'* « autre chose est possible, maintenant ». *Quelque chose que tentent, par exemple, explique-t-il, les éducateurs qui se réclament de Célestin Freinet, de la pédagogie institutionnelle. Quelque chose qui fait de la classe* « un lieu d'activités et d'échanges », *où savoir lire, écrire, compter, parler, écouter, comprendre, décider* « deviennent des nécessités ».





D'ÉCOLES

ud : il y a des élèves heureux



Le Monde

# culture

## THÉATRE

### Féminisme et Comédie-Française

Jusqu'à ce mois d'avril 1980, la Comédie-Française, premier théâtre de notre pays, était aussi le seul à faire preuve, sur un point concret, d'*antiféminisme* : sur les affiches qui annoncent les programmes des spectacles, les noms des actrices, groupés, étaient systématiquement imprimés « *après* » les noms des acteurs, groupés eux aussi.

Dans le compte rendu de *Doit-on le dire ?*, d'Eugène Labiche, nous avions attiré l'attention sur cette anomalie sexiste — d'autant plus contrariante que, de tout temps, les actrices comme les acteurs on tattaché une importance à l'ordre dans lequel les noms propres sont donnés sur les affiches.

Cette « mise en second » des femmes était néanmoins admise, elle était l'un des éléments de la tradition de cette maison, personne n'y pouvait toucher.

Aux critiques éventuelles, l'administration du théâtre opposait d'ailleurs deux arguments.

Le premier était que l'on ne devait pas considérer cette disposition typographique défavorable aux femmes comme une mesure réactionnaire, puisqu'elle était apparue pour la première fois en pleine Révolution française, plus précisément le 8 octobre 1792. On jouait ce jour-là d'une part *Rodogune*, de Corneille, d'autre part deux pièces, dont les noms des auteurs n'étaient pas dits, *Nina*, et *Rose et Colas*. Sur cette affiche, pour la première fois dans l'histoire de la Comédie-Française, tous les noms d'acteurs sont groupés en tête, et tous les noms d'actrices sont imprimés en dessous.

#### Le deuxième argument

Le deuxième argument avançait le respect de l'ancienneté : les registres du théâtre prouvaient, disait-on, que les personnes les plus anciennement sociétaires étaient, en majorité nette, des hommes. On les laissait donc passer devant.

Il n'en reste pas moins que cette façon de dire « les messieurs d'abord » était malséante, d'une part en valeur absolue, d'autre part parce qu'à l'occasion il pouvait arriver que les femmes assument, *dans telle* ou *telle* pièce, la charge essentielle.

Le nouvel administrateur, Jacques Tojà, féministe notoire, a mis fin d'un trait de plume à cette irrégularité.

Il a estimé que l'argument « historique » n'avait pas force de loi, puisque toute révolution peut avoir ses retours de flamme. Il a pris surtout prétexte de ce qu'à présent les sociétaires les plus anciens, ou plutôt les plus anciennes, sont des femmes : Annie Ducaux, Yvonne Gaudeau, Denise Gence (précisons que l'ancienneté n'est pas la même chose que l'âge). Vient ensuite un homme : Jean-Paul Roussillon.

En cet avril 1980, pour la première fois de mémoire de spectateur, sur une affiche de la Comédie-Française, celle de *Tartuffe*, les noms des actrices viennent donc en premier lieu. C'est un événement appréciable, heureux.

*Reste un cas d'exception* : la doyenneté. Le doyen (ou la doyenne) aura le droit de garder, s'il (ou si elle) joue, la tête d'affiche. Actuellement la doyenneté appartient à un monsieur : Georges Descrières. Il aura donc le pas, à l'affiche, sur les actrices. Souhaitons à la Comédie-Française, pour bientôt, une « doyenne ». Mais l'initiative de Jacques Toja marque déjà un progrès.

M. C.

## CINÉMA

*« CINÉMA DU RÉEL » A BEAUBOURG*

### Trois femmes « font voir »

Sous le titre ambigu de « Cinéma du réel », la bibliothèque publique d'information du Centre Georges-*Pompidou présente* pour la troisième fois son Festival international du film ethnographique et sociologique. Dans une introduction au programme publiée par la B.P.I., Edgar Morin, membre du jury et coauteur de *Chronique d'un été*, met le doigt sur la plaie inscrite au flanc de toute une tradition documentaire : *« C'est sous le couvert de cinéma du réel qu'on nous a présenté, proposé, voire imposé, les plus incroyables illusions. »* Et Morin d'attribuer à ce cinéma *du réel « la mission d'affronter le plus difficile problème posé par la philosophie depuis deux millénaires : celui de la nature du réel ».*

Pour quatre autres des membres du jury assez exceptionnel réuni cette année à Beaubourg pour juger les films ethnographiques et sociologiques — Judit Elek, Michel Brault, Richard Leacock, David Mc Dougall, — le point de vue du cinéaste n'en reste pas moins capital. Non plus *quelque vanité d'auteur, comme souvent* dans le cinéma de fiction classique, mais le souci de capter l'essence du réel, d'utiliser au plus juste cet instrument en apparence unique de duplication de la vie. Pour Brault et Leacock en particulier — il faudrait y ajouter Jean Rouch, intimement lié, depuis un quart de siècle, aux mêmes préoccupations, — pour ce trio de base du cinéma direct aujourd'hui, qu'on l'appelle ethnographique, politique, sociolo*gique ou « vérité »*, *l'exigence morale*, la responsabilité de l'auteur face à son sujet, passent en premier.

Mais c'est par la seule présence du réel filmé sur l'écran, que peut se fonder une « morale » du cinéma direct. Et là, le bât blesse terriblement. Plus encore que dans une bonne fiction d'Hollywood ou de Cinecitta, le processus d'identification du spectateur à la réalité décrite joue à cent pour cent, et aussi son *désir de voir reflétées ses préoccupations* du moment. Le cinéaste documentariste flatte trop volontiers ce besoin de vivre par procuration de grandes aventures, pipe les dés à plaisir avec toute la naïveté ou la ruse du monde. Les catégories analytiques disparaissent, l'inexistence d'une tradition critique véritable dans le champ aujourd'hui dominant du film documentaire, qu'il s'agisse de cinéma, de télévision, de vidéo (grand ou petit format), est accablante. On vient vénérer la machine à reproduire la réalité.

#### Le sujet traité et la force de l'engagement

Deux des meilleurs films présentés, lors de l'inauguration, de la compétition de Beaubourg, le très connu *Behinderte Liebe* (« amour handicapé », Suisse) de Marlies Graf et *Von Wegen* « Schiksal » (« Si c'est ça le destin », Alemagne fédérale) de Helga Reidemeister, semblaient réunir une forme de consensus par le *sujet* traité et la force de l'engagement de l'artiste, une femme, dans son tournage. L'inquiétante famille allemande de Helga Rademeister, comme les handicapés de Marlies Graf, ne sortent pas, comme par un coup de baguette magique, du chapeau du cinéaste omniscient. Le cinéaste doit d'abord « être présent », sur une très longue durée, se familiariser avec le lieu et les personnages décrits. Ensuite acquérir leur totale confiance. Enfin savoir dire, ou plutôt redire, par la caméra et le son, ce qu'il a vu, entendu, vécu.

Pour le spectateur, en fin de course, bien recevoir de tels films, c'est se libérer de toute une tradition livresque, ou plutôt bien remettre le cinéma à sa place, avec sa capacité de faire intervenir la caméra au bon moment, d'écouter la doléance, la confidence révélatrices, jamais volées ou cueillies à la sauvette. Dans *Behinderte Liebe*, des *handicapés (simplement physiques*, et non pas mentaux, ce qui poserait un tout autre problème) pensent devant nous leur condition — deux hommes et deux femmes. Dans *Von Wegen « Schicksal »*, une famille petite-bourgeoise explose sous notre regard, avec une violence rare, aux limites de l'impudeur : une mère, sa bonne pâte de mari dont elle est divorcée, trois filles déjà grandes, un garçonnet. Marlies Graf comme Helga Rademeister font voler en morceaux le quant-à-soi. Au contraire de ces œuvres exceptionnelles, tel film suisse sur l'exploitation du continent latino-américain, tel film *ouest-allemand sur l'apartheid subi* par les femmes en Afrique du Sud, tous deux réalisés par des hommes cinéastes, restent davantage à la frange de la réalité analysée : académisme du bon goût dans le cas du film suisse, de la bonne conscience occidentale, jugeant du point de vue de Sirius ; inaptitude à choisir avec rigueur les scènes filmées, même si un des témoignages reste bouleversant, pour le film sud-africain.

Hors compétition, dans un hommage spécial à la réalisatrice hongroise Judit Elek, on a vu une anticipation de *l'Homme de marbre* d'Andrzej Wajda: *Nous nous sommes rencontrés en 1971*. A l'occasion d'une réunion anniversaire, des mineurs évoquent leurs souvenirs des années 50. Judit Elek a horreur de l'interview jetée à la caméra, elle « écoute » autrui, l'ausculte, pourrait-on dire. Un monde renaît : il y a le grand mensonge du travail en chan*tant célébré par le stalinisme*, mais aussi l'extrême dignité, on dirait presque la noblesse, de ces ouvriers. Trois femmes cinéastes nous ont donné cette année à Beaubourg une extraordinaire leçon de « cinéma du réel ».

LOUIS MARCORELLES.

★ Centre Georges-Pompidou, grande et petite salle, jusqu'au dimanche 20 avril inclus. Les films primés seront projetés dans la grande salle, de 14 heures à 22 heures, *le dimanche 20 avril.*

## ROCK

### BILLY JOËL

C'est en 1964, l'année de la conquête de l'Amérique par les Beatles, que Billy Joël naît vraiment à la musique. Ce fils d'ouvrier de Long-Island, qui a alors quinze ans, va peu à peu développer ses propres possibilités mélodiques et harmoniques, emprunter des images de la vie à New-York et donner des croquis sur le vif pleins de punch, tisser les rêves d'une nouvelle génération sur une musique prodigieusement variée.

L'aventure de Billy Joël n'a pas été fulgurante, elle passe par divers groupes éphémères de rock avant l'enregistrement d'un premier album en 1970, les séjours dans les bars où il joue au piano et le début du succès en 1974 avec *Piano Man* et *Captain Jack*. Viendront ensuite d'autres albums : *Turnstiles, The Stranger*, marquant en 1977 le début d'une association fructueuse avec le producteur Phil Ramone, qui avait travaillé auparavant avec Paul Simon, *52nd Street* où, maintenant en pleine possession de ses moyens, Billy Joël évoque magistralement l'angoisse quotidienne du New-Yorkais.

Un an à peine après sa première venue à Paris, revoici Billy Joël dans le cadre de la magnifique salle du Rex heureusement ouverte à présent aux concerts.

Incontestablement, Billy Joël est aujourd'hui une grande figure de la musique populaire américaine. Cousin spirituel de Paul Mc Cartney par l'inspiration — large, — par les mélodies rigoureuses, sophistiquées et pleines d'invention, par l'explosion de fantaisie et de liberté, il attrape à sa manière le tempo de la nouvelle décennie, donne à celle-ci son lyrisme. Au physique plutôt petit mais débordant d'énergie, vêtu d'un jean, d'une veste rouge et de chaussures de tennis, courant d'un clavier à l'autre et étalant voluptueusement son extraordinaire vélocité dans des musiques en forme de ballade, de rock, de blues ou de ragtime, Billy Joël garde toujours cette manière de conduire un spectacle comme on mène un combat de boxe qui serait entrecoupé d'humour et de gags. Et il nous offre le plaisir, pas si fréquent, de la mélodie dans tout son éclat.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Albums C.B.S.. Après le concert tenu mardi 15 avril à Paris, Billy Joël sera à Bordeaux le 18 avril.

### Le temps des colonies

*(Suite de la première page).*

Cependant, les obligations quotidiennes sont là. Jamais peut-être une œuvre de théâtre n'a montré à quel point une vie est faite du partage du destin collectif et des *hasards particuliers. Une élection* en Allemagne, le bachot du second fils, un discours de Blum, une fièvre de la fille, Locarno, l'achat d'un terrain à Sanary l'été, se heurtent et forment dans la conscience de René Loyon une seule substance qu'il faut maîtriser, d'échec en échec, d'acquis en acquis, pendant que les caps de trente ans, quarante ans, cinquante ans, arrivent vite.

Et là-bas, près du papier peint d'une chambre, ou sur un talus d'herbe, René Loyon est resté, en Allemagne, lui, le magistrat colonial d'une loyauté entière, sur les genoux de sa mère, au point qu'il recopie un livre sur la vie de Rimbaud parce que Rimbaud passa par Stuttgart.

Le journal de René Loyon donne aussi le sentiment juste du phénomène de l'attachement des « colons » à la vie des colonies, sentiment qui ne repose pas sur l'usage de prérogatives ou sur des *plaisirs* d'expansion. Lorsqu'il revient en métropole pour ses congés, René Loyon est certes sensible au repos, aux charmes d'une maison dans le Midi, mais très vite il s'impatiente, trouve la vie laide, la nature morne, et la colonie lui manque, la colonie, c'est-à-dire les qualités humaines particulières des autochtones, leur histoire, leur culture, la manière si étonnante dont se manifestent la nature de ces pays, leurs arbres, leurs ciels et leurs mers, auprès de quoi la nature de chez nous est une gourde, et même tels métropolitains rencontrés là-bas, ingénieurs agricoles ou curés de village, parfois attachants.

Ce texte est d'une grande richesse, et il suscite chez le spectateur des méditations curieuses, parce qu'à première vue un magistrat colonial, ferme sur ses principes, pourrait paraître, de notre temps, un personnage antipathique, condamné par l'Histoire ou par l'évolution des esprits, or ce René Loyon est compréhensible, contestataire, généreux, proche.

Il faut dire que le grand-père a été « mis en théâtre » par le petit-fils avec beaucoup de talent. Le décor de Yannis Kokkos est très beau. Toute la vie d'un homme est là, ses chambres, ses jours et ses nuits, ses recoins de solitude, ses promenades, les éclairages en particulier *sont admirables*.

Dans ce paysage intérieur René Loyon fait évoluer un acteur extraordinaire, Alexis Nitzer, dont aucun procédé de jeu n'est décelable, et qui donne à René Loyon, le grand-père, une familiarité et une vérité renversantes. Des correspondances traversent l'esprit, car dans les premières décenies Nitzer fait songer *au jeune Claudel, puis*, lorsqu'on approche de 1939, il a quelque chose de Daladier et des hommes politiques que René Loyon voue aux enfers.

Tout au long de la pièce, tout au long de la vie, Mme René Loyon est là, inexistante, sacrifiée. La chose est, hélas, juste. Le grand-père écrivait : *« L'amour ? La preuve manifeste que dans la vie on est seul. »* Anne Bellec joue l'épouse, avec un rien de nervosité.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Aubervilliers, 20 h. 30.

### « LE FOU DE MAI », de Philippe Defrance

#### *Le désarroi d'un intellectuel de gauche*

L'expérience tentée par le Studio Saint-Séverin : programmer en alternance dix films inédits du « cinéma français d'au*jourd'hui » pouvait paraître téméraire*. Les films français inédits sont généralement considérés comme médiocres, rebutants, même si, quand on ne les a pas vus, on ne peut pas savoir. Le Studio Saint-Séverin permet de se faire une opinion sur une partie de ce cinéma d'auteurs rejeté par les distributeurs pour des raisons diverses qui ne sont pas toujours, d'ailleurs, de mauvaises raisons. On aimerait que ce risque porte ses fruits car la sélection proposée est fort intéressante.

Tourné en 1976 avec une aide de la commission d'avances sur recettes, *le Fou de mai*, de Philippe Defrance, devançait la commémoration historique, nostalgique, parfois désabusée qui devait avoir lieu, deux ans plus tard, pour le dixième anniversaire de mai 1968. On y voit Pierre, un professeur de philosophie, mal dans sa peau, la trentaine passée, tenter une réflexion sur ce mai 68 en recueillant des témoignages pour un livre entrepris avec un ami, ancien enseignant reconverti dans la publicité. En fait, cet intellectuel de gauche ne se remet pas de ne pas trouver « l'imagination au pouvoir » et mêle ses illusions politiques perdues au malaise personnel de ses rapports avec Anne, sa femme. En faisant le bilan de mai 68 Pierre évite de faire le bilan de sa vie conjugale, mais Anne, qui semblait vivre dans son ombre, avec leurs enfants, prend la parole et la crise du couple éclate.

Ce film est un témoignage très juste et très sensible sur l'attitude de personnages représentatifs d'une génération d'intellectuels incapables d'affronter le doute et les remises en question de leurs convictions. Pierre, qui a mauvaise conscience, se perd dans ses contradictions, pratique la fuite en avant en s'offrant une aventure sexuelle ou en se retirant dans une maison de campagne. Sans le juger, Philippe Defrance fait bien comprendre son refus de voir la vérité en face, son besoin d'entretenir ses désirs et des espoirs intimes, au lieu d'attraper la réalité à bras-le-corps.

#### Lucide

Anne réagit, elle aussi, selon ses désirs et ses espoirs, mais elle les concrétise en affirmant sa liberté, en provoquant une rupture qui oblige Pierre à se prendre en charge. Anne, la femme d'après mai 68, n'est pas celle d'une défaite et il revient aussi à Philippe Defrance d'avoir constaté ce changement de la condition féminine, déconcertant et gênant pour les hommes et qu'esquivent la plupart des réalisateurs français, sinon tous. Lorsque le couple (si bien incarné par Claude Lévêque et Zorica Lozic) se reforme, à la fin, ce n'est pas sur un compromis. Auprès d'Anne, Pierre ne peut plus se bercer d'illusions et de frustrations masochistes. *Le Fou de mai* a été un film lucide avant que soit venu le temps de la lucidité. On se demande si ce n'est pas pour cela qu'il n'a pas été distribué plus tôt.

JACQUES SICLIER.

★ Studio Saint Séverin.

### « Kiss contre les fantômes » de Gordon Hessler

Kiss est l'exemple type de la démesure que peut atteindre le « show business » aux Etats-Unis lorsqu'il s'agit de vendre des disques. Un groupe monté de toutes pièces, dont le succès colossal auprès des « teenagers » américains repose autant sur la musique, violente et bruyante, que sur son aspect visuel. Quatre musiciens, dont on ignore les vrais visages entièrement grimés, proposent dans des costumes grand-guignolesques des spectacles dont la mise en scène n'a rien à envier au gigantisme des campagnes promotionnelles qui les soutiennent. « Kiss contre les fantômes », le film de Gordon Hessler, vient ajouter à l'image fantoche de ces musiciens, qui apparaissent comme les personnages d'une bande dessinée de seconde zone. Sur le modèle du savant fou, les Kiss — dans leurs propres rôles mais améliorés de pouvoirs surnaturels grâce à des talismans — sont les cibles du créateur d'un parc d'attractions, qui voit en eux les objets maléfiques de son licenciement. Rien n'est épargné dans la médiocrité du scénario ; cette déclaration du savant en face du public en délire : « Je vous détruirai tous, *fous que vous êtes, et vous*, les Kiss, serez l'instrument de cette destruction. » Heureusement, après maintes péripéties, dont on imagine aisément l'originalité, les Kiss viendront à bout du vieux dément. Bien plus que sur l'écran, le spectacle est dans la salle avec ces gosses de douze-treize ans, qui poussent des cris chaque fois que le groupe apparaît, comme s'ils regardaient un film de Walt Disney. A cette différence près que, avec Walt Disney, le spectacle était bel et bien sur l'écran.

ALAIN WAIS.

★ Voir les exclusivités.
★ Discographie chez Vogue.

## VARIÉTÉS

### CHARLES AZNAVOUR A L'OLYMPIA

Charles Aznavour, arrivé à point nommé à l'Olympia, rappelant pour mémoire, à un moment où l'on parle tant de chanson française, qu'il est lui-même l'un de nos rares mélodistes populaires, un compositeur authentique qui se rattache à une tradition hexagonale proche du début du siècle.

Sur la scène du music-hall du boulevard des Capucines, Aznavour règne comme de coutume avec des chansons qui prennent la forme des cris du cœur populaire, qui parlent et reparlent d'amour, racontent des histoires de cœur à cœur, de désespoir et de rêves parfois insensés, qui ouvrent la page des souvenirs, loin de la terre arménienne, des racines d'un peuple disséminé dans le monde.

Comme d'habitude aussi, tout est parfaitement agencé dans ce nouveau spectacle : la mise en place des chansons, la façon qu'a le chanteur de prendre ses rengaines, de les envelopper de délicatesse et de tendresse, de simplicité et d'humanité.

Le professionnalisme n'excuse rien, mais il n'est pas non plus si fréquent dans les variétés françaises pour qu'on ne le salue pas lorsqu'il entre soudain sur scène et apparaît au plus haut degré si achevé. Venant de Charles Aznavour tout cela est bien connu puisqu'il y a plus de vingt-cinq ans que l'auteur de *Sur ma vie* a explosé sur la scène française avant d'établir solidement ce qu'il convient d'appeler une carrière réellement internationale. Pourtant, le travail de scène d'Aznavour continue d'étonner faute de concurrents.

C. F.

★ Olympia, 20 h. 45.

## MUSIQUE

### Gabriel Marcel, philosophe-musicien

*Sous les auspices de la Fondation européenne de la culture, l'association Présence de Gabriel Marcel, fondée en 1975, deux ans après la disparition d'un philosophe qu'il est convenu de situer parmi les existentialistes chrétiens, avait organisé un concert, lundi soir, au Musée Carnavalet, coïncidant avec la parution d'un cahier* (l'Esthétique musicale de Gabriel Marcel) *où ont été réunis ses principaux écrits relatifs à la musique. Outre le* Quatuor à cordes *de Fauré, et le* Quatuor avec piano *de Chausson, choisis sans doute pour la place qu'il leur réservait, la soirée était consacrée à des mélodies inédites de Gabriel Marcel. Il y a loin, naturellement, entre cette musique d'amateur averti et l'ultime partition de Fauré qui, à la veille de la mort, « osait », enfin, s'essayer au quatuor à cordes et tentait d'aller encore plus loin dans les régions les plus ambiguës du système tonal et de la modalité.*

*Les mélodies de Gabriel Marcel ont été écrites entre 1945 et 1947; elles sont comme le prolongement des improvisations auxquelles il se livrait depuis qu'il avait pu mettre les mains sur un piano, mais c'est aux encouragements de sa femme, qui les consigna sur le papier — ce que l'auteur, faute d'une éducation musicale suffisante, s'avouait incapable de faire exactement — qu'on les doit.*

*Musique de l'intimité, conjugale dans le meilleur sens du mot, elle accuse les influences les plus diverses, de Fauré à Debussy, avec quelques échappées du côté de Massenet. Pour la faire vivre, il faut en quelque sorte la réinventer, ce qu'ont assez bien su faire deux des chanteurs : Philippe Chassel et Pascale Gallet, tandis qu'Anne Fondeville, en s'occupant davantage de la mélodie que des paroles qui l'ont inspirée, allait désespérément à contre-sens. C'est en effet une musique qui vit surtout par les mots et l'expression qu'on leur donne.*

*Les écrits de Gabriel Marcel sur la musique* (1), *considérés naturellement hors du contexte de ses autres œuvres où ils occupent une place éminente, ne sont pas irremplaçables : on y trouvera plutôt les réflexions d'un témoin de soixante ans de vie musicale, avec ses enthousiasmes pour Debussy, Dukas, Fauré, Britten, ses réticences sur Ravel et les Viennois, ses doutes sur une certaine avant-garde. La plupart de ces textes, publiés dans des journaux, reflètent autant la personnalité de l'auteur qu'une certaine façon d'écrire sur la musique commune à beaucoup de critiques de l'époque ; comme on ne saurait dire, quoique les expressions aient changé, qu'il y ait eu un réel progrès depuis, et qu'on sent derrière les mots une écoute attentive et curieuse, on pourra prendre à la lecture beaucoup plus qu'un simple intérêt documentaire.*

GÉRARD CONDÉ.

(1) L'esthétique musicale de Gabriel Marcel, éditions Aubier, 302 p.

## PETITES NOUVELLES

■ Le Comité pour l'union des forces patriotiques haïtiennes organise, le 19 avril au Palais des arts, à partir de 20 h. 30, un « grand gala » au profit des trois cent mille coupeurs de canne haïtiens en République Dominicaine et des prisonniers politiques en Haïti. Un concert de musique salsa (avec le Conjunto Henri Guedon) terminera une soirée composée par ailleurs d'exposés divers, de projections de diapositives, de danse, etc. (Palais des arts, 325, rue Saint-Martin, Paris-3e.)

■ « Venise, la lagune et les îles », un spectacle audiovisuel de Suzanne Rousseau et de José-Luis Mercé, qui associe la *lecture de textes littéraires* (Chateaubriand, Gautier, Taine, Byron, Wagner...) au montage de diapositives sur les monuments, les peintures, les vieux quartiers de la cité des doges, sera présenté à la salle Chopin-Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, les 19 avril à 17 heures, 25 avril à 20 h. 30 et 27 avril à 17 heures. D'autres séances devraient suivre dont les dates n'ont pas encore été fixées. Le spectacle avait été présenté pour la première fois à Paris, en octobre dernier, dans le cadre de la campagne internationale pour la sauvegarde de Venise.

■ Une semaine latino-américaine a lieu du 17 au 24 avril, à l'Ecole supérieure de commerce de Paris. La soirée du 21 avril (à partir de 20 h. 30) sera consacrée à un débat *sur le thème : « Ecrire et communiquer en Amérique latine »* (79, avenue de la République, 75011 Paris).

# SPECTACLES

## théâtres

### Les salles subventionnées

**Chaillot** (727-81-15), 19 h. : Apéritif concert ; 20 h. 30 : les Mélodies du malheur.
**Odéon** (325-70-32), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
**Petit Odéon** (325-20-32), 18 h. 30 : Traces.
**Petit T.E.P.** (797-96-06), 20 h. 30 : A. Mirapeu.
**Centre G.-Pompidou** (277-12-23). Débats, 18 h. 30 : le métier d'instituteur. Cinéma, 19 h. : rétrospective M. Polonaris.
**Théâtre de la Ville** (887-54-42), 18 h. 30 : Milton Mascinento ; 20 h. 30 : le Légataire universel.
**Carré Silvia Monfort** (531-28-34), 20 h. : Moïse.

### Les autres salles

**Aire libre** (322-70-78), 19 h. : Timoleon one macho ; 20 h. 30 : Amélia ; 22 h. 15 : Marc Michel Georges.
**Antoine** (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
**Artistic-Athevains** (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
**Arts-Hébertot** (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
**Atelier** (606-49-24), 21 h. : Audience Vernissage.
**Bouffes-du-Nord** (239-34-50), 20 h. 30 : En attendant Godot.
**Carrefour de l'Esprit** (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
**Cartoucherie, Théâtre de la Tempête** (328-36-36), 20 h. : Contes d'hiver.
**Centre d'art celtique** (258-97-62), 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
**Cité internationale** (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon ; Galerie, 20 h. 30 : la Mandragore.
**Comédie des Champs-Elysées** (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
**Daunou** (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
**Edouard-VII** (742-57-49), 21 h. : le Piège.
**Espace Marais** (271-10-19), 20 h. 30 : 27, rue des Six-Boutiques.
**Essaïon** (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
**Forum des Halles** (297-53-47), 18 h. 30 : Klown Compagnie ; 20 h. 30 : Lewis et Alice.
**Gaîté-Montparnasse** (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
**Galerie 55** (326-63-51), 21 h. : Une marionnette, un mari-honnête.
**Gymnase** (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
**Huchette** (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
**La Bruyère** (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
**Lucernaire** (544-57-34), 21 h. : Alain Avrenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debatice. — Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
**Madeleine** (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
**Marie-Stuart** (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 30 : Mythes et termites.
**Marigny, salle Gabriel** (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
**Michel** (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
**Michodière** (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
**Montparnasse** (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles ; 22 h. : Albert.
**Nouveautés** (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
**Œuvre** (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
**Orsay** (548-38-53), 20 h. 30 : Harold et Maude.
**Palais des Arts** (272-62-98), 20 h. 15 : Le XXe âge.
**Palais-Royal** (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
**Poche-Montparnasse** (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
**Présent** (203-02-55), Amphi, 20 h. 30 : la Mémoire.
**Studio des Champs-Elysées** (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
**Théâtre d'Edgar** (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
**Studio-Théâtre 14** (532-49-19), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
**T.A.I. Théâtre d'essai** (274-11-51), 20 h. 45 : le Journal d'un fou.
**Théâtre 18** (226-47-47), 20 h. 45 : Un tramway nommé Désir.



## Jeudi 17 avril

**Théâtre en rond** (387-75-38), 20 h. 30 : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange.
**Théâtre Saint-Médard** (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
**Théâtre de Sparte** (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
**Théâtre 347** (526-29-08), 21 h. : la Poubs.
**Théâtre de l'Union** (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
**Tristan-Bernard** (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
**Variétés** (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

### Comédies musicales

**La Péniche** (205-40-39), 20 h. 30 : Utopopolis.

### Le music-hall

**American Center** (334-99-92), 21 h. : Lieber et Stoller.
**Bobino** (322-74-84), 20 h. 45 : Compagnie A. Tahon.
**Centre culturel de Belgique** (271-26-16), 20 h. 45 : J. Valle.
**Centre d'art celtique** (258-97-62), 20 h. 30 : G. Delahaye.
**Fontaine** (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
**Gaîté-Montparnasse** (322-16-18), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
**Marigny** (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
**Mathurins** (265-90-00), 20 h. 45 : J.-M. Caradec, R. Mason.
**Olympia** (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
**Palais des sports** (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
**Point Virgule** (278-67-03), 21 h. 45 : Jean-Pierre Huser.
**Porte-Saint-Martin** (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
**Salle Confluence** (387-67-38), 21 h. : Katiouchka.
**Théâtre Noir** (797-85-14), 20 h. 30 : Kapia.

### Les cafés-théâtres

**Au Bec fin** (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : Daniel Roux.
**Blancs-Manteaux** (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
**Caf' Conc'** (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser.
**Café d'Edgar** (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
**Cafessaion** (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
**Café de la Gare** (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
**Le Connétable** (277-41-40), 20 h. 30 : C'était demain ; 21 h. 30 : Piaf parmi nous ; 22 h. 30 : M. Morelli.
**Coupe-Chou** (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
**Cour des Miracles** (548-85-60), 20 h. 30 : B. Deraime ; 21 h. 30 : Ch. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
**Croq' Diamants** (272-20-06), 20 h. 30 : R. Darvin et J.-N. Tracante ; 21 h. 45 : Groupe Gallican ; 23 h. : Hiroshima Paradise.
**L'Echaudoir** (240-58-27), 21 h. 30 : C. Chardon et G. Sagel ; Nono Zamit.
**L'Ecume** (542-71-16), 19 h. 15 : B. Toussaint ; 21 h. 30 : J.-P. Reginal ; 22 h. : P. Pelier.
**Le Fanal** (233-91-17), 19 h. 45 : B. Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
**Fer-Play** (707-96-99), 20 h. 30 : Rivage ; 22 h. : les Portes ; 23 h. : Belga-Flor.
**Le Marche-Pied** (636-72-45), 20 h. : P. Moulinat ; 21 h. 30 : D. Panerat.

**Petit Casino** (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : G. Langlois.
**Le Point-Virgule** (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : J.-P. Huser.
**Sélénite** (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme :
**Splendid** (887-33-82), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
**Soupap** (278-27-54), 20 h. 30 : Chansons pour voir ; 21 h. 30 : Architrip.
**La Tanière** (337-74-39), I., 20 h. 45, J. Barthes ; 22 h. 30 : P. Deny. II., 20 h. 45 : Cl. Pichon, M.-A. Bevriat ; 22 h. 30 : Ada Mathus.
**Théâtre de Dix-Heures** (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
**Théâtre des Quatre-Cents-Coups** (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
**Vieille-Grille** (707-60-93), 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 20 h. 30 : B. de la Salle ; 22 h. 30 : J. Bourdon.

### La danse

**Palais des congrès** (758-22-53), 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des cygnes).
**Théâtre des Champs-Elysées** (225-44-36), 20 h. 30 : Ballet du XXe siècle (variations Don Giovani, Dur, Gaîté-Parisienne).
**Galerie A. Oudin** (271-83-65), 21 h. : Forest.
**Oblique** (355-02-94), 20 h. 30 : F. Verlet, A. de Raucourt, L. de Mercy, C. Rousier.
**Espace Cardin** (266-17-30), 21 h. : P. Blaska, M. Clarke, R. Barnett.
**Théâtre Présent** (203-02-55), 20 h. 30 : Ballet A. Roux.
**Centre Mandapa** (589-01-60), 20 h. 45 : R. Khanna.

### Les chansonniers

**Caveau de la République** (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
**Deux-Anes** (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

### Les concerts

**Lucernaire**, 19 h. 30 : J. Beillard, Kleber Besson (Sous le règne de Louis XIII).
**Radio-France**, studio 106, 18 h. 15 : les Arts florissants (Dumont, Monteverdi, Gesualdo).
**Salle Cortot**, 20 h. 45 : V. Basire, B. Larger (Castro, Chabrier, Debussy, Milhaud), F. Masson (Vallier), A. Volodos, R. Beaufort (Mozart, Schumann, Glinka...).
**Palais des Congrès**, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Leinsdorf, sol. M. Dalbert (Roussel, Franck, Brahms).
**Dunois**, 23 h. : le Magnifique Opéra.
**Salle Pleyel**, 21 h. : Quatuor Bernède, J.-P. Collard, R. Jansen, R. van der Mer (Franck, Ibert, Duparc, Debussy).
**Eglise Saint-Jean de Montmartre**, 20 h. 30 : R. Tambyeff, orgue (Dandrieu, Liszt, Franck...).
**Eglise Saint-Ignace**, 20 h. 45 : J.-P. Leguay, orgue (Bach, Titelouze, Leguay...).
**Chapelle de la Salpêtrière**, 20 h. 45 : Prométhée enchaînée.
**Cité internationale des arts**, 20 h. 30 : Cours M. Tagliaferro, piano.
**Salle ASCA**, 20 h. : P. Diez, D. Daigremont, N. Rouillé, P. Bouyer (Bach, Couperin, R. de Visée).
**Musée Carnavalet**, 21 h. : Ensemble polyphonique de France C. Ravier (De Bertrand).

### Jazz, pop, rock, folk

**Caveau de la Huchette** (326-65-05), 21 h. 30 : Gérard Badini, Swing Machine, J. Peron, Garvanoff.
**Chapelle des Lombards** (236-65-11), 20 h. 30 : J. Lee, G. Hampel, P. Robinson, M. Bues, L. Whitecage.
**Club Saint-Germain** (222-51-09), 22 h. 30 : Martial Solal.
**Dreher** (233-48-44), 21 h. 30 : R. Urtreger, A. Romano, P. Michelot, D. Humair ; 23 h. 30 : R. Urtreger, A. Romano.
**Dunois** (584-72-00), 20 h. 30 : Groupe Lo.
**Gibus** (700-78-88), 21 h. 30 : The Commuters.
**M.J.C. les Hauts de Belleville** (636-68-13), 20 h. 30 : Amautas.
**Méridien, Patio** (758-12-30), 22 h. : Quintette M.-A. Henoux.
**Musée d'art moderne de Paris**, 20 h. 30 : E. Le Lann.
**Oblique** (355-02-94), 20 h. 30 : G. Tazortes.
**Petit Opportun** (236-01-36), 22 h. : duo Boel-Roubach.
**Puce à l'oreille** (278-11-83), 18 h. 30 : Fognette, J. Cerutti, A. Maddad.
**Slow Club** (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
**Théâtre Noir** (797-85-14), 19 h. : Célébration.

### Dans la région parisienne

**Aulnay-sous-Bois**, église St-Sulpice, 21 h. : Ensemble de chambre national de Sofia.
**Boulogne-Billancourt**, T.B.B., 20 h. 30 : le Marchand de Venise.
**Chelles**, C.C. (421-20-36), 20 h. 30 : Ensemble folklorique polonais Warmia.
**Choisy**, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), 21 h. : Marcovaldo.
**Créteil**, Maison des arts (899-94-50), 20 h. 30 : le Désamour.
**Montreuil**, salle des fêtes (287-08-68), 20 h. 30 : A. Métayer.
**Nanterre**, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : Un palmier sur la banquise.
**Neuilly**, auditorium Debussy-Ravel, 21 h. : Ph. Guerre.
**Palaiseau**, Ecole polytechnique (941-82-00), 20 h. : J. Dorian.
**Saint-Denis**, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h. 45 : Regardez les hommes tomber.
**Saint-Germain-en-Laye**, salle M.-Denis, 21 h. : D. Galland, Th. Paraskivesco (Debussy, Ravel, Fauré...).
**Versailles**, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : Quatuor des Graviers (Beethoven, Debussy, Schubert).
**Vitry**, Théâtre J.-Vilar (680-85-80), 21 h. : les Dimanches indécis de la vie d'Anna.

# SPECTACLES

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; Images de la folie ; 19 h. : Equus, de S. Lumet ; cinéma irakien : 21 h. : le Canardeur, de F. Al-Yasiri.

BEAUBOURG (278-35-57)

Cinéma muet : 15 h. : les Proscrits, de V. Sjöstrom ; 17 h. : l'Etincelle, de W. Hart et L. Hillyer ; Cinéma allemand : 19 h. : Bel Canto, de R. Van Ackeren ; Cinéma mexicain : 21 h. : Racines, de B. Alazraki.

### Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60); v.f. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40); Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o./v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

AURELIA STEINER (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

L'AVARE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Secrétan, 19e (206-71-33).

BLACK JACK (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

BUFFET FROID (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-87-59) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CHAP'LA (Ant.) : Moulin Rouge, 18e (606-63-26).

CHERE INCONNUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).

CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 5e (548-62-25).

LA DANSE AVEC L'AVEUGLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.

LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 3e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).

ERIN ERENTEZ (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33). H. sp.

LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

FILMING-OTHELLO (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).

FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Caméo, 9 (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) ; La Clef, 5e (337-90-90).

INTERDITS (F.), 3 courts métrages : Scopitone, la Confesse, Milan bleu, Marais, 4e (278-47-86).

JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

KISS CONTRE LES FANTOMES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MANHATTAN (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 6e (329-90-10).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82).

MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte - Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11).

MON ILE FARO (Suède), v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ternes, 17e (380-10-41).

LES MUPPETS (Ang., v. o./v. f.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Broadway, 16e (527-41-16) en mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en mat.

NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.), Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. sp.

LES PETITES FUGUES (Suisse), La Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE PRE (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PREMIER VOYAGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

PSYCHOSE PHASE III (A., v.o.) (*) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

RAS LE CŒUR (Fr.) (*) Cambronne, 15e (734-42-96).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée 8e (359-29-46) Lumière 9e (246-49-07) Athéna 12e (343-07-48) P.L.M. Saint - Jacques 14e (589-68-42), Convention Saint-Charles, 15e (828-42-27).

SACRES GENDARMES (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

SCUM (Ang., v.o.) (**): Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). - V.f.: Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62)

SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

STAR TREK (A., v.o.): Saint-Michel, 5e (326-79-17), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). - V.f.: Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).

TENDRE COMBAT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LES TURLUPINS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

UN AMOUR D'EMMERDEUSE (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).

YANKS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

### Les films nouveaux

MEME LES MOMES ONT DU VAGUE A L'AME, film français de J.-L. Daniel : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

J'AI VOULU RIRE COMME LES AUTRES, film français de B. Dubois : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE FOU DE MAI, film français de P. Defrance : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.

L'HONORABLE SOCIETE, film français d'Anielle Weinberger : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

APPARENCE FEMININE, film français de R. Rein : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (American Boy), film américain de M. Scorsese : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; (v.o.) : Pagode, 7e 705-12-15).

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT - EXPRESS, film américain de Herbert Ross (v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

DES ESPIONS DANS LA VILLE, film américain de G. Kaczender (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-24-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

TERREUR SUR LA LIGNE, film américain de F Walton (*) (v.o.) : Publicis - Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

INFERNO, film italien de D. Argento (**) (v.o.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-24-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-32).

### FESTIVAL DES FILMS LES PLUS CHERS DU MONDE

ELDORADO (208-18-76) : « Salomon et la reine de Saba », 12 h., 15 h., 18 h., 20 h. 30

ESPACE GAITE (320-99-34) : « les Naufragés de l'espace », 13 h. 30, 16 h. 15, 19 h., 21 h. 45.

### Les festivals

JACQUES TATI, Grand-Pavois, 15e (554-46-85), en alternance : Jour de fête ; les Vacances de Monsieur Hulot ; Mon oncle.

NOUVEAUX CINEASTES (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11) : Les Indiens sont encore loin.

LES MAUDITS D'HOLLYWOOD, (v. o.), Action - République, 11e (805-51-33) ; 22 h. : J'ai vécu l'enfer de Corée.

DEUX NUITS POUR UN AUTRE CINEMA (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33), ven., 24 h. : Weisse Reise ; Aditya ; Hors-Jeu ; Mon tricot ; Cristaux ; sam., 24 h. : Lacrima Christi ; Ephémère ; la Femme en vert ; Cinématon VII.

ORSON WELLES (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78 ; jeudi : la Splendeur des Amberson.

RETROSPECTIVE WAJDA (v.o.), Quintette, 5e (354-35-40) : le Bois de bouleaux ; Méli-Mélo.

ALAN J. PAKULA (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Klute.

NICOLE STEPHANE, UNE FEMME DANS LE CINEMA, Olympic, 14e (542-67-42) : Vel d'Hiv-Mourir à Madrid.

LES ANNEES 70 (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : A la recherche de Mr Goodbar.

CYCLE 5 - PORTRAITS DE FEMME (v.o.), Olympic, 14e 542-67-42) : Portrait d'une enfant.

LES PREMIERS CHEFS-D'ŒUVRE DE L. BUNUEL (v o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Montée au ciel.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.) . Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 30 : le Lauréat ; 20 h. 15 : John and Mary ; 22 h. : le Récidiviste ; ven., sam. : Lenny.

ROBERT REDFORD (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h. 30 - 19 h. 50 : Gatsby le magnifique ; 15 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 17 h. 45 : Votez McKay ; 22 h. 15 : les Hommes du président ; ven., sam., 0 h. 15 ; les Quatre Malfrats.

MARLENE DIETRICH (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Blonde Vénus.

FILM NOIR (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13) : la Chute d'un caïd.

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge, Crin Blanc.

FRED ASTAIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Amanda.

HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : le Rideau déchiré.

SHAKESPEARE VU PAR LAURENCE OLIVIER (v.o ), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : Richard III.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.



# CARNET

### Réceptions

— L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne et Mme Herbst ont donné une réception à l'occasion du départ du ministre conseiller et de Mme Carl Lahusen et pour présenter leurs successeurs, M. et Mme Ewald Mühlen.

### Naissances

— M. et Mme André CHADEAU, Gérard, Géraldine et Jérôme, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Sophie-Caroline,**

Paris, le 15 avril 1980.

M. Gérard Egnell et Mme, née Claude Ballande, ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petites-filles,

**Laure,**

fille de Yves et Claire PECRIAUX, le 21 décembre 1979,

**Caroline,**

fille de Benoît et Anne CLAIRE, le 7 avril 1980.

4, rue Corvetto, 75008 Paris.

— M. et Mme RAFIDISON, née Loubry, et Adélaïde, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Alexis,**

le 19 mars 1980.

— Le docteur Dominique ROSNET et Mme, née Geneviève Arto, laissent à Antoine et Etienne la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère,

**Lionel, Camille,**

le 12 avril 1980.

7, rue du Bois-Gibault, 10800 Saint-Julien-les-Villas.

### Mariages

— Régine et François NOULIN sont heureux de faire part du mariage de leur fille,

**Martine**

avec

**Frédéric DULAC,**

qui sera célébré en l'église Saint-François-Xavier, Paris (7e), le mercredi 30 avril, à 15 h. 30.

29, avenue de Ségur, 75007 Paris.
213 bis, rue P.-et-C.-Thomoux, 93330 Neuilly-sur-Marne.

### Décès

— Nous apprenons le décès, survenu le 7 avril au Cap-d'Ail, du

**professeur Maurice AUBRY.**

[Né le 6 avril 1899 à Prunay-le-Gillon (Eure-et-Loir), Maurice Aubry avait fait ses études au lycée Charlemagne et à la faculté de médecine de Paris. Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris depuis 1930, le professeur Aubry fut professeur de clinique O.R.L. de 1958 à 1970, et chirurgien du service maxillo-facial de la Croix-Rouge française depuis 1945. Le professeur Aubry était membre de l'Académie nationale de médecine.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme André HOVELACQUE,**

née Madeleine Lévi-Alvarès,

survenu le 10 avril 1980.

De la part de ses neveux et nièces.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

— Mme Jean Ogier du Terrail, son épouse,
Mlle Sophie Ogier du Terrail, sa fille,
MM. Xavier et Pierre Ogier du Terrail, ses fils,
Mme Yves Sauvain,
M. et Mme Philippe Marnier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de

**M. Jean OGIER du TERRAIL.**

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 avril, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 2, place d'Auteuil, Paris (16e).

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

95, avenue Mozart, 75016 Paris.

— La direction générale de l'Institut Le Rosey,

Tous ses collaborateurs et élèves, ont la grande douleur de faire part du décès de

**Mlle Helen SCHAUB,**

directrice honoraire,

enlevée subitement à leur affection le 11 avril 1980, à l'âge de soixante-treize ans, après plus de cinquante ans voués à l'éducation internationale.

Si vous le désirez, vos donations sont les bienvenues à l'association Lumière et Vie, à Féchy, C.C.P. 10-13818 (Suisse).

« Que chacun de vous emploie au service des autres le don qu'il a reçu. »

### VENTE AUX ENCHÈRES

HOTEL DES VENTES
73, rue du Faubourg-Saint-Honoré
Mes LOUDMER, POULAIN, S.C.P.
DIMANCHE 20 AVRIL à 15 heures
POUPEES DE COLLECTION
Exposition du jeudi 17 au sam. 19 de 11 h. à 19 h., dimanche 20 de 11 h. à 12 h.
MERCREDI 23, JEUDI 24 AVRIL à 20 h.
VINS
Exposit. lundi 21, mardi 22 avril, de 11 à 19 h., merc. 23 de 11 à 17 h

### Communications diverses

— Ivry-sur-Seine. Bourse d'art monumental 1980, Coignet, Delrieux, Fabre, Meister, Pages, Taillandier, du 19 avril au 19 mai 1980, tous les jours, de 13 heures à 19 heures, sauf dimanche, hall des expositions face mairie d'Ivry. Vernissage le 19 avril, à 17 h. 30, précédé d'une visite des réalisations monumentales de la ville, à 15 heures.

### Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

RECTIFICATIF. — La soutenance de thèse de M. Bruno Courault (« le Monde » du 16 avril) aura lieu le samedi 19 avril, à 17 heures et non le mercredi 23 avril, comme il avait été annoncé.

— Université de Paris-I, samedi 26 avril, à 14 heures, amphithéâtre Louis-Liard (Sorbonne), M. Alain Croix : « La mort quotidienne en Bretagne (1480-1670) ».

— Université de Paris-X, lundi 28 avril, à 14 heures, M. Claude Mesliand, salle C 26 : « Paysans du Vaucluse de 1860 à 1939 ».

— Université de Paris-III, lundi 28 avril, à 14 heures, salle Greard, Mme Colette Sirat : « Recherches sur les manuscrits hébreux du Moyen Age ».

# RADIO-TÉLÉVISION

## TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 18 AVRIL

— *M. Gaston Defferre*, maire de Marseille, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, participe au journal d'Antenne 2, à 12 h. 45.

— *M. André Giraud*, ministre de l'industrie, est l'invité de « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

● *Une classe aux Galapagos.* — Un concours organisé par R.T.L. pour l'envoi d'une classe de collège aux îles Galapagos aura lieu du 23 avril au 28 mai. Ce concours, réservé aux classes de cinquième, consiste, pour les élèves — et leurs professeurs — à écouter les émissions du mercredi entre 8 h. 40 et 11 heures, au cours desquelles seront posées quatre questions sur la connaissance et la protection de la nature. La classe qui totalisera le plus grand nombre de points gagnera un voyage de dix jours dans les îles Galapagos (Equateur), du 26 août au 6 septembre.

● *Au conseil d'administration de TF 1*, Mme Françoise Mallet-Joris remplace M. Georges Duby comme personnalité du monde culturel.

## — VU —

## Surtout, pas d'épines

*Plein d'égards, visiblement séduit, Bernard Pivot est allé à la rencontre de Platini pour « Grand Stade », mercredi, avec la souriante indulgence, le plaisir hilare qui président habituellement aux fins de noces et de banquets. Il lui a balancé des questions en forme d'ostensoir du genre : quelle impression ça fait d'être considéré par 54 % d'entre nous comme le meilleur sportif français ? Serait-ce inintelligent de ma part d'affirmer que votre première qualité c'est l'intelligence ? Comment faites-vous pour rester aussi jeune, aussi séduisant, un éternel adolescent ? Vous paraissez dix ans de moins que Borg. A le voir, on dirait votre père, c'est vrai...*

*Non, c'est pas vrai. Platini est très gentil, très mignon d'accord. Il joue très bien au foot. La débandade de la dernière Coupe du monde en Argentine, on préfère n'y plus songer et ne se rappeler que sa récente prestation contre la Hollande, mais il ne faut pas pousser. Quand je pense à la façon dont les journalistes anglo-saxons traitent les rois du sport : ils les aiguillonnent, ils les asticotent, ils les critiquent, ils les cherchent, croyez-moi, et ils les trouvent parfois. Ce qui donne lieu à de belles et constructives étincelles.*

*Alors que là... Peut-on dire que l'élu du foot soit touché par la grâce ? Non, l'enfant prodige a énormément travaillé, trois à quatre heures d'entraînement par jour depuis l'âge de dix-sept ans. On le savait colérique, rouspéteur — il est toujours à râler après l'arbitre, — il n'y peut rien d'ailleurs, c'est sa nature. On ignorait, en revanche, qu'il fût gourmand. Quand il traîne chez lui, comme ça, il lui arrive de manger une barre de chocolat. Du chocolat ! N'est-ce pas absolument interdit ? Et le régime ? Et la ligne ? Rien à craindre de ce côté-là : sur un stade, les joueurs peuvent perdre, ça a été le cas à Abidjan, jusqu'à 4 kilos par match. Après quoi, au dîner, ils ont le droit de se rattraper.*

*On se serait cru revenu au bon vieux temps de Jean Nohain. A peine par-ci, par-là, dans cet énorme bouquet de roses, une petite épine. Vous adorez la vie de famille. C'est pas un peu monotone ? Non, pas du tout. A la bourse des transferts, vous valez trois fois moins cher que Paolo Rossi, c'est embêtant quand même, ça, non ? Oh, vous savez, en Italie...*

*On ne sait pas, non. Et on n'en saura pas davantage. Ni sur ses défaillances ni sur ses cachets. Combien touche-t-il par mois, en salaire, en prime de présence et de résultat, en pourcentage sur les contrats ? Ni sur ses projets. Quand une vedette rencontre une autre vedette qu'est-ce qu'elles se racontent ? Tout dépend de l'endroit où ça se passe, au studio, au vestiaire ou hélas ! à l'écran. Là, c'est nettement moins intéressant.*

CLAUDE SARRAUTE.

## Jeudi 17 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le nourrisseur de punaises.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Une classe-clef : la 3e
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les visiteurs.
No 3 : Pirvil.
Réalisation M. Wyn, avec J.-M. Flotats, B. Kramer, A. Grisales, P. Valota...
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
*L'industrie américaine, le poids du passé ; Petit écran : l'offensive japonaise ; L'homme du mois : J.-P. Girardier ; La crise : le boom des industries pour faire peau neuve ; Le salon des cadeaux d'entreprise.*
22 h 30 Théâtre : « la P... respectueuse ».
De Jean-Paul Sartre, mise en scène D. Ceccaldi, avec E. Wiener, G. Claisse et C. Dauphin.
23 h 30 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
Emission de l'I.N.C.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée au partis politiques.
La majorité : le R.P.R. (Rassemblement pour la République).
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Course à l'échalote ».
Film français de C. Zidi (1975), avec P. Richard, J. Birkin, M. Aumont, A. August, H. Deus, L. Rego, C. Dauphin, P. Cambo.
*Une ténébreuse affaire de mallette dérobée par des travestis d'un cabaret parisien transforme un fondé de pouvoir de banque, ennuyeux aux yeux de sa petite amie anglaise, en intrépide chasseur de voleurs. Les vieilles recettes du comique burlesque remises à neuf par Claude Zidi et un Pierre Richard déchaîné.*
22 h 10 Magazine : Zig-zag.
De Teri Wehn Damish. Quatre adresses pour Viollet-le-Duc.
*En marge d'expositions nombreuses et de colloques spécialisés, une autre réhabilitation de l'architecte-restaurateur.*
22 h 40 Magazine : Première.
I Musici, avec Pina Carminelli, interpréteront *Symphonie en sol majeur*, de Vivaldi ; *Concerto en ré majeur*, de Locatelli et *Sonate no 6 en ré majeur*, de Rossini.
23 h 20 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules ; A l'écoute de la terre.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.R. (Parti républicain).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (Cycle Jean Gabin) : « Gueule d'amour ».
Film français de J. Grémillon (1937), avec J. Gabin, M. Balin, R. Lefevre, M. Deval, J. Aymé, H. Poupon, J. Marken, P. Labry, R. Casa (N. Rediffusion).
*Un homme, habitué aux succès féminins lorsqu'il était sous-officier de spahis à Orange, devient, rendu à la vie civile, le jouet d'une femme entretenue, pour laquelle l'amour n'est qu'un caprice. Gabin et Mireille Balin admirables de vérité humaine et psychologique dans un drame de la passion malheureuse traité avec le réalisme le plus sobre, le plus juste.*
21 h 55 Journal.

### FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Babil des classes dangereuses », de V. Novarina. Avec P. Abecassis, Y. Arcanel, N. Barentin, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Benjamin Fondane.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : « Concerto pour flûte en ré mineur » (C.P.E. Bach), « Sérénade viennoise no 4 en ut majeur » (Mozart), par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand, avec M. Debost, flûte.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel). Soirée de musique française : « Estampes » (Debussy), par J.-Ph. Collard, piano, mélodies de Duparc, et « Chansons de don Quichotte » (J. Ibert), par R. Van der Meer, baryton, et R. Jansen, piano : « Quintette pour piano et cordes en fa mineur » (C. Franck), par le Quatuor Bernède et J.-Ph. Collard.
23 h., Ouvert la nuit... le pour et le contre du poème symphonique : « Psyché » (Franck), « l'Apprenti sorcier » (Dukas), « le Rouet d'Omphale » (Saint-Saëns), « Mort et transfiguration (R. Strauss), « Vischerad » (Smetana), « les Hussites » (Dvorak) : 1 h., Jazz forum : Charles Mingus.

## Vendredi 18 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Wickie le Viking.
14 h 15 Croque-vacances.
Joe chez les fourmis ; 14 h. 24, Bricolage ; 14 h. 28, Variétés ; 14 h. 35, Infos-nature ; 15 h., Le tour du monde des marionnettes ; 15 h. 5, Variétés ; 15 h. 10, Arago X 001 ; 15 h. 20, Dramatique : *Philippe le petit.*
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
L'« U 31 ».
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les brevets techniques : à quoi ça sert ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « Un amour exemplaire ».
De Maurice Horgues, réalisation P. Sabbagh, mise en scène de J. Ardouin. Avec P. Pradier, M. Damien, C. Magnet, G. Caudron.
22 h 30 Expressions.
Mariano Portuny, au-delà de l'éphémère ; Bonjour les petits enfants ; Un Américain à Angers ; « La « Fantastique » à Carvin ; Archi-sculpture.
23 h 40 Journal et cinq jours en Bourse.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ?
15 h Série : Vivre libre.
Mort d'un chasseur.
16 h Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... les potentats.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies : Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Médecins de nuit.
Disco.
21 h 35 Apostrophes.
L'émission est consacrée à Jean-Paul Sartre
Avec Raymond Aron, Bertrand Poirot-Delpech, une élève du lycée Henri-IV et François Périer.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Dramatique : « la Chambre ».
De Jean Paul Sartre, adaptation G. Jarlot, réalisation M. Mitrani, avec M. Auclair, G. Page, M. Terry, J.-R. Caussimon et M. Brayd.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Douze pour l'aventure ; Des livres pour nous ; Bricolopédie : l'automobile.
18 h 55 Tribune libre.
La FEN (Fédération de l'éducation nationale).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3 - Le Nouveau Vendredi : Bombe française : « Un petit coin de parapluie ».
Enquête de Jean Lefèvre
*Un dossier sur le nucléaire, auquel ont notamment participé M. Y. Bourges, ministre de la défense ; les généraux Buis et Gallois ; M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, et les spécialistes des questions militaires des groupes politiques de l'Assemblée.*
21 h 30 Variétés : Quand la chanson s'habille en Nord.
*Avec A.-M. Carrière, J. Gréco, A. Cordy, J.-C. Darnal, C. Sauvage, Adamo, P. Dudan, F. Fumières et le Crazy Horse.*
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Que faire du bassin d'Arcachon ?

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne ; à 8 h. 32, La France vue de mes villages.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Echec à Bonaparte », de G. de Diesbach.
11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans : œuvres de Schoenberg, Stockhausen.
12 h. 5, Agora.
1 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Belle Fiole », de D. Rosadoni.
14 h. 47, Un homme, une ville : Charles Fourier à Paris.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Autour d'Erik Satie.
18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panait Istrati.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le peuplement de la Chine archaïque.
20 h., « le Tombeau de Malakovski », poèmes lus par Antoine Vitez, avec T. Ivanova, C. Frioux, V. Pozner, et la voix de Lili Brik.
21 h. 30, Black and blue : Aux alentours du vaudou, avec C. Fumblot.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Sonates de Schubert et Beethoven et « Symphonie no 9 en ut » (Schubert), dir. Karajan.
12 h., Musique de table : Œuvres d'Arriaga, Philidor et Boccherini ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de facteur d'orgue ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Les chants de la terre : Pionniers de l'enregistrement ; 14 h. 30, *Les enfants d'Orphée* ; 15 h., Mélodies populaires et anciennes d'Espagne et œuvres de F. Garcia-Lorca, M. de Falla ; 15 h. 45, J.-S. Bach : « Concerto en ré mineur pour piano », « Concerto pour piano no 4 en la majeur », « Choral prélude Ich Ruf zu Dir » ; 16 h. 30, « Symphonie no 7 » (Brückner) et « X Plus » (G. Reibel).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Musique concertante » (B. Blacher), « Concerto pour violon et orchestre no 7 » (Mozart), « Symphonie no 8 » (Dvorak), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. G. Wich, avec T. Zehetmair, violon.
22 h. 15, Ouvert la nuit : « Sonate à Thérèse » (Beethoven) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Félix Weingartner à Paris : « Concerto no 3 » (Beethoven) enregistré en 1939, « Suite en ré pour orchestre » (J.-S. Bach) enregistré en 1939 ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : le T.N.P.




## PRESSE

● *M. Claude Bujon*, médecin généraliste (quarante-trois ans) vient d'accepter de prendre la succession de son père, M. Maurice Bujon, au poste de P.-D.G. du quotidien *le Midi libre*, édité à Montpellier. M. Maurice Bujon est président de la Fédération nationale de la presse française et du Syndicat des quotidiens régionaux.

● *La situation à « Demain l'Afrique ».* — La direction de la société éditrice de *Demain l'Afrique* ayant déposé son bilan (*le Monde* daté 13-14 avril), le personnel du périodique, en grève depuis le 2 avril, se trouve dans une situation critique. En conséquence, le Syndicat des journalistes C.G.T. a décidé de saisir les prud'hommes.

# SPORTS

### La controverse sur les Jeux olympiques de Moscou

## Le mouvement sportif français est placé devant ses responsabilités

### nous déclare M. Jean-Pierre Soisson

*Quelle va être la position du gouvernement français maintenant que le comité olympique américain a accepté de ne pas envoyer de délégation à Moscou, comme le lui a demandé le président Carter ?* « La politique du gouvernement reste inchangée », *nous a répondu, mercredi soir 16 avril, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Pour lui, il appartient au mouvement sportif français de décider s'il doit répondre ou non à l'invitation du comité d'organisation des Jeux, étant entendu que la France ne saurait participer à de simples Spartakiades, c'est-à-dire des jeux réduits pour l'essentiel à des compétitions entre athlètes des pays de l'Est.*

M. Soisson avait rappelé cette position devant le conseil national de l'U.D.F., le 15 avril. A cette occasion, les représentants de certaines composantes du parti majoritaire — MM. Jean Lecanuet et Michel Pinton, par exemple (*le Monde* du 17 avril) — ont estimé que la présence d'une délégation française à Moscou ne leur paraissait pas opportune dans le contexte international. Toutefois, il est manifeste que le gouvernement ne désire pas brusquer les choses en prenant nettement position. S'il avait été interrogé mercredi après-midi, 16 avril, à l'occasion des questions d'actualité à l'Assemblée nationale — comme il s'y attendait, — M. Soisson aurait lu aux députés, nous a-t-il dit, un texte mis au point avec le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, en rappelant notamment l'article 35 de la charte olympique : « *Seuls les comités nationaux olympiques reconnus par le Comité international olympique sont compétents pour engager des concurrents aux Jeux olympiques.* »

Cette position officielle, inchangée depuis le mois de janvier — en dépit de déclarations privées de certains ministres annonçant que la France ne serait pas représentée à Moscou, — ménage la chèvre et le chou. D'une part, la France ne se range pas dans le camp du boycottage, tout en faisant savoir à l'Union soviétique qu'elle désapprouve son intervention en Afghanistan. D'autre part, le mouvement sportif est jugé assez raisonnable pour comprendre qu'il ne doit pas participer à des Jeux ayant perdu leur caractère d'universalité, cela évitant à la France de se désolidariser du camp occidental si plusieurs pays européens, comme cela paraît inéluctable désormais, suivent le comité olympique américain.

Cette position a été jugée hypocrite par de nombreux commentateurs, puisqu'elle ménage les intérêts politiques et sportifs de la France en évitant d'aborder au fond le problème des relations avec l'U.R.S.S. Elle est pourtant moins confortable qu'il n'y paraît au premier abord. En effet, il va maintenant s'agir de déterminer à partir de quel point les Jeux de Moscou cesseront d'être olympiques pour devenir des Spartakiades. Ainsi, le retrait américain a des conséquences différentes sur les vingt-trois disciplines olympiques. Il faussera par exemple les résultats en natation sans influencer pour autant l'issue du tournoi de judo, où les chances françaises de médaille sont beaucoup plus nombreuses.

C'est donc à cette appréciation que le mouvement sportif va se livrer pour prendre sa décision finale. D'ores et déjà, le président de la Fédération française d'équitation, M. Legrez, a fait savoir que la participation des cavaliers était mise en question. M. Soisson nous a assuré qu'aucune pression, ni dans un sens ni dans l'autre, ne serait exercée sur les responsables sportifs « *qui sont placés devant leurs responsabilités* ».

Toutefois, l'évolution de la situation ne dépendra-t-elle pas, en grande partie, du résultat des réunions du Comité international olympique avec les fédérations internationales et les comités olympiques nationaux, du 21 au 23 avril à Lausanne ? Le ministre en convient, en faisant néanmoins deux remarques. Tout d'abord, l'engagement individuel des athlètes, qui a été imaginé pour pallier l'abstention des comités nationaux ayant décidé le boycottage, lui paraît poser des problèmes pratiques qui ne résoudraient rien politiquement. Quant aux propositions tendant à « *dépolitiser les Jeux* » en supprimant les hymnes nationaux, les drapeaux et les cérémonies, les informations du ministre — confirmant celles recueillies par ailleurs — laissent penser qu'elles se heurteraient à un veto soviétique.

Tout cela fait que, sans le dire, la France glisse vers l'abstention, sans qu'il soit envisagé pour l'instant de proposer une compétition de remplacement aux athlètes. Sans doute pour ne pas prendre à rebrousse-poil l'opinion publique qui, dans sa très grande majorité, reste favorable aux Jeux olympiques, sans pourtant se mobiliser. Ainsi l'absence des athlètes français pourra être facilement présentée comme le fruit d'un concours de circonstances « indépendantes de notre volonté ». Absence qui n'empêche pas, au demeurant, de préparer l'avenir.

### Retour à la Grèce ?

C'est ainsi que M. Maurice Herzog, l'un des deux membres français du C.I.O., nous a exposé, il y a quelque temps, une idée de nature à renforcer l'autorité du Comité international, afin d'en faire un interlocuteur valable et actif des Etats et exerçant une certaine autorité morale. Ces derniers jours, le président du comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), M. Claude Collard, s'est rendu en Grèce pour étudier, avec plusieurs membres du gouvernement hellénique, la possibilité d'une implantation permanente des Jeux sur un site neutre, afin de couper court aux problèmes politiques liés au choix des villes organisatrices.

ALAIN GIRAUDO.

● *La participation des judokas français.* — M. Pierre Audran, président de la Fédération française de judo (F.F.J.D.A.), dément que sa fédération ait décidé de ne pas participer aux Jeux olympiques de Moscou. Le comité directeur de la fédération doit se réunir dimanche 20 avril. L'absence éventuelle des judokas japonais qui dénaturerait la compétition de Moscou sera examinée. Toutefois « *aucune décision n'est à attendre de la fédération dans l'immédiat* », nous a précisé M. Audran.

## SPORTS ÉQUESTRES

## Hasardeuse expédition américaine

*Petit coup de théâtre dans l'épreuve marathonienne dite Coupe des Nations, qui, pour sa deuxième année d'existence, décidément fait beaucoup parler d'elle.*

*Vingt et unième au classement des concours disputés en palais sur le Vieux Continent alors que seize Européens seulement étaient appelés à traverser la mare aux harengs pour la finale, le Français Gilles de Balanda n'en ira pas moins défendre les couleurs de son pays, la semaine prochaine, à Baltimore, où il devra affronter notamment les cavaliers d'outre-Atlantique les mieux placés chez eux dans la compétition. Cette qualification n'a été possible que grâce au désistement de la dernière heure du jeune Britannique Robert Smith, de l'Irlandais Eddie Macken, des Néerlandais Heins et Nooren.*

*La raison généralement invoquée par les intéressés n'est pas dénuée de pertinence. Cette campagne d'hiver, disent-ils, commencée début décembre à Bordeaux et finie la semaine passée à Göteborg (Suède) a été très éprouvante pour nos chevaux. L'actuel règlement ne pèche pas seulement sur le papier : il faut un cœur exemplaire pour partir à la conquête de douze grosses épreuves de rang. Et sur le terrain, hélas, certaines de nos montures et comme par hasard les plus généreuses, finissent postérieur à plat. Mieux vaut alors s'abstenir, mieux vaut se tourner vers les concours de printemps en extérieur, Rome et Hickstead (Grande-Bretagne) en particulier.*

*A cet égard, une question se pose : Gilles de Balanda montera aux Etats-Unis le cheval Grand-Cœur — choix excellent — et l'étalon Galoubet, actuellement sous contrat fédéral. Ce superbe champion respire la force et sera présenté assurément au summum de sa condition. Sur nos terrains, il domine visiblement de toute une classe ses opposants. Aux Etats-Unis, il n'a pas la plus faible chance de l'emporter, le fossé étant béant entre son cavalier, le Français Balanda, classé seizième par le jeu des abandons que l'on sait, et les concurrents de tête.*

R. M.

## TENNIS

### ARTHUR ASHE ABANDONNE LA COMPÉTITION

Le joueur de tennis noir américain Arthur Ashe a annoncé, mercredi 16 avril à San-Francisco, sa décision d'abandonner la compétition. Agé de trente-six ans, Arthur Ashe, l'un des meilleurs joueurs du monde, avait notamment remporté le tournoi open des Etats-Unis en 1968 et le tournoi de Wimbledon en 1975.



# SPORTS

La controverse sur les Jeux olympiques de Moscou

## Le mouvement sportif français est placé devant ses responsabilités

nous déclare M. Jean-Pierre Soisson

SPORTS ÉQUESTRES

Hasardeuse expédition américaine

# INFORMATIONS «SERVICES»

## LOGEMENT

### Avant d'acheter un appartement

**Quelles précautions prendre avant d'acheter un logement achevé ou en cours de construction. Le Crédit industriel de l'Ouest donne ces quelques conseils qui ne prétendent pas être exhaustifs.**

#### ● Constructions achevées

Pour un logement achevé, neuf ou ancien, l'acte qui liera acquéreur et vendeur est la promesse de vente. Bien qu'il soit préférable de la signer devant un notaire, il s'agira le plus souvent *d'une promesse sous « seing privé »*. Elle devra alors être faite en trois exemplaires, un pour l'acquéreur, un autre pour le vendeur, le troisième étant conservé par l'enregistrement auquel la promesse doit être soumise dans les dix jours, sous peine de nullité.

Dans la *majorité des cas*, il s'agira d'une promesse unilatérale aux termes de laquelle le vendeur s'engage irrévocablement à vendre, l'acquéreur, quant à lui, ne s'engageant pas à *acquérir. Ce dernier verse un* dépôt de garantie, qui appartiendra sous certaines conditions au vendeur, dans le cas où l'acquéreur ne demanderait pas la réalisation de la promesse. Ce dépôt de garantie doit être conservé par le notaire ou par l'intermédiaire.

Mais avant même qu'intervienne la signature de la promesse de vente, on aura intérêt à prendre un certain nombre de précautions :

1) DEPOT DE GARANTIE. — *Si l'on passe par l'intermédiaire* d'un professionnel (agent immobilier, par exemple), il sera demandé le plus souvent 10 % du prix du logement. L'idéal serait de ne rien verser avant la signature de la promesse de vente, mais s'il n'y a pas moyen de faire autrement, on établira un chèque à l'ordre du notaire, du vendeur ou de l'agence qui va le conserver, mais jamais au nom du vendeur lui-même ;

2) ENVIRONNEMENT. — Se faire une idée des prix pratiqués *pour* des logements comparables, dans des quartiers comparables. En visitant l'environnement, on veillera à la proximité d'un moyen de transport en commun, d'une école, de commerces, d'un espace vert... et à l'absence de pollution : tous éléments qui influent sur le prix d'un logement.

On se rendra également à la mairie, voire à la préfecture, pour prendre connaissance des projets d'urbanisme : création d'une voie à grande circulation ou d'une zone industrielle, par exemple.

3) ETAT DES LIEUX. — Visiter les lieux en s'assurant de leur état. Mesurer les pièces et envisager une visite accompagnée par un professionnel. Se faire communiquer le nom du syndic pour lui demander le montant des charges, l'état de l'immeuble et les travaux prévus, ainsi que les servitudes et interdictions qui figurent dans le règlement de copropriété.

Si l'on achète pour donner en *location, vérifier si l'immeuble* est soumis à la réglementation des loyers (loi de 1948), et si l'on peut pratiquer des loyers libres sans maintien dans les lieux.

4) PRET. — Vérifier s'il s'agit *d'une acquisition en toute propriété* ou de parts de sociétés donnant vocation à l'attribution de locaux lors de la dissolution de la société : les coûts des prêts et garanties ne seront pas les mêmes suivant la forme juridique de l'acquisition.

*S'assurer auprès de sa banque* de ses possibilités d'emprunt. on n'est jamais obligé de s'adresser à l'établissement désigné par le vendeur, et l'on a toujours intérêt à rechercher les meilleures conditions de financement.

Savoir que le banquier examinera la capacité d'endettement de l'emprunteur en fonction de ses revenus et vérifiera auprès de la compagnie d'assurance que l'état de santé de l'emprunteur lui permet d'être couvert *par une police d'assurance*

Déposer sa demande de prêt le plus tôt possible auprès de la banque afin de pouvoir financer le prix d'acquisition *dans les délais convenus.*

5) DUREE DE LA PROMESSE. — *Entre la signature de la promesse* et celle de l'acte, on n'acceptera pas une durée inférieure à deux mois : c'est le délai normal pour la constitution du dossier (renseignements hypothécaires, certificat d'urbanisme, etc.) et l'obtention du prêt.

On exigera qu'il y figure un certain nombre de clauses notamment : que le vendeur prouve qu'il est régulièrement propriétaire ; qu'il n'existe pas de servitudes administratives de nature à déprécier la propriété ; que le *vendeur s'engage à rapporter la* mainlevée des inscriptions éventuelles d'hypothèque ; que la promesse de vente sera rendue nulle dans le cas où l'acquéreur ne pourrait obtenir son prêt ; que l'acquéreur puisse céder sa promesse à un tiers dans le cas où il ne pourrait plus être acquéreur.

Il va de soi que toutes ces clauses ont pour but de restituer à l'acquéreur éventuel son dépôt de garantie sans aucune retenue. Il est très important que cela figure dans le corp de la promesse de vente.

#### ● Acquisitions sur plans

En plus des conseils ci-dessus on aura intérêt à veiller aux points suivants avant de signer le contrat de réservation :

— Se renseigner auprès de son banquier sur les capacités financières et techniques de la société de promotion ;

— Demander si la construction *bénéficie d'une garantie d'achèvement* intrinsèque ou extrinsèque : dans le second cas, ce n'est pas le promoteur mais une banque ou un établissement habilité qui garantit le financement de l'achèvement de la construction, ce qui est préférable.

— Faire préciser le *délai* de livraison.

— Demander l'état descriptif des lieux (plans, superficies, prestations), en faisant préciser ce que signifient les termes techniques *employés.*

— Voir si la vente se fera à prix ferme et définitif : le prix sera un peu plus élevé, mais c'est le promoteur qui prendra les risques en cas de hausse du prix de revient de la construction après la signature de l'acte de vente reçu chez le notaire.

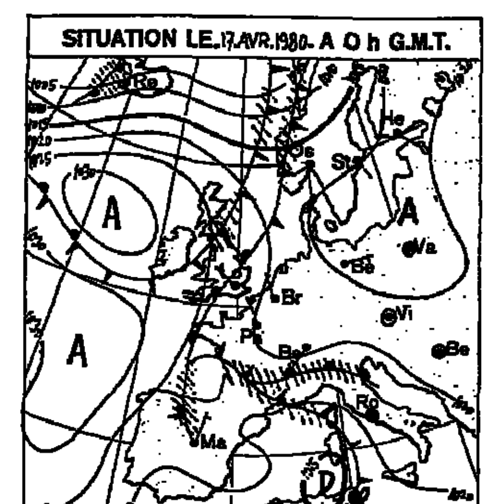
En cas de prix révisable, l'indexation joue sur l'intégralité du prix jusqu'à la signature de l'acte d'achat. Après la signature de cet acte, l'indexation ne portera que sur le montant des *sommes restant à verser.*

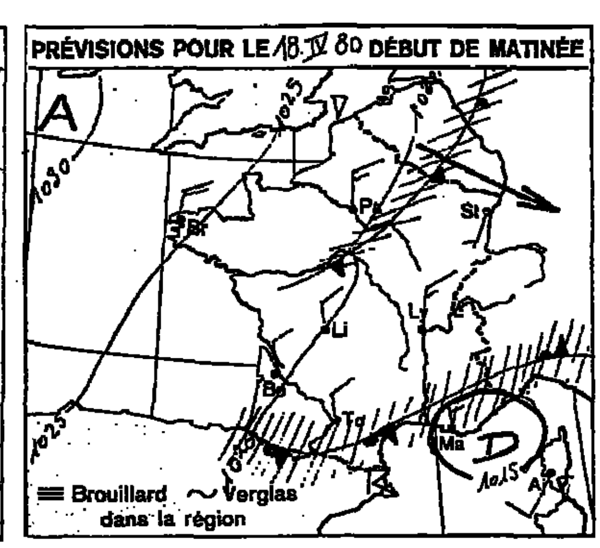
Les appels de fonds concernant un immeuble en « copropriété verticale » sont les suivants : 5 % à la réservation ; 35 % à l'achèvement des fondations ; 70 % à la mise hors d'eau ; 95 % à l'achèvement de l'immeuble ; 100 % à la remise des clés.

Il est conseillé de se renseigner auprès de son notaire sur le montant des frais que ce dernier percevra tant pour les frais d'acquisition que pour les frais *de garantie. A titre indicatif pour* un appartement, ils sont : en ce qui concerne le neuf de l'ordre de 2 à 3 %, en ce qui concerne l'ancien de l'ordre de 7 à 8 %.

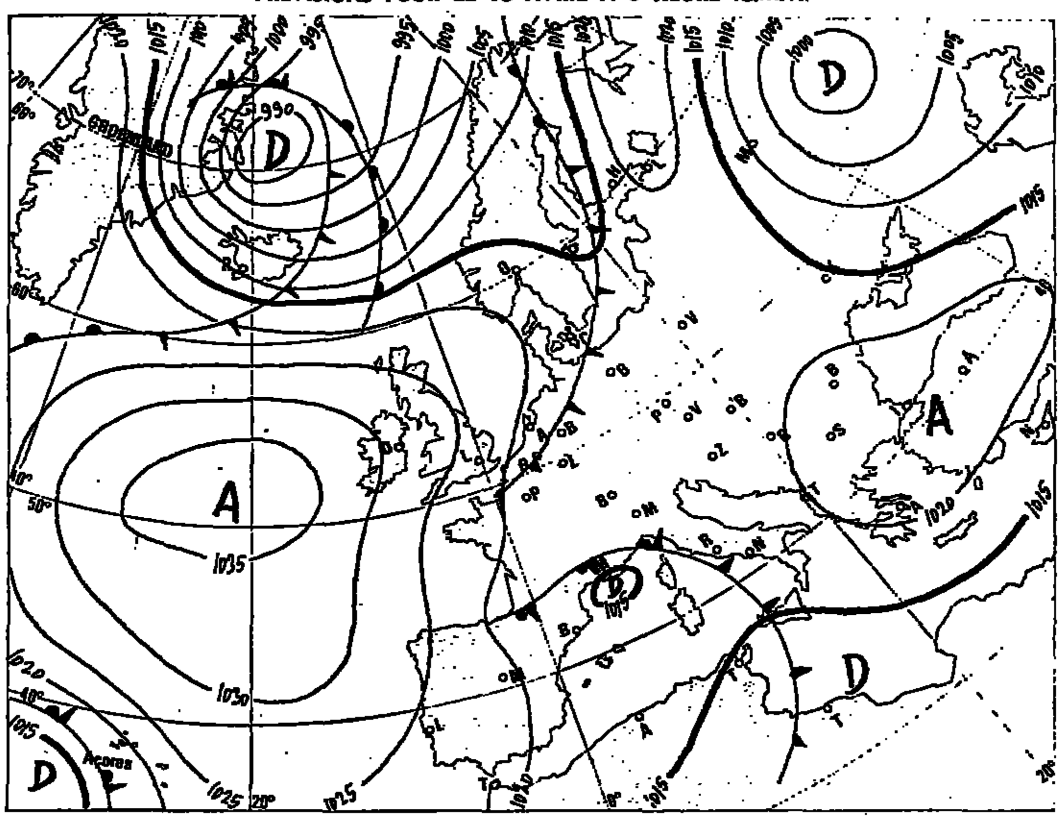


## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 avril à 0 heure et le vendredi 18 avril à 24 heures :**

La France restera en bordure des *hautes pressions centrées sur le* proche Atlantique. Le courant perturbé, circulant à la périphérie de ces hautes pressions, n'affectera nos régions du Nord et de l'Est que par sa bordure atténuée.

Vendredi, un étroit passage très nuageux, donnant quelques pluies éparses, se situera le matin de la frontière belge au Bassin parisien *et, le soir, sur le Jura et le nord* des Alpes. Après ce passage, de nouvelles éclaircies se développeront progressivement de la Manche orientale aux Vosges et au Morvan.

D'autre part, le temps restera très nuageux des Pyrénées au sud du Massif Central et des Alpes, où l'on notera encore quelques pluies ou averses parfois orageuses.

Sur le reste de la France, le temps sera assez ensoleillé mais parfois brumeux le matin.

Les vents, qui s'organiseront au secteur nord, seront faibles à modérés.

Les températures maximales seront en baisse sur le quart nord-est du pays.

Le jeudi 17 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 019,3 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée d 16 avril ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 15 et 11 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 12 et 11 ; Bourges, 13 et 10 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 13 et 9 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 14 et 8 ; Lille, 22 et 6 ; Lyon, 15 et 10 ; Marseille, 14 et 9 ; Nancy, 21 et 4 ; Nantes, 16 et 10 ; Nice, 13 et 10 ; Paris-Le Bourget, 21 et 8 ; Pau, 15 et 9 ; Perpignan, 13 et 9 ; Rennes, 16 et 9 ; Strasbourg, 22 et 4 ; Tours, 17 et 11 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

*Températures relevées à l'étranger :* Alger, 18 et 6 degrés ; Amsterdam, 21 et 5 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 20 et 6 ; Bonn, 23 et 4 ; Bruxelles, 24 et 8 ; Le Caire, 12 (min.) ; îles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 16 et 1 ; Genève, 14 et 9 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 15 et 8 ; Moscou, 4 et —4 ; New-York, 9 et 1 ; Palma-de-Majorque, 20 et 3 ; Rome, 18 et 12 ; Stockholm, 15 et 2 ; Téhéran, 16 et 9.

*(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 avril 1980 :

UN DECRET

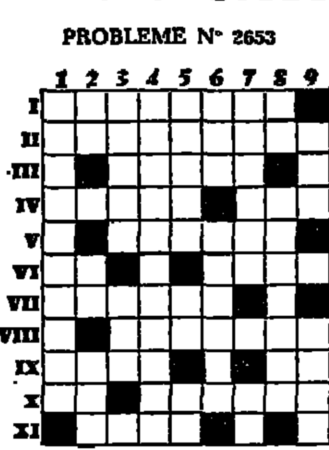
● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

*UN ARRETE*

● Fixant les barèmes en fonction desquels seront calculées pour 1980 les contributions des communes dont la police a été étatisée.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2653



HORIZONTALEMENT

I. Des abris pour les veuves. — II. Méritent d'être rapportées *quand elles sont piquantes.* — III. Vit une défaite des Autrichiens. — IV. Ne laissent pas dormir ; Autrefois, était souvent suivi d'un pas. — V. Sur la Loire. — VI. Qui a peut-être été dévoré ; Jetées quand elles sont usées. — VII. Faire une exposition. — VIII. Là où ils passent, il n'y a plus de mouches. — IX. Pas exposées ; D'un auxiliaire. — X. Pronom ; Réclame encore un morceau. — XI. N'est jamais bonne quand elle est noire.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à une fine lame. — 2. Un vague sujet ; Note ; Où l'on ne voit aucun accident. — 3. Pas sérieux ; Ne fait pas un grand bien. — 4. Peut s'attaquer aux vierges. — 5. Fit paraître ; Préposition ; Terme musical. — 6. Mot qui peut valoir un renvoi ; Fournit de l'essence. — 7. Fit une grande impression ; Qui pourrait donc être récité. — 8. Abréviation pour un grand ; Restent à l'air quand elles sont mortes. — 9. Se mettait en boule ; Prouve qu'on a bien travaillé.

**Solution du problème n° 2652**

*Horizontalement*

I. Ecrivain. — II. Xi. ; Loisir. — III. Emmétrope. — IV. Meute ; Lin. — V. Pt ; Siège. — VI. Lias ; Mot. — VII. Aède ; Dent. — VIII. Ira ; Sen. — IX. Regretté. — X. Ut ; Ou. — XI. Orléans.

*Verticalement*

1. Exemplaires. — 2. Cimetière. — 3. Mu ; Adagio. — 4. Ilet ; SE. — 5. Votes ; Seul. — 6. Air ; Dette. — 7. Isolement. — 8. Nipigon ; Eon. — 9. Rénette ; Us.

GUY BROUTY.

## PARIS EN VISITE

**VENDREDI 18 AVRIL**

« Viollet-le-Duc », 12 h. 30, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Garnier-Ahlberg.

« Ateliers de la Manufacture des Gobelins, de Beauvais, de la Savonnerie », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot.

« La Bourse : temple du capital », 15 h., métro Bourse, Mme Oswald.

« Le Marais : hôtel de Saint-Aignan », 15 h., 77, rue du Temple, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Histoire du mobilier, dix-neuvième siècle », 14 h. 30, 7, rue des Réservoirs, C. de Monclin (Versailles).

« Mucha », 15 h., entrée du Grand Palais, Mme Angot.

*« Viollet-le-Duc », 15 h., Grand* Palais, porte Clemenceau (Approche de l'art).

« Les souterrains gothiques du collège des Bernardins », 15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre, P.-Y. Jaslet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Vieilles rues, les deux plus vieilles *maisons de Paris, l'abbaye Saint-*Martin-des-Champs », 15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier.

## CONFÉRENCES

19 h. 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, docteur H. Daran : *« Les développements de la conscience humaine ».*

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler, loge unie des Théosophes : « Le troisième œil ».

20 h. 30, Centre culturel de la Rose-Croix, 199, rue Saint-Martin, F. de Closets : « Le monde actuel : analyse et réflexions ».

20 h. 30, Théâtre Romain-Rolland, *18, rue Eugène-Varlin, à Villejuif,* J. Chavaillon et Ph. Andrieux : « La prodigieuse aventure de l'homme ».

21 h., salle de l'ADACOP, 46, rue Gabriel-Péri à Cormeilles-en-Parisis, A. Spire : « Etre intellectuel et communiste, est-ce possible ? »

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

**TRANCHE D'AVRIL DES SIGNES DU ZODIAQUE**

**TIRAGE DU 16 AVRIL 1980**

| TERMINAISON | FINALES et NUMÉROS | SIGNES du ZODIAQUE | SOMMES A PAYER F. |
|---|---|---|---|
| 1 | 41 | tous signes | 150 |
| | 2 531 | vierge | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 11 841 | scorpion | 100 150 |
| | | autres signes | 10 150 |
| | 30 891 | taureau | 100 900 |
| | | autres signes | 10 000 |
| | 32 381 | capricorne | 100 000 |
| | | autres signes | 10 000 |
| 2 | 2 | tous signes | 70 |
| | 12 | tous signes | 220 |
| | 952 | tous signes | 370 |
| | 3 432 | bélier | 7 070 |
| | | autres signes | 770 |
| | 1 082 | lion | 10 070 |
| | | autres signes | 1 070 |
| | 02 492 | gémeaux | 100 070 |
| | | autres signes | 10 070 |
| | 16 242 | balance | 100 070 |
| | | autres signes | 10 070 |
| | 28 692 | sagittaire | 100 070 |
| | | autres signes | 10 070 |
| 3 | 253 | tous signes | 300 |
| | 2 083 | balance | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 3 223 | gémeaux | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 1 983 | balance | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 2 883 | taureau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| 4 | 024 | tous signes | 300 |
| | 0 884 | cancer | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 3 884 | sagittaire | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 8 664 | poissons | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 05 844 | lion | 100 000 |
| | | autres signes | 10 000 |
| 5 | 085 | tous signes | 300 |
| | 0 086 | poissons | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| 5 | 35 085 | verseau | 100 300 |
| | | autres signes | 10 300 |
| 6 | 2 286 | taureau | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 3 916 | sagittaire | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 5 336 | cancer | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 5 396 | bélier | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| 7 | 7 | tous signes | 70 |
| | 27 | tous signes | 370 |
| | 8 547 | scorpion | 10 070 |
| | | autres signes | 1 070 |
| | 00 597 | cancer | 100 070 |
| | | autres signes | 10 070 |
| | 01 427 | bélier | 100 370 |
| | | autres signes | 10 370 |
| 8 | 798 | tous signes | 300 |
| | 7 728 | capricorne | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 9 388 | verseau | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| 9 | 6 519 | scorpion | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 0 089 | verseau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 1 279 | vierge | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 5 309 | gémeaux | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 8 489 | capricorne | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 13 489 | vierge | 100 000 |
| | | autres signes | 10 000 |
| | 27 829 | poissons | 100 000 |
| | | autres signes | 10 000 |
| 0 | 380 | tous signes | 300 |
| | 4 270 | lion | 7 000 |
| | | autres signes | 700 |
| | 35 110 | gémeaux | 3 000 000 |
| | | autres signes | 100 000 |

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES LILAS LE 23 AVRIL 1980 à CARVIN (Pas-de-Calais)

**LOTO** tirage n° 16

2 6 21 22 30 45 — numéro complémentaire 4

PROCHAIN TIRAGE LE 23 AVRIL 1980 VALIDATION JUSQU'AU 22 AVRIL, APRES-MIDI

## LISTE OFFICIELLE loterie nationale ARLEQUIN

**TIRAGE DU 16 AVRIL 1980**

FINALES ET NUMÉROS SORTIS AU TIRAGE : 6 | 89 | 512 | 832 | 1774

| FINALES OU NUMEROS | SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER TOUTES SERIES F. |
|---|---|
| 6 | 50 |
| 89 | 200 |
| 98 | 100 |
| 512 | 3 000 |
| 125 | 300 |
| 152 | 300 |
| 215 | 300 |
| 251 | 300 |
| 521 | 300 |
| 832 | 3 000 |
| 238 | 300 |
| 283 | 300 |
| 328 | 300 |
| 382 | 300 |
| 823 | 300 |

| FINALES OU NUMEROS | SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER SERIE 38 F. | SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER AUTRES SERIES F. |
|---|---|---|
| 1774 | 2 005 000 | 21 000 |
| 1 477 | 10 000 | 2 000 |
| 1 747 | 10 000 | 2 000 |
| 4 177 | 10 000 | 2 000 |
| 4 717 | 10 000 | 2 000 |
| 4 771 | 10 000 | 2 000 |
| 7 147 | 10 000 | 2 000 |
| 7 174 | 10 000 | 2 000 |
| 7 417 | 10 000 | 2 000 |
| 7 471 | 10 000 | 2 000 |
| 7 714 | 10 000 | 2 000 |
| 7 741 | 10 000 | 2 000 |

Prochain ARLEQUIN, le 14 mai 1980, avec tirage télévisé, à 19 h. 12.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |



## offres d'emploi

**IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE**
recherche

### JEUNES INGÉNIEURS

DEBUTANTS, libérés du Service National Exclusivement E.N.S.T. - E.S.E. - E.C.P. pour étude et développement physique électronique hyperfréquence.

### JEUNES INGÉNIEURS

DEBUTANTS, libérés du Service National. E.N.S.I. - A.M., etc... pour production.

Adr. C.V., photo (retournée), n° 54.120, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

**IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE**
recherche

### INGÉNIEUR 2/3 A

Pour prendre la responsabilité d'un Groupe d'étude et développement de prototypes électroniques aéroportés.

### INGÉNIEURS 1

Libérés service National.
Diplômés Grande Ecole pour ce même groupe d'études.

Adresser C.V., photo (retournée), ss numéro 54.119, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

---

*LE GROUPE TRIUMPH ADLER*
*c'est 50000 ordinateurs installés dans 140 pays*
*c'est la filiale de VOLKSWAGEN (120 000 personnes)*

**LA DIVISION INFORMATIQUE DE**
## TRIUMPH ADLER FRANCE

*dans le cadre de son expansion recrute immédiatement*

## DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE
**INGENIEURS COMMERCIAUX (statut cadre)**

**Pour ses agences Parisiennes**

Nous disposons d'une gamme de produits uniques sur le marché du micro-ordinateur au multipostes.
Les professionnels retenus auront l'expérience de la vente de produits informatiques aux PME.

La rémunération annuelle atteindra **150 000 F et +** à quota réalisé (matériel + logiciel)

*Adresser votre C.V. (avec photo) à*
**Mr Kléber PAULMIER** Directeur de la Division Informatique
**BP 210 - 9-15 Avenue Paul Doumer 92505 RUEIL-MALMAISON CEDEX**

---

Entreprise T.P. recherche

**INGÉNIEUR DEBUTANT**
Sudria, Violet ou équivalent

**CONDUCTEUR DE TRAVAUX**
débutant BTS
pour chantiers caténaires
région parisienne. Ecrire avec C.V. et prétent. Mme Casanova, 153, rue de la Pompe, Paris-16e.

---

## CEGOS
**organise une étude spécifique sur**

## Les salaires des cadres dans les P.M.E.
Enquête-diagnostic 1980

**Une base de données fiables et exhaustives, dont l'usage sera réservé aux sociétés adhérentes.**

- C'est une enquête exclusivement réservée aux entreprises industrielles et commerciales petites et moyennes.
- Elle traite des données individuelles directement recueillies auprès des sociétés participantes.
- Elle fournit, outre les résultats statistiques, des diagnostics personnalisés qui comparent la rémunération de chaque cadre et de l'ensemble de l'entreprise aux résultats de l'enquête.
- Souscription: 1 000 F H.T.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter
S. Peyssou – (1) 772.31.32 poste 41.21
CEGOS, 33, quai Gallieni – 92152 Suresnes.

---

Filiale française d'un groupe international en expansion recherche pour la Région Parisienne

### 1 Délégué Commercial

pour son département Peintures Bâtiment, Isolation Thermique par l'extérieur, Etanchéité des Façades.

Conditions requises :
- 30 ans minimum.
- Expérience indispensable d'au moins 5 ans.
- Introduit auprès des Prescripteurs (Bureaux d'Etudes, H.L.M.) et des entreprises applicatrices.

Lieu de résidence : Paris ou proche banlieue.

Fonctions : Prospection commerciale et préconisations techniques (prescripteurs et applicateurs).
Il devra développer notre marque déjà bien implantée.

Adr. C.V. + photo sous n° 7.990, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 9.

---




Filiale Française (3000 personnes) d'une société multinationale recherche un

## cadre

pour poste
**CHEF DE SERVICE FACTURATION-RECOUVREMENT**

Qualités requises : • commandement (effectif 7 personnes), • connaissances comptables.
Le candidat retenu participera à la réorganisation de son service et en assumera la responsabilité complète après quelques mois.

Adresser CV avec photo et prétentions au Service Central de l'Administration du Personnel
RCS - 1/3 rue Dewoitine
78140 - VELIZY - VILLACOUBLAY.

---



## emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

## L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS

désire engager fin 1980 début 1981, pour sa Direction Générale de la Recherche à La Haye (Pays-Bas) et Berlin (République Fédérale d'Allemagne), des

### INGENIEURS ELECTRONICIENS

notamment expérimentés en techniques d'ordinateurs (hardware) et en commutation téléphonique,

### INGENIEURS ELECTRICIENS

### INGENIEURS MECANICIENS

pour effectuer, dans le cadre de la procédure européenne de délivrance de brevets et dans celui de procédures nationales, des recherches documentaires sur l'état de la technique.

Les candidat(e)s, âgé(e)s de préférence de moins de 35 ans et dégagés de leurs obligations militaires, doivent avoir la nationalité de l'un des Etats-membres. Ils doivent, en outre, avoir une excellente connaissance de l'une des langues officielles et pouvoir comprendre des textes techniques dans les deux autres (les langues officielles sont : l'allemand, l'anglais et le français).

Les traitements, indemnités et avantages sociaux correspondent à ceux des Organisations Coordonnées (OTAN, O.C.D.E., Conseil de l'Europe...).

Candidatures à adresser pour le 20 mai 1980 au plus tard à :

**L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS**
Patentlaan 2
2288 EE RIJSWIJK
PAYS-BAS

---

**Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.**

---

Cabinet d'Expertise Comptable
**DAKAR**
Recherche un auditeur pour un séjour de trois mois au Sénégal avec des déplacements en Afrique noire.
Env. C.V. et prétent. à B.P. 459
DAKAR

---

**CHATEAU MARGAUX**
recherche

### LA COLLABORATRICE

pour seconder sa Direction dans tous les aspects de la gestion du domaine, et assurer l'accueil des hôtes de marque.

D'excellente présentation, la candidate devra :

Etre âgée de 35 ans environ, pouvoir justifier d'une activité professionnelle suivie. Etre parfaitement bilingue anglais-français (allemand apprécié).

Expérience du secrétariat souhaitée.

Lieu de travail : PARIS (8e).
Mais déplacements de courte durée.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à :
CHATEAU MARGAUX
à l'attention de Mme LEMERRE,
19, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

---

**LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS recherche**

### INGÉNIEURS Débutants
**Grande École ou équivalent**
Référence C

- Pour l'étude et la production de programmes en temps réel dans le cadre du développement d'un système de commutation téléphonique.
- Pour des travaux de programmation dans le cadre d'une étude de nouvelles architectures de calculateurs.

Nationalité française exigée

### INGÉNIEUR SYSTÈME
Référence D

- Pour étude de systèmes avancés de télécommunications.

Créatif et ayant expérience dans le domaine des systèmes et réseaux numériques téléphoniques et de données.

Anglais indispensable - Nationalité française exigée

Adresser C.V. et prét. en précisant la réf. du poste choisi sous n° 53.662 à L.C.T., boîte postale 40 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

Importante organisation professionnelle recherche

**INGÉNIEUR OU TECHNICIEN SUPÉRIEUR**
ayant expérience technique et pédagogique pour compléter équipe chargée de l'assistance aux entreprises dans le domaine de la formation et de la réalisation d'ouvrages pédagogiques destinés aux mécaniciens.
Envoyer C.V. manuscrit, référ. No T 019305 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Provisoirement à mi-temps
**Pr cire Privé de Formation**
**A distance**
FONDE EN 1920
**Attaché de direction**
**ADMINISTRATIVE ET DE PROPAGANDE**
pédagogique. Bonn. connaiss. de l'enseignem. p. correspond. et usages ACADÉMIQUES. Culture supér. techn. ou profess. Ayant enseigné. C.V. très détaillé de 1re lettre à Direct. personnel, boîte postale 161, 94100 ST-MAUR.
Sans engagem. sera retournée.

---

SOCIETE DE PUBLICITE
recherche personne pour

## PRISE DE RENDEZ-VOUS
## PAR TÉLÉPHONE

Une première expérience réussie est indispensable.
**TEMPS PARTIEL**
début de semaine.
Possibilité d'évolution vers fonction commerciale à terme.

Ecrire sous référence 6.767 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS.

---

**BANQUE INTERNATIONALE**
PLACE DE PARIS
recherche
**EXPLOITANT**
JEUNE ET DYNAMIQUE
Respons. au sein d'une agence de la gestion et du développem. d'un portefeuille d'entreprise industrielle et commerciale.
Adr. lettre manusc., C.V., photo No T 19195 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

**BANQUE INTERNATIONALE**
PLACE DE PARIS
recherche
**RÉDACTEURS (TRICES)**
— NIVEAU B.P.
— Min. 5 an expér. dans l'étude des crédits clientèle commerc.

Ecr. No T 19194 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---



## emplois régionaux

THOMSON-CSF

**DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES**
Centre de CAGNES-SUR-MER

cherche pour renforcer équipe
MAITRISE D'ŒUVRE

### INGÉNIEUR
**GRANDES ÉCOLES**

4 à 5 ans d'expérience comme CHEF DE PROJET domaine technique numérique et informatique.

Adresser C.V. détaillé à THOMSON CSF, Service du Personnel, B.P. 53, 06802 CAGNES-SUR-MER.

---

**C. E.**
DE LA RÉGION EST
recherche

**RESPONSABLE**
DE SON SERVICE ŒUVRES SOCIALES

En lien avec les structures et groupes du C. E., l'intéressé sera chargé de
— Concevoir.
— Orienter.
— Organiser.
— Gérer.
— Et de coordonner.
les activités sociales et culturelles et d'en contrôler la mise en œuvre.

Le candidat devra posséder une sérieuse expérience professionnelle en matière d'animations sociales et culturelles et de très bonnes connaissances en gestion et en organisation.

PERMIS V.L. NECESSAIRE

Adresser C.V. manuscrit avec prétentions financières pour le 25 avril au plus tard à REGIE-PRESSE No T 019365 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Importante Entreprise recherche Cadre Administratif H.E.C. Sup de Co + DECS, expér. Audit appréciée. Tél. : 297-49-95.

---

Nous sommes une société française de première importance.

*Nous recherchons*

quelques

**PERSONNES DE CARACTÈRE**

capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 5.000 à 7.000 F. MENSUELS

Nous leur offrons :
— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

TEL. : 260-31-35.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études ;
— SOIT la preuve de leur personnalité.

---

**INGÉNIEURS ÉLECTRO.**
MEMES DEBUTANTS
DATA 97, rue Réaumur, 75002
Mo Sentier - 233-63-15

---

IMPORTANTE SOCIETE
(siège PARIS)
Filiale C.G.E.

Parmi les trois plus importantes en EUROPE dans le milieu automobile (accessoires électriques)

recherche pour son SERVICE EXPORT en pleine expansion.

**JEUNE INGÉNIEUR**
— Electricité
— Bilingue anglais ou allemand.
— Bonnes notions de l'autre langue.
Déplacements à l'étranger à prévoir.

Env. C.V., photo et prétent. à n° 90.990 M - BLEU
17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

---

IMPORTANTE SOCIETE
branche
— accessoires automobile —

recherche
pour son siège à PARIS

**JEUNE INGÉNIEUR**
SUDRIA - BREGUET - VIOLET ... électricité.
Bilingue anglais ou allemand.
Bonnes notions de l'autre langue.
Pour assister le directeur exportation.
Déplacements à l'étranger prévus.

Env. C.V., photo et prétent. à n° 90.989 M - BLEU
17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

---

PROGRAMMEURS FPA (Basic)
Etudie ttes propositions.
Ecr. n° 2145 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

---

IMPORTANTE SOCIETE
branche
— accessoires automobile —

recherche
pour son siège à PARIS

**JEUNE CADRE EXPORTATION**
(Essec ou Ecoles Supérieures de Commerce)
ayant de préférence quelques années d'expérience.
Bilingue anglais
autre langue souhaitée.
Pour activités commerciales et administratives.
Déplacements à prévoir.

Env. C.V., photo et prétent. à n° 90.991 M - BLEU
17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

---

**INFORMATIS**
Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE pour d'importants projets en temps réel.

**INGÉNIEURS LOGICIELS**
Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15/125-PDP 11

**INGÉNIEURS SYSTÈMES**
DOS/OS CICS-DL1
CII H. BULL 66

**INGÉNIEURS MICROS**
Logiciel Intel 80/80-Motorola,
M. Le Chef du Personnel,
26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

---

IMPORTANT CABINET DE BREVETS A PARIS

recherche

## INGÉNIEUR

**GRANDE ECOLE**

Mécanique-électricité, connaissant anglais et allemand.
Ayant de préférence expérience en propriété industrielle.

Adresser C.V. et prét. à n° 91348 M, BLEU,
17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

---

SOCIÉTÉ ASSURANCES
POSTE SEDENTAIRE
**J.H.** libéré ou O.M. **J.F.**
Bac C ou D ou niveau

Ecrire M. BISCAYAR
LA PROTECTRICE
45, rue de Châteaudun,
75439 PARIS CEDEX 09

---

Association recherche

**ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ**
dipl., expér., travail auprès enfants dans un cadre de prévention. Tél. jeudi, vendr., de 9 h. à 12 h., au 626-20 85 ou écrire Association Maison Familiale du Bas-Meudon, 35, av. Galliani, 92190 Meudon.

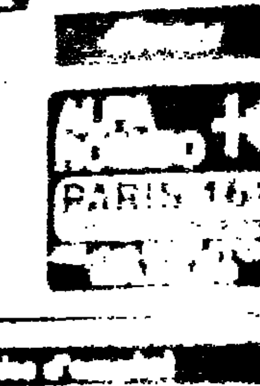
## secrétaires

FRANCO ANGLAISE DE LEVAGE S.A.
Voie n° 2 - Z.I. 95380 Louvres
recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS COURANT
pour remplac. congés maternité du 21 avril 1980 au 5 sept. 1980.
Téléph. pour R.-V. : 468-98-00.

---

Recherchons

**SECRETAIRE STENO-DACTYLO**
niveau B.T.S., 5 ans d'expér.
Env. C.V., lettre man. et photo, Fédération des Centres de Gest. Agréés, 109, bd Malesherbes - 8e



## représent. offre

IMPORTANTE SOCIETE
**REPROGRAPHIE**
avec imprimerie recherche
**REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS**
Solide expér. de la vente et bonnes connaissances procédés nécessaires.
Discrétion assurée.
Adresser 1re lettre à : O.E.P. (réf. 250), 23, rue Galvani, 75017 PARIS, qui transmettra.

## représent. demande

Français, 45 ans, dynamique et ambitieux, résidant en Haïti, parfaite connaissance des Antilles et des pays Caraïbes, trilingue, diplômé Ecole supérieure de commerce, vous propose son expérience et ses relations pour l'étude, l'implantation et la vte de vos produits sur ce secteur. Suis à Paris jusqu'au 25 avril et souhaite vous rencontrer. C. Marchand, 7, pl. Hunebelle, Clamart. Téléphone : 642-29-06.

## information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

## cours et leçons

Cherche professeur d'italien pour cours part. à domicile (Paris-8e). Téléph. vendredi 11 h. à 13 h. au 359-31-79.

Français Latin Grec Expression par professeur agrégé. TEL. : 883-48-75.

## enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à
**L'AMERICAN CENTER**
261, bd Raspail, PARIS-14e
**Tél. : 633-67-28.**
Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 21 avril
COURS PRVES
PREPARATION AU TOEFL
COURS POUR ENFANTS.
Forfait : cours + séjour U.S.A.

## propositions diverses

**ORTHOPHONISTE**
cède sans frais, début clientèle dans cabinet kinésithérapeute, proche banlieue Paris.
Tél. après 19 h. : 231-38-91.

## travail à domicile

*Demande*

Ne cherchez plus copies et sélections d'adresses. Secrétaire à domicile. Pour tous renseignem. joindre une enveloppe timbrée Mlle B. MOREL, 7, domaine de Gerville, 91450 Soisy-sur-Seine.

Thèses, manuscrits, frappe rapide sur IBM à boule. TEL. : 750-95-00.

## travaux à façon

*Demande*

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat. coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. : 368-47-84 et 893-30-02.

Artisan spécialisé rénovation et transformation appartement. Téléphone : 202-49-23 PERIC.

## occasions

**MOQUETTE A SAISIR**
Pure laine
60 F le m2 T.T.C.
beau velours synthétique
20 F le m2 T.T.C.
TEL. : 658-81-12.

## automobiles

### vente

**5 à 7 C.V.**

Particulier vend R 5 TL 1975 70.000 km : 9.000 F. Téléph. : après 19 h. : 544-48-09.

A VENDRE, Volkswagen Passat 1976, 7 CV, 70.00 km, 1re main, essence. Excell. état. Equip. radio complet. Prix : 15.200 F. Téléphone 920-49-07.

## divers



## demandes d'emploi

**CADRE DE BANQUE**
35 ANS
Relations commerciales clientèle d'entreprise, direction d'équipe commerciale en agence, animation et formation d'agents commerciaux de tous niveaux.
recherche
*poste correspondant secteur banque région Ouest de Paris, Eure-et-Loir, Loiret*
Ecrire n° 8.019 « le Monde » Publicité, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Cadre Ccial, 56 a., L.P.C.E., 20 a. d'expér. domaine véhic. industr., ch. poste à resp. Prendre contact pr R.-V. : 528-81-24.

Jeune homme, 30 ans, cherche place stable dans bureau étude ou autres propositions. Maîtrise en urbanisme. *Préparation 3e cycle* Aménagement - Planification - Urbanisme. Téléph. au 327-25-34 le matin.

Ingénieur génie atomique et électronique + H.E.C. connaissances économie et techniques énergie - Télécommunications armement. Expér. technique et commerc. Europe et U.S.A. Bilingue Anglais, cherche poste France ou étranger. Ecrire No 118.831, H.A.P. Hall petites annonces 7X - 44040 NANTES CEDEX.

Ancien industriel ayant grandes connaissances techniques et commerciales en machine agricole ayant relations Côte-d'Ivoire et Etranger, cherche emploi dans maison Export-Import. Pourrait faire déplacements. Ecrire K 20.830, Agence HAVAS, 33000 BORDEAUX, qui transm.

REFUGIE (E) S recherchent *emplois (qualifications variées)*. Ecrire : Corinne, F.J.T., 15, avenue Victor-Hugo 92220 BAGNEUX.

Etud. sér. ch. sur Paris pour début juillet - mi-Août, emploi vendeuse ds pr.-à-porter si poss. S'adresser : Marie VILLA, Téléphone 702-34-04 la journée.

Jne H., DOCT. ANGL., TRIL. ANGL. - ITAL., 5 ans d'expér. enseignt et anim., 10 ans exp. tourisme, hôtell., org. vacances, cherche représ. loc. d'agence à l'étr. ou anim. de form. en Angl. ou Fr. Etudie ttes propos. Tél. 240-20-29 mat./soir ap. 20 h.

Jne Fme, 23 ans, dipl. I.A.E., suivant actuellem. cours du soir I.A.E. « FONCT. PERSONNEL ». Désir. de faire carrière dans cette fonction, rech. situat. ds Entreprise Paris ou rég. paris. pouv. offrir perspect. d'avenir. Libre début juillet. Ecr. no 54.323, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.F., 25 ans, maîtrise histoire, travaillant actuell. librairie, exp. édition, rédactrice pigiste, ch. empl. secrét. rédact. Libre rap. Ecr. No 6.205 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

**DIRECTEUR COMMERCIAL**
— 37 a., Droit, Sc. Po., C.E.E.
— Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestat. de services, import-export, organisation administrative génér., juridique et assurances.
Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger.
Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux, étud. toutes propositions.
Ecr. no 6.212 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

**DIRECTEUR COMMERCIAL**
**Praticien chevronné**
**PARFUMERIE SÉLECTIVE**
recherche société de PRODUITS COSMETIQUES et/ou PARFUMS désireuse de restructurer et développer ses ventes ou lancer ses produits sur le marché français.
JE PROPOSE
12 années d'une expérience acquise et prouvée dans un groupe international.
— Etudes Marketing.
— Création.
— Organisation.
— Animation.
Pour 1er contact, écr. no 53.798 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

JEUNE FEMME, 38 ANS,
**LICENCE LETTRES**
PRATIQUE PEDAGOG. CONF. + exp. bur., étud. ttes proposit. Agence intérim s'abstenir. Ecr. no 6.210 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

**SANS EMPLOI, MALGRE**
— 13 ans de journalisme (rédact. chef et reporter).
— Criminologie. Droit.
— Anglais, italien, allemand.
— Age : 34 ans.
Etudie toutes propositions France et étranger.
Ecr. no 8005 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

**GRAPHOLOGUE**
Expérimenté
Téléphone 341-24-15, le matin.



# L'immobilier

## appartements vente

### 1er arrdt.

**SAINT-ROCH**
SUR DEUX NIVEAUX
50 M² TOUT CONFORT
BELLE RENOVATION
4e étage sans asc. - 359-01-49

### 3e arrdt.

**3-4 P.** EXCEPTIONNEL, près BEAUBOURG Bel imm. XVIIe, SOLEIL, Calme. 260-50-04

### 4e arrdt.

**QUAI AUX FLEURS**
Pptaire pressé de vendre 200 m2 r.-de-ch. sur Seine. Prix : 1.800.000 F. Possib. appartements ou burx. Tél. pour visiter : 887-08-21.

### 5e arrdt.

CENSIER, soleil. 354-42-70
DUPLEX, gd séj. + 2-3 chbres
**VERDURE, CALME**

CLAUDE-BERNARD, plein sud liv. 30 m2 + 2 chbres, cheminées, 80 m2 (projet ascenseur), 5e ét., balc., 745.000 F. 535-86-37.

**GOBELINS.** Pierre, séjour + 4 chbres tt cft Libre avril 82, loyer 20.000 F par an. 526.000 F. 325-97-16.

### 6e arrdt.

OBSERVATOIRE, imm. except. 5 P., 160 m2 + service, SOLEIL, quelq. travx. - 633-38-94, matin.

**ODEON.** Bel immeuble clair BEAU PETIT **STUDIO** s. d'eau kitchenet.
**RARE 124.000 F**
Sur place vendredi, samedi de 14 à 17 h., 25, rue Dauphine ou 224-93-61.

### 7e arrdt.

**126.000 F.** STUDIO petit, refait neuf kitchen., s. d'eau. 754-49-48.

**7e SUFFREN.** Société pptaire vend, dans imm. pierre de taille rénové (asc., toiture, cage escal., etc.)
**5 PIÈCES OCCUPÉES**
en catégorie 2 B. Tél. 567-66-77 (OU LE SOIR 574-61-01)

**38, R. VANEAU** NEUF GD STDG. du STUDIO au 4 P., Garages. Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

### 8e arrdt.

ALMA. Grand studio de 46 m2, immeuble 1955, grand standing. GARBI : 567-22-88.

### 9e arrdt.

Impeccable, GRAND 4 PIECES, cuisine équipée, S. de B., immeuble classé. 735.000 F. Téléphone : 281-16-16.

### 11e arrdt.

MENILMONTANT, pr. Mo, appt 62 m2 à rénover, 3 Pièces + cuis., wc, lingerie, bains poss., 230.000 F. Téléphone : 359-42-28.

### 12e arrdt.

Vds, Pte VINCENNES, 4 PCES, 90 m2 + balc., chff. centr., asc., 4e étg. s/av. et jardin. Prix : 560.000 F. Etat impeccable. Vis. s/place, 7 et 9, bd Davout, jeudi vendredi, de 13 à 16 heures.

### 13e arrdt.

SUPER ITALIE, séj. + 3 chbr., 121 m2, loggia 14 m2, parking, gd standing, piscine, solarium, CALME : 840.000 F. 535-56-92.

### 16e arrdt.

**LA MUETTE 150 M2 environ**
Belle récept. + 3 chbres + 2 bains, joli jardin privé. Restauré luxueusement dans hôtel particulier, calme, soleil. Prix ferme 2.200.000 F. Livrable juillet prochain. PROMOTIC, 25, av. P.-Doumer, Paris-16e. Tél. : 553-14-14.

Part. de préfér à Part., Mo Pte St-Cloud, liv. dble + 2 chbr., 90 m2 + chbr. service, tt cft, 830.000 F. Téléphone : 224-63-92.

LA VILLA FOCH
côté soleil, de l'avenue Foch, reste un seul duplex 6 Pièces, environ 220 m2, entièrement rénové, décoré, meublé, panorama sur l'avenue Foch même, chambre de service. Visite sur rendez-vous, Téléphonez au : 500-86-73, tous les jours sauf dimanche et lundi. REALISATION CARLTON.

**GD 5 P.** Immeuble récent sans vis-à-vis 1.680.000 F - 222-07-62

XVIe - PRES BOIS
**220 M²** IMM. GD LUXE av. JARD. PRIVATIF
**PIERRE BATON - 704-55-55**

**PORTE D'AUTEUIL**
BEL IMMEUBLE BOURGEOIS REZ-de-CHAUSS. ENSOLEILLE SUR JARDIN PRIVATIF
**5 PIECES 143 M²** cuisine, bains.
A rénover + chbre de service
**PRIX 1.275.000 F**
Jeudi, vendredi, de 13 à 17 h : **55,** BOUL. MURAT ou TEL. 723-96-05

### 17e arrdt.

**PEREIRE** Bel immeuble gd standing SPACIEUX LIVING + CHBRE (85 m2) sur jardin intérieur. 795.000 F. VERNEL : 526-01-50.

### 19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT, Pavillon, vue tt Paris, 150 m². R.-de-ch. + 3 ét., terrasse, tout cft, 7.000 F le m2. Téléphone : 585-41-20.

### 78 - Yvelines

FONTENAY-LE-FLEURY, prox. gare, splend. 5 Pièces de standing, plain-pied, sans vis-à-vis, compr. : entr., séjour double avec balc., cuis. équ., 3 chbres, S. de B., S. d'eau, wc, nombr. rangements, cave, 2 parkings. A SAISIR : 445.000 F. I.M. : 045-29-09.

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**
PLACE DU CHATEAU
Hôtel de Villeroy restauré, particulier vd appt 80 m2 + jard. privatif, studios 43 et 26 m2. Téléphone : 451-36-95.

### 91 - Essonne

35 km. Sud PARIS, exceptionn., très grand stdg, duplex 280 m2 + terrasse 200 m2. Vue impren. s/Seine et s/Golf : 1.600.000 F. Téléphone : 222-07-62.

### 92 Hauts-de-Seine

**NEUILLY-SAINT-JAMES**
bel appart. parf. état, environ 200 m2, triple récept., 4 chbres, SOLEIL - CALME - GARAGE. H. LE CLAIR. — 562-93-54.

**COLLINE DE SAINT-CLOUD**
Particulier vend face bois de Boulogne, neuf, standing, duplex 4 Pièces, 2 S. de B., 85 m2, loggia, 25 m2, box, cave, calme. Prix : 900.000 francs. Téléphone : 242-76-42.

**BOULOGNE-NORD**
2 Pièces, cuisine, entrée, w.-c., débarras, bains possibles. Prix 161.000 francs. OPADIM Téléphone : 825-60-40.

### 94 Val-de-Marne

Vds, Maisons-Alfort, appt F 3, 9e étage, bd de Marne, 210.000. Ecr. no 8.022, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

### Province

**TOULON**
CAP-BRUN
**PORT MÉJEAN**
petite résidence, très ht standg, dans parc naturel 2 ha, accès direct mer, encore 7 appartem. de 117 à 153 m2. — SOMECO, B.P. 594, 83400 Hyères. Téléphone : (94) 65-38-30 ou s/place 3018 avenue Résistance, Toulon, Téléphone : (94) 41-31-14.

PROVENCE - PRES GORDES
20 minutes autoroute Cavaillon, dans petite propriété au milieu de la nature, reste un seul studio équipé et meublé, séjour + wc + douche + terrain privatif 1.000 m2. Prix : 200.000 F, 80 % crédit possible. — CATRY, Téléphone : (91) 54-92-93 ou : (42) 26-73-61, heures repas.

## appartem. achat

SERGE KAYSER
cherche pour sa clientèle living + 3 chambres à partir 1.200.000, MAISONS PARTICULIERES LOFT - ETAT INDIFFERENT. Téléphone : 329-68-60.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, *rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.*

## constructions neuves

**VOIE PRIVÉE**
Construction neuve
Pierre de taille.
Reste 9 appart. duplex, jardin. 74, rue du Commerce, PARIS-15e ERA, téléphone : 562-46-39.

## pavillons

Vincennes, r. Diderot, beau pav. dble liv. + 3 chbres, tout conft, sous-sol + terrain. — 634-13-18.

**JUVISY**
BEAU PAVILL. MEULIERE
7 Pces, tt cft, s/500 m2 jard.
EXCELLENT ETAT à saisir.
590.000 F. 325-75-42

**AULNAY-SOUS-BOIS**
A vdre Pav. 1971. Très bonne constr., 8 P., cuis., 2 s. de bns, 3 w.-c., cab. toil., gar., grenier. Jardin 500 m2. Conv médecin ou labo Tél. : 866-39-75 après 18 heures.

## viagers

**FONCIAL VIAGERS**
19, boul. Malesherbes, Paris-8e. Tél. : 266-32-35. Spécialiste, 38 ans d'expérience. Etude gratuite rente indexée.

STE spécialiste VIAGERS
**F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite discrète

## locations non meublées Offre

### Paris

PARIS 11e
**Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF**
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
**STUDIOS** 34 m2, loyer 1.174 F, ch 310 F, park. 166 F
**2 P.** 44 m2, loyer 1.363 F, charges 310 F, park. 166 F
**3 P.** 67 m2, loyer 1.897 F, charges 466 F, park. 166 F
*S'adresser : 53-61, av. Parmentier* - Tél. 355-52-46

Part. loue, Paris 13e, limite 6e, 3, square du Port-Royal, 5e étg., ascenseur, 73 m2, impeccable, tout conft, soleil, 3.000 F/mois + charges. Sur place samedi de 13 à 17 h ou Téléphonez : 478-18-99, après 18 heures.

Bd ST-GERMAIN-SOLFERINO : gd stdg, 290 m2, entièrement profess., 10 Pces, tél., standard, confort, 14.000 F net. 720-25-22.

### Région parisienne

**VERSAILLES**
SANS COMMISSION
Dans immeuble récent très bon standing, vide, situation exceptionnelle avec parc privé
**STUDIO** 38 m2, loyer 1.388 F, charges 286 F.
**2 P.** 62 m2, loyer 1.871 F, charges 457 F.
**3 P.** 83 m2, loyer 2.497 F, charges 538 F.
**4 P.** 105 m2, loyer 3.300 F charges 778 F.
Parkings sous immeuble inclus. S'adresser : la Porte Verte, bâtiment D, 13, avenue du Gl-Pershing, Versailles - Tél. 954-21-99.

**NEUILLY** LE REGENT
5, rue Rigaud
8 à 14, rue des Huissiers
**APPTS** NEUFS A LOUER
du STUDIO au 5 P.
Renseignements et visites sur R.-V. en téléphon. au 824-73-33.

## locations non meublées Demande

### Paris

EMBASSY SERVICE recherche du STUDIO au 6 PIECES, Paris et villa banlieue ouest. Propriétaire direct. — TEL. : 265-67-77.

PPTAIRES LOUEZ SOUS 24 H. VOS APPTS SANS FRAIS
**261-53-88.**

**STE** garantissant LOYERS rech. appts vides ou meublés - 501-73-80.

### Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

## locations meublées Offre

### Paris

Maubert-Mutualité, Part. loue, rue des Bernardins, petit stud. 1 personne, tout équipé, 6e étg., sans ascens., 1.100 F, ch. compr. Tél. : 254-33-06, après 19 heures.

## locations meublées Demande

### Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

## domaines

Achèterait vaste Domaine boisé 250 km maximum Sud Paris. Ecrire : 200 ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle 92522 Neuilly-sur-Seine

## locaux commerciaux

**A VENDRE**
Bâtiment surface au sol 1.200 m2 - Surface développée 2.400 m2. - Construit en maçonnerie de béton armé pour ossature, avec remplissage en agglomérés de ciment hourdés, avec terrain. Extension possible. - Installation électrique. EAU. - CHAUFFAGE AIR PULSE. - Pouvant convenir toutes industries, tous commerces. - Situé CHARENTE-MARITIME, mitoyen DORDOGNE (2 km), GIRONDE (5 km), CHARENTE (5 km).
Ecrire n° 8.019 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

**ASNIÈRES**
65, avenue de la Marne
A LOUER
**450 M2**
divisibles à partir de 150 m2. Renseignements : 227-04-30 790-26-94

## fonds de commerce

A VENDRE EN PROVENCE HOTEL RESTAUR. BAR 2eNN 40 ch. + appts TT CONFORT. Ecrire hôtel BELLE AURORE, 84500 BOLLENE - ECLUSE.

Ville s/préf. du N.-Est : cède cause retraite, cabinet dentaire avec les murs prof. et d'habit. Matériel moderne. Rent. import. l'ensemble 1,4 du C.A. Tél. (16-24) 29-14-98

**14e BIJOUTERIE**
EMPLACEMENT 1er ORDRE
Grande façade - 2 vitrines.
84, rue d'Alésia.

## bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat,
Télex, tous services. Prix
compétitifs, délais rapides
PARIS : 281.18.13 +

PEREIRE stand. 5 burx + salle conférence. Tél., 160 m² 83000 F mensuel. 755-89-10

Bureaux profession libérale à louer, imm. standing. Jardin, parking, 6 pièces, tous moyens de communication. Bail longue durée éventuel. Tél. 505-61-65

**LA DÉFENSE**
ATLANTIC 2.700 m2
NEPTUNE 1.620 m2
FRANKLIN 4.046 m2
P.B. 28 8.500 m2 pour 1982
Divisions possibles
**GFF** 776-42-21 poste 45-81
Tr Franklin - Paris La Défense

## terrains terrains terrains

**75 - PARIS**

**Zone d'aménagement concerté de l'îlot Jemmapes-Grange-aux-Belles**

La Société Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Paris (S.I.E.M.P.) offre — sous forme d'appel à la concurrence — les droits de construire un immeuble à usage principal d'habitation sans aide de l'Etat.

**Situation.** — Future voie nouvelle perpendiculaire à la place du Colonel-Fabien, entre les rues de la Grange-aux-Belles et Louis-Blanc, Paris (10e). Situation exceptionnelle ouvrant sur un espace vert intérieur à l'îlot où l'immeuble s'inscrit.

**Surface constructible.** — 5.900 m2 environ hors-œuvre d'habitation.

Candidature à exprimer par lettre :

***SIEMP - 29, boulevard Bourdon, 75004 PARIS***

**avant le 25 avril** pour recevoir le dossier (Il ne sera pas fourni de renseignements par téléphone). Le dossier peut aussi être retiré à la même adresse.

Fourqueux, beau terr. 2.185 m2, zone N.A., 90 F le m2. Urgent. AGENCE ROYALE : 950-14-60.

**GROUPE NEGOFIA**
rech. terrains ttes régions, ttes superficies pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins PARIS-8e. 266-57-22

## hôtels partic.

BOULOGNE PRINCE
belle maison, 8 p., jardin, terrasse sud, garage, 2.350.000 F. TEL. : 604-53-94.

## immeubles

PAIE COMPTANT
murs de boutiques libres ou louées PARIS. Tél. : 563-45-62.

Importante Société de services achète murs immeubles cciaux plus ou moins 500 m2, VOIR : Notre Conseil S. KIMEL, 5, rue CONDORCET, PARIS-9e.

## fermettes

*155 km Fermette normande* en dur, tuiles plates, séj. 42 m2, cuis., w.-c., s. de bns, 3 chbres à terminer, dépend. 5.000 m2. 250.000 F avec 50.000 F. Tél. (16-32) 44-55-83

**YONNE**
FERMETTE à restaurer : 2 corps de bât., beau terr. ombragé s/3.500 m2. Px 165.000 F. Cab. BOUVRET, 27, av. Gambetta, 89 Joigny. (16-86) 62-19-44

**Domaine de la GOUJONNE**
**PARC** 28 HA Tennis - Piscine - Pêche - Voile. CHALETS s/TERRAINS de 448 à 905 M2, bd étang 12 ha. A part. 155.000. Vis. tous les jours, départ. 213, 77480 BRAY-S/SEINE. Tél. Bur. 401-12-18 - 13-97 (401-78-24, pers.)

## maisons de campagne

98 km. Est Paris, Particulier vend maison dans petit village, 4 Pièces + grenier + dépendances. Confort, jardin 4.000 m2, vue. Prix : 400.000 francs. — Téléphonez, le soir au 534-43-46.

GARD, A 15 KM. D'UZES, dans joli village gardois, ancienne bergerie en pierr. du pays à amén. (180 m2 habitables possibles), gros œuvre bon état, terrain arboré attenant 1.200 m2, eau, électricité en bordure. Prix : 215.000 F avec 45.000 F comptant solde sur 20 ans possible. CATRY, Téléphone (66) 22-20-92.

## villégiatures

SALOU ESPAGNE
Locations et Ventes. DUBOIS « Ed. Miramor » SALOU. TEL. : (34) 77-38-05-13.

## propriétés propriétés

CHARMANTE MAISON Région **GISORS** ent., gd séj., cheminée, poutres, cuis., 3 chbres, s. eau, chff. fuel, état impecc., jard. clos haies 1.580 m2. Prix 400.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, à Gisors. Tél. : 16 (32) 55-06-28.

Part. vend en MAYENNE très bel étang 2 hectares, abords boisés, terrain constructible, eau, électricité, maisonnette de pêcheurs. - 325-46-57

Vds TARN belle propriété 8 ha mais. rustique rénovée, 10 pces, tt cft (lux. séj. 60 m2) parties anc., gde cheminée, px 750.000 F possib. vente avec 2 ha parc. Tél. (16-63) 33-81-36

Entre ELBEUF et LE NEUBOURG à FOUQUEVILLE
« Le Clos Paisible » très jol. pte mais. normande s/2.160 m2 séjour avec cheminée, cuis., salle d'eau, w.-c., 3 chbres. Tél. (35) 47-08-37 après 18 h.

TRES URGENT
*Part. vd 25 km sud Chartres* ds bourg 5.000 hab. bien desservi Très belles granges + bergeries s/1.700 m2. Px 180.000 F à déb. Ecr. M. NICOLAS, 25, r. B.-de-Lasalle, 69004 LYON.

Part. de préf. à part. vd, 90 km Paris (Yonne), localité très commerçante, PROPRIETE sur sous-sol, rez-de-ch. : entrée, cuisine, s. de séjour, chambre, cab. toilette, w.-c. 1er étage : 2 chbres, salon, s. de bns, w.-c., balcon, chauff. cent. mazout, libre à la vente + PETIT PAVILLON compr. cuis., ch., cabin. toilette avec w.-c., débarras + une ch. au premier ét. Chauff. centr. gaz. Occupé par viager. Le tout sur 1.750 m2 terrain aménagé, jardin d'agrément et verger avec dépend. et 2 garages. Prix 500.000 F comptant + partie viager. — Téléph. 658-27-14, de 19 h. 30 à 20 h. 30. — 15101

CLEON, 120 km, Paris A13
**PONTON-SUR-SEINE**
Ppté caractère + mais. gardien
**1 HA, SACRIFIÉ**
650.000 F. 550-34-00

**2 KM RAMBOUILLET**
Maison anc. pierres, poutres apparentes, surface habitable 250 m2 + grenier, dépendances, s/1.800 m2 terrain, prox. immédiate forêt. Prix 850.000 F.
**AVIS** 14, r. Raymond-Poincaré, Rambouillet - 483-05-27

**VIROFLAY** Résid., pr. 3 gares Magnif. propriété luxe 410 m2 habit. BELLE VUE. Jardin. Parfait état. Prix étudié O.R.T.I.C. - 989-97-83

Très rare 13 km de Dax, 18 km d'Hossegor, part. vend superbe ferme restaurée, 26 m et 14 m en pierre, charpente apparente, mezzanine, magnifique cheminée, s. de bns, piscine chauffée, étang poissonneux, four à pain, volière, parc 1 ha arbres décoratifs. L'ensemble sur 5 ha. tous commerces (docteur, pharmacien à proximité, calme absolu. 1.200.000 F. Malfait, Tournety Rivière 40990 Tél. matin du soir (58) 98-77-39

## villas

BEAUMONT-S/OISE, Belle Villa entr., séj. dble, cuis., s. de bns, w.-c., 4 chbres ss-sol total, gar. caves. Beau jard. agrément clos 510 m près centre ville, écoles, gare, commerce. Px 650.000 F. Tél. 470-05-18

JOINVILLE, sur bord Marne : SUPERBE VILLA 7 PIECES, état parfait, port privé. Prix : 1.225.000 F. Téléphone 322-61-35.

Bourg-la-Reine, villa moderne de 1965, s/280 m2 jard., cuis., séj., 3 chbr., 3 bns, gd calme : 835.000 F. P.S.I., Tél. 665-79-99.

Près Fontainebleau, villa sur 1.100 m2 terr., cuis. entièr. équ., séjour-salon, cheminée, 5 chbr., S. de B., s.-sol + dép., garage 3 voitures, chff. centr. fuel. Prix 570.000 F. Téléphone : 424-21-73.

**SENLIS**
sur terrain 1.000 m2, villa 8 p., cuisine équipée, séjour 55 m2, salle à manger, 5 chambres, 2 bains, sous-sol. Px 960.000 F. TEL. : 16 (4) 453-11-90.

**CROISSY-SUR-SEINE**
calme, CHARM. VILLA, récept. 35 m2, 4 ch. + bureau, s. bns, dche., tt cft, gar. Jdin 400 m2. PRIX : 870.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. Tél. : 976-85-90.

**COTE D'AZUR**
PARTICULIERS
Nous vous proposons le plus propriétés en bord de mer ou dans l'arrière pays. Documentation gratuite sur simple envoi d'une carte de visite. FICHIER CENTRAL DE LA CONCTRUCTION, 11, rue de Rivoli, 06000 NICE. (93) 89-68-24

**URGENT** CAUSE DEPART
72 km Paris Est, prox. Forêt Jard. roseraie, terrasse, 5 p. + 2 *possibles*, tt *confort*. A VOIR. Tél. 227-14-25

**LE RAINCY - ILOT VERDURE**
SUR 1.700 M2 PARC BOISE
**PISCINE** CHAUFFEE, MAISON de CARACT. 380 M2, 2 récept. + 6 chbres + garage. Tél. 563-11-88 ou 927-92-49

# OFFICIERS MINISTÉRIELS

## ET VENTES PAR ADJUDICATION

Adj. TRIBUN. COMMERCE de PARIS le 29 AVRIL 1980 à 13 h. 45. Fonds parfumerie - Soins esthétiques
**BIJOUTERIE,** 134, avenue de la République
(93) AUBERVILLIERS. - M. à Prix (NE P. ét B), 19.000 F. Cons. 20.000 F. S'adr. Mes Demortreux et Sagaut, not. Ass. à Paris, 67, bd Saint-Germain et Me Girard, synd. 116, bd St-Germain.

Vente sur sais. immob., Pal. de Just. de BOBIGNY, mardi 6 mai 1980, à 13 h. 30, ds un imm. en copropriété EN UN LOT
**à AUBERVILLIERS (93)**
16, rue des Postes
**UN APPARTEMENT**
1er ét., studio, 1 pce pple, cuisine, entr., pend., s. de bs, w-c, balcon, une cave, park. plein air.
**MISE A PX : 70.000 F**
S'adr. Me Maurice Ayoun, avoc., 124, boulevard Malesherbes, PARIS-17e. Tél. 622-47-02 ou ts avoc. Bobigny, Paris, Pontoise, Nanterre ou Créteil.

Adjudication au Tribunal de Commerce Paris, le mardi 29 avril 1980, 13 h. 45
**FONDS FABRICATION ET POSE MATÉRIAUX**
Compren. le droit **BAIL locaux** sur parcelle terrain surface couverte développée **1.285 m2 env.**
3 bât., hangars, 2 logements, divers dépôts, etc. - Consult. du cahier charges
**sis à ROMAINVILLE,** 17, rue des Bergeries - MISE A PRIX : 99.000 F (NE pouvant être baissée). Consignat. 50.000 F
S'adr. à Mes DEMORTREUX et SAGAUT, not. assoc., 67, bd Saint-Germain à Paris (tél. 329-21-07) ; Me GIRARD, synd., 116, bd Saint-Germain à Paris.

VENTE SUR LICITATION AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE LUNDI 5 MAI 1980, à 14 HEURES - EN TROIS LOTS

**1er Lot - APPARTEMENT A PARIS (8e)**
9, rue de la Ville-l'Evêque
Deux chambres au sixième étage sur rue, petit cabinet aménagé en cuisinette et débarras - Droit au W.-C. commun
LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

**2e Lot - UNE PIÈCE A PARIS (1er)**
9, rue Saint-Germain-l'Auxerrois
Entre le deuxième et le troisième étage. Une pièce avec cuisine parisienne, droit au W.-C. commun situé entre le premier et le deuxième étage
OCCUPE - MISE A PRIX : 7.000 FRANCS

**3e Lot - UNE MAISON A HONFLEUR (14)**
27, rue Haute
Composée de salle commune, coin cuis., deux chambres au premier étage, salle d'eau, combles aménagés. W.-C. droit à la cour commune
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION - MISE A PRIX : 70.000 F
Pour renseignements s'adresser à 1) Me de GEMINI, avocat, 17, rue de l'Université à Paris (7e), tél. 261-13-45 ; 2) Me E. INBONA, avocat, 3, rue Danton, tél. 325-55-12 - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Le Monde

# économie

## AFFAIRES

I.B.M., XEROX, EXXON, VOLKSWAGEN, S.G.P.M., C.G.E.

### De grands groupes industriels avancent leurs pions pour contrôler le futur marché de la bureautique

**Hier, la Compagnie générale d'électricité annonçait le rachat de la célèbre firme britannique Ronéo. Aujourd'hui, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, un des poids lourds de l'industrie française, s'apprête à prendre une participation dans le capital du groupe italien Olivetti. Demain, la petite société française Secre signera un accord avec la firme suisse Hermès Précisa. La liste n'est pas exhaustive. On pourrait y ajouter la prise de participation de Volkswagen dans Triumph-Adler, le rachat par Exxon d'une série de sociétés américaines qui n'ont rien à voir avec le pétrole... Un point commun à toutes ces opérations : elles se déroulent dans un secteur appelé à connaître une croissance sensible, celui de la bureautique.**

Ce néologisme définit le mariage de la traditionnelle machine à écrire et des autres matériels de bureau avec l'informatique et les télécommunications. Hier, les marchés étaient bien distincts : machines à écrire, calculatrices, mini-ordinateurs, photocopieuses, édition de textes, etc. Aujourd'hui, la technologie aidant, les barrières sautent. Le cadre, la secrétaire, le comptable, vont devoir apprendre à vivre et à travailler dans ces « bureaux du futur » où des systèmes bâtis autour d'un ordinateur permettront tout à la fois de gérer une base de données, l'emploi du temps des cadres, d'imprimer des textes, de préparer le courrier... Tout cela à partir d'un simple poste de travail de secrétariat, doté d'un écran, d'un clavier et d'une petite imprimante.

Pour le moment, cette activité, encore balbutiante aux Etats-Unis, n'intéresse que les très grandes entreprises qui voient là d'abord, quoi qu'on en dise, un moyen de réduire leurs frais de personnel. A terme, les spécialistes chiffrent cependant ce nouveau marché à plusieurs dizaines de milliards de dollars. On parle de 5 à 7 milliards de dollars en 1985. De quoi stimuler les appétits de bien des entreprises. D'autant que ce marché potentiel est relativement ouvert. Aussi chacun tente-t-il d'occuper au plus vite le terrain.

En premier lieu, les géants : I.B.M., fort de sa domination en informatique et dans les machines à écrire électroniques, et Xerox, qui met les bouchées doubles, car, s'il n'y prend garde, le rôle de la photocopieuse risque d'être singulièrement réduit dans le « bureau du futur ». La société devrait annoncer prochainement de nouveaux matériels.

Ensuite, les « jeunes loups » de la mini-informatique. Tous Américains. Digital Equipment, Data General, Wang, Prime. Ils viennent tout naturellement à la bureautique grâce à leurs connaissances dans les mini-ordinateurs et les logiciels. Prime vient, semble-t-il, de prendre une longueur d'avance en annonçant le premier, il y a huit jours, un système intégré qui combine tout à la fois le traitement de textes, la gestion de documents, l'aide au management, la traduction, le courrier électronique.

Les spécialistes des machines à écrire, comme l'allemand Olympia, Hermès Precisa, et le groupe italien Olivetti, qui a de fortes positions également dans les calculatrices de bureau, ne sont pas en reste, non plus que Hewlett Packard.

Enfin, il faut compter avec de nouveaux venus de taille. Volkswagen par exemple, qui voit dans ce secteur un de ses principaux axes de diversification, et qui a pris le contrôle de la société allemande Triumph-Adler, ou Exxon, dont les ambitions inquiètent fort le monde de l'électronique, et qui n'a pas créé moins de seize filiales dans ce nouveau secteur d'activité. Leur chiffre d'affaires approche déjà le milliard de dollars. Chacune est spécialisée sur un créneau bien particulier : écrans de visualisation pour Vydec, machines à écrire électroniques pour Qyx, micro-ordinateurs, fac-similés, circuits intégrés, etc. Pour le moment, les Japonais sont absents de ces grandes manœuvres. Sans doute le caractère idéographique de leur écriture constitue-t-il un frein au développement de la bureautique.

En France, la prise de conscience remonte à environ deux ans. Ce fut l'une des principales raisons de la brouille entre la C.G.E. et C.I.I.-Honeywell-Bull. Cette dernière société, avec le soutien des pouvoirs publics, souhaitait se diversifier dans cette direction et racheter la firme allemande Olympia. Jugeant une telle orientation contraire aux principes qui avaient présidé, en 1975, à la fusion entre C.I.I. et Honeywell-Bull, et estimant que cette dernière n'avait pas à le concurrencer dans la bureautique, le groupe de M. Roux, soutenu en cela par Honeywell, s'était opposé à ce rachat.

Remplacé par Saint-Gobain - Pont-à-Mousson dans C.I.I.-H.B., la C.G.E. a depuis pris plusieurs initiatives : rachat d'une société américaine (Friden) spécialisée dans le courrier électronique ; reprise de la majeure partie du groupe britannique Ronéo.

C.I.I.-H.B., de son côté, a confirmé ses ambitions dans ce secteur. Mais elles restent jusqu'à présent surtout au stade des intentions, la compagnie n'ayant pas suffisamment de moyens financiers pour investir massivement dans cette activité. Aussi est-ce son nouvel actionnaire, Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, qui mène le bal. Le groupe va signer un accord avec Olivetti qui porte en lui les germes d'un plus vaste regroupement intégrant C.I.I.-H.B. et Olivetti et ferait de cette entité un des leaders mondiaux en bureautique et en informatique.

D'autres entreprises, Thomson, Secre, Matra, pour ne citer qu'elles, s'intéressent également à ce futur marché. Leur intérêt est d'autant plus vif que les pouvoirs publics ont annoncé qu'ils participeraient financièrement au développement d'« une industrie française de la bureautique ». Certes l'idée d'un « plan » a été abandonnée, mais l'Etat étant toujours prêt à verser sa manne à travers un nouvel organisme — le Codis, — les industriels français se pressent aujourd'hui à ses portes. C.I.I.-H.B. demanderait 200 millions de francs sur cinq ans pour ses seules activités bureautiques. La C.G.E., forte de son opération avec Ronéo, serait également fort gourmande. Tout comme Thomson et d'autres, parmi lesquels... Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

Cette intervention financière de l'Etat mérite que l'on s'y arrête. La bureautique n'est ni une industrie lourde ni un secteur stratégique. Elle ne met pas en œuvre, comme l'aéronautique, les circuits intégrés, ou, comme l'espace, de coûteuses et aléatoires recherches fondamentales. Il s'agit d'une nouvelle activité industrielle, comme il y en a tant, découlant tout naturellement des progrès de la technologie. Il y a déjà un marché, même s'il croît moins vite qu'on ne l'espère, et la rentabilité s'y annonce fort décente. Aussi la décision d'investir dans un tel secteur relève-t-elle de la stratégie normale des entreprises.

L'Etat n'a-t-il pas mieux à faire que de financer les futures machines à écrire, claviers et autres écrans (et pourquoi pas le mobilier de bureau, les papiers peints, etc.) ? Ne serait-il pas préférable qu'il concentre ses moyens financiers, qui ne sont pas illimités, sur la recherche fondamentale et vers les secteurs-clés, comme les circuits intégrés, la biogénétique ou l'énergie solaire ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

### LES CHAMBRES DE COMMERCE DEMANDENT LA SUSPENSION DE LA CRÉATION DE GRANDES SURFACES

Le comité directeur de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.) demande que l'on suspende la création de grandes surfaces commerciales en attendant les résultats d'une étude qui ferait le point sur cette question. Le comité directeur estime que le « *tissu commercial français* » s'est considérablement détérioré, notamment celui des centres de villes et des zones rurales. Il en attribue la cause en partie « *à la forte augmentation des grandes surfaces commerciales constatée ces dernières années* ».

L'A.P.C.C.I. « *estime qu'il convient de faire le point* » et qu'une pause doit intervenir avant même de connaître les conclusions d'un examen approfondi.

LE DÉBAT SUR LA PARTICIPATION

### M. Ceyrac dénonce la mise en place d'un système électoral « destiné à produire des administrateurs »

M. Ceyrac, président du C.N.P.F., a répondu, dans l'émission « Face au public » à France-Inter, mercredi 16 avril, aux questions de journalistes concernant la participation.

« *La participation*, a-t-il dit, *ce n'est pas une technique, c'est d'abord un état d'esprit, c'est une certaine conception de la vie de l'entreprise et cela peut être naturellement appuyé par des solutions techniques.* » En ce qui concerne l'actionnariat, M. Ceyrac a regretté que la part de l'entreprise dans le financement ait été fixée à 35 % au lieu de 25 %, et que l'on oblige toutes les sociétés qui se rallieront à ce système à tenir leurs assemblées générales avant le 31 décembre 1980, ce qui est « *onéreux* » et « *compliqué* ».

Quant à la présence de cadres dans les conseils d'administration, le président du C.N.P.F. n'y est pas opposé, mais il aurait souhaité « *que les possibilités actuelles soient plus larges, par exemple que le nombre maximum d'administrateurs, fixé présentement à douze, pût être porté à seize pour que les quatre places ainsi dégagées puissent être réservées à des cadres d'entreprise* », à condition que ceux-ci continuent à être cooptés. A ce propos, M. Ceyrac s'est vigoureusement élevé contre l'installation dans l'entreprise d'« *un système électoral destiné à produire des administrateurs* », qui n'auront ni « *les mêmes responsabilités personnelles, ni le même statut* » que les administrateurs venus par le capital.

Ils ne pourront, selon M. Ceyrac, qu'être « *des administrateurs diminués* ». « *On est en train de mettre en place dans l'entreprise un double système ; le système traditionnel existe déjà et on installe un système que j'appellerai électoralo-syndicaliste* », a poursuivi M. Ceyrac avant d'ajouter : « *Je crains que le plein jeu du second ne pose des problèmes au premier et par conséquent, des problèmes graves à l'entreprise.* »

A M. Bergeron, secrétaire général de F.O., invité syndicaliste de l'émission, qui s'est déclaré « *frappé par l'intensité du vent de réaction qui souffle dans nombre de milieux patronaux* », M. Ceyrac a répondu : « *Ce qui m'ennuierait, c'est que nous n'acceptions pas, les uns et les autres, de changer. Mais ne pas changer n'importe quoi ; ne pas changer n'importe comment ; ne pas changer unilatéralement. Changer en réfléchissant ensemble à ce qui était bon hier, et à ce qu'il faudrait faire de mieux pour demain. C'est cela la vraie politique sociale : c'est être réaliste et progressiste à partir du réalisme.* »

## MONNAIES

Le renforcement de la surveillance des euro-monnaies

### Vers la substitution d'un endettement à un autre

Le texte du communiqué publié à Bâle par les gouverneurs de banques centrales (*le Monde* du 17 avril) a, au moins, le double mérite de dénoncer, premièrement, la menace qu'une expansion indéfinie des prêts internationaux fait peser d'ores et déjà sur le système bancaire et, [d]euxièmement, la source d'inflation que constitue pour chaque pays la possibilité de recourir en grand à des crédits extérieurs. On est loin du temps où l'on se félicitait du développement des euro-marchés pour surmonter la « crise pétrolière ».

Il faut dire que depuis plusieurs mois les banques privées, surtout aux Etats-Unis (et notamment la Morgan Guaranty Trust), multiplient les avertissements, faisant savoir qu'elles ne peuvent plus, sans courir des risques insupportables, continuer, comme dans le passé, à accroître leurs opérations de financement indirect des balances de paiement des pays déficitaires (l'importance des déficits tolérés n'étant pas sans rapport avec la quasi-certitude de pouvoir les financer).

La progression de 25 % environ chaque année (parfois plus) des [eur]o-marchés est enfin considérée comme une anomalie. Jusqu'à maintenant une fraction importante des crédits venus à échéance n'étaient remboursés que grâce à l'obtention de nouveaux crédits. Le blocage du système pourrait conduire à une crise financière de première grandeur.

Des quelques mesures concrètes décidées à Bâle on serait, à première vue, tenté de dire qu'elles sont très insuffisantes par rapport aux propositions faites initialement, notamment par les Américains et les Allemands. Ces propositions visaient à assujettir les « euro-banques » (c'est-à-dire les banques ayant des dépôts libellés en une autre monnaie que celle du pays où elles sont installées) à un système de réserves obligatoires analogue à ceux qui existent dans la plupart des pays. On peut toutefois se demander, à la lumière des différentes expériences nationales, si un tel système est vraiment capable de freiner l'émission monétaire.

Cela dit, soumettre à une « surveillance renforcée » l'évolution des euro-marchés n'est pas de nature à changer les données du problème. Les banques n'ont-elles pas déjà pris le virage ? Pour s'en assurer, il faudrait savoir si elles continuent ou non à attirer les dépôts. Leur progression s'est pratiquement arrêtée récemment, mais ce n'est qu'une indication. La vérité est qu'on n'échappera sans doute pas à une liquidation plus ou moins forcée du formidable endettement accumulé. Les pays en voie de développement n'apparaissant plus comme des emprunteurs suffisamment sûrs, quels nouveaux placements va-t-on chercher à trouver pour les excédents pétroliers, que la BRI a la prudence de ne pas chiffrer (on parle souvent de 110 à 120 milliards de dollars pour 1980), car le montant pourrait en être substantiellement réduit en cas de récession grave déclenchée par une crise financière ?

La solution est toute prête. Elle consiste à inviter, comme vient de le faire la R.F.A., les pays de l'OPEP à financer les énormes déficits budgétaires des pays industrialisés. L'Arabie Saoudite, le Koweït, les Emirats, étaient déjà de gros souscripteurs de bons des Trésors américain et britannique. Pourquoi n'achèteraient-ils pas des bons allemands, néerlandais... français ? On substitue ainsi de « bons emprunteurs » à d'autres devenus moins sûrs (Brésil, Mexique, Philippines, etc.) ! Cette solution, qui ressemble à un gigantesque tour de passe-passe, outre qu'elle ne contribue en rien à résoudre les graves problèmes du tiers-monde, est une autre façon de prolonger l'inflation par l'accumulation indéfinie de l'endettement international.

PAUL FABRA.

### GRANDE-BRETAGNE

● *Un groupe d'économistes de l'université de Cambridge* conseille au gouvernement britannique de dévaluer la livre sterling de 25 % et d'imposer des contrôles sur les importations dès le début de l'année 1981. Dans un document publié le 16 avril, ce groupe, dirigé par un ancien haut fonctionnaire de la trésorerie, M. Wynne Godley, estime que ces mesures, qui pourraient entraîner le retrait de la Grande-Bretagne du Marché commun, sont nécessaires pour redresser l'économie et empêcher « *la pire récession depuis les années 30* ». — (A.F.P.)

● *Le Conseil économique et social* doit continuer à « *tenir compte de l'intérêt général en dépassant les seuls intérêts catégoriels* », a souligné M. Barre en recevant, le 16 avril, l'inter-groupe de la majorité présidentielle du Conseil, composé d'une cinquantaine de personnes. Le premier ministre a indiqué que le gouvernement « *estimait nécessaire d'utiliser la somme d'expérience représentée par les membres du Conseil pour réfléchir sur l'avenir* ».

Sur les marchés des changes

### LA BAISSE DU DOLLAR S'ACCENTUE : 4,30 F A PARIS

**La décision de la Chase Manhattan Bank de ramener de 20 % à 19,75 % son taux de base (voir d'autre part) et le fléchissement général des taux qui semble s'amorcer aux Etats-Unis et qui s'étend au marché de l'eurodollar ont provoqué, jeudi matin 17 avril, un assez vif recul du dollar sur les grandes places financières internationales. Déjà plus faible mercredi en fin d'après-midi, la devise américaine a vu aussi son cours revenir de 4,3755 F à 4,305 F à Paris, de 1,8968 DM à 1,86 DM à Francfort, de 1,74 F.S. à 1,73 F.S. à Zurich, tandis que, à Londres, il fallait 2,23 dollars pour obtenir une livre sterling contre 2,21 dollars la veille au soir. A Tokyo, enfin, le dollar ne valait plus, en clôture, que 248,62 yens contre 252,20 yens. Les marchés, toutefois, étaient assez peu actifs.**

**A Londres, le cours de l'once d'or s'est replié, revenant de 520 à 511,50 dollars.**

### LA CHASE MANHATTAN BANK ABAISSE DE 20 % A 19,75 % SON TAUX DE BASE

**La Chase Manhattan Bank a annoncé mercredi 16 avril sa décision de ramener de 20 à 19,75 % son taux de base (« prime rate »). Cette nouvelle, à peine connue, a provoqué un vif recul du dollar.**

**Les autres grandes banques américaines vont-elles imiter la Chase ? Telle était la question que l'on se posait à New-York, la décision de la Citibank étant particulièrement attendue. La plupart des opérateurs sur le marché (à quelques exceptions près) estiment qu'à 20 % les taux de base des banques ont atteint un sommet. Ils restent en revanche partagés sur l'ampleur et la rapidité d'une baisse du « prime rate » qui paraît inévitable pour l'instant.**

**Beaucoup dépendra, souligne-t-on, de la tenue de l'économie américaine, qui donne de plus en plus des signes d'essoufflement. Le département du commerce a ainsi annoncé que les mises en chantier de logements ont diminué de 22 % en mars (— 26,7 % pour le premier trimestre) alors que les industries de transformation ont travaillé en moyenne, pendant ce même mois, à 83 % de leurs capacités, soit 0,9 % de moins que le mois précédent.**



## ÉNERGIE

### La fermeture du dernier puits du bassin houiller de la Loire est repoussée

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La direction des Charbonnages de France avait annoncé en 1968 la fermeture du bassin de la Loire au 31 décembre 1973. La date en avait été reportée à 1975 dans un premier temps, puis au 5 juillet 1980. Un troisième sursis vient d'être accordé au puits Pigeot, le dernier en activité à La Ricamarie. L'exploitation se poursuivra donc après l'arrêt des congés collectifs de juillet dans les chantiers actuels. « *Tant que les résultats techniques et financiers resteront au niveau de ceux du premier trimestre 1980* », indique le communiqué rendu public mercredi 16 avril par la direction, qui ajoute notamment que « *dans ces conditions, l'exploitation peut durer une partie de l'année 1981* ». Il n'est pas envisagé de reprendre les travaux de préparation d'un autre chantier, « *ce qui conduirait à une dégradation des résultats financiers* ».

La direction générale affirme d'ailleurs que non seulement aucune embauche n'est prévue, mais que « *les ouvriers ne pouvant espérer terminer leur carrière à la houillère, en raison de la fermeture du fond, doivent envisager une mutation dans une autre houillère* ».

L'objectif de ces mutations reste de quarante en 1980, comme cela était prévu dans le plan de production. Le bassin houiller de la Loire, le plus vieux de France, est aussi le seul où des mesures de conversion autoritaires ont été prises.

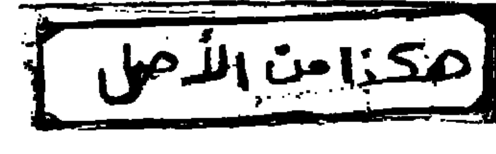
Le personnel (sept cent seize ouvriers et cent quatre-vingts employés et techniciens), dont le recrutement a cessé depuis 1965 arrive, cependant, dans sa plus grande majorité, à l'âge de la retraite, ainsi que le soulignait devant l'assemblée départementale, en janvier, M. Maurice Magnière, directeur des Houillères de la Loire, pour lequel l'échéance du 5 juillet apparaissait inéluctable. Ce n'était pas l'avis des conseillers généraux, aussi bien de l'opposition que de la majorité, unanimes à se prononcer contre la fermeture du dernier puits de la Loire. Depuis décembre, le P.C. menait une campagne régionale pour la défense des houillères du bassin de la Loire.

La production des Houillères de la Loire a été, en 1979, de 166 000 tonnes contre 221 000 tonnes en 1978 et, selon la direction, les réserves seraient de 27 millions de tonnes seulement.

Il serait, dans ces conditions, prématuré de parler du renouveau du bassin de la Loire. « *Les problèmes posés par l'activité à long terme du bassin restent entiers* », ainsi que l'a souligné la fédération régionale des mineurs C.G.T. après avoir salué « *la grande victoire qui vient d'être obtenue par l'ensemble des mineurs du bassin et qui ne restera pas sans lendemain* ». Elle a maintenu son rassemblement prévu à La Rocamarie pour le 17 avril et son mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures pour le lendemain. La C.F.T.C., qui a refusé de s'associer à cette grève « *décidée unilatéralement par la C.G.T.* » estime pour sa part que la prolongation annoncée « *s'inscrit dans la logique du contexte énergétique actuel* ».

PAUL CHAPPEL.



# ÉTRANGER

## En R.F.A.

### LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 0,6 % EN MARS

Wiesbaden (A.F.P.). — L'inflation se poursuit en R.F.A. et approche les 6 % en taux annuel. Selon les chiffres définitifs de l'Office fédéral de statistiques, le coût de la vie a augmenté de 0,6 % en mars. En un an, la hausse a été de 5,8 %. Les prix avaient augmenté de 1,1 % en février (+ 5,6 % par rapport à février 1980) et de 0,5 % en janvier (+ 5 % en taux annuel).

A la Foire industrielle de Hanovre, le ministre de l'économie, M. Otto Lambsdorff, a lui-même reconnu, le 16 avril, que l'objectif fixé en début d'année par le gouvernement de Bonn, soit une augmentation des prix de 4,5 % en moyenne annuelle, « avait été dès le début ambitieux ».

En outre, il a estimé que le déficit des paiements courants s'élèverait en 1980 à « au moins 20 milliards de marks ». Un déficit de cette ampleur n'avait pas été enregistré depuis 1965 ; il avait été, en 1979, de 9 milliards de marks seulement. Estimant que ce phénomène ne saurait être « de très courte durée », le ministre a mis cette évolution sur le compte du renchérissement du pétrole et souligné que, contrairement à ce qui s'était passé après *la crise pétrolière de 1973-1974*, la R.F.A. ne saurait escompter « une avalanche de commandes des pays de l'OPEP ». En outre, selon lui, l'Allemagne fédérale doit affronter « une concurrence accrue » sur ses principaux marchés d'exportation, « surtout de la part des pays en décollage ».

### O.C.D.E.

● *La hausse des prix à la consommation* s'est légèrement ralentie en février dans la zone O.C.D.E., se situant à 1,2 % contre 1,5 % en janvier. Toutefois, les taux annuels calculés sur la base des douze et des six derniers mois se sont accélérés à respectivement 13,1 % et 13,8 %. Selon l'O.C.D.E., l'amélioration enregistrée en février est due à un ralentissement de l'augmentation *des produits alimentaires* et de l'énergie, alors que les autres éléments de l'indice ont, eux, connu une accélération continue. Durant les douze derniers mois s'arrêtant en février, le prix de l'énergie a augmenté de 30 %, contribuant pour deux points à la hausse générale de l'indice.

● *Une conférence à l'O.C.D.E. sur l'emploi féminin.* — Mme Lillian Carter a ouvert mercredi 16 avril à Paris la conférence générale, au niveau de l'O.C.D.E., sur l'emploi des femmes. Plusieurs ministres et hauts fonctionnaires des pays membres devaient examiner pendant deux jours les implications des taux élevés d'activité féminine et la ségrégation dont font l'objet les femmes sur le marché du travail.

La mère du président américain a souligné que, depuis son arrivée au gouvernement, son fils « *avait nommé beaucoup de femmes* ».

### SUEDE

● *La balance suédoise des paiements* a enregistré en 1979 un déficit de 10,8 milliards de *couronnes contre 200 millions un* an auparavant. La balance commerciale est passée, elle, d'un excédent de 5,1 milliards en 1978 à un déficit de 4,6 milliards l'année dernière. Le ministère du budget s'attendait en 1979 à un déficit de 8,5 milliards de couronnes seulement. — *(A.F.P.)*

### SUISSE

● *Le plus important déficit budgétaire de la Confédération helvétique* a été enregistré en 1979 : 1 710 millions de francs suisses, ce qui est nettement supérieur au précédent record de 1 570 millions enregistré en 1976. Ce chiffre est toutefois inférieur à l'estimation provisoire publiée voici quelques semaines, et qui faisait état d'un découvert de 1,8 milliard. Le déficit de 1979 est supérieur de près de 1 milliard à celui de 1978 (715 millions). — *(A.F.P.)*

## En Grande-Bretagne

### Nouvelle épreuve de force entre la direction et les syndicats de British Leyland

De notre correspondant

Londres. — La direction de British Leyland (B.L.), l'entreprise nationalisée de construction automobile, vient d'engager une nouvelle épreuve de force avec le grand syndicat des ouvriers des transports (T.G.W.U.) dont l'ordre de grève a été suivi par plus de dix-huit mille des quatre-vingt-six mille ouvriers de la compagnie.

Les grévistes ont en effet été informés que, faute de reprendre le travail d'ici mercredi 23 avril, ils seront licenciés sans indemnités. La direction souligne en outre que la prolongation de la grève pourrait entraîner la fermeture définitive de plusieurs usines.

Pour le moment, vingt des trente-quatre usines de B.L. sont affectées par la grève, qui a provoqué l'arrêt d'une dizaine de chaînes de production et mis en danger la construction de la nouvelle voiture Mini Metro, qui représente un investissement de 285 millions de livres. La grève a indirectement entraîné la mise à pied de huit mille cinq cents ouvriers.

L'arrêt du travail avait été décidé la semaine dernière par le T.G.W.U., qui refusait l'offre patronale d'une augmentation salariale comprise en 5 et 10 % et liée à des changements substantiels dans l'organisation du travail. Après plusieurs semaines de négociations infructueuses, la direction avait indiqué son intention d'imposer ce règlement, en précisant qu'elle considérerait les ouvriers se présentant au travail à une date donnée comme ayant accepté les propositions patronales. En même temps, elle menaçait les récalcitrants de licenciement.

La direction pouvait difficilement reculer, d'autant plus que l'autre grand syndicat, celui des ouvriers mécaniciens, représentant vingt-trois mille ouvriers de l'entreprise, avait invité ses membres à continuer le travail. Son président, M. Duffy, a déclaré : « *Je ne crois pas que B.L. bluffe...* » En revanche, M. Evans, président du T.G.W.U., a maintenu son ordre de grève, déclarant qu'il ne se laisserait pas impressionner par l' « ultimatum » et la « provocation » de la direction. Ses adjoints estiment que l'attitude brutale « *datant d'un autre siècle* » de la direction renforcera le moral des grévistes et stimulera le réflexe de solidarité des ouvriers encore au travail.

A dire vrai, Sir Michael Edwardes, président de B.L., est encouragé à poursuivre une tactique qui lui a jusqu'à présent réussi. L'an dernier, il avait rallié la grande majorité du personnel à son plan austère de réorganisation de l'entreprise, et, il y a quelques semaines, il avait tenu tête victorieusement aux syndicats qui demandaient la réintégration d'un délégué d'atelier licencié, *M. Robinson*. Enfin, les encouragements discrets du gouvernement et les divisions apparentes au sein du mouvement syndical l'ont assurément déterminé à engager une épreuve de force qu'il a de bonnes chances de gagner, compte tenu de la récession et de l'accroissement du chômage.

HENRI PIERRE.

## En Israël

### LE COUT DE LA VIE A AUGMENTÉ DE 5,1 % EN MARS

Jérusalem (A.F.P.). — L'indice israélien du coût de la vie a *augmenté de 5,1 % en mars, indique* le bureau central des statistiques. Toutefois, d'après les experts, il s'agit d'une hausse « réduite » de façon artificielle, le gouvernement ayant diminué pour la fête de la Pâque le prix de plusieurs denrées alimentaires. En fait, selon eux, le « panier de la ménagère » a subi une hausse de 11,2 % en un mois.

Le bureau des statistiques évalue à 95 % le rythme d'inflation annuel durant le premier trimestre de 1980, contre 170 % lors du dernier trimestre de 1979, mais 65 % durant le premier trimestre de 1979. Par rapport à *la base 100 fixée en 1976, l'indice du* coût de la vie atteint maintenant 617,5.

Les économistes s'attendent, pour avril, à une hausse des prix d'au moins 10 %, due surtout à l'augmentation des produits alimentaires. Encore le gouvernement a-t-il remis à début mai une majoration de 33 % du pétrole et de ses dérivés.

## Aux États-Unis

### Ford annonce la fermeture de trois de ses usines

La crise qui touche les principaux constructeurs américains d'automobiles est plus grave que jamais. Au cours des dix premiers jours d'avril, les ventes ont baissé de 15 % par rapport à l'an dernier, pour atteindre, en moyenne journalière, leur niveau le plus *bas depuis la crise de 1975*. General Motors a été le moins touché des trois grands constructeurs, avec une chute de 21 % de ses ventes, par contre, Ford et Chrysler subissent de plein fouet le recul des ventes, avec des baisses de 33 % et de 32 % respectivement.

Cette atonie du marché, qui dure depuis plus d'un an, a conduit General Motors, et surtout Ford, à prendre des mesures draconiennes de réduction d'activité.

Après Chrysler, si mal en point, Ford connaît de sérieuses difficultés. Le groupe, qui prévoit de lourdes pertes pour le premier semestre, vient d'annoncer qu'il allait fermer trois de ses usines et réduire l'activité de plusieurs autres, supprimant d'ici l'été quelque quinze mille emplois, dont six mille cent « cols blancs ». Ces mesures visent à réaliser une *économie de 1,5 milliard de* dollars.

La situation du groupe ne devrait pas pouvoir s'améliorer avant la sortie à la fin de 1980 de nouvelles gammes de petites cylindrées mieux à même de soutenir la concurrence étrangère.

Ford, qui a engagé un lourd programme d'investissement, aura d'autant plus de mal à préserver son équilibre que l'agence de prêt américaine Standard and Poor's vient de le déclasser, rendant plus onéreuses toutes ses opérations financières.

De son côté, Chrysler, le plus mal en point des trois géants de Detroit, continue de se battre *pour réunir les fonds privés* nécessaires à l'obtention de la garantie fédérale de 1,5 milliard de dollars votée en décembre 1979 par le Parlement. M. Miller, secrétaire américain au Trésor, a déclaré, mardi 15 avril, que le groupe saurait « *d'ici quelques semaines* » s'il était en droit de bénéficier de cette garantie. La commission chargée de superviser le programme d'aide à Chrysler se montrera « *aussi flexible que possible* », en permettant à Chrysler d'obtenir des fonds où elle le veut, a ajouté M. Miller.

Quant à General Motors, le moins touché par la crise, il vient d'annoncer la mise au chômage à la fin du mois de douze mille ouvriers.

### LES OUVRIERS DE LA MÉTALLURGIE RATIFIENT UN NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL.

Pittsburgh *(A.F.P.)*. — Les « métallos » américains ont ratifié, le 15 avril, le nouveau contrat de travail de trois ans négocié par leur syndicat avec les neuf *plus grandes sociétés sidérurgiques* américaines. Ce contrat, qui entrera en vigueur le 1er août, prévoit des augmentations des salaires horaires de 25 cents la première année, de 20 cents la seconde et de 15 cents la troisième, ainsi que l'amélioration de certains avantages sociaux. Il ne dépasse pas la norme maximale d'augmentation de salaire recommandée par le gouvernement.

Les « métallos », qui bénéficient déjà d'une clause d'ajustement des salaires en fonction du coût de la vie, vont demeurer parmi les ouvriers les mieux payés des Etats-Unis. Leur gain horaire moyen est actuellement de 11,06 dollars (48,7 F). Les neuf plus grandes entreprises sidérurgiques américaines emploient deux cent quatre-vingt mille ouvriers. Deux cents autres plus petites, employant ensemble près de cent soixante-dix mille personnes, s'aligneront en principe sur les grandes lignes du nouveau contrat.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép. — | | Rep + ou Dép. — | | Rep + ou Dép. — | |
| $ E.-U. | 4,3045 | 4,3155 | — 230 | — 185 | — 420 | — 370 | — 905 | — 595 |
| $ can. | 3,6365 | 3,6465 | — 130 | — 75 | — 255 | — 185 | — 555 | — 245 |
| Yen (100) | 1,7330 | 1,7400 | — 30 | — 20 | — 45 | — 10 | — 10 | + 130 |
| DM | 2,3180 | 2,3265 | + 45 | + 85 | + 110 | + 155 | + 285 | + 485 |
| Florin | 2,1125 | 2,1205 | + 10 | + 45 | + 45 | + 85 | + 95 | + 290 |
| F.B. (100) | 14,3965 | 14,4525 | — 625 | — 425 | —1235 | — 925 | —2550 | —1320 |
| F.S. | 2,4880 | 2,4990 | + 70 | + 110 | + 205 | + 255 | + 595 | + 830 |
| L. (1 000) | 4,9560 | 4,9730 | — 210 | — 110 | — 425 | — 325 | —1170 | — 750 |
| £ | 9,5775 | 9,6105 | — 470 | — 325 | — 890 | — 740 | —2015 | —1250 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 8 1/4 | 8 3/4 | 8 7/8 | 9 1/8 | 9 | 9 1/4 | 9 5/16 | 9 11/16 |
| $ E.-U. | 6 1/8 | 6 5/8 | 17 13/16 | 18 3/16 | 17 3/4 | 18 1/8 | 16 9/16 | 16 15/16 |
| Florin | 10 1/8 | 10 7/8 | 10 1/16 | 10 13/16 | 10 3/16 | 10 15/16 | 10 3/4 | 11 1/4 |
| F.B. (100) | 14 3/4 | 18 1/4 | 16 3/8 | 17 1/8 | 16 3/4 | 17 1/2 | 16 1/2 | 17 1/4 |
| F.S. | 6 7/8 | 9 1/8 | 7 3/8 | 7 7/8 | 7 | 7 1/2 | 7 1/8 | 7 1/2 |
| L. (1 000) | 10 3/4 | 13 1/4 | 15 3/4 | 17 1/4 | 16 1/4 | 17 3/4 | 16 1/4 | 18 1/4 |
| £ | 16 3/4 | 17 1/4 | 17 1/8 | 17 3/4 | 17 1/8 | 17 7/8 | 16 1/2 | 17 1/4 |
| Fr. franç. | 12 | 12 1/4 | 12 5/16 | 12 9/16 | 12 7/16 | 12 11/16 | 13 1/16 | 13 5/16 |

*Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.*

# SOCIAL

APRÈS LES NOUVELLES CORRECTIONS DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

## Les demandes d'emploi ont pour la première fois, en mars été supérieures à 1 400 000

Pour le cinquième mois consécutif, le chômage s'est aggravé en France en mars. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites est passé de 1 390 700 en février à 1 415 100, soit une augmentation de 1,8 % en un mois (24 400 chômeurs de plus). En un an, cette hausse a été de 7,6 % (100 500 demandes d'emploi supplémentaires).

Officiellement, c'est même la première fois que la barre des 1 400 000 est franchie. En effet, si ce cap avait déjà été dépassé, en juillet et août 1979, avec les statistiques de l'époque, il apparaît aujourd'hui — après l'introduction, comme chaque année au 1er janvier, d'un nouveau coefficient de correction des variations saisonnières — que ce coefficient appliqué rétrospectivement ramène le nombre des demandes d'emploi en juillet et août 1979 à environ 1 390 000 personnes.

On sait que les données corrigées constituent le meilleur baromètre de la situation de l'emploi, permettant d'une saison à l'autre la comparaison la plus juste de statistiques que les variations saisonnières perturbent profondément. Or, dans sa communication au conseil des ministres de mercredi, M. Jean Matteoli, ministre du travail et de la participation, n'a indiqué que le nombre des demandes d'emploi en données *brutes ;* dans son journal de 20 heures, le 16 avril, *Antenne 2* a fait de même. Reviendrait-on ainsi à cette ancienne et fallacieuse méthode — qui avait cours sous M. Beullac, alors ministre du travail — et qui consistait à prendre en compte tantôt les données corrigées, tantôt les données observées, selon que les chiffres sont plus ou moins favorables à la politique gouvernementale ?

En données brutes, le chômage a diminué de février à mars, comme il est habituel à cette époque de l'année, revenant de 1 447 600 demandeurs à 1 412 300, soit une baisse de 2,4 %. Cette réduction de 35 200 unités en un mois est légèrement supérieure à celles enregistrées à la même époque en 1979 (— 28 900) et en 1978 (— 26 700). Pour M. Matteoli, le niveau *« satisfaisant »* de l'activité économique et les résultats du troisième pacte pour l'emploi (405 000 personnes placées au 31 mars) expliquent cette situation. La part des jeunes, dans le total des « sans-travail », est tombée de 40,3 % en février à 39,8 % en mars. Mais elle n'était que de 39 % en mars 1979, alors que le deuxième pacte avait produit des effets moindres...

Pour sa part, le C.N.P.F. retient surtout la *« forte baisse des licenciements économiques »* (— 12,8 % d'une année sur l'autre) et *« l'augmentation continue des offres d'emploi »*, dues, selon lui, à l' *« effort d'expansion des entreprises »*. Cependant, en données brutes aussi, le chômage a augmenté de 7,6 % de mars 1979 à mars 1980 (99 300 demandes supplémentaires).

### La situation des femmes

Tandis que le marché de l'emploi des cadres est marqué par une *« grande stabilité »*, selon une étude de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) portant sur 1979, la situation des femmes à la recherche d'un travail reste toujours aussi préoccupante. La part des femmes, dans le total des chômeurs, est passée de 54,5 % en février à 54,6 % en mars. Celle des jeunes femmes, dans le total des demandeurs de « moins de vingt-cinq ans », passe de 64 % à 64,5 %. Pour ces dernières, l'influence du troisième pacte paraît très aléatoire.

Le C.N.P.F. note pudiquement que *« des efforts restent à faire pour les jeunes filles »*. Une conférence « à haut niveau » (ministres et hauts fonctionnaires des pays membres), ayant pour thème l'emploi féminin, se tient au siège de l'O.C.D.E. à Paris, mais il semble qu'on en restera à un... haut niveau de constatations et de vœux.

De février à mars, les offres d'emploi non satisfaites ont légèrement régressé en données corrigées des variations saisonnières (revenant de 103 100 à 100 300, soit — 2,7 %), mais ont progressé en données observées (passant de 91 300 à 97 400, soit + 6,7 %). En un an, l'augmentation est, respectivement, de 21,4 % et de 21,5 %.

Le C.N.P.F., on l'a dit, s'en félicite, et le ministre du travail et de la participation discerne là *« les premiers effets de la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) mise en place par le gouvernement »*. Certes, l'activité de l'A.N.P.E. paraît s'être revigorée depuis plusieurs mois, bien que l'ancienneté moyenne des demandes en fin de mois (260 jours en mars contre 253 en février et 244 en mars 1979) et la durée moyenne d'attente des demandes placées ou annulées (168 jours en mars contre 162 en février et 152 en mars 1979) continuent régulièrement à s'allonger.

Mais ces statistiques des offres d'emploi en mars ne doivent certainement pas satisfaire M. Jacques Baudouin, directeur de l'A.N.P.E. depuis un an, qui espérait atteindre rapidement un stock de 150 000 offres. Or, les offres stagnent autour de 100 000 depuis longtemps déjà. Leur nombre était deux fois et demi plus élevé avant la récession de 1974. — M. C.

● *A la Caisse d'épargne de Paris*, le travail a repris jeudi 17 avril après deux jours de débrayages à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et du Syndicat unifié des agents et cadres des caisses d'épargne.

● *Sécurité sociale : F.O. lance un appel à la grève pour le 25 avril.* — Ce mouvement a pour but de protester contre l'application d'une circulaire de M. Jean Farge, secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale ayant pour effet, selon F.O., de *« geler l'embauche malgré l'accroissement des charges de travail »*.

LES GRÈVES DU 24 AVRIL

## La C.G.T. organise un défilé de l'Opéra à la Bastille

**La C.G.T. prépare activement la journée nationale de grèves et de manifestations qu'elle lance le 24 avril. L'initiative prise unilatéralement par la grande centrale est, aux yeux de la C.F.D.T., la confirmation de la volonté anti-unitaire de la C.G.T. Volonté qui, estiment les cédétistes, s'est notamment exprimée pour la célébration du 1er mai.**

Le 24 avril, à Paris, la C.G.T. organisera un défilé qui partira à 10 heures de l'Opéra pour aller jusqu'à la Bastille. Un arrêt de travail de vingt-quatre heures est déjà décidé par les fédérations C.G.T. des P.T.T., de l'équipement, des travailleurs de l'Etat et par le Syndicat national de la direction des impôts. Les unions départementales des Hautes-Alpes, de l'Eure, du Gers, de Loir-et-Cher, du Loiret, du Morbihan et de la Vienne.

La Fédération du livre C.G.T. fera connaître d'ici vingt-quatre heures si elle se joint au mouvement, ce qui entraînerait l'absence de quotidiens le 24 avril.

Les débrayages tournants par région qu'avaient antérieurement fixés les électriciens C.G.T. et C.F.D.T., commenceront le 24 avril et doivent se prolonger jusqu'au 30, amenant sans doute des coupures.

Les enseignants de la FEN, de leur côté, avaient, le 10 avril, décidé un mouvement de grèves et de manifestations du 24 au 29 avril pour réclamer les mesures propres à assurer dans des conditions suffisantes la rentrée d'octobre 1980.

### LA C.F.D.T. : la C.G.T. confirme sa volonté non unitaire.

La C.F.D.T. relève que, en choisissant la date du 24 avril, la C.G.T. *« entend porter à son crédit les actions décidées antérieurement et unitairement dans plusieurs secteurs professionnels »*. Le bureau national cédétiste considère que la C.G.T., en prenant seule l'initiative de la journée nationale, *« confirme sa volonté non unitaire, en ne laissant d'autre choix à ses partenaires que le refus ou le ralliement »*. Cette décision, ajoute-t-il, *« de toute évidence, ne correspond pas à la politique d'action de la C.F.D.T. »*

Les cégétistes paraissent surtout vouloir mettre la C.F.D.T. au pied du mur. *« Si la C.F.D.T. veut réaliser l'unité pour amplifier la lutte, elle peut de nouveau se retrouver à nos côtés le 24 avril au cours de la journée d'action professionnelle... »*, déclarait ainsi M. Dumez, dirigeant de l'Union C.G.T. du Nord, au meeting qui s'est tenu à Lille le 16 avril.

Le même jour, à Paris, l'ultime réunion entre les représentants parisiens C.G.T., C.F.D.T. et FEN, relative à l'organisation d'un 1er mai unitaire, s'est soldée par un échec, chacun restant sur ses positions.

Ce qui fait dire au Syndicat des correcteurs C.G.T. : *« Qu'est-ce qu'un 1er mai où la C.G.T. manifeste de République à Saint-Lazare, où la C.F.D.T. se rassemble à la Bastille, où F.O. défile au Père-Lachaise et où la FEN s'abstient ?*

*» La division artificiellement entretenue est étrangère aux préoccupations réelles des travailleurs : comment lutter contre le chômage, contre l'augmentation du coût de la vie ? »*

● *Fin de la grève des transports en commun grenoblois.* — Le personnel de la société d'économie mixte des transports de l'agglomération grenobloise (SEMITAG) a voté, ce jeudi 17 avril, la fin de la grève qu'il avait commencée le 31 mars. Après un premier accord le 10 avril sur les conditions de travail et la réorganisation de l'entreprise, le conseil général de l'Isère et le syndicat intercommunal de l'agglomération grenobloise ont accepté de ne pas mettre en cause l'indexation des salaires de la SEMITAG sur la grille de la S.N.C.F.

Il en coûtera une dépense supplémentaire de 500 000 à 700 000 F aux collectivités locales. — *(Corresp.)*

● *Référé d'expulsion des grévistes de la C.I.T.-Alcatel.* — Une certaine tension régnait ce jeudi 17 avril à l'usine C.I.T.-Alcatel de Saint-Rémy-de-Maurienne (Savoie), une entreprise de matériel téléphonique, après un référé du tribunal d'Albertville (Savoie) ordonnant l'expulsion des grévistes qui occupent l'usine depuis le 19 février. Les quelque 180 salariés de cette entreprise réclament la garantie de leur emploi, l'atelier de Saint-Rémy-de-Maurienne devant cesser son activité l'été prochain.



CINQ MILLE MANIFESTANTS ONT PARTICIPÉ A LA « MARCHE » DE LA C.G.T. SUR LILLE

(De notre correspondant.)

Lille. — La « marche sur Lille » organisée par la C.G.T. le 16 avril a rassemblé environ cinq mille manifestants venus des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Au cours du meeting qui a précédé le défilé en ville, M. Krasucki, secrétaire confédéral, a notamment déclaré : « Il est insupportable d'admettre que dans les années à venir l'emploi individuel va reculer à raison de cent mille unités par an dans notre pays. (...) Cette région, c'est le charbon, source d'avenir, c'est l'acier, le textile, la possibilité d'une industrialisation moderne et diversifiée... »

Parlant de l'unité syndicale, il a poursuivi : « Nous ne nous laisserons pas impressionner par l'esbroufe. Il est temps de frapper un grand coup, comme un tonnerre. Ce sera notre journée nationale du 24 avril, que les circonstances favorisent puisque les enseignants et les travailleurs d'E.D.F. ont déjà prévu une action ce jour-là. Plus cette journée sera unitaire et mieux cela vaudra. Il y a place pour tout le monde et pour toutes les organisations syndicales. C'est dire que la manière dont se déroulera ce 24 avril pèsera sur le 1er mai, qui doit en être le prolongement normal. »

G. S.

● *Augmentation des tarifs des dentistes.* — La Confédération nationale des syndicats dentaires, la plus importante organisation des chirurgiens-dentistes, avait, au 31 mars, décidé, unilatéralement, de relever les tarifs de 6 %. A son tour, l'Union syndicale odontologique majore les lettres-clés de façon plus modérée : le « D » passe à 9,20 F et le « S.C.P. » à 9,60 F.

LA MARCHE SUR PARIS DES ÉLECTRICIENS ET DES GAZIERS

## Selon la direction de l'E.G.F., 40 à 45 % des agents ont cessé le travail le 16 avril

Selon la direction de l'E.G.F., 40 % à 45 % des électriciens et des gaziers ont cessé le travail, mercredi 16 avril, notamment pour participer à la « marche sur Paris » (nos dernières éditions datées 17 avril), organisée par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. Ce rassemblement a réuni de vingt mille à trente mille agents de l'E.D.F. selon les syndicats, dix mille selon la police. Pour les militants de province, un train spécial (en provenance de Toulouse) et cent soixante autocars avaient été affrétés.

Cette manifestation avait pour but de réclamer *« la remise en ordre des rémunérations et la réduction du temps de travail »* et de protester contre deux propositions de loi visant à *« remettre en cause le droit de grève et les activités sociales à l'E.G.F. »*.

Elle a tranché, par son originalité, avec les récentes manifestations organisées dans la capitale : défilé très « coloré » (costumes régionaux et orchestres), le matin, entre la porte d'Asnières (siège de Gaz de France) et la rue Louis-Murat, dans le huitième arrondissement (siège de l'E.G.F.), terminé par des prises de parole des secrétaires généraux des fédérations, MM. Tiersen (C.F.D.T.) et Duteil (C.G.T.) ; « pique-nique » géant, le midi, place des Invalides ; trois cortèges, l'après-midi, vers la direction de la distribution, à la Défense, l'Assemblée nationale et le ministère de l'industrie.

Cette *« marche sur Paris »* s'est accompagnée d'une baisse de la production, mais n'a pas provoqué de coupures de courant. Il n'en sera peut-être pas de même du 24 au 30 avril : dans cette période, les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. appellent, en effet, à des grèves tournantes, région par région. Elles se rencontreront ce jeudi après-midi pour en fixer des modalités qui seront ensuite soumises à l'ensemble des cent trente-cinq mille agents de l'E.G.F.

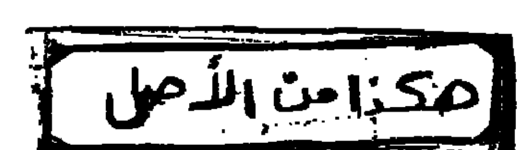
● *Pour protester contre l'expulsion d'un travailleur sénégalais*, les permanences anti-expulsions du dix-huitième et du dix-neuvième arrondissement organisent une réunion publique samedi 19 avril, à 15 heures, à la Maison du quartier, 9, rue du Pré-Saint-Gervais, à Paris 75019. Les organisateurs prévoient d'envoyer une délégation au ministère de l'intérieur pour obtenir l'annulation de la mesure qui frappe M. Mory Ba, un immigré arrivé en France en 1975, et dont le renouvellement de séjour a été refusé, affirment-ils, à la suite d'une erreur administrative.

● *Retraites : intégration de la caisse des V.R.P. à l'AGIRC.* — L'I.R.P.V.R.P., le régime de retraites complémentaires des V.R.P. (voyageurs, représentants, placiers) sera intégré à l'AGIRC (Association des régimes de retraites complémentaires des cadres) au 1er janvier 1981. C'est ce qu'a annoncé mardi l'AGIRC, dans un communiqué qui souligne que cette décision est *« la conclusion directe des liens qui existaient préalablement entre les deux régimes et de l'effort de solidarité dont a fait preuve récemment le régime des cadres en apportant son concours financier à l'I.R.P.V.R.P. »*, qui était en situation financière délicate.

# AGRICULTURE

● ERRATUM. — Une coquille typographique a dénaturé le propos de l'article intitulé « Du blé pollué par du mercure est saisi dans le port de Rouen », dans notre première édition datée du 17 avril. Au lieu de : *« Ici, bien que la proportion de blé pollué soit faible, de l'ordre de 800 à 900 grammes par kilo... »*, il fallait lire : *« Ici, bien que la proportion de blé pollué soit faible, de l'ordre de 8 à 9 grammes par kilo... »*





# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

17 AVRIL

### Effritement

*Dans un marché encore plongé dans une semi-léthargie, l'indice des valeurs françaises a cédé jeudi 0,35 % en moyenne.*

*Ce léger repli a masqué toutefois quelques hausses sensibles résultant pour la plupart d'excellents résultats publiés par les sociétés.*

*Compte tenu de l'atmosphère politique en France, de la situation de l'emploi (aggravation du chômage en mars), des difficultés au Moyen-Orient et de la récession qui se dessine aux Etats-Unis, la cote a, somme toute, assez bien résisté, estimaient les opérateurs désœuvrés. D'autant plus que mercredi, après voir vivement progressé à l'ouverture, la Bourse de New-York enregistrait, en définitive, une baisse de 12 points.*

*On relevait donc quelques gains appréciables, notamment ceux de Mumm (+ 5,5 %), de Fraissinet (+ 5 %), des Docks de France (+ 4 %), des Ciments Français et de Pechelbronn (+ 3,3 %), de Primagaz, U.T.A. et Lafarge (+ 2,5 %). Legrand, qui annonce une nouvelle attribution d'actions gratuites et une augmentation du dividende, a terminé la séance en hausse de 2,5 %.*

*Au chapitre des baisses on notait les Skis Rossignol (—4 %), CEM (—3,8 %), Sias (—3,5 %), Majorette et Perrier, au plus bas de l'année (—3 %).*

*L'or a reperdu du terrain dans un marché calme, le chiffre d'affaires étant retombé à 22 millions de francs contre plus de 27 la veille.*

*La parité de l'once a cédé 2 % en cotant 518,68 dollars contre 529,80 dollars mercredi. Le lingot d'un kilo a fini à 72 000 F (— 2 480 F). En revanche, le napoléon s'est distingué en gagnant 2,70 F à 673,70 F.*

*Au compartiment des valeurs étrangères, les américaines payaient un tribut sensible à la baisse*

**Taux du marché monétaire**

Effets privés, du 17/4 ...... 12 1/2 %

## LONDRES

*La bourse de Londres est irrégulière jeudi. Après une hausse initiale, les Fonds d'Etat se sont repliés en raison notamment du nouvel emprunt lancé ce jour. Toutefois, les banques et les valeurs immobilières sont bien disposées.*

*Enfin, en solidarité avec Wall Street, les pétroles ont cédé du terrain ainsi que les mines d'or.*

Or (ouverture) (dollars) 511 50 contre 520

| VALEURS | CLOTURE 16/4 | COURS 17/4 |
|---|---|---|
| Beecham | 112 .. | 119 ... |
| British Petroleum | 338 ... | 336 ... |
| Courtaulds | 67 .. | 67 ... |
| *De Beers | 8 65 | 8 45 |
| Imperial Chemical | 372 .. | 374 ... |
| Rio Tinto Zinc Cor. | 360 .. | 373 ... |
| Shell | 344 ... | 350 ... |
| Vickers | 118 .. | 120 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 31 1/2 | 31 3/4 |
| *West Driefontein | 64 ... | 62 3/4 |
| *Western Holdings | 62 ... | 62 1/4 |

(*) En dollars U.S.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

**SOCIETE FRANÇAISE HOECHST.** — La plus industrielle des filiales de grands groupes chimiques installés en France, la société est rentrée en 1979 dans l'ère des bénéfices avec un résultat positif de 24,5 millions de francs contre une perte de 13,6 millions. Pour la première fois, son chiffre d'affaires a dépassé la barre des 2 milliards de francs (+ 32 %) pour atteindre 2 354 millions de francs, dont 39 % (contre 33 %) provenant des produits fabriqués en France. En incluant toutes les participations détenues dans différentes sociétés françaises, dont Roussel-Uclaf (désormais 57,94 % contre 50,01 %), son chiffre d'affaires consolidé a frôlé les 8 milliards de francs, ce qui place le groupe à la troisième position avec P.C.U.K. dans l'industrie chimique en France. Les ventes ont continué de s'accroître rapidement pour le premier trimestre (+ 30 %) et les facturations se sont encore fortement accrues au cours des dix premiers jours d'avril. Pour l'exercice entier, M. F. Donnay, son P.-D.G., est raisonnablement optimiste.

**SCREG.** — Bénéfice net consolidé pour 1979 : 66,7 millions de francs contre 34,2 millions. Dividende global : 14,25 F contre 12,75 F.

**RADAR.** — Bénéfice net consolidé pour 1979 : 59,21 millions de francs (+ 34 %). Dividende global 45 F contre 39 F.

**CEDIS.** — Bénéfice pour 1979 : 46,77 millions de francs contre 38,27 millions. Dividende global : 34,50 F contre 30 F.

## NEW-YORK

### Rechute

Figé dans un quasi-immobilisme depuis le début de la semaine, Wall Street a rechuté mercredi de façon assez brutale. Les deux premières heures de transactions, marquées par une sensible reprise des cours, s'étalent pourtant révélées prometteuses. Trop, sans doute, puisque de nombreux opérateurs devaient mettre à profit cette hausse pour se dégager assez massivement, de sorte que tout le terrain gagné a été reperdu, et même très largement au-delà, puisque, à la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 12,11 points à 771,24.

La désescalade du loyer de l'argent, dont le signal a été donné par la Chase Manhattan, est à l'origine du sursaut initial. Mais la crainte d'une récession d'une plus grande ampleur que prévu a, semble-t-il, été la plus forte. Elle a été avivée par la publication du taux de marche moyen des installations industrielles en mars, qui s'établit à 83 %, soit à son niveau le plus bas depuis deux ans.

| VALEURS | COURS 15/4 | COURS 16/4 |
|---|---|---|
| Alcoa | 56 1/4 | 54 1/2 |
| A.T.T. | 50 ... | 50 5/8 |
| Boeing | 36 5/8 | 35 1/8 |
| Chase Manhattan Bank | 39 1/2 | 39 6/8 |
| Du Pont de Nemours | 35 . | 34 1/4 |
| Eastman Kodak | 49 3/8 | 48 1/4 |
| Exxon | 57 3/8 | 57 ... |
| Ford | 26 3/8 | 26 1/8 |
| General Electric | 47 5/8 | 46 3/8 |
| General Foods | 24 3/8 | 24 5/8 |
| General Motors | 43 3/4 | 43 1/8 |
| Goodyear | 11 3/4 | 11 3/4 |
| I.B.M. | 52 | 51 .. |
| I.T.T. | 26 3/4 | 25 1/2 |
| Kennecott | 26 5/8 | 25 3/4 |
| Mobil Oil | 68 5/8 | 67 1/8 |
| Pfizer | 38 .. | 37 3/4 |
| Schlumberger | 105 7/8 | 104 3/8 |
| Texaco | 34 ... | 33 3/8 |
| U.A.L. Inc. | 16 1/8 | 15 1/4 |
| Union Carbide | 39 3/4 | 38 5/8 |
| U.S. Steel | 17 1/2 | 17 1/8 |
| Westinghouse | 22 | 21 1/4 |
| Xerox | 58 1/2 | 58 3/8 |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

| | 15 avril | 16 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 101,7 | 101,3 |
| Valeurs étrangères | 101 | 101,4 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 104,5 | 104,3 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 16/4 | 17/4 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 262 35 | 247 80 |

# BOURSE DE PARIS - 17 AVRIL - COMPTANT

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Ch. France 3 % | 192 .. | 192 .. |
| A.G.F. (Stè Cent.) | 760 .. | 750 .. |
| Ass. Gr. Paris-Vie | 2060 .. | 2008 .. |
| Concorde | 393 .. | 390 .. |
| Epargne France | 303 .. | 294 .. |
| Financ. Victoire | 315 .. | 318 .. |
| France I.A.R.D. | 182 60 | 175 37 |
| Gan (Stè Centr.) | 747 .. | 746 .. |

# MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

O : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 17/4 | COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 375 | 4 323 | 4 210 | 4 420 |
| Allemagne (100 DM) | 231 870 | 231 880 | 224 | 236 |
| Belgique (100 F) | 14 386 | 14 404 | 13 400 | 14 100 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 211 340 | 211 420 | 204 ... | 215 ... |
| Danemark (100 krd) | 74 530 | 74 370 | 71 ... | 76 ... |
| Norvège (100 k) | 85 820 | 85 430 | 83 ... | 88 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 618 | 9 592 | 9 250 | 9 750 |
| Italie (1 000 lires) | 4 963 | 4 949 | 4 800 | 5 100 |
| Suisse (100 fr.) | 247 560 | 248 390 | 241 | 253 |
| Suède (100 krs) | 99 450 | 99 120 | 95 500 | 102 |
| Autriche (100 sch.) | 32 425 | 32 520 | 31 250 | 32 850 |
| Espagne (100 pes.) | 6 049 | 6 028 | 5 850 | 6 250 |
| Portugal (100 esc.) | 8 675 | 8 620 | 8 300 | 9 300 |
| Canada ($ can. 1) | 3 673 | 3 685 | 3 560 | 3 780 |
| Japon (100 yens) | 1 734 | 1 785 | 1 650 | 1 750 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 17/4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 74350 .. | 72000 .. |
| Or fin (en lingot) | 74480 .. | 77000 . |
| Pièce française (20 fr.) | 671 | 673 70 |
| Pièce française (10 fr.) | 401 .. | 400 .. |
| Pièce suisse (20 fr.) | 532 . | 528 . |
| Union latine (20 fr.) | 521 | 520 90 |
| Souverain | 681 10 | 682 10 |
| Pièce de 20 dollars | 2920 | 2898 .. |
| Pièce de 10 dollars | 1485 .. | 1438 .. |
| Pièce de 5 dollars | ... .. | 850 .. |
| Pièce de 50 pesos | 3158 | 3130 . |
| Pièce de 10 florins | 600 .. | 622 10 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 17 avril 1980 a été tiré à 581 188 exemplaires.



A B C D E F G

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

## Les parlementaires du centre droit modèrent leur projet de sanctions contre l'Iran

De nos envoyés spéciaux

**Strasbourg. — L'Assemblée européenne devait arrêter sa position, ce jeudi 17 avril, sur les événements d'Iran. Les trois groupes du centre droit — démocrates-chrétiens, conservateurs britanniques et libéraux — qui, mardi, étaient favorables à l'adoption d'un texte très « musclé » prévoyant la rupture des relations diplomatiques avec Téhéran ont, depuis, sensiblement assoupli leur position.**

Mardi soir les trois groupes semblaient décidés à partir en guerre contre le gouvernement de Téhéran. Le projet de résolution mis au point par MM Fergusson (conservateur, Royaume-Uni), Berkhouwer (libéral, Pays-Bas) et Blumenfeld (démocrate-chrétien, R.F.A.) estimait que les relations diplomatiques devaient être suspendues, à moins que les otages ne soient libérés, et invitait les Neuf à prendre des sanctions en liaison étroite avec les Etats-Unis. Seul le groupe libéral, expliquait-on, réclamait quelques corrections afin de rendre la formulation moins brutale.

En fait, le nouveau projet tel qu'il se présentait mercredi soir est bien différent de l'ancien. Il continuait d'inviter les Neuf « *à prendre toutes les mesures nécessaires et possibles, en consultation étroite avec les Etats-Unis et les autres membres de l'alliance atlantique, pour obliger les autorités iraniennes à libérer les otages* ». C'est seulement si cette action n'aboutissait pas que les Neuf étaient invités « *à envisager, le cas échéant... de suspendre les relations diplomatiques entre l'Iran et les Etats membres de la Communauté* ».

Le changement de ton est certain. Qui plus est, des tractations se poursuivaient jeudi matin afin de voir s'il était possible d'« *élargir le consensus* », de parvenir à un texte auquel sinon le groupe socialiste tout entier, du moins une partie de ses membres, seraient en mesure de souscrire. Ce groupe socialiste avait mis au point entre temps son propre projet de résolution. Il souligne « *la nécessité pour l'Europe d'adopter en l'affaire des positions communes et d'employer toutes les ressources de sa propre diplomatie* », met en garde contre la tentation de solutions militaires ou celle d'un blocus économique, et invite les Neuf « *à décider de démarches politiques graduelles visant à souligner la volonté des pays membres d'obtenir la libération des otages* ».

Comment expliquer que les groupes de centre droit se soient décidés à modérer leurs propos ? L'action dans ce sens du groupe libéral, en particulier de ses membres français, n'est pas à négliger. En outre, l'intervention faite mercredi par M. Colombo, ministre italien des affaires étrangères et président en exercice du conseil des ministres des Neuf, n'était pas de nature à encourager les boutefeux. Tout en condamnant la détention des otages américains et en regrettant le refus des autorités de Téhéran de faire passer les otages sous leur contrôle, il a ainsi défini les trois composantes qui sont à l'origine des décisions prises par les Neuf : 1) « *Le respect de l'effort poursuivi avec difficulté par le peuple iranien pour exprimer ce qui est propre à son pays* » ; 2) « *Le prudent souci de ne pas introduire d'autres éléments de perturbation dans une situation déjà très délicate, ainsi que de sauvegarder des intérêts légitimes* » ; 3) « *Et surtout notre pleine solidarité avec le peuple et le gouvernement des Etats-Unis.* »

Le débat de mercredi sur les aménagements à apporter à la vie institutionnelle de la Communauté a été sans surprise. L'Assemblée adoptera à une large majorité le rapport présenté par M. Rey (Belgique, libéral), au nom de la commission politique, sur les relations entre l'Assemblée et la Commission dans la perspective du prochain renouvellement de cette dernière. L'Assemblée entend être davantage associée à la nomination de la nouvelle Commission, à l'élaboration et à l'exécution de sa politique. Le projet de résolution présenté par M. Rey suggère que le président désigné de la Commission (cette désignation aura lieu en principe au conseil européen de Venise, en juin) ait un entretien avec la commission politique de l'Assemblée — avant la désignation des commissaires — sur son programme et sur la personnalité des commissaires. Une fois nommée, la Commission devrait présenter son programme à l'Assemblée, et le débat se terminer par un vote d'investiture.

Autre aménagement plus important : M. Rey demande que la Commission s'engage à consulter l'Assemblée avant de soumettre des propositions au gouvernements ; actuellement, en vertu du traité de Rome, le droit d'initiative de la Commission s'exerce sans restrictions ni contrôle. Enfin, il est demandé que les femmes soient représentées à la Commission.

Les porte-parole des groupes ont, pour la plupart, approuvé ces orientations. Ont fait exception les démocrates européens de progrès (il s'agit des parlementaires R.P.R.), les communistes français et les travaillistes britanniques.

### La protection de la route du pétrole

Parmi les points à l'ordre du jour, les socialistes, puis les communistes et les gaullistes ont découvert avec surprise un important sujet de controverse. Il s'agit d'une question orale avec débat, déposée par le groupe démocrate-chrétien à l'initiative de M. d'Ormesson, soutenu par MM. Diligent, Simonnet et Pflimlin, et Mme Moreau. L'intitulé évoque de façon sibylline « *la surveillance et la protection des lignes de communications maritimes assurant l'approvisionnement des pays de la Communauté européenne en énergie et matériaux stratégiques* ». En fait, le groupe démocrate-chrétien souligne dans ce texte la nécessité pour la C.E.E. de protéger contre les sous-marins soviétiques la route du cap de Bonne-Espérance, non couverte par le traité de l'Atlantique nord. Selon lui, la Communauté doit « *accomplir l'effort nécessaire pour disposer d'une flotte capable d'assurer la protection de ses lignes de communications maritimes* ». Elle « *peut y parvenir en coordonnant les forces, les efforts et les moyens des pays partenaires* ».

Les élus français du P.S., du P.C. et du R.P.R. ont estimé que cette initiative revenait à suggérer l'organisation d'une défense européenne commune de la route du pétrole et à relancer le débat ouvert en septembre sur les problèmes militaires par les conservateurs britanniques et les démocrates-chrétiens allemands, à propos des problèmes d'armement. Au nom des communistes français, M. Baillot a noté, dès mercredi, que la démarche du groupe démocrate-chrétien tendait à « *relancer la politique d'intégration militaire* ».

PHILIPPE LEMAITRE. et ALAIN ROLLAT.

## NOUVEAUX APPELS A LA CLÉMENCE POUR LES CONDAMNÉS A MORT DE GAFSA

Huit avocats tunisiens ont demandé, mercredi 16 avril, au président Bourguiba de prendre des mesures de grâce pour huit des treize membres du commando de Gafsa condamnés à mort par la cour de sûreté de l'Etat. Les défenseurs des cinq autres condamnés à la peine capitale avaient été reçus la veille par le chef de l'Etat tunisien.

D'autre part, la Ligue tunisienne des droits de l'homme a adressé mercredi un télégramme au chef de l'Etat tunisien, demandant la clémence pour les treize condamnés.

● *A Strasbourg*, le groupe des quarante-quatre communistes et apparentés au Parlement européen a envoyé mardi un télégramme au président Bourguiba, lui demandant de surseoir à l'exécution des treize condamnés à mort.

● *A Paris*, un rassemblement de protestation devait se tenir ce jeudi 17 avril à 18 h. 30 devant la Bourse du travail, sous l'égide de la Campagne pour la vie sauve des militants de Gafsa.



## Vers une relance de l'imprimerie Chaix grâce à un accord avec Manufrance ?

**Manufrance est prêt à réserver l'exclusivité des travaux d'impression du groupe — le catalogue et « le Chasseur français » — à l'imprimerie Chaix de Saint-Ouen. C'est ce qu'a révélé une délégation du Livre C.G.T., reçue mercredi 16 avril au ministère de l'industrie, où elle était venue plaider la relance de cette entreprise, arrêtée et occupée depuis décembre 1975.**

**Cette exclusivité porterait sur une somme annuelle de 42 millions de francs, et ce pour une période de dix ans, ajoute la fédération du Livre C.G.T., selon qui Chaix deviendrait ainsi le maître d'œuvre de ces deux publications, lesquelles continueraient néanmoins à être techniquement réalisées sur les machines des imprimeries Néogravure. En contrepartie, Néogravure céderait à Chaix une charge équivalente de travaux offset, dont une partie actuellement imprimée à l'étranger, ajoute-t-on de même source. Dans le même temps, Chaix entrerait dans le capital de Manufrance pour une somme de 4 millions de francs.**

**Tout en prenant en considération le plan de relance, les représentants du ministère ont mis en avant quelques obstacles financiers, qui seront très prochainement examinés par le CIASI.**

**Enfin, la délégation C.G.T. a « mis en garde » le gouvernement contre un échec éventuel de la solution industrielle et contre toute tentative d'expulsion des ouvriers qui occupent l'entreprise. Une action en référé, à ce sujet, doit être jugée le vendredi 18 avril par le tribunal de Bobigny, et la fédération du Livre a appelé à un rassemblement devant celui-ci, à 9 h. 45.**

**Du côté de Manufrance, on confirme que des pourparlers avec Chaix sont en cours — dans le cadre de la recherche d'un nouvel actionnaire, — mais que rien n'est encore décidé. Cependant, les propositions dont Manufrance fait l'objet sont suffisamment sérieuses pour que le CIASI ait accepté, il y a une quinzaine de jours, de débloquer le solde du prêt du F.D.E.S. (6 millions de francs), suspendu à l'entrée de ce nouvel actionnaire.**

## DÉMISSIONS DU P.-D. G. ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IMPRIMERIE GEORGES LANG

A l'imprimerie Georges Lang, à la suite du conseil d'administration du 15 avril, M. Jacques Lang, P.-D.G. de l'entreprise, et M. Pierre Aguer viennent d'annoncer leur démission. Le tribunal de commerce, saisi, devrait procéder incessamment à la nomination d'un administrateur judiciaire.

Le compte d'exploitation de l'imprimerie Lang (qui imprime notamment *Jours de France*, *Marie-France*, *Point de vue - Images du monde*, plusieurs catalogues, etc.) ferait apparaître, pour 1979, une perte de 10 millions de francs (dont 6 millions imputés à la grève de trois semaines des rotativistes, en septembre dernier). La situation pour le premier trimestre 1980 n'étant guère plus brillante (1,6 million de francs de déficit prévisible), la direction redoute de ne pas être en mesure de rembourser la dernière tranche d'emprunt (15 millions de francs) prévue en septembre prochain.

La démission des deux principaux dirigeants de l'imprimerie Lang s'expliquerait aussi par la non-signature de la convention d'entreprise proposée depuis six mois. Selon les syndicats, le projet de convention aboutissait à leur faire avaliser une « filialisation » de l'entreprise et un plan de licenciements méthodique.

## PLUSIEURS DÉCISIONS SONT PRISES POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME ARIANE.

Réuni jeudi 17 avril à l'Elysée, sous la présidence du chef de l'Etat, un conseil interministériel a arrêté un certain nombre de décisions concernant le programme spatial français. Le conseil a notamment décidé le financement du programme d'entraînement des cosmonautes français. L'un d'eux devrait, en 1982, voler à bord d'un vaisseau soviétique.

Les décisions les plus importantes concernent le programme Ariane, dont le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) est maître-d'œuvre pour le compte de l'Agence spatiale européenne (E.S.A.). Le conseil a, en particulier, décidé le lancement des études nécessaires à la construction d'un deuxième pas de tir au Centre spatial guyanais de Kourou : les installations actuelles sont en effet insuffisantes pour une cadence de cinq à six lancements par an qu'on peut espérer pour les années qui viennent. Il a aussi été décidé de commencer le développement d'un moteur cryogénique (fonctionnant à l'hydrogène et à l'oxygène) de 60 tonnes de poussée : vers la fin des années 80, sur la version d'Ariane dite Ariane-5, un tel moteur devrait remplacer les deuxième et troisième étages de la fusée, et lui permettre de placer jusqu'à 10 tonnes de charge utile en orbite basse (200 kilomètres d'altitude).

D'autre part, indique jeudi un communiqué de l'E.S.A. et du C.N.E.S., le deuxième essai en vol de la fusée Ariane devrait avoir lieu entre le 20 et le 30 mai.

● *Les Halles à la commission des sites.* — La commission des sites de la Ville de Paris examine, ce jeudi 17 avril, les projets de l'architecte Michel Ducharme, concernant la construction de logements sociaux au nord du Forum des Halles. Cette commission est composée de vingt-trois membres et est présidée par M. Lucien Lanier, préfet de région, préfet de Paris.



## LA FRANCE POURRAIT CONSTRUIRE UNE USINE GÉANTE D'ALUMINIUM EN INDE

La France et l'Inde sont arrivées à un accord de principe pour la construction d'une usine d'aluminium dans l'Orissa, a annoncé mercredi 16 avril à Calcutta le ministre indien du commerce, M. Pranab Kumar Mukherjee. Le projet qui avait été évoqué lors du voyage en Inde de M. Giscard d'Estaing fin janvier est d'une très grande ampleur puisqu'il concerne la construction d'une usine « intégrée » : mise en valeur de la mine de bauxite, production d'alumine (800 000 tonnes par an), production d'aluminium (220 000 tonnes par an), infrastructures.

Le coût du projet est estimé — très approximativement — à 2 milliards de dollars. La France prêterait les fonds nécessaires : crédits publics et crédits bancaires. Le taux d'intérêt de ces crédits « mixtes » pourrait être de 5 % environ. L'Inde exporterait la moitié de la production de cette usine géante (à titre de comparaison la production annuelle de Pechiney - Ugine - Kuhlmann est d'environ 450 000 tonnes).

PUK a déjà réalisé les études préliminaires et apporterait sa technique. De nombreux problèmes restent cependant à résoudre parmi lesquels le choix du maître-d'œuvre. Il apparaît en effet que PUK — très bien placé pour vendre sa technique — ne tient pas à diriger des travaux dont l'ampleur et les difficultés dépassent peut-être ses possibilités.



